

SUPPLÉMENT No 2
AU ONZIÈME RAPPORT ANNUEL DU
MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES
POUR L'ANNÉE 1880.

RELEVÉS DES PÊCHERIES

POUR L'ANNÉE

1880.



OTTAWA
IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE, RUE WELLINGTON
1881.

RELEVÉS DES PÊCHERIES.

RECETTES ET DÉPENSES.

La statistique suivante indique les sommes dépensées et perçues pendant l'exercice expiré le 30 juin 1880. Ces dépenses sont subdivisées d'après les provinces et les services comme suit:

ONTARIO.

Salaires et déboursés des garde-pêche.....	\$12,003 37
Pisciculture	5,300 71
	<u>\$17,304 08</u>

QUÉBEC.

Salaires et déboursés des garde-pêche.....	\$12,591 78
Pisciculture.....	4,701 34
Navire préposé à la protection des pêcheries, golfe et bas du fleuve.....	1,860 08
	<u>\$19,173 20</u>

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Salaires et déboursés des garde-pêche et de l'inspecteur des pêcheries	\$14,180 55
Pisciculture	3,323 16
	<u>\$17,503 71</u>

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Salaires et déboursés des garde-pêche et de l'inspecteur des pêcheries.....	\$12,291 00
Pisciculture.....	5,600 00
	<u>\$17,891 00</u>

On doit ajouter à ce dernier item les appointements et les frais de voyage de M. Samuel Wilmot, qui se rattachent aux divers établissements du Canada.... \$2,551 79

Déboursés généraux, y compris la construction de passes-migratoires, l'enlèvement des obstacles qui s'opposent au passage du poisson, etc..... \$3,163 27

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Salaires et déboursés des garde-pêche et de l'inspecteur des pêcheries	\$2,686 49
Pisciculture.....	4,494 34
	\$7,180 83

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Salaires et déboursés des garde-pêche et de l'inspecteur des pêcheries.....	\$1,399 92

MANITOBA.

Impression et distribution d'affiches contenant des extraits des règlements de pêche.....	\$19 75
Total de la dépense.....	\$86,187 55
Moins remis par pisciculture.....	25 00
	\$86,162 55

Les perceptions faites durant l'exercice ont été mises sous les titres suivants :

ONTARIO.

Loyers, honoraires et confiscations.....	\$6,465 95

QUÉBEC.

Loyers, honoraires et confiscations	7,124 42

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Taxes sur filets, amendes et confiscations.....	1,506 72

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Loyers, taxes sur filets, amendes et confiscations.....	4,276 07

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Taxes sur permis de filets... ..	40 00

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Amendes.. ..	10 00

Total	\$19,423 16

PERMIS ACCORDÉS.

Le nombre de permis accordés pendant la saison de pêche de 1880 est comme suit :—

ONTARIO.

Permis de rets à mailles.....	312
do verveux.....	39
do rets à enclos.....	54
do seines.....	217
do pêche à la ligne.....	1,343
do do au dard.....	120

QUÉBEC.

Permis de pêche du saumon aux rets.....	444
do pêches à claies.....	129
do nasses d'anguilles.....	5
do seines.....	162
do rets à mailles.....	215

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Permis de pêche à la ligne.....	1
do pêche du saumon aux rets.....	768
do nasses à hareng.....	98
do do à achigan.....	243
do pêche à la ligne.....	40

NOUVELLE-ECOSSE.

Permis de pêche du saumon aux rets.....	86
do rets à trappes.....	53
do nasses.....	4

ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.

Permis de rets à trappes.....	1
Total.....	<u>4,334</u>

OFFICIERS DES PÊCHERIFS.

En 1880 le personnel des officiers des pêcheries se composait comme suit :—

ONTARIO—Garde-pêche (magistrats <i>ex-officio</i>) et gardiens....	82
QUÉBEC—Garde-pêche (magistrats <i>ex-officio</i>) et gardiens....	103
NOUVELLE-ECOSSE—Inspecteur, garde-pêche (magistrats <i>ex-officio</i>) et gardiens.....	240

NOUVEAU-BRUNSWICK—Inspecteur, garde-pêche (magistrats <i>ex-officio</i>) et gardiens.....	107
ILE-DU-PRINCE-EDOUARD—Inspecteur, garde-pêche (magistrats <i>ex-officio</i>) et gardiens.....	44
COLOMBIE-BRITANNIQUE—Inspecteur et garde-pêche.....	2
PISCICULTURE—Surintendant, officiers dirigeants et aides aux différents établissements.....	15
SERVICE DE LA PROTECTION DES PÊCHERIES DANS LE GOLFE • ET LE BAS DU FLEUVE—Officier commandant.....	1

Faisant en tout 594 officiers actuellement préposés au service extérieur.

Ce personnel régulier reçoit de temps en temps l'aide des éclusiers des canaux du gouvernement et des gardiens de phares. Cet arrangement permet de se dispenser, dans certaines localités, des services d'autres officiers qu'il faudrait payer séparément.

RAPPORTS DES OFFICIERS DES PÊCHERIES.

On trouvera aux annexes des rapports détaillés transmis par les officiers des pêcheries.

PISCICULTURE.

Les dépenses de ce service pendant l'exercice terminé le 30 juin 1880 se sont élevées à \$29,109.61, réparties parmi les établissements suivants consacrés à la reproduction artificielle du poisson.

A New-Castle, Ontario.....	\$ 2,431 24
" Sandwich, do	2,869 47
" Tadoussac, Québec.....	1,650 00
" Bassin de Gaspé, Québec.....	1,772 76
" Ristigouche, Québec et Nouveau-Brunswick.....	1,278 58
" Bedford, Nouvelle-Ecosse.....	3,253 99
" Sydney do	69 17
" Miramichi, Nouveau-Brunswick.....	1,748 99
" Rivière Saint-Jean, do	3,851 01
" Rivière Dunk, Ile du Prince-Edouard.....	4,494 34
Déboursés généraux, y compris les appointements et les frais de voyage de M.S. Wilmot.....	5,715 06

Total.....	\$29,134 61
Moins remise.....	25 00

Grand total..... \$29,109 61

REPRODUCTION DU POISSON.

La quantité des jeunes poissons distribuée durant le printemps de 1880 a été de 21,520,600, répartie comme suit :—

TABLEAU de la distribution du jeune poisson dans les différents établissements ichthyogéniques du Canada, durant le printemps de 1880, provenant de l'éclosion de 1879.

ETABLISSEMENT DE NEWCASTLE, ONTARIO.

Noms des rivières où les alevins ont été placés ou envoyés.	ESPÈCES DE POISSON.				
	Saumon.	Saumon de Californie.	Truite saumonée.	Truite tachetée.	Poisson blanc.
Crique Barber, Ontario.....	100,000	50,000	10,000	20,000	
Lac Ontario.....	120,000	10,000	750,000		800,000
Divers petits ruisseaux, Ontario.....	5,000			5,000	
Lac Couchiching do }			40,000		
Lac Simcoe do }					
Rare Kempenfeldt do }					
Magog, Québec.....	5,000		5,000	5,000	
Lac Mégantic, Québec.....			5,000		
Lac Massawippi do			10,000		
Lac Noir do			5,000		
Lac Memphremagog, Québec.....			5,000		
Total.....	230,000	60,000	830,000	30,000	800,000

ETABLISSEMENT DE SANDWICH, ONTARIO.

Rivière Détroit et lac Érié.....					13,500,000

TABLEAU de la distribution du jeune poisson, etc.—Canada—Suite.

ETABLISSEMENT DE BEDFORD, NOUVELLE-ÉCOSSE.

Noms des rivières où les alevins ont été placés.	ESPÈCES DE POISSON.				
	Saumon.	Saumon de Californie.	Truite saumonée.	Truite tachetée.	Poisson blanc.
Rivière Sackville, comté d'Halifax, N.E.	80,000				
do Masquodoboit do	80,000				
do Shubenacadie do	20,000				
do du Gros Saumon do	10,000				
do du Petit Saumon do	10,000				
do des Neuf-Milles do	10,000				
do du Sauvage do	20,000				
do Ingraham do	20,000				
do Meander, comté de Hauts, N.-E.	20,000				
do Herbert do	20,000				
do Cornwallis, co. de Kings, N.-E.	20,000				
do Gaspereau do	20,000				
do Philippe, co. Cumberland, N.-E.	80,000				
do Wallace do	40,000				
do du Saumon, c. Colchester, N.-E.	40,000				
do Stewiacke do	40,000				
do du Nord do	20,000				
do de l'Est, comté de Pictou, N.-E.	40,000				
do Ouest do	40,000				
do du Milieu do	40,000				
do Barney do	20,000				
do Sutherland do	20,000				
do Jean do	20,000				
Total	730,000				

ETABLISSEMENT DE TADOUSSAC, QUÉBEC.

Rivière Sainte-Marguerite, bras nord-est, Québec	225,000				
Rivière Sainte-Marguerite, bras nord-ouest, Québec	250,000				
Rivière Petites Îles, Québec	120,000				
do de l'Anse Saint-Jean, Québec	180,000				
do A Mars do	170,000				
do Petit Saguenay do	96,000				
do Ste Anne (Montmorenci), Qué.	16,000				
do Jacques-Cartier, Québec	20,000				
do Etang de l'Eau Fraîche	20,000				
Rivière Noire	12,000				
Escoumains	46,000				
Total	1,155,000				

TABLEAU de la distribution du jeune poisson, etc.—Canada—*Suite.*

ETABLISSEMENT DU BASSIN DE GASPÉ, QUÉBEC.

Noms des rivières où les alevins ont été placés ou envoyés.	ESPÈCES DE POISSON.				
	Saumon.	Saumon de Californie.	Truite saumonée.	Truite tachetée.	Poisson blanc.
Rivière Dartmouth.....	450,000				
do Saint-Jean.....	190,000				
do York.....	120,000				
do Malbaie.....	80,000				
do Grand.....	50,000				
do Grand Pabos.....	40,000				
Total.....	930,000				

ETABLISSEMENT DE LA RIVIÈRE MOISIE (privé), QUÉBEC.

Dans la rivière Moisie.....	180,000				

ETABLISSEMENT DE RISTIGOUCHE, QUÉBEC ET NOUVEAU-BRUNSWICK.

Grande rivière Ristigouche.....	1,000,000				
Rivière Matapédia.....	300,000				
do Upsalquitch.....	300,000				
Total.....	1,600,000				

ETABLISSEMENT DE MIRAMICHI, NOUVEAU-BRUNSWICK.

Rivière Miramichi, Nord-ouest.....	155,000				
Grande rivière du Sud-ouest.....	135,000				
Rivière Nappan.....	65,000				
do Noire.....	65,000				
do Shédiac.....	35,000				
do Tabusintac.....	55,000				
do Sevogle.....	60,000				
do Bartibog.....	50,000				
do de l'Eglise Brûlée.....	55,000				
do du Saumon.....	35,000				
do Renous.....	35,000				
do Barnabé.....	35,000				
do Népissiguit.....	20,000				
Ruisseau de Stewart.....	5,000				
Total.....	805,000				

ETABLISSEMENT DE LA RIVIÈRE SAINT-JEAN, NOUVEAU-BRUNSWICK.

Rivière Saint-Jean.....	135,000				
do au Saumon.....	10,000				
do Beekaguisinic.....	10,000				
do Grande Presqu'Île.....	15,000				
Gardés dans l'étang à l'établissement.....	600				
Total.....	170,600				

TABLEAU de la distribution du jeune poisson, etc.—Canada—*Suite.*

ETABLISSEMENT DE LA RIVIÈRE DUNK, ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Noms des rivières où les alevins ont été placés ou envoyés.	ESPÈCES DE POISSON.				
	Saumon.	Saumon de Californie.	Truite saumonée.	Truite tachetée.	Poisson blanc.
Rivière Dunk.....	300,000				
Rivière Morell.....	100,000				
Rivière à la Truite (ou lot 10).....	100,000				
Total.....	500,000				

RÉCAPITULATION.

Etablissements de pisciculture.	ESPÈCES DE POISSON.				
	Saumon.	Saumon de Californie.	Truite saumonée.	Truite tachetée.	Poisson blanc.
Newcastle, Ontario.....	230,000	60,000	830,000	30,000	800,000
Sandwich do.....					13,600,000
Bedford, Nouvelle-Ecosse.....	730,000				
Ristigouche, Québec et N. Brunswick...	1,600,000				
Gaspé do.....	930,000				
Rivière Moisie do (privé).....	180,000				
Tadoussac do.....	1,155,000				
Miramichi, Nouveau-Brunswick.....	805,000				
Rivière Saint-Jean do.....	170,800				
Rivière Dunk, I.P.-E.....	500,000				
Total, distribution en 1880.....	6,300,600	60,000	830,000	30,000	14,300,000
do 1879.....	7,701,000	1,700	1,130,000	100,000	12,800,000

Saumon.....	6,300,600
Saumon de Californie.....	60,000
Truite saumonée.....	830,000
Truite tachetée.....	30,000
Poisson blanc.....	14,300,000

Total en 1880.....	21,520,600
do 1879.....	21,732,700

SOMMAIRE DES OPÉRATIONS DE L'AUTOMNE DE 1880.

Les quantités suivantes d'œufs fécondés ont été déposées dans les auge à incubation des divers établissements de pisciculture du Canada dans l'automne de 1880.

Etablissements de pisciculture.	Saumon.	Truite saumonée.	Truite tachetée.	Poisson blanc.
Newcastle, Ontario	150,000	4,000,000	120,000	1,000,000
Sandwich do				17,000,000
Tadoussac, Québec	400,000		8,000	
Gaspé do	530,000			
Rivière Moisie do (privé)	50,000			
Ristigouche do et N.B.	750,000			
Bedford, N.B.	900,000			
Miramichi, N.B.	850,000			
Rivière Saint-Jean	*54,000			
Rivière Dunk, I.P.E.	400,000			
Nombre total d'œufs fécondés en 1880	4,084,000	4,000,000	128,000	18,000,000
do do 1879	7,765,000	1,264,000	140,000	19,200,000

*Saumon Scodice ou Sebago (de l'intérieur.)

RÉCAPITULATION.

Etablissements de pisciculture.	Nombre d'œufs fécondés.
Newcastle, Ontario	5,270,000
Sandwich do	17,000,000
Tadoussac, Québec	408,900
Gaspé do	530,000
Rivière Moisie do (établissement privé)	50,000
Ristigouche do et N.B.	750,000
Bedford, N.S.	900,000
Miramichi, N.B.	850,000
Rivière Saint-Jean, N.B.	54,000
Rivière Dunk, I.P.-E.	400,000
Nombre total d'œufs en 1880	28,212,000
do do 1879	28,369,000

INDEX

AUX

RAPPORTS DES OFFICIERS DES PÊCHERIES POUR L'ANNÉE 1880.

	PAGE.
ANNEXE n° 1—Liste des officiers des pêcheries en Canada.....	1
“ n° 2—Etat de la dépense à compte des pêcheries, pour l'année expirée le 30 juin 1880.....	21
“ n° 3—Rapport de Wm. Wakeham, écr., officier des pêcheries, en charge du service de la protection des pêcheries du golfe et du fleuve Saint-Laurent, avec statistique sur les pêcheries.....	51-113
“ n° 4—Statistique détaillée sur les pêcheries de la côte sud, depuis Québec jusqu'au Cap de Chatte.....	114-118
“ n° 5—Statistique détaillée sur les pêcheries de la côte nord du fleuve Saint-Laurent, depuis Québec jusqu'à Bersimis...	119-122
“ n° 6—Statistique des pêcheries en amont de Québec.....	123-124
“ n° 7—Aperçu des rapports des garde-pêche dans la province de Québec.....	125-140
“ n° 8—Statistique des pêches à la ligne sur les rivières de Québec et du Nouveau-Brunswick.....	141
“ n° 9—Rapport de W. H. Rogers, écr., inspecteur des pêcheries dans la Nouvelle-Ecosse, avec statistique sur les pêche- ries.....	142-205
“ n° 10—Rapport de W. H. Venning, écr., inspecteur des pêcheries dans le Nouveau-Brunswick, avec statistique sur les pêcheries	206-225
“ n° 11—Rapport de J. H. Duvar, écr., inspecteur des pêcheries dans l'Île du Prince-Edouard, avec statistique sur les pêcheries.....	226-256
“ n° 12—Rapport de Alex. C. Anderson, écr., inspecteur des pêche- ries dans la province de la Colombie-Britannique, avec statistique sur les pêcheries.....	257
“ n° 13—Statistique détaillée des pêcheries de l'Ontario.....	274
“ n° 14—Aperçu des rapports des garde-pêche des pêcheries dans la province de l'Ontario	293

ANNEXE No. 1

LISTE des agents des pêcheries dans les provinces de l'Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Ile du Prince-Edouard et Colombie-Britannique, nommés en vertu de l'Acte des Pêcheries, (1868), avec indication de leurs districts, adresse à la poste, appointements, etc., etc., et avec distinction des agents, qui, étant garde-pêche, sont chargés d'agir *ex officio* comme magistrats, d'avec ceux qui agissent comme gardiens de pêche et n'exercent pas les pouvoirs de magistrat.

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements.
				\$ cts.
Samuel Wilmot.....		Newcastle.....	Officier chargé du soin des établissements de pisciculture du Canada	2,000 00

PROVINCE DE L'ONTARIO.

T. McGarity.....	Comté de Stormont et Glengarry.....	Cornwall.....	G.-pêche ..	50 00
William Pool.....	De Prescott et Rockport.	Ile Grenadier.....	do ..	50 00
Henry Hunt.....	Ile Larue	Rockport.....	Gardien...	20 00
John Wallace.....	Ile Lindoe	Lansdowne	do ..	50 00
J. D. McMillan.....	Lac Saint-François, de Cornwall au Côteau-du-Lac, sur la rive nord, et de Saint-Régis à Valleyfield, sur la rive sud, y compris le lac Saint-François et les rivières au Saumon et LaGuerre	Dundas, P Q	Gardien...	50 00
O. Miron.....	Rivière Nation du Sud, dans le comté de Prescott.....	Curran.....	do ..	30 00
John Mooney.....	De Brockville à Cornwall.....	Prescott.....	do ..	20 00
John Cox.....	Ile Howe	Ile Howe.....	do ..	50 00
Peter Kiel.....	Ile Wolfe et la partie sud du comté de Frontenac, comprenant les townships de Storrington, Pittsburgh et Kingston	Ile Wolfe.....	do ..	200 00
Jos. Redmond.....	Le comté du Prince-Edouard.....	Picton	do ..	300 00
Charles Gilchrist..	Le lac Rice et la partie du lac Ontario faisant face au comté de Northumberland	Harwood	do ..	400 00
W. H. Johnston...	Lac Charleston, lac et rivière Ganamoque	Lac Charleston, P.O....	do ..	50 00
James Greer	Rivière Gananoque	Warburton	do ..	40 00
A. J. Harrington...	Lac Scugog, y compris Lindsay ou la rivière Scugog, jusqu'à son embouchure	Port Perry	do ..	50 00
John McAllister ...	do	Casarsca.....	Gardien...	50 00
A reporter.....				1,590 00

LISTE des agents des pêcheries des diverses provinces, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE L'ONTARIO—*Suite.*

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements.
	Report			\$ cts. 1,590 00
John A. Cameron..	Cette partie du lac de Frontenac, au nord du lac Loughboro.....	Westport	G.-pêche.	100 00
A. D. Sills.....	Bord du lac et les eaux intérieures, comtés de Lennox et Addington, y compris l'île Amherst.....	Napanee.....	do ...	150 00
Charles Wilkins....	Eaux de la baie de Quinté, sur les bords du comté de Hastings, et depuis le portage vers l'est jusqu'à Mill Point, dans le comté de P.-Ed.	Belleville.....	do ...	200 00
James G. Wilcox...	Rivière Crédit, depuis son embouchure jusqu'à Norval...	Port Credit.....	do ...	50 00
Andrew Hughson..	Rivière Crédit, depuis Orangeville jusqu'à Norval, avec les townships de Mono, Garafraxa Est, Albion, Amaranth, Luther et Caledon jusq. Church's Mills Cataract...	Orangeville	do ...	50 00
John W. Kerr.....	Port de Whithy jusq. la baie Moulton	Hamilton	do ...	500 00
Henry Lawe.....	Grande Rivière, de l'embouchure à Caledonia, et la partie du lac Érié s'étendant de Cayuga à la baie Moulton	Dunnville.....	do ...	100 00
Chas. L. Bingham..	La partie des comtés de Norfolk et Haldimand, sur les bords du lac Érié, s'étendant depuis la ligne de division entre les comtés d'Elgin et Norfolk, jusqu'à la ligne de division entre les townships de Rainham et Cayuga-Sud.....	Rowan Mills.....	do ...	250 00
Alex. McBride.....	La partie du lac Érié vis-à-vis du comté d'Elgin.....	Port Barwell	do ...	50 00
John McMichael...	Le bord du lac Érié, comté de Kent...	Rond Eau.....	do ...	50 00
John Cummins.....	Ile de la pointe Pelée.....	Kingsville	G.-pêche.	50 00
Wm. Prosser.....	Lac Érié, de l'embouchure de la rivière Détroit jusqu'à la pte. Pelée	Leamington	do ...	30 00
E. Boismier.....	De la crque Baptiste, sur le lac Ste-Claire, à l'em. de la rivière Détroit	Sandwich.....	G.-pêche.	200 00
Amedée Quenneville.....	Cette partie du lac Ste-Claire s'étend depuis la pte. Stony jusq. la ligne de division entre Dover est et ouest, y compris l'em. de la riv. Thames.	Pointe Stony	Gardien ..	20 00
Timothy McQueen..	Emb. de la riv Thames à Lewisville..	Chatham	G.-pêche.	50 00
Angus Brady.....	Rivière Thames, de Lewisville à Cashmere.....	Bothwell.....	do ...	40 00
Peter McCann.....	Rivière Thames, de Thamesville à London.....	London.....	do ...	200 00
P. McCarron.....	Rivière Sydenham et ses tributaires...	Wallaceburg..	do ...	100 00
J. B. Moody.....	Bras nord, rivière Sydenham, depuis sa jonction avec la rivière à Wallaceburg, jusqu'à sa source.....	Waubano.....	do ...	50 00
Chas. W. Raymond	Lac Ste-Claire.....	Mitchell's Bay	do ...	50 00
David McMaster....	Pointe Baby, sur la rivière Ste-Claire, jusq. la pte Kettle, sur le lac Huron	Sarnia.....	do ...	200 00
A. C. McKinnon...	De la pointe Kettle à la pointe Clarke, lac Huron	Goderich	do ...	100 00
James Muir.....	De la pointe Clarke au cap Hurd, y compris les îles adjacentes.....	Port Elgin.....	do ...	100 00
A reporter.....				4,380 00

LISTE des agents des pêcheries des diverses provinces, etc.—Suite.

PROVINCE D'ONTARIO—Fin.

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Salaire.
	Report.....			\$ cts. 4,830 00
Geo. S. Miller.....	D'Owen Sound au cap Hurd.....	Owen Sound.....	G.-pêche..	100 00
James Patton.....	De Collingwood à la Pointe Riche.....	Collingwood.....	do	250 00
Samuel Fraser.....	De la pte. Cockburn à la pte. à l'Orl.....	Midland.....	do	100 00
Wm. McGown.....	De la pointe à l'Original à Byng Inlet, baie Georgienne.....	Parry Sound.....	Gardien....	50 00
Geo. B. Abrey.....	Iles Manitoulines et les îles environ- nantes dans le lac Huron.....	Petit Courant.....	G.-pêche..	180 00
Jos. Wilson.....	De la rivière Thessalon à l'île à l'Ar- doise, lac Supérieur.....	Sault Sainte-Marie.....	do	100 00
James Dickson.....	De l'île à l'Ardoise à la rivière aux Tourtes, lac Supérieur.....	Déb. du Prince-Arthur	do	100 00
Alex. McKenzie.....	Lac Simcoe et ses tributaires.....	Barrie.....	do	150 00
Wm. Hastings.....	Lac Simcoe, de la baie de Cook à Beaverton.....	Pointe Roach.....	do	50 00
George Cochrane.....	Les eaux intérieures du comté de Pe- terborough, y compris les lacs aux Tourtes, Original, Truite-Saumonnée, Pierreux, Esturgeon et Chemong.....	Lakefield.....	do	250 00
Daniel Bowen.....	Division supérieure ou est du comté de Peterboro, comprenant les eaux des rivières au Goéland et Brûlée, et leurs tributaires, ainsi que les lacs Drag, de l'Aig., l'Orig., Roc-Rouge, Croche et aut. en ded. de leurs lim.	Haliburton.....	do	100 00
J. R. Graham.....	Les eaux intérieures du comté Victo- ria, au nord du lac à l'Esturgeon et au-dessus des chûtes Fénélon.....	Chemin Victoria.....	do	100 00
James McFadden.....	Rivière Mississipi et lacs.....	Carleton Place.....	do	30 00
Andrew Telfer.....	Rivière Bonnechère et lacs, comté de Renfrew.....	Pointe de Sable.....	do	50 00
W. P. Croome.....	Grande Rivière et ses tributaires, de Brantford en remontant.....	Brantford.....	do	100 00
Wm. E. Foot.....	Lacs Muskoka, Rousseau, Joseph, lacs des Baies et la rivière Maganetawan	Bracebridge.....	do	125 00
Wellington Hull.....	Les rivières Crêdit et Speed, avec leurs tributaires, dans les townships de Eramosa, Erin, Caledon et Es- quesing.....	Erin.....	do	50 00
W. D. Pollock.....	Criques des Douze Mille et des Seize Milles, dans le comté de Halton	Bronte.....	Gardien....	30 00
Hugh McFayden.....	Eaux supérieures de la rivière Saugeen et ses tributaires.....	Durham.....	G.-pêche..	40 00
Robt. Bell.....	Lacs Rideau.....	Newboro'.....	do	75 00
A. E. Mills.....	Rivière et canal Rideau.....	Smith's Falls	do	50 00
Wm. Hicks.....	Haut et bas des lacs Beverly.....	Delta.....	do	40 00
John Morrow.....	Haut de la Madawaska.....	Dacre.....	do	25 00
Jno. R. McDonald.....	Rivière Madawaska.....	Clontarf.....	do	50 00
M. L. Russell.....	Rivière Bonnechère.....	Renfrew.....	do	25 00
Thos. McKibbin.....	Lacs au Vison et Doré, Renfrew	Eganville.....	do	25 00
Geo. Douglas.....	Lac au Rat-musqué et rivière aux Serpents, Renfrew.....	Stafford.....	do	25 00
Arch. Acheson.....	Lacs Allumette (inf.) et Conlonge.....	Westmeath.....	do	25 00
John Grant.....	Lac Allumette (sup.) jusqu'à DesJon- chims, y compris la riv. Petawawa.	Forester's Falls.....	do	40 00
Ephraim Deacon.....	Rivière Tay, comté de Lanark.....	Bolingbroke.....	do	50 00
Wm. Boucher.....	Eaux du comté de Carleton.....	South March.....	do	100 00
Jacob Halfpenny.....	do	Billing's Bridge.....	Gardien....	40 00
	Total			7,275 00

LISTE des agents des pêcheries des diverses provinces, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE QUÉBEC.

Nom.	District.	Adresse.	G.-pêche ou gardien.	Salaires. \$ cts.
Wm. Wakeham.....	Bas de la riv. et du golfe St-Lanrent..	Bassin de Gaspé.....	Officier comman- dant le na- vire du gv. prép. à la prov. des pêcheries..	1,200 00
Clovis Caron.....	De la Pointe Lévis à la rivière Ouelle	L'Islet.....	G.-pêche..	200 00
Jules Gauvreau.....	De la rivière Ouelle à la Pointe à la Loupe, Ile Verte.....	Ile Verte.....	do ...	100 00
H. Martin	De la Pointe à la Loupe, Ile Verte, à la rivière Rimouski (inclusivement)	Rimouski	do ...	100 00
Z. E. Grondia	De Rimouski à la rivière blanche.....	do	do ...	100 00
Vital Charest.....	De la rivière Blanche au cap Chatte.	Matane.....	do ...	100 00
George Gagnon.....	Eaux int. du comté de Témiscouata..	Saint-Epiphanie.....	Gardien...	30 00
Phileas Dubé.....	Lac témiscouata et eaux environ- nantes du comté de Témiscouata..	Notre-Dame-du-Lac...	do ...	30 00
Alfred Elais.....	Lac Matapédia et rivière Matapédia à Causapsal.....	Causapsal.....	G.-pêche..	100 00
J. J. Létourneau..	Cap Chatte à la rivière de Ste-Anne des-Monts.....	Ste-Anne-des-Monts.....	do ...	100 00
P. Vibert, fils.....	Rivières York, Darmouth et St-Jean, bass. de Gaspé à la p. au Maquereau	Basin de Gaspé.....	do ...	200 00
John Phelan.....	De la pte. au Maquer. à la pte. Paspéb.	Port Daniel	do ...	50 00
R. W. H. Dimock..	De la pte. Paspébiac à la pte. Maguasha	New Richmond.....	do ...	200 00
John Mowat	La rivière Ristigouche, dans les com- tés de Rimouski et Bonaventure, y compris aussi les eaux de la baie des Chaleurs.....	Dee Side, Matapédia....	do ...	400 00
L. P. Huot.....	Lacs Philippe Gagné et lacs adja- cents, et l'île d'Orléans.....	Saint-Roch, Québec....	do ...	100 00
U. Bhéreur.....	Riv. du Gouffre à la riv. aux Canards, y compris les lacs aux environs de la Malbaie et de la baie St-Paul.....	Malbaie.....	do ...	50 00
Etienne Tremblay..	Lacs en arrière de la Malbaie et la baie Saint-Paul.....	Baie Saint-Paul.....	Gardien...	30 00
Jos. Simard.....		Sainte-Agnès.....	do ...	40 00
Antoine Filion.....		Baie Saint-Paul.....	do ...	30 00
Jos. Radford.....	Comtés de Chicoutimi et Saguenay...	Tadousac	G.-pêche..	200 00
Jacques Girard.....	Grande Baie	Grande Baie	Gardien...	100 00
Romuald Maltais..	Lac Saint-Jean.....	Alma	do ...	25 00
Chas. Potvin.....	do	Roberval	do ...	25 00
Job Bilodeau.....	Lac Saint-Jean et ses tributaires, haut du Saguenay.....	Metabecheouan.....	do ...	50 00
Joseph Boily	Escoumains à Bersimis.....	Mille Vaches.....	do ...	50 00
F. Duchesne	Rive nord de Manicouagan à la pointe des Monts, y compris les rivières Beccsie, Mistassini et Godbout.....	Godbout	do ...	150 00
J. O. Bélanger.....	Rive nord du fleuve St-Laurent, de la pte. des Monts à la baie des Rochers, y compris les rivières de la Trinité et de la Pentecôte	Montmagny.....	do ...	150 00
G. Mathurin.....	District de Moisie, de la pointe au Jambon à la pointe Saint-Charles, y compris la rivière Moisie.....	do	G.-pêche..	150 00
G. L. Duguay.....	Pte. aux Esquimaux à la riv. Sheldrake	Port Daniel.....	do ...	100 00
A reporter.....				4,160 00

LISTE des agents des pêcheries des diverses provinces, etc.—*Suite.*PROVINCE DE QUÉBEC—*Suite.*

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Salaire.
				\$ cts.
	Report			4,160 00
W. McLeod.....	Division de Washeecootai, comprenant la rivière Kegashca, Musquarro, Washeecootai et Olomanosheebou.....	L'Islet	G.-pêche ..	100 00
P. C. Gobeil.....	District de Watsheebou de la baie Ateepetal ouest à petite rivière Watsheebou.....	St-Jean-Port-Joli.....	Gardien ..	150 00
T. Mignault	Division ouest de Natashquan, y compris la rivière Agwanus, Nabissipipi et Natashquan	Montmagny	G.-pêche ..	150 00
J. Legouvé.....	Division de Saint-Augustin, du cap Whittle à Chécatica	Basin Gaspé.....	Gardien ..	100 00
W. H. Whitely.	Division de Bonne Espérance de Chécatica à Blanc Sablon.....	Bonne Espérance	do ..	100 00
Ant. Chevrier.....	Iles de la Madeleine	Amherst	G.-pêche ..	100 00
John Morris.....	Fleuve St-Laurent, autour de l'île de Montréal	Saint-Lambert.....	do ..	200 00
R. W. Jones	Rivière Ottawa, de Oka à Carillon, côté nord	Saint-André.....	do ..	40 00
Jos. I. Lamoureux	Rivière Ottawa, de Oka à Carillon, côté sud	Rigaud	do ..	40 00
Jos. Lauson	Rivière Jésus et Des Prairies	Terrebonne.....	do ..	100 00
W. C. Willis	Eaux du district de St-François	Sherbrooke.....	do ..	150 00
H. W. Austin.....	Rivière Richelieu et tributaires de Sorel à St-Jean	Chambly	do ..	200 00
J. P. Williamson...	Lac Memphremagog, dans le comté de Stanstead et Brome.....	Georgeville	do ..	100 00
J. B. Chevalier.....	Rivière Richelieu, de St-Jean au lac Champlain	Iberville.....	do ..	100 00
Pierre Latraverse..	Cette partie du fleuve St-Laurent sur le bord des comtés de Richelieu, Yamaska et Berthier, dans la province de Québec, y compris Sorel et les îles adjacentes.....	Sorel.....	Gardien ..	100 00
Olivier Lafêche.....	Cette partie du fleuve St-Laurent vis-à-vis les comtés de Berthier Maskinongé	Riv.-du-Loup (en haut) ..	do ..	40 00
L. J. Loranger.....	Eaux intérieures du comté de Terrebonne	Saint-Sauveur.....	G.-pêche ..	150 00
P. E. Luke	Baie Missisquoi dans le lac Champlain et rivière au Brochet.....	Phillipsburg	do ..	50 00
J. B. McDonald.....	Lac Mégantic	Echo Vale	do ..	100 00
J. F. Picotin.....	Rivière St-François	Drummondville	Gardien ..	25 00
Wm. Clyde	Rivière Chateaugay et ses tributaires	Huntingdon	G.-pêche ..	50 00
J. Laberge.....	Rivière Chateaugay, depuis l'embouchure jusqu'au village.....	Basin Chateaugay.....	do ..	50 00
Alexander Beaton	Eaux intérieures en arrière du comté d'Argenteuil	Lost River, P. O., Harrington	do ..	30 00
Thomas Evans.....	Eaux intérieures dans les townships de Gore, Wentworth et Howard, dans le comté d'Argenteuil, et celle de la seigneurie de Mille Isles et township de Morin, dans le comté de Terrebonne.....	Lakefield.....	do ..	30 00
P. C. Ducharme.....	Eaux intérieures dans le comté de Joliette et Berthier	St-Félix-de-Valois.....	do ..	100 00
Jos. Marion.....	Comté d'Ottawa	Hull.....	do ..	200 00
	A reporter			6,715 00

LISTE des agents des pêcheries des diverses provinces, etc.—*Suite.*PROVINCE DE QUÉBEC—*Suite.*

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Salaire.
	Report.....			\$ cts. 6,715 00
Louis Lachapelle.....	Lac Ste-Marie, comté d'Ottawa.....	Lac Ste-Marie.....	Gardien...	30 00
V. Veilleux.....	Eaux int. dans le comté de Beauce.....	St-Ephrem-de-Tring....	do	40 00
J. Mohr.....	Les eaux dans le comté de Pontiac, de la ligne du comté d'Ottawa, ouest, jusqu'à la rivière Coulonge.	Onsiow.....	G.-pêche..	40 00
J. T. Coghlan.....	Les eaux du comté de Pontiac, de la rivière Coulonge, ouest, jusqu'à Des Joachims	Waltham.....	do	40 00
D. D. Foster.....	Lac Brome.....	Knowlton	Gardien	25 00
	Total.....			6,890 00

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

W. H. Rogers.....	Nouvelle-Ecosse	Amberst.....	{ Inspecteur des pêcheries. }	1,200 00
	<i>Comté d'Annapolis.</i>			
W. T. Carty	Comté d'Annapolis	Annapolis.....	G.-pêche..	120 00
A. F. Morton.....	Rivière Annapolis.....	Wilmot.....	Gardien...	25 00
Geo. Vroom.....	Rivière à l'Ours (côté sud).....	Rivière à l'Ours.....	do	25 00
Wm. Crosscup.....	Rivière à l'Ours (côté sud).....	do	do	25 00
W. A. Rice.....	Rivière Annapolis.....	Bridgetown	do	25 00
W. M. Baillie.....	Round Hill.....	Round Hill	do	25 00
M. Riordau.....	Rivières Annapolis et Langille.....	Annapolis	do	25 00
Holmes Baker.....	De Laurenceton à la ligne de comté	Williamstown	do	25 00
Albert Barteaux.....	Rivière Nictaux.....	Nictaux Falls.....	do	25 00
	<i>Comté d'Antigonish.</i>			
John McDonald.....	Comté d'Antigonish.....	Antigonish.....	G.-pêche..	125 00
Angus McDonald.....	De l'en. du h. au pied des Marécages, et delà, en remont la Tracadie, jusqu'au lac, et dep. les Marécages jusqu'au Monastère, y compris les ruiss. du Monastère, y compris les ruiss. de l'établi. Fran et Tarbitta.....	Tracadie.....	Gardien	25 00
J. R. Aymer.....	De l'entrée du havre des Fourches, de la, sur la rivière Pomquet, aux moulins de P. Chrisholm, et des Fourches sur la rivière Noire à la Chate.....	Fourchettes Pomquet, Antigonish, ...	do	15 00
Albert Randall.....	Du rivage au lac.....	Bayfield, B.I.....	do	15 00
Oolin Chisholm.....	Du havre Antigonish au pont McWilliams ou Saint-André.....	Bas de la rivière du Sud, Antigonish	do	25 00
Lochlin Cameron.....	Du pont de McWilliam au pont de Fraser, y comp. le Grand Ruissseau.....	Haut de la rivière du Sud, Antigonish	do	30 00
John Cumming.....	Du pont de Fraser à la ligne du comté, tête du lac.....	Haut de la rivière du Sud, Antigonish.....	do	20 00
	A reporter.....			1,785 00

LISTE des agents des pêcheries des diverses provinces, etc.—*Suite.*PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—*Suite.*

Nom.	Distriet.	Adresse.	Garde- pêche ou gardien.	Salaire.
			\$ cts.	\$ cts.
	Report.....			1,785 00
	<i>Comté d'Antigonish—Fin.</i>			
John Dexter.....	Du havre d'Antigonish (au pied du ma- rais), au ruiss. du moulin Trotter, de là, en remontant le ruiss. jusqu'au moulin de Trotter, y compris les deux bras de la riv. de l'O. et le ruisseau Bailey	Antigonish.....	Gardien..	30 00
Donald Chisholm..	Du ruisseau du moulin de Trotter au barrage de W. Thompson.....	Sources Salées, Antigo- nish	do	25 00
Alex. Macadam....	Du barrage de Thompson au pont des Fourches d'Addington.....	Riv. Ouest, Fourcs d'Ad- dington, Antigonish..	do	25 00
	Du pont des Fourches au pont de Pinkeytown, y compris les rivières Jones et du Castor		do	25 00
Duncan Fraser.....	Du pont de Pinkeytown au moulin de Stewart	Ohio.....	do	20 00
James Chisholm...	Du rocher de Campbell, sur la rivière Pomquet, au moulin de V. Chisholm sur le bras est, et au moulin de Alexander McDonald sur le bras ouest	Saint-André.....	do	25 00
	De l'anse John McDonald (Bun's), côté nord du Cap George, à la tête Crobbling, baie Saint-George.		do	25 00
	<i>Comté du Cap-Breton.</i>			
Francis Quinan....	De la pointe inférieure à la tête sud de la baie aux Vaches, et du côté nord de la baie de Mira, y compris les rivières au Saumon et Sydney...	Sydney	G.-pêche..	120 00
	Rivière Mira, ruisseau Noir		Gardien..	25 00
Wm. Burke.....	Pont de Mira et ruisseau à la Truite...	Pont de Burke, rivière Mira	do	25 00
John McEachen....	Rivière au Saumon.....	Grand Mira, Arichat...	do	25 00
Thos. Moore	Ruisseaux Ball et Leitch.....	Sydney Nord..	do	20 00
Donald McDonald.	Rivière Sydney et les Fourches	Lingan	do	45 00
Alex. McLean	Ruisseau du Moulin.....	Ruisseau du Moulin...	do	20 00
York Barrington...	Du nord de East Bay à la source de la rivière Sydney, y compris partie de l'île Boularderie	Mines de Sydney	G.-pêche..	120 00
Alex. McDonald ..	Du sud de East Bay à la riv. au Saumon	East Bay..	do	120 00
Allan McAdam....	Eskasoni.....	Eskasoni.....	Gardien..	25 00
Angus Morrison...	Pont de Marion, Mira	Pont de Marion, Mira..	do	25 00
Dennis Murphy....	Etangs, Mines de Sydney	Etangs, Min. de Sydney	do	25 00
H. McLellan	Ruisseau de Rory Brack	Ruiss. de Rory Brack..	do	25 00
P. Keefe.....	Ruisseau Nord-Ouest, Grand lac et ses tributaires.	Lingan.....	do	25 00
Donald McCormack	Ruisseau Leitch et rivière George....	Ruisseau Leitch, W.O.	do	25 00
John McNeil.....	Rivière Benacadie qui se jette dans le lac Bras d'Or	Benacadie, W.O	do	25 00
Arch'd McDonald	Ruisseau de Ball	Ruisseau de Ball	do	20 00
	A reporter.....			2,675 00

LISTE des agents des pêcheries des diverses provinces, etc.—*Suite.*PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.—*Suite.*

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Salaire.
	Report.....			\$ cts. 2,675 00
	<i>Comté de Colchester.</i>			
R. J. Pollock.....	Rivière Stewiacke (inférieure).....	Stewiacke inférieure...	G.-pêche..	75 00
T. Johnston.....	do au Saumon.....	Rivière au Saumon....	Gardien...	25 00
George Fulton.....	do Stewiacke (supérieure).....	Riv. Stewiacke, Brookfield	do ...	25 00
H. Gass.....	Division nord, comté de Colchester, compren. la baie Tatamagauche et les rivières des Français et Waugh.	Tatamagauche.....	G.-pêche..	50 00
J. W. Davison.....	Comté de Colchester, division ouest...	Economie supérieure...	do ...	100 00
J. Urquhart.....	Rivière Waugh.....	Rivière Tatamagauche.	Gardien...	50 00
Robt. R. Fulton..	do De Bert	Londonderry	do ...	25 00
T. Davidson, 2nd..	Portapique.....	Portapique, B.I.....	do ...	25 00
George Moore.....	Rivière Economie.....	Economie.....	do ...	25 00
Mat. G. Murray....	do au Saumon	Truro	do ...	25 00
William Winton....	do Stewiacke inférieure.....	Stewiacke inférieure...	do ...	25 00
Alfred Wright.....	do do	do	do ...	25 00
Henry Blair.....	Division est, comté de Colchester.....	Rivière du Nord.	G.-pêche..	100 00
Henry Urquhart...	Rivière Folley	Londonderry.....	Gardien...	25 00
Samuel Frame.....	Rivières Shubénacadie et Gay..	Rivière Shubénacadie..	do ...	25 00
	<i>Comté de Cumberland.</i>			
G. W. Gilroy.....	Comté de Cumberland, division est, comprenant tous les cours d'eau qui se jettent dans le détroit de Northumberland.	Oxford.....	G.-pêche..	100 00
Oliver Fillmore....	Riv. Philippe, chute Hanam, en amont	Rivière Philippe.....	Gardien...	25 00
John W. Moore.....	do do aval...	do	do ...	25 00
Thos. R. Smith....	Rivière Shinimicas.....	Rivière Shinimicas ..	do ...	25 00
F. W. Lowther.....	do Philippe.....	Rivière Philippe.....	do ...	25 00
James King.....	Comté de Cumberland, division ouest, comprenant tous les cours d'eau qui affluent dans la baie de Fundy ..	Amherst.....	G.-pêche..	100 00
David Corbett.....	Rivières Laplanche et Nappan.....	do	Gardien...	25 00
Moses Harrison....	do Maccan.....	Maccan, B.I.....	do ...	25 00
C. Pugsley.....	do Hebert.....	Rivière Hebert.....	do ...	25 00
Francis L. Jenks...	Parrsboro' Head.....	Parrsboro'	do ...	25 00
Wm. Murphy.....	Rivière Wallace	Wallace.....	do ...	30 00
Elijah Fowler.....	Rivières Diligente, Tête de Bêlier, et du Renard, y comp. les pêcher dep. l'île aux Perdrix jusq. l'île Spencer	Riv. Diligente, Parrsboro'	do ...	30 00
Samuel McPherson	Rivière Pugwash.....	Rivière Pugwash.....	do ...	25 00
	<i>Comté de Digby.</i>			
.....	Comté de Digby	Hillsburg.....	G.-pêche..	120 00
Abraham L. Gavil..	Rivière Joggens	Digby	Gardien...	25 00
Lochlin McKay.....	Baie Sainte-Marie..	Baie Sainte-Marie, B.I.	do ...	25 00
Robert Journey.....	Rivière Sissaboo	Weymouth	do ...	25 00
.....	Iles aux Eglantiers et Longues.....	Ile aux Eglantiers.....	G.-pêche..	50 00
	<i>Comté de Guysborough.</i>			
James A. Tery	Comté de Gnyssborough..	Guysborough.....	G.-pêche..	150 00
	A reporter.....			4,180 00

LISTE des agents des pêcheries des diverses provinces, etc.—*Suite.*PROVINCE DE LA NOUVELLE ECOSSE—*Suite.*

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Salaire.
	Report			\$ cts.
	Comté de Guysborough— <i>Suite.</i>			4,180 00
James Cook	Rivière au Saumon, de l'embouchure à la ligne ouest de Graham	Riv. au Saumon, B.I....	Gardien ..	25 00
James McEllum.....	De la ligne ouest de Graham au pied du lac de Neil, y compris le bras nord et le lac	do	do	20 00
Charles Kenny.....	Du pied du lac de Neil au lac de la Digue au Castor inclusiv., et tous les lacs se trouvant sur ce parcours.....	Riv. au Saumon, bras Ouest, Guysboro.....	do	15 00
Donald Gunn.....	De l'embouchure du lac de Scott au lac de Country Harbor, y compris le ruisseau de Gunn, dep. la rivière Principale jusqu'au lac de Hurley	Cross Roads.....	do	30 00
William Pride ..	De l'embouchure de la riv. Ste-Marie à la pte Sinclair, y compris le cours d'eau dep. le havre du Vin jusqu'au lac	Sherbrooke, St-Marie..	do	30 00
Thomas McKeen...	Des Fourches à la limite du comté, y compris le moulin et le ruisseau McQueen au lac	Melrose.....	do	30 00
J. L. Smith.....	Des Fourches au ruisseau du Sauvage	West River	do	25 00
Robert McKay.....	Depuis la limite de la marée jusqu'à l'intervalle sur le bras nord, et jusqu'au moulin de Cameron, bras de la Vallée	Guysborough, Intervale, B.I.....	do	15 00
James R. Bruce...	De l'embouchure de la riv. du havre aux Moules, aux chûtes supérieures.	Guysborough.....	do	10 00
James Nickerson...	De la grève aux chûtes, y compris le ruisseau Nord-Ouest.	New Harbour, B.I.....	Gardien...	15 00
D. A. McDonald...	De la rivière Sainte-Marie.	Riv. Ste-Marie, Sherbrooke	do	40 00
Allan McQuarrie...	District de Sainte-Marie	Sherbrooke.....	G.-pêche..	100 00
Adam Kirk.....	Riv Ste-Marie, dep. la propriété d'Alex Ross (au-des du point de la marée) jusqu'au moulin de Halter, sur la riv. de l'ouest.	Glenelg	Gardien...	30 00
Wm. McDonald...	Rivière Sainte Marie	Stillwater	do	25 00
D. McC. Sinclair...	De Sinclair à la tête	Goshen	do	20 00
Luke Harpell.....	De l'emb. à la tête de la riv. Sauvage	Rivière du Sauvage, district de Ste-Marie..	do	15 00
D. Cameron, sen...	Riv. de l'ouest, Ste-Marie, dep. le pont Wallace jusqu'au tête de la rivière.	Upper Caledonia.....	do	20 00
Frederick Mattie...	Rivière Tracadie, comtés de Guysborough et Antigonish	Tracadie, comté d'Antigonish.	do	15 00
Angus Cameron ...	Rivière de l'Est, Sainte-Marie	Rivière de l'Est.	do	25 00
John Jones.....	De l'embouchure de la riv. au Saumon	E. de la riv. au Saumon	do	25 00
James Henderson...	Havre et rivière Isaac.....	Havre Isaac	do	25 00
Samuel Hudson (Lewis' son).....	Riv. du havre du Pays, dep. le pont aux détroits jusqu'au l'embouchure....	Havre du Pays.....	do	25 00
John J. Saugster..	De New Harbour au havre Isaac, y compris havres, rivières et lacs entre ces places	Havre de Coddell.....	do	25 00
	A reporter.			4,785 00

LISTE des agents des pêcheries dans les diverses provinces, etc.—*Suite.*PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—*Suite.*

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Salaires.
	Report			\$ cts.
	<i>Comté d'Halifax.</i>			4,785 00
William Andersen	Comté d'Halifax, division est, de Dartmouth à Ecum Secum	Havre de Musquodoboit	G.-pêche..	150 00
James Blakely	Du havre aux Navires à Chezsetcook, inclusivement	Havre aux Navires	Gardien...	30 00
William Hall	Sheet Harbour	Sheet Harbour	do	40 00
John Fitzgerald	Du havre d'Halifax à la baie Marguerite, anse des Portugais	Anse des Portugais	G.-pêche..	150 00
Archibald Kidston	De l'anse à Peggy à la baie Terrance, riv. des Neuf Milles et Prospect	Spryfield	Gardien...	40 00
Nathaniel Mason	De l'anse de Hubert à l'anse à Peggy, baie Marguerite, rivières Ingraham et des Sauvages	Baie Marguerite, anse à Peggy	do	40 00
Daniel Mosher	Cours de la Baie aux Vaches	B Vaches, Dartmouth	do	20 00
Donald McClean	Rivière Chezsetcook	Rivière Chezsetcook	do	30 00
Henry Balcum	do an Saumon	Rivière au Saumon	do	30 00
John McCurdy	Musquodoboit du milieu	P. c. de Musquodoboit	do	30 00
Hy. A. Shatford	Rivière Tangier	Rivière Tangier	do	30 00
Jas. Gardner	do Pennant	Anse Hubbard	do	40 00
John Taylor	Havre de Musquodoboit	Havre de Musquodoboit	do	30 00
	Petite rivière Musquodoboit	Petite rivière Musquodoboit	do	30 00
Geo. Parker	Partie supérieure de la Musquodoboit	Partie supérieure de la rivière Musquodoboit	do	30 00
John Frazer	Rivière Moser, Ecum Secum et le ruisseau de Smith	Rivière Moser	do	30 00
Geo. Keizer	Lac Porter et cours d'eau	Lac Porter	do	30 00
Wm. Geo. Walker	Petite rivière an Saumon	Petite rivière au Saumon, ch. de Preston	do	20 00
James Crook	Grande rivière an Saumon et rivière Lawrencetown	Lawrencetown	do	25 00
F. G. Tolson	Rivière Sackville	Rivière Sackville	do	40 00
	<i>Comté de Hants.</i>			
P. S. Burnham	C. de Hants, divis. O., s'étend dep. la limite occid. du comté jusq. Walton	Windsor	G.-pêche..	100 00
John B. Colter	Rivière Shubenacadie	Milford	do	30 00
James Mosher	Rivières Méandre et Hebert, de l'embouchure à la source	Brooklyn	Gardien...	30 00
T. B. O'Brien	Division est de Walton à la ligne de Colchester	Maitland	G.-pêche..	100 00
Joseph Mosher	Rivière Kennetcook, de l'embouchure à la limite de la marée	Newport	Gardien...	50 00
Joseph M. O'Brien	Rivières Walton et Kennetcook	Maitland	do	30 00
	<i>Comté d'Inverness.</i>			
	Comté d'Inverness, division est	Margaree S.O.	G.-pêche..	100 00
David Ross	do	Margaree N.E.	do	100 00
Miles McDaniel	De l'embouchure de la rivière Margaree à la chapelle S.O.	Fourch., Margaree, B.I.	do	25 00
Neil McKay	Partie supérieure et tributaires de la rivière Margaree	S.O. rivière Margaree	Gardien...	25 00
	A reporter			6,240 00

LISTE des agents des pêcheries des diverses provinces, etc.—*Suite.*PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—*Suite.*

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Salairé.
				\$ cts.
	Report			6,240 00
	<i>Comté d'Inverness—Suite.</i>			
D. F. McLean.....	Comté d'Inverness, division ouest	Port Hastings	G.-pêche..	100 00
Peter Benvie.....	Rivière Mabou	Mabou, Village Brook..	Gardien...	25 00
M. B. McDonald...	Rivière Dennis	Rivière Dennis, B.I....	do	25 00
Donald McDonald..	Rivière des Habitants	Riv. des Habitants, S I	do	25 00
John McLean.....	do	Grande Anse	do	25 00
Hugh Cameron.....	do	S.O. Mabou	do	25 00
Moses Murphy.....	Lac Ainslie	N.E. Margaree	do	25 00
John McKenzie....	Pont Crowdis jusqu. la tête de la riv..	Big Intervale, Margaree, B.I....	do	25 00
Daniel McDermid..	De sa propre résidence à Big Intervale	N.E. Margaree.....	do	25 00
Marks Crowdis....	Du pont aux Fourches, au nord-est de la rivière Margaree	do	do	25 00
	do do	do	do	25 00
William Hart, fils..	Du pont Crowdis à la résidence Warden McDermid	S.O. Margaree.....	do	25 00
Allan McLellan (fils de John)....	Baie Whycomagh	Rivière Dennis.....	do	25 00
Malcolm McKay....	Rivière à la Truite	Lake Ainslie	do	20 00
Angus McFarlane (fils d'Angus)....	Partie sud-ouest de la riv. Margaree..	Partie S.O., rivière Margaree	do	25 00
John P. McFarlane..	Havre de Margaree.....	Margaree	do	25 00
Stephen Graham....	Riv. de la Longue Pointe et Judique.	do	do	25 00
	<i>Comté de King.</i>			
John E. Starr.....	Comté de King	Port William.....	G.-pêche..	250 00
W. McIntyre.....	Rivière Annapolis	Kentville	Gardien...	50 00
R. F. Reid.....	Comté de King	do	G.-pêche..	125 00
C. E. Bishop.....	Rivière Gaspereaux	Horton	Gardien...	30 00
Jos. Angus.....	do	do	do	30 00
	<i>Comté de Lunenburg.</i>			
Geo. Redden.....	Comté de Lunenburg, division est, rivière du Milieu, de l'Or, Martin et Mushamush	Chester	G.-pêche..	100 00
Geo. Moland.....	Rivière de l'Est	do	Gardien...	25 00
Isaiah Besancon...	Rivière du Milieu	do Basin	do	25 00
David Demon.....	Rivière de l'Or, intérieure	Rivière de l'Or, inférieure	do	25 00
John Hutt.....	do du milieu	Beech Hill, Chester..	do	25 00
Edward Boylan....	do supérieure	New Ross	do	25 00
Jas. Langille.....	Rivière Martin	Chester	do	25 00
Hy S Jost.....	Comté de Lunenburg, div. de l'ouest.	Lunenburg.....	G.-pêche..	100 00
Chas. Pernette....	De l'embouchure de la rivière Lahave à l'anse de Wilkie	do	Gardien...	25 00
C. E. Goddard.....	De l'anse Wilkie chez Henry Koch....	Bridgewater.....	G.-pêche..	50 00
Jas. Mossman.....	De chez Henry Koch jusqu. chez Knock	Lunenburg	Gardien...	25 00
B. Rothenbiser....	De chez Knock à la source de Lahave	Bridgewater	do	25 00
John Andrews....	Rivière Mushamush	Baie Mahone	do	25 00
Geo. A. Nesbitt....	Petite riv. de l'emb. au ruis. Wallace	Petite Rivière	do	25 00
	A reporter			7,745 00

LISTE des agents des pêcheries des diverses provinces, etc.—*Suite.*PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE—*Suite.*

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Salaire.
	Report			\$ cts.
	<i>Comté de Lunenburg—Suite.</i>			7,745 00
Eli Hebb	Petite Rivière, du ruisseau de Wallace à la source.....	Hebb's Cross, West Conquerall.....	Gardien...	25 00
William Croft.....	Rivière de l'Or, est, de la pointe Bon-gald au bras de la rivière de l'Or, de là aux lacs de Clark, Clinton et Henry.....	Chester Basin.....	do ...	25 00
	<i>Comté de Pictou.</i>			
Duncan G. McDona- ld.....	Comté de Pictou, division est, com- prenant les rivières Sutherland, des Français et Barney, le ruisseau Bai- ley et la pêche du rivage, du havre de Pictou à l'est à la ligne de comté	Lismore.....	G.-pêche..	170 00
William Turner ...	Rivière Barney	Rivière Barney, B.I.....	Gardien ...	25 00
Donald McDonald..	Rivière Sutherland	New Glasgow	do ...	25 00
Geo. Foote	Rivière des Français	Riv. des Français	do ...	25 00
Donald McLean...	Ruisseau de Bailey	Ruis. de Bailey, B.I.....	do ...	30 00
Charles Henry ...	Comté de Pictou, division ouest, com- prenant les rivières du Milieu, Est, Ouest, Caribou, Toney et Jean	Rivière Jean	G.-pêche..	140 00
Wm. McDonald....	Rivière des Français	Rivière des Français...	Gardien ...	25 00
Peter Campbell....	Rivière de l'Est	New Glasgow	do ...	25 00
Alex. Douglas	Rivière du Milieu	Rivière du Milieu.....	do ...	25 00
Arch'd Porteous...	Rivière de l'Ouest.	Rivière de l'Ouest	do ...	25 00
John McKay	Rivière Jean	Rivière Jean	do ...	25 00
George McKenzie..	Rivière du Caribou	Rivière du Caribou....	do ...	25 00
John McDonald....	Rivière Barney, du pont McDonald à la tête	Rivière Barney, B.I....	do ...	25 00
Samuel Fraser ...	Fab. de Grant jusq. la div. est du lac.	Bridgerville	do ...	25 00
Donald Fraser ...	Fourche et division ouest du lac.	Hopewell.....	do ...	25 00
Wm. McKenzie....	Rivière de l'Est de Sainte-Marie et Lac au Jardin	Garden of Eden.....	do ...	20 00
Thomas Fraser....	Rivière de l'Est, de Tide Head à la fabrique de Grant	Ile Hopewell.....	do ...	25 00
Edward Cameron..	Division est de la rivière Barney, de Sutherland's Marshy Hope à la rivière Barney	Rivière Barney	do ...	25 00
A. C. Pritchard....	Comté central de Pictou, y compris les rivières du Milieu, Est et Ouest.	New Glasgow	G.-pêche..	150 60
	<i>Comté de Queen.</i>			
Saml. T. N. Sellon	Comté de Queen	Liverpool	G.-pêche..	225 00
Theodosius Ford..	Du port Milton en remontant jusqu'à la rivière Port Liverpool	Milton	Gardien...	60 00
Henry Hooker	De l'I. Puddingpan à l'Ile Tobie, en rem. la r. P. Medway j. l'an. du Chien	Port Medway.....	do ...	70 00
John Fitzgerald...	Des moulins à vapeur à la chute Sal- ter, rivière du Port Medway.....	Mill Village	do ...	70 00
Barnabas Miles....	De la chute Salter à Pawa Hook, rivière de Port Medway	Greenfield, B.I.....	do ...	30 00
	A reporter			9,110 00

LISTE des agents des pêcheries des diverses provinces, etc.—*Suite.*PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—*Suite.*

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Salaires.
	Report			\$ cts. 9,110 00
	<i>Comté de Richmond.</i>			
Duncan Cameron.....	Division est de la rivière Bourgeoise à la limite orientale du comté, y compris la dite rivière.....	Saint Pierre	G.-pêche..	125 00
John Murchison.....	Grande rivière.....	Grande Rivière, B. I.....	Gardien...	30 00
Francis Marmeau.....	Division ouest, de la riv. Bourgeoise à la limite occidentale du comté.....	Arichat	G.-pêche..	125 00
P. W. Grouchy.....	Rivière Decousse	do	Gardien...	30 00
John Proctor, sen.....	Rivière des Habitants	Port Hawkesbury.....	do	20 00
Abraham Sampson.....	Petit Degrat Inlet	Petit Degrat	do	30 00
Justinian Sampson.....	L'Ardoise	L'Ardoise	do	30 00
Charles Grant.....	Rivière des Habitants	Rivière des Habitants	do	20 00
.....	Baie de l'Ouest, rivière Noire.....	Baie Ouest	do	30 00
Geo. Donahue.....	Rivière du Moulin.....	Riv. du Moulin, traverse de Grandigue, B.I	do	30 00
Patrick Kyte	Rivière Tier	Riv. Tier, St-Pierre.....	do	25 00
Felix Gerroir.....	Grand Ruisseau.....	Grand Ruisseau, Arichat.....	do	25 00
William Kehoe.....	Baie Fausse et ruisseau de Breen.....	Riv. Bourgeoise, B. I	do	25 00
	<i>Comté de Shelburne.</i>			
Wm. John McGill.....	Comté de Shelburne	Shelburne	G.-pêche..	125 00
M. Greenwood.....	Riv. de la baie Ronde et ruisse. Sauvage	Rivière Clyde, B. I.....	Gardien...	20 00
George Archer	Rivière Birchtown	Shelburne	do	30 00
Geo. Ryer	Rivière Roseway	do	do	50 00
G. A. Holden.....	Rivière Jordan	do	do	50 00
Henry Ackerman.....	Green Harbour	Ragged Island, île de Locke, B. I.....	do	20 00
P. Crowell	Rivière Barrington.....	Barrington	do	20 00
	<i>Comté de Victoria.</i>			
J. W. Burke	Comté de Victoria, division nord, de Smoky Head à la baie St-Laurent.....	Ingonish	G.-pêche..	120 00
Donald McRae, fils.....	do division sud.....	Baddeck	do	120 00
John McLellan.....	Rivière du Milieu.....	Rivière du Milieu, B. I.....	do	25 00
Jno. McRae (Rory fils).....	Rivière du Milieu, établis. d'en haut.....	McLeod, B. I.....	do	25 00
Donald McQuarrie.....	do	Baddeck	do	25 00
Donald McMillan.....	Rivière Baddeck.....	do	do	25 00
Donald McAuley.....	do	do	do	25 00
Hector McKenzie.....	Rivière du Nord	Rivière Nord, B. I.....	do	25 00
Donald McRae.....	Rivière Baddeck et ses tributaires.....	Baddeck	do	25 00
Frs. McGregor.....	Embouchure de la rivière Baddeck.....	Montagne Hunter, B. I.....	do	25 00
Angus McDonald.....	Rivière Washabuck	Rivière Washabuck	do	30 00
.....	Ruisseau au Sauvage	Rivière du Milieu	do	30 00
Roderick Beaton.....	Rivière de Hume	McNaughton, B. I.....	do	30 00
William Foyle.....	Ruisseau de Peter	Rivière Baddeck	do	30 00
John McCharles	Etablissement d'en Haut.....	Rivière du Milieu	do	30 00
Donald Bochaman.....	Rivière Barachois.....	Rivière Barachois.....	do	30 00
Malcom McIver.....	Ruisseau au Sauvage	Ruisseau au Sauvage.....	do	30 00
Jos. Guilan.....	Rivière Nord.....	Rivière Nord.....	do	30 00
	A reporter.....			10,600 00

LISTE des agents des pêcheries des diverses provinces, etc.—*Suite.*PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—*Fin.*

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Salaire.
	Report.....			\$ cts. 10,650 00
<i>Comté de Victoria—Suite.</i>				
Geo. Burton.....	Riv. au Saumon, baie du St-Laurent.	Baie du St-Laurent, B.I.	Gardien...	30 00
Jos. Hellen.....	Cap Nord	Cap du Nord	do ...	30 00
John McDonald....	Rivière du Millieu, établis. d'en haut.	Baddeck	do ...	25 00
<i>Comté de Yarmouth.</i>				
Enos Gardner	Comté de Yarmouth	Tousquet	G.-pêche..	150 00
J. A. Hatfield.....	De la chute de Raynard à Lower Narrows, rivière Tousquet.	do	Gardien...	50 00
William Kavanagh	Du pont Gurrill à Coldstream.....	do	do ...	25 00
William Prosser...	Bras de la rivière au-dessus de la chute de Reynard.....	do	do ...	25 00
Eustace Nickerson	Rivière au Saumon	Yarmouth	do ...	25 00
Edward Perry.....	Petite Rivière	do	do ...	25 00
Jérôme Doucet.....	Rivière Tousquet.....	Tousquet	do ...	30 00
Vital Muise	Fourches Tousquet.....	Fourches Tousquet	do ...	25 00
Joseph M. White ..	Lac à l'Anguille	Lac à l'Anguille	do ...	25 00
Wm. Thurston, sén	Rivière Chegoggin	Rivière Chegoggin.....	do ...	25 00
J. I. Brand.....	Pubnico et Argyle.....	Pubnico Ouest	do ...	25 00
	Total.....			11,165 00

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

W. H. Venning.....	Nouveau-Brunswick	Saint-Jean, N.B.....	Insp. des pêcheries	1,400 00
O. R. Venning.....		do	Commis...	400 00
<i>Comté d'Albert.</i>				
Winthrop Akerly..	Comté d'Albert	Harvey.....	G.-pêche..	100 00
Wallace Taylor....	Rivière Petitcodiac	Coverdale	Gardien...	40 00
C. McLatchey	Embouchure de la rivière Petitcodiac et baie Dorchester	Hillsboro'	do ...	40 00
Jacob Beck.....	Rivière Pollet	Elgin	do ...	30 00
J. E. Kinne.....	Lac Germantown et rivière Shepody.	Hopewell Corner	do ...	40 00
Bartlet Oliver	Baie du Rocher.....	Waterside	do ...	40 00
<i>Comté de Carleton.</i>				
W. B. Mills.....	Rivière Miramichi (S.O) de la source aux Fourches.....	Foreston	G.-pêche..	150 00
Geo. R. Burt.....	Rivière St-Jean et ses tributaires, de la crique de Long à la riv. Tobique.	Upper Woodstock.....	do ...	100 00
J. W. Scott.....	Rivière Saint-Jean, de la rivière à l'Anguille à Woodstock.....	Canterbury	Gardien...	30 00
	A reporter			2,370 00

LISTE des agents des pêcheries des diverses provinces, etc.—*Suite.*PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK—*Suite.*

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Salaire.
				\$ cts.
	Report.....			2,370 00
	<i>Comté de Charlotte.</i>			
B. L. Cunningham	Baie intérieure de Passamaquoddy.....	Chamcook, B.I.....	G.-pêche..	70 00
James Brown.....	Campo-Bello et lies West, ainsi que les côtes et les crs. d'eau du c. de Charl	Campo Bello.....	do ..	100 00
Frank Todd	Rivière Ste-Croix et ses tributaires....	St. Stephen.....	do ..	120 00
W. B. McLaughlin	Ile du Grand Manan et ses fraye- res	Grand Manan	do ..	*210 00
Samuel Dick.....	St-George au havre au Castor.....	La Tête, B.I.....	Gardien ..	30 00
Robert Dixon.....	De l'ause Seeley à Lepréau	Lepréau.....	do ..	30 00
Leonard Best.....	District est, de la La Tête à Lepréau	Havre au Castor, B.I.....	G.-pêche..	100 00
J. M. Lord.....	Ile au Cerf	Ile au Cerf.....	do ..	70 00
James Russell.....	De St-André à l'embouchure de la Rivière Ste-Croix	St-André	Gardien ..	30 00
Andrew Gilmonr ..	Tête du Nord, Grand Manan	Grand Manan	do ..	30 00
Edward Carroll.....	Ile Whitehead.....	do	do ..	30 00
Thos. Holmes	Côté ouest, Ile au Cerf.....	Ile au Cerf.....	do ..	30 00
	<i>Comté de Gloucester.</i>			
James Hickson.....	Rivière Nepissiguit et ses trib, avec la côte marit. et les cours d'eau depuis riv. Belledune jusqu'à la Pierre Meulière.	Bathurst	G.-pêche ..	250 00
Jas. E. Good	Rivière Nepissiguit.....	do	Gardien ..	50 00
Juste Haché.....	Bancs d'huîtres du comté, Caraquette et Shippegan	Caraquette.....	G.-pêche ..	100 00
Justinien Savoy.....	Tracadie	Tracadie, B.I.....	Gardien ..	30 00
John L. Veno.....	Pokemouche	Pokemouche	do ..	30 00
Frédéric Comeau ..	Petit Rocher, de Belledune au ruisseau du moulin	Elm Tree, Madiseo.....	do ..	40 00
Miles Dempsey	La grève au Saumon, de la riv. à l'Achi- gan à la Pointe à la Pierre Meulière.	Grève au Saumon.....	do ..	30 00
Tim. Conaghan	De la Pte. à la P. M. à la Gr'de Anse.	Grande Anse	do ..	30 00
Adolphe Haché.....	Shippegan	Shippegan.....	do ..	30 00
W. Rogers	Rivière Tête-à-gauche	Tête-à-gauche, Bathurst	do ..	25 00
John Calvan, jun ..	Cette partie de la riv. Tête-à-gauche d'un mille au-dessus de la digue du moulin à la source de la dite rivière.	Kinsale.....	do ..	25 00
Alexis Landry, jun ..	Rivière Pokemouche.....	Pokemouche	G.-pêche..	50 00
Augustin Cormier ..	Bancs d'harengs de Caraquette.....	Caraquette.....	do ..	50 00
Joseph Poirier.....	Baie des Chaleurs, entre la Grande Anse et la pointe Mizzenette.....	Grande Anse.....	do ..	50 00
	<i>Comté de Kent.</i>			
Charles Cormier.....	Rivière Cocagne.....	Cocagne.....	G.-pêche..	100 00
J. McD. Sutherland ..	Rivière Richibouctou.....	Richibouctou	do ..	75 00
F. B. Légare	Petite rivière Bouctouche.....	Petite riv. Bouctouche.	Gardien ..	30 00
M. A. Girouard.....	Grande do	Bouctouche.....	G.-pêche..	75 00
James Harnett.....	De l'embouchure de la rivière Nicho- las, sur la Richibouctou, en amont, y compris la rivière Nicholas	Weldford.....	Gardien ..	30 00
Lazare Guilmon.....	De Kouchibouquasis à la rivière Chockfish.....	Kouchibouquasis.....	do ..	75 00
	A reporter.....			4,425 00

LISTE des agents des pêcheries des diverses provinces, etc.—*Suite.*PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK—*Suite.*

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Salaire.
	Report.....			\$ cts. 4,425 00
	<i>Comté de Kent—Suite.</i>			
Nicholas Muzzeroll	De la rivière Kouchibouquacis à la pointe au Sapin.....	Kouchibouquacis.....	Gardien ..	50 00
A. L. Collet	Baie Bouctouche.....	Bouctouche.....	do ..	30 00
	<i>Comté de King.</i>			
Samuel Gosline ...	De l'embouchure de la petite rivière de Smith en remontant.....	Smith's Creek, B.I.	G.-pêche..	100 00
Samuel F. Ryan...	Ruisseau du moulin.....	Studholm, Apohaqui...	Gardien ..	30 00
James A. Belyea...	Rivière St-Jean et la baie de Belle Ile et ses tributaires	Westfield	G.-pêche..	50 00
Samuel Gamblin...	Lac Washademoak et ses tributaires, dans les comtés de King et Queen.....	Etablissement anglais, B.I. de Pearson.....	Gardien ..	30 00
T. W. Hatfield.....	Baie Belle Isle	Belle Isle	do ..	50 00
Jonah Keith.....	Rivière Canaan Nord	Havelock	do ..	30 00
	<i>Comté de Northumberland.</i>			
Prudent Robichaux	Rivière de l'Eglise Brûlée et ses tributaires, et riv. Tabusintac, en haut...	Upper Neguac.....	G.-pêche..	100 00
John Stymast.....	Rivière Tabusintac, en bas	Stymast Road, Neguac	Gardien ..	50 00
William Wyse.....	Pêcheries au hareng, baie Miramichi et pêche à l'achigan dans la baie Napan et la Rivière Noire.....	Chatham	G.-pêche..	200 00
Chris. Parker.....	Rivière Miramichi et ses tributaires, de l'île Beaubair à Blackville	Newcastle	do ..	160 00
Samuel Holt.....	De la ligue intérieure de Blackville à Blissfield		do ..	160 00
John Hogan	Rivière Miramichi (N.O.) et ses tributaires, de la traversée de Chatham, en amont.....	Newcastle	do ..	400 00
Aaron Hovey.....	Rivière Miramichi (S.O.) et ses tributaires, de l'île Nelson à la tête de l'île Hovey	Boiestown.....	Gardien ..	30 00
George Bryanton...	De la riv. à l'Orme jusque chez Squire Underhill, sur le b.S.O., riv. Miramic.	Derby, B.I.	do ..	30 00
Kenneth Cameron.	Rivière Miramichi (S.O.), depuis la ligne de Blissfield jusqu'aux sources et ses tributaires	Boiestown.....	G.-pêche..	100 00
Patrick Bergin.....	De Underhill jusque chez Stephen Mitchell, à Miramichi S.O.....	Dumphey, R.I., paroisse de Blackville, S.O. Miramichi	Gardien ..	30 00
Thomas Smith.....	De l'extrém. infér. de l'île Fingley, sur le bras N.O. de la Miramichi, en remontant le Grand Sevogle.....	Esk Nord, Red Bank, B.I.....	do ..	30 00
Jared Blackmore...	Depuis le côté inférieur de Ox Bow, sur le petit bras S.O. en remontant.	do do ..	G.-pêche..	50 00
Patrick Gillis.....	Petite rivière S.O. et ses tributaires..	do do ..	Gardien ..	30 00
Denis Hogan.....	Rivière Renous et ses tributaires.....	Pont Renous, B.I.....	do ..	30 00
Michael Donovan...	Rivière Renous.....	Pont Renous	do ..	18 00
	A reporter.....			6,213 00

LISTE des agents des pêcheries des diverses provinces, etc.—*Suite.*PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK—*Suite.*

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Salaire.
	Report			6,213 00
	<i>Comté de Northumberland—Fin.</i>			
John Shaddick....	Grand Sevogle aux Fourches Carrées.		Gardien....	30 00
F. McDairmaid....	Rivières Napan et Noire, et leurs tributaires.....	Napan, B. I., Chatham	do	30 00
John Williston	Baie et riv. de la baie du Vin, avec la paroisse de Hardwick, l'île Fox et autres, et places sur le côté sud du principal chenal de la rivière Miramichi	Baie du Vin, B.I.....	G.-pêche..	100 00
James Russell	Baie Miramichi et ses tributaires.	Lower Newcastle..	do	150 00
Thomas Taylor....	Miramichi Sud-ouest, avec la paroisse de Blissfield.....	Blissfield	Gardien....	50 00
Samuel Freeze.....	De Doaktown à l'île Hovey, dans la paroisse de Blissfield, sur le sud-ouest de la rivière Miramichi.	Doaktown, Miramichi.	G.-pêche..	100 00
Daniel Mathews....	Du côté infér. de Ox Bow, sur la petite Miramichi sud-ouest, en remontant.	Petite rivière Miramichi sud-ouest.....	Gardien....	30 00
Nat. Morehouse....	Etablissement d'Arbo, paroisse de Blackville, Miramichi sud-ouest.....	Etablissement d'Arbo..	do	30 00
J. Underhill	Etablissement de Coughlan, paroisse de Blackville, Miramichi sud-ouest.	Etabliss. de Coughlan.	do	30 00
John Doyle.....	Rivières Tabusintac et Bartibog	Bartibog.....	do	30 00
Geo. Hubbard	Etabliss. de Whitney, Miram. N.O....	Etabliss. de Whitney..	do	30 00
John Blake.....	Rivière Miramichi et ses tribut., de la Pointe aux Carr à l'île du Milieu....	Black Brook	do	70 00
Angus McIntosh...	Rivière Miramichi et ses tribut., de l'île du Milieu à la trav. de Newcastle...	Chatham Head	do	30 00
Tahal Watling	Rivière Noire et ses tributaires dans la paroisse de Glenelg.....	Rivière Noire.....	do	30 00
Samuel Kingston..	Haut de la rivière Miramichi N.-O., de Rolph's Crossing, en remontant.		do	50 00
Robert Keating....	Rivière Miramichi nord-ouest et ses tributaires, des battures McKay au pont Nord-Ouest.....	Esk-Nord.....	do	30 00
Jas. Fitzpatrick ..	Rivière Noire.....	Napan.....	do	30 00
M. Ryan	Nord-ouest de Miramichi	Esk-Nord.....	do	30 00
	<i>Comté de Queen.</i>			
Isaiah Langan	Rivière au Saumon	Chipman, B.I., Gaspareaux	Gardien....	30 00
John Secord	Rivière Canaan	Longs' Creek, Johnston	do	30 00
J. T. Hetherington.	De l'île Côte au pied du lac Washademoak.....	Jenkins, B.I., Johnston	G.-pêche..	100 00
Robert Phillips	Tête du lac Washademoak		Gardien....	25 00
	<i>Comté de Restigouche.</i>			
A. McPherson	De Belledune à Dalhousie.....	Dalhousie.....	G.-pêche..	100 00
John Mowat.....	De la rivière Restigouche et ses tributaires, dans les comtés de Restigouche et Victoria, y compris aussi les eaux de la Baie des Chaleurs....	Des Side, Matapedia, P.Q.....	G.-pêche..	
	A reporter.....			7,378 00

LISTE des agents des pêcheries des diverses provinces, etc.—*Suite.*PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK—*Fin.*

Name.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Salaire.
	Report			\$ cts. 7,378 00
	<i>Comté de Sunbury.</i>			
G. W. Hoben.....	Rivière Saint-Jean, d'Indiantown à la ligne du comté d'York.....	Burton, B.I.....	G.-pêche..	100 00
W. E. Taylor.....	do do	Sheffield.....	Gardien...	30 00
	<i>Comté de Saint-Jean.</i>			
Joseph O'Brien.....	Comté de Saint-Jean	Carleton, Saint-Jean...	G.-pêche..	150 00
Wm. E. Skilleu.....	Partie orientale du comté de St-Jean, de Quaco Head à la rivière aux Oies	Saint-Martin.....	do ...	100 00
	<i>Comté de Victoria.</i>			
O. McCluskey.....	Comté de Victoria	Grandes Chutes.....	G.-pêche..	100 00
Chas. Roberts.....	Division inférieure, rivière Tobique...	Andover.....	Gardien...	30 00
Jno. McDougall....	Trois Ruisseaux, bras de la rivière Tobique	Rocky Brook, paroisse de Lorne	do ...	30 00
Jno. O. McCloskey	Rivière au Saumon.....	Andover.....	do ...	30 00
Donald Fraser.....	Rivière Tobique.	Arthurette, B.I.....	do ...	30 00
Thos. Edgar.....	Division centrale, rivière Tobique.....	Trois-Rivières.....	do ...	30 00
Edward Maloney..	Division supérieure, rivière Tobique...	Rivière Tobique, paroisse de Lorne.....	do ...	30 00
	<i>Comté de Westmoreland.</i>			
W. B. Deacon.....	Havre de Shédiac et rivière	Shédiac	G.-pêche..	100 00
D. T. Cormier.....	Baie Dorchester.....	Village Gautreau.....	do ...	60 00
	Baie Verte, Port Elgin et les rivières Tidnish.....	Baie Verte.....	do ...	100 00
	<i>Comté d'York.</i>			
Robert Orr	Comté d'York.....	Frédéricton.....	G.-pêche..	150 00
J. Campbell	Grande Passe, sur la riv. St-Jean, en remontant, dep. la pointe de Crook jusqu'à la limite inférieure du comté d'York, y compris la riv. Nashwaak	Kingsclear, B.I., Frédéricton.....	Gardien...	60 00
Wm. Brown	Rivière St-Jean, depuis la limite supérieure du comté d'York, jusqu'à la pte. de Crook, sur la rivière Saint-Jean	Southampton	do ...	60 00
A. Moir.....	Depuis le conde de Price jusqu'à la côte Brûlée, S.-O. de Miramichi.....	Bloomfield	do ...	30 00
	Total.....			8,598 00

LISTE des agents des pêcheries des diverses provinces, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Salaire.
J. Hunter-Duvar...	Ile du Prince-Edouard	Alberton	Inspecteur des pêcheries.	800 00
<i>Comté de Queen.</i>				
Michael Ready.....	Rivière Winter.....	Rivière Winter.....	Gardien...	30 00
Lionel Garnam.....	do	do	do ...	30 00
John McMillan.....	Rivière Vernon.....	Rivière Vernon.....	do ...	30 00
Chas. Stephenson...	New-Glasgow.....	New-Glasgow.....	do ...	30 00
James Power.....	Rivières Huntley et Wheatly.....	Rivière Huntley.....	do ...	30 00
Jonathan Delany...	New London.....	New London.....	do ...	30 00
John Mathieson.....	Bonshaw, du chemin Appin à la rivière aux Chiens et du chemin Wiltshire-Sud à la côte.....	Rivière Ouest.....	do ...	30 00
Finlay Mackenzie...	Lots 60 et 62.....	Rivière Pinette.....	do ...	30 00
Francis Stanley....	Charlottetown, y compris les rivières Est, Ouest et Nord.....	Charlottetown.....	do ...	30 00
Wm. Whitehead...	Rivière Sud-Ouest.....	Rivière S. O.	do ...	30 00
Thomas Murphy...	Rivière à la Truite.....	Rivière à la Truite.....	do ...	30 00
Peter Traynor.....	Rivière Johnston, y compris les bancs d'huîtres à son embouchure.....	Rivière Johnston.....	do ...	30 00
B. Loughrim.....	Rivières Orwell et Newtown.....	Orwell.....	do ...	30 00
W. Campbell.....	Cousin's Run.....	Cousin's Run.....	do ...	30 00
<i>Comté de Prince.</i>				
Henry Clark.....	Rivière Dunk et baie Egmont.....	Summerside.....	G.-pêche..	200 00
D. L. Bryant.....	Depuis la rive ouest de la rivière du Gros Pierre Jacques jusqu'à la pointe où la ligne nord du lot 15, touche la grève de la baie Egmont.....	Rivière Enmore.....	Gardien..	30 00
Calvin Howat.....	Rivière Tryon.....	Rivière Tryon.....	do ...	30 00
James T. Reid.....	Miminigash.....	Miminigash.....	do ...	30 00
James Ramsay.....	Lot 13, rivière à la Truite.....	Lot 13.....	do ...	30 00
Hugh McIntosh....	Lot 14 do	Lot 14.....	do ...	30 00
Abraham Wall.....	Rivière Dunk, lot 21.....	Lot 25.....	do ...	30 00
Patrick McBride...	do do	do	do ...	30 00
William Burns.....	do do	do	do ...	30 00
Laurence Phoe.....	Etang aux Clous et de Skinner.....	Etang aux Clous.....	do ...	30 00
John Beaton.....	Lots 5, 6 et 10.....	Lot 10.....	do ...	30 00
Geo. A. Sharpe....	Lot 12, sur les défilés.....	Lot 12.....	do ...	30 00
Patrick Delaney...	Summerside, y comp. la baie Bédèque et la partie sud de la baie Richmond	Summerside.....	do ...	30 00
John Chaisson (Chapel).....	Tignish, de la ligne du lot no 2, au nord, y comp. la Petite et la Grande Tignish, à l'ouest, jusqu'au chemin de fer.	Tignish.....	do ...	30 00
Peter Aylward.....	Etang de Skinner, au sud, de la partie sud de l'Etang aux Clous à l'Etang Noir, inclusivement, et à l'est jusqu'au chemin de fer.....	do	do ...	30 00
Alex. McDonald...	Baie et Anse de Cascumpèque, du détroit jusqu'au cap Kildare.....	Alberton.....	do ...	30 00
Thos. Drummond..	Rivière Dunk	Freetown.....	do ...	30 00
A reporter.....				1,900 00

LISTE des agents, des pêcheries des diverses provinces, etc.—Fin.

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD—Fin.

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Salaire.
	Report			\$ cts. 1,900 00
	<i>Comité de King.</i>			
Andrew Whelan...	Rivière Souris.....	Rivière Souris.....	Gardien...	30 00
Allan McDonald...	Lac Nord	Lac Nord.....	do ...	30 00
Malcolm Mathewson	Grande Rivière	Grande Rivière	do ...	30 00
Edmund Aitken ...	Rivière de la baie Fortune	Riv. de la Baie Fortune	do ...	30 00
John McDonald....	Rivière du Naufrage.....	Rivière du Naufrage	do ...	30 00
Daniel Reilly.....	Montague, du chemin Georgetown au chemin Whin, et de la ligne du comté jusqu'à la côte.....	Rivière Montague.....	do ...	30 00
John Lowe	Havre et rivière Murray, y compris les lots 63 et 64.	Havre de Murray	do ...	30 00
Peter Duffy	Saint-Pierre et Morell	Saint-Pierre.....	do ...	30 00
James Mitchell	Premier district de Morell.....	Chemin Peake... ..	do ...	30 00
John O'Brien.....	Deuxième do	Rivière Morell.....	do ...	30 00
Pat. McCullough..	Troisième do	Chemin Peake.	do ...	30 00
J. H. Dingwell....	Quatrième do	Rivière Morell	do ...	30 00
	Total.....			2,200 00

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Alex. C. Anderson	Colombie-Britannique.....	Victoria	Inspecteur des pêche.	600 00
Geo. Pettendreich	do	New Westminster.....	G.-pêche..	500 00
	Total			1,100 00

RÉCAPITULATION.

Samuel Wilmot, surintendant des établissements de pisciculture du Canada.....	2,000 00
Ontario.....	7,275 00
Québec	6,890 00
Nouvelle-Ecosse	11,165 00
Nouveau-Brunswick.....	8,598 00
Ile du Prince-Edouard.....	2,260 00
Colombie-Britannique.....	1,100 00
Total.....	\$39,288 00

WM. SMITH,

Député du ministre de la marine et des pêcheries.

JOHN TILTON,
Comptable.

ANNEXE No. 28

ETAT des dépenses pour les pêcheries, pour l'année expirée le 30 juin 1880.

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
ONTARIO.		\$ cts.	
J. W. Kerr.....	Une année d'appointements comme garde-pêche, jusqu'au 30 juin 1880	500 00	
Chas. Gilchrist	do do	400 00	
Joseph Redmond.....	do do	300 00	
James Patton.....	do do	250 00	
Geo. Cochrane.....	do do	250 00	
Peter Kiel.....	do do	200 00	
E. Boismier.....	do do	200 00	
David McMaster.....	do do	200 00	
Chas. Wilkins.....	do do	200 00	
John Mooney.....	do do	200 00	
Peter McCann.....	do do	200 00	
C. L. Bingham.....	do do	150 00	
W. E. Foot.....	do do	125 00	
A. D. Sills	do do	108 33	
A. O. McKinnon.....	do do	100 00	
J. R. Graham.....	do do	100 00	
Jos. Wilson.....	do do	100 00	
G. S. Miller.....	do do	100 00	
G. B. Ahrey.....	do do	100 00	
Jas. Muir.....	do do	100 00	
Henry Lawe.....	do do	100 00	
Samuel Fraser.....	do do	100 00	
Jas. Dickson.....	do do	100 00	
Alex. McKenzie.....	do do	100 00	
W. P. Croome.....	do do	100 00	
P. McCarroll.....	do do	100 00	
R. Bell.....	do do	75 00	
J. A. Cameron.....	do do	58 33	
John Wallace.....	do do	50 00	
J. D. McMillan.....	do do	50 00	
A. J. Harrington.....	do do	50 00	
John McAllister.....	do do	50 00	
C. W. Raymond.....	do do	50 00	
Wm. Pool.....	do do	50 00	
W. H. Johnston.....	do do	50 00	
A. E. Mills.....	do do	50 00	
Eph. Deacon.....	do do	50 00	
J. R. McDonald.....	do do	50 00	
Terence McGarrity.....	do do	50 00	
J. G. Wilcox.....	do do	50 00	
Alex. McBride.....	do do	50 00	
Andrew Hughson.....	do do	50 00	
Andrew Telfer.....	do do	50 00	
Timothy McQueen.....	do do	50 00	
Jas. Cummins.....	do do	50 00	
Wm. McGown.....	do do	50 00	
Wellington Hall.....	do do	50 00	
A reporter.....		5,506 66	

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—Suite.

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
	Report	\$ cts. 5,566 66	
	ONTARIO—Suite.		
J. McMichael	12 mois d'appointements comme garde-pêche, jus- qu'au 30 juin 1880.....	50 00	
Wm. Hastings	do do	50 00	
Jas. Greer	do do	40 00	
Angus Brady	do do	40 00	
Wm. Hicks	do do	40 00	
Jas. McFadden	do do	30 00	
W. D. Pollock	do do	30 00	
M. L. Russell	do do	25 00	
Henry Hunt	do do	20 00	
Thomas Cartier	do do	20 00	
Daniel Bowen	18 do do	150 00	
Hugh McFayden	18 do do	60 00	
Wm. Prosser	18 do do	45 00	
John Morrow	18 do do	37 50	
Thos. McKibbin	10 do do	20 83	
Geo. Douglas	10 do do	20 83	
John Grant	9 do do	30 00	
Archibald Acheson	9 do do	18 75	
John Cox	4 do do	16 66	
Wm. Boucher	2 do do	16 66	
J. Halfpenny	2 do do	6 66	
Olivier Miron	2 do do	5 00	
J. B. Moody	1 do do	4 17	
Alfred Knight	10 mois d'appointements comme garde-pêche, jus- qu'au 30 avril 1880	83 33	
Robt. Watt	Balance d'appointements comme garde-pêche, jus- qu'au 5 juin 1879	41 80	
J. S. Webster	Appointements comme constable	428 00	
O. Baumgart	Gages comme gardien au Port Royal, 1879	35 00	
D. McLaren	do rivière Nepigon, 1879	50 00	
J. J. Newman	do Merrickville, 1879	10 00	
John Gordon	do Duffin's Creek	100 00	
Peter Gosline	do rivière Rouge	25 00	
Thos. Harris	do rivière Crédit	20 00	
J. W. Kerr	12 mois de déboursés comme garde-pêche, jusqu'au 30 juin 1880	603 32	
C. Gilchrist	do do	574 95	
C. L. Bingham	do do	424 00	
Chas. Wilkins	do do	329 50	
Geo. Cochrane	do do	254 49	
Jas. Patton	do do	214 25	
Jos. Wilson	do do	194 00	
John Mooney	do do	177 25	
A. C. McKinnon	do do	137 16	
W. E. Foot	do do	86 42	
S. Frazer	do do	109 97	
Alex. McKenzie	do do	157 07	
J. A. Cameron	do do	95 00	
Jos. Redmond	do do	86 00	
Peter Kiel	do do	81 50	
Robt. Bell	do do	81 66	
John Wallace	do do	77 25	
Peter McCarron	do do	74 26	
A. Hughson	do do	71 20	
A. J. Harrington	do do	69 25	
Jas. Sutherland	do do	65 63	
A reporter		11,103 98	

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—Suite.

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
	Report	\$ cts. 11,103 98	\$ cts.
ONTARIO—Suite.			
Peter McCann	Une année de déboursés comme garde-pêche, jusqu'au 30 juin 1880.....	50 35	
W. H. Johnston.....	do	48 00	
Jas. Dickson.....	do	45 00	
G. S. Miller.....	do	40 60	
James Muir.....	do	40 25	
E. Bolsmier.....	do	33 50	
W. P. Croome	do	35 38	
Henry Lawe	do	29 00	
John McAllister	do	18 00	
Robt. Watt.....	do	8 90	
Henry Hunt	do	10 25	
Wm. Hicks.....	do	25 50	
Wm. Boucher.....	do	25 00	
Wm. Hastings	do	24 33	
Andrew Telfer.....	do	22 00	
J. McFadden.....	do	22 00	
Timothy McQueen.....	do	20 90	
John Grant	do	20 32	
J. R. Graham.....	do	17 45	
Geo. Douglas.....	do	14 50	
Wm. Pool.....	do	12 00	
Thos. Cartier.....	do	11 00	
Angus Brady	do	10 50	
Thos. McKibbin	do	8 00	
A. E. Mills.....	do	5 25	
Hugh McFayden.....	do	4 45	
D. Bowen.....	do	2 25	
David Conger	Déboursés comme garde-pêche, jusqu'au 31 décembre 1878	36 00	
Wm. Fahey.....	Une année de déboursés comme gardien spécial des pêcheries, jusqu'au 30 juin 1880.....	66 00	
John Connor	Dépenses relatives à la poursuite des personnes qui laissaient couler dans le canal les rebuts de leur tannerie	23 00	
Neil Morrison	do	6 50	
J. W. Kerr	Frais du procès de J. Patchet, pour infraction à l'acte des pêcheries	20 00	
J. J. Foy.....	Services professionnels, Regina vs. Patchet.....	71 08	
T. P. Gorman.....	Compilation de statistiques	42 00	
C. Barbeau.....	Réparations aux chaloupes	21 65	
D. Conger.....	Coût de transport de rets confisqués	4 50	
Ob. de fer du St-L. et O.	do chaloupes	4 00	
			12,003 37
QUÉBEC.			
J. O. Bélanger	Une année d'appointements comme garde-pêche, jusqu'au 30 juin 1880.....	150 00	
G. Mathurin	do	150 00	
G. L. Duguay	do	150 00	
P. C. Gobeil.....	do	150 00	
T. Migault	do	150 00	
J. Legouvé	do	100 00	
W. H. Whitely.....	do	100 00	
M. Laurendeau	do	100 00	
Wm. McLeod.....	do	100 00	
A reporter.....			1,150 00

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—Suite.

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
	Report.....	1,150 00	
	QUÉBEC—Suite.		
Job Bilodeau	Une année d'appointements comme garde-pêche, jusqu'au 30 juin 1880	50 00	
J. Mowat	Six mois d'appointements comme garde-pêche, jusqu'au 31 décembre 1879.....	150 00	
P. Vibert.....	do do	100 00	
Jos. Radford.....	do do	100 00	
H. W. Austin.....	do do	100 00	
John Morris	do do	100 00	
C. Caron.....	do do	100 00	
Joseph Marion.....	do do	100 00	
R. W. H. Dimock.....	do do	100 00	
L. J. Loranger.....	do do	75 00	
Jules Gauvreau.....	do do	50 00	
W. C. Willis.....	do do	75 00	
H. Martin	do do	50 00	
L. E. Grondin.....	do do	50 00	
Vital Charest.....	do do	50 00	
Alfred Blais.....	do do	50 00	
J. J. Letourneau.....	do do	50 00	
L. P. Huot.....	do do	50 00	
S. F. Copp.....	do do	50 00	
J. B. Chevalier.....	do do	50 00	
P. Latraverse.....	do do	50 00	
Jacques Girard	do do	50 00	
J. B. McDonald.....	do do	50 00	
D. B. McGie.....	do do	50 00	
John Phelan.....	do do	25 00	
Jos. Boily.....	do do	25 00	
J. J. Fox	do do	25 00	
P. E. Luke	do do	25 00	
Wm. Clyde.....	do do	25 00	
U. Bhéreur	do do	25 00	
Jos. Simard.....	do do	20 00	
O. Leflèche.....	do do	20 00	
R. W. Jones.....	do do	20 00	
J. J. Lamoureux.....	do do	20 00	
Vital Veilleux	do do	20 00	
J. B. G. Lajoie.....	do do	20 00	
Geo. Gagnon.....	do do	15 00	
Phileas Dubé	do do	15 00	
Etienne Tremblay.....	do do	15 00	
Antoine Filion.....	do do	15 00	
Alex. Beaton.....	do do	15 00	
Thos. Evans.....	do do	15 00	
Romuald Maltais.....	do do	12 50	
Chas. Potvin.....	do do	12 50	
J. F. Picotin.....	do do	12 50	
Andrew Watt.....	Dix mois d'appointements, jusqu'au 30 avril 1880...	41 66	
Jos. Landry.....	Neuf do comme garde-pêche, jusqu'au 31 mars 1880.....	75 00	
A. Campbell.....	do do	75 00	
Antoine Chevrier.....	Six do comme garde-pêche, jusqu'au 30 juin 1880.....	50 00	
Frs. Duchesne.....	Trois do comme garde-pêche, jusqu'au 30 juin 1880.....	37 50	
J. S. Webster	Gages comme constable spécial des pêcheries.....	304 00	
	A reporter.....	3,830 66	

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
	Report	\$ cts. 3,830 66	\$ cts.
	QUEBEC— <i>Suite.</i>		
Alex. Mowat.....	Gages comme gardien spécial, rivières Matapédia et Ristigouche, 1879.....	150 00	
John Campbell.....	do gardien spécial, rivière Kedgewick, 1879.....	125 00	
G. Lefurgy.....	do do	100 00	
J. Maloney.....	do gardien spécial, rivière Romaine, 1879.....	96 00	
P. Stephens.....	do gardien spécial, lac Memphremagog, 1879.....	84 00	
F. Descroiselle.....	do do	63 00	
Alf. Malois.....	do gardien spécial, rivière Anticosti, 1879.....	60 00	
Thos. Gagné.....	do do	60 00	
Daniel Brown.....	do gardien spécial, rivière Escuminac, 1879.....	50 00	
A. Fairbairn.....	do gardien, spécial, lacs de la Gatineau, 1879.....	50 00	
D. Bédard.....	do gardien spécial, Baie au Poisson, 1879.....	50 00	
J. Davis.....	do do rivière Saint-Jean, Gaspé, 1879.....	50 00	
F. Asselin.....	do gardien spécial, rivière Rouge, 1879.....	35 00	
Jacques Leonard.....	do gardien spécial, rivière de la Nation, nord, 1879.....	35 00	
C. Laframboise.....	do gardien spécial, rivière Ottawa, 1879.....	25 00	
Antoine Maltais.....	do gardien spécial, rivière Nouvelle, 1879.....	25 00	
G. Fallu.....	do gardien spécial, rivière Nouvelle, 1879.....	25 00	
Xavier King.....	do gardien spécial, Baie Noire, 1879.....	20 00	
T. Simard.....	do do lac Nairne, 1879.....	15 00	
Antoine Simard.....	do gardien spécial, rivière Des Femmes, 1879.....	10 00	
Jos. Radford.....	Une année de déboursés comme garde-pêche, jusqu'au 30 juin 1880.....	1,550 00	
John Mowat.....	do do	839 95	
Jos. Marion.....	do do	534 37	
P. Vibert.....	do do	430 15	
W. C. Willis.....	do do	216 50	
S. F. Copp.....	do do	192 60	
J. Morris.....	do do	192 35	
D. B. McGie.....	do do	192 10	
Jacques Girard.....	do do	163 59	
P. C. Gobeil.....	do do	162 29	
F. C. Caron.....	do do	137 43	
G. Mathurin.....	do do	134 65	
R. W. H. Dimock.....	do do	131 23	
G. L. Duguay.....	do do	126 00	
T. Mignault.....	do do	117 53	
Wm. McLeod.....	do do	109 00	
J. Legouvé.....	do do	106 40	
J. O. Bélanger.....	do do	101 80	
P. E. Luke.....	do do	81 53	
H. Martin.....	do do	77 64	
C. Dubé.....	do do	75 00	
L. J. Loranger.....	do do	74 00	
	A reporter.....	10,704 77	

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—Suite.

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
	Report.....	\$ cts. 10,704 77	\$ cts.
	QUÉBEC—Suite.		
L. E. Grondin.....	Une année d'appointements comme garde-pêche, jusqu'au 30 juin 1880.....	74 00	
Jules Gauvreau.....	do do.....	67 10	
H. W. Austin.....	do do.....	65 44	
J. J. Letourneau.....	do do.....	63 90	
Jos. Boily.....	do do.....	53 75	
Thos. Evans.....	do do.....	52 05	
J. B. McDonald.....	do do.....	51 25	
J. B. Chevalier.....	do do.....	46 40	
R. W. Jones.....	do do.....	46 00	
J. J. Fox.....	do do.....	45 00	
Job Bilodeau.....	do do.....	40 50	
Vital Charest.....	do do.....	33 00	
J. I. Lamoureux.....	do do.....	31 25	
John Phelan.....	do do.....	30 50	
O. Lafêche.....	do do.....	30 00	
Wm. Clyde.....	do do.....	26 05	
J. B. G. Lajoie.....	do do.....	20 00	
U. Bhercur.....	do do.....	19 00	
And. Watt.....	do do.....	17 25	
Chas. Potvin.....	do do.....	16 00	
J. F. Picotin.....	do do.....	15 80	
Alex. Beaton.....	do do.....	15 00	
J. E. Demeule.....	do do.....	13 65	
J. D. McMillan.....	do do.....	10 90	
L. P. Huot.....	do do.....	10 32	
S. P. Bauset.....	do do.....	149 25	
G. Laframboise.....	Appointem. comme constable spécial des pêcheries.....	168 50	
Jos. Barbeau.....	do do.....	106 95	
G. Barbeau.....	do do.....	79 39	
G. Gareau.....	do do.....	67 50	
G. Barbeau.....	do do.....	25 00	
J. S. Webster.....	do do.....	22 00	
D. Bedard.....	Charrier de la pierre pour frayères à la baie Campbell.....	67 00	
N. A. Comeau.....	Examiner la rivière Petite Trinité.....	31 50	
B. Batson.....	Chaloupe et abris pour chaloupe.....	50 00	
J. Taché.....	Plan des stat. des pêcheries, district du Saguenay.....	28 00	
H. W. Austin.....	Dépense, enquête spéciale, division du Richelien.....	25 00	
P. Latraverse.....	Tente et chaloupe.....	12 00	
Ch. de fer St-L. et O.....	Transport de chaloupe.....	8 11	
A. Rattée.....	Louage de chaloupe pour les gardiens locaux.....	5 50	
J. Connor.....	Débourssés se rapportant à la saisie de la truite saumonée à Hull.....	5 15	
A. Campbell.....	Loyer d'un lot de grève à la baie Campbell, 1879.....	25 00	
Jas. Hodgins.....	do do.....	10 00	
Frank Johnston.....	do do.....	10 00	
Jas. Lamb.....	do do.....	15 00	
Leon Carpentier.....	do do.....	20 00	
M. Gleeson.....	do do.....	10 00	
M. Summers.....	do do.....	5 00	
Pat. et Thos. McNamara.....	do do.....	5 00	
Jos. Bedard.....	do do.....	5 00	
David Bedard.....	do do.....	5 00	
John McDermid.....	do do.....	5 00	
Malcolm McLachlan.....	do do.....	5 00	
Papeterie.....		24 05	
			12,591 78

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
NOUVELLE-ECOSSE.		\$ cts.	\$ cts.
APPOINTEMENTS DES GARDE-PÊCHE ET DES GARDIENS.			
<i>Comté d'Annapolis.</i>			
W. T. Carty.....	Une année d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880..	120 00	
A. F. Morton.....	do do	25 00	
Geo. Vroom.....	do do	25 00	
Wm. Crosscup.....	do do	25 00	
W. A. Rice.....	6 mois do	12 50	
W. M. Bailey.....	6 do do	12 50	
Holmes Baker.....	6 do do	12 50	
Albert Barreau.....	6 do do	12 50	
Michael Riordau.....	6 do do	12 50	
J. H. Parker.....	4 do jusqu'au 31 octobre 1879.	8 33	
Thos. Devers.....	do do	8 33	
J. H. Pineo.....	do do	8 33	
J. E. Dobson.....	do do	8 33	
Miner Clark.....	do do	8 33	
<i>Comté d'Antigonish.</i>			299 15
John McDonald.....	Une année d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880..	125 00	
John Dexter.....	do do	30 00	
Lochlin Cameron.....	do do	30 00	
Angus McDonald.....	do do	25 00	
J. R. Aymer.....	do do	25 00	
Colin Chisholm.....	do do	25 00	
Donald Chisholm.....	do do	25 00	
Alex. McAdam.....	do do	25 00	
Hugh Cameron.....	do do	25 00	
James Chisholm.....	do do	25 00	
John Cumming.....	do do	20 00	
Duncan Fraser.....	do do	20 00	
Albert Randall.....	do do	15 00	
James McDougald.....	6 mois do jusqu'au 31 décembre 1879.	12 50	427 50
<i>Comté du Cap-Breton.</i>			
Francis Quinan.....	Une année d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880..	120 00	
Alex. McDonald.....	do do	120 00	
York Barrington.....	do do	120 00	
Donald McDonald.....	do do	32 50	
Anthony Spencer.....	do do	25 00	
J. McEachen.....	do do	25 00	
Angus Morrison.....	do do	25 00	
Denis Murphy.....	do do	25 00	
M. McLellan.....	do do	25 00	
Patrick Keefe.....	do do	25 00	
Donald McCormick.....	do do	25 00	
Wm. Burke.....	do do	25 00	
Allan McAdam.....	do do	25 00	
Alex. McLean.....	do do	20 00	
Donald McDonald.....	6 mois do jusqu'au 31 décembre 1879.	12 50	
John McNeil.....	6 do do	12 50	
Thomas Moore.....	Appointements depuis le 1er juillet 1879, jusqu'au 16 mai 1880	17 47	
Archd. McDonald.....	2 mois do jusqu'au 30 juin 1880..	3 33	
D. J. McNeil.....	2 do do	4 17	
A reporter.....			687 47
			1,414 12

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—Suite.

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
	Report		1,414 12
	NOUVELLE-ECOSSE—Suite.		
	APPOINTEMENTS, ETC.—Suite.		
	<i>Comté de Colchester.</i>		
J. W. Davidson.....	Une année d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880..	100 00	
Henry Blair.....	do do	100 00	
R. J. Pollock.....	do do	75 00	
J. Urquhart.....	do do	44 78	
G. Fulton	do do	25 00	
Thos. Davidson, 2nd.....	do do	25 00	
Geo. Moore.....	do do	25 00	
M. G. Murray	do do	25 00	
Wm. Winton.....	do do	25 00	
Alfred Wright.....	do do	25 00	
Timothy Johnston	do do	25 00	
Henderson Gass.....	8 mois do	31 67	
R. R. Fulton	7 do do	14 58	
Hy. Urquhart.....	4 do do	7 73	
S. Frame.....	4 do do	6 68	
J. Bonyman.....	Appointements, du 1er juillet au 21 août 1880.....	5 69	
W. McElheney.....	do do	3 56	564 69
	<i>Comté de Cumberland.</i>		
Jas. King.....	Une année d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880.	100 00	
Elijah Fowler.....	do do	30 00	
Oliver Fillmore.....	do do	25 00	
J. W. Moore.....	do do	25 00	
David Corbett.....	do do	25 00	
Moses Harrison.....	do do	25 00	
F. L. Jenks	do do	25 00	
Collingwood Pugsley	do do	25 00	
N. B. Blair	7 mois do	60 00	
Wm. Murphy	6 do do	15 00	
T. R. Smith.....	6 do do	12 50	
F. W. Lowther.....	6 do do	12 50	
Saml. McPherson.....	6 do do	12 50	
Isaac Hingley	Appointements, du 1er juillet au 21 août 1879.....	14 24	
J. Brownell.....	do do	3 56	
Asa Fillmore.....	do 1er juillet au 31 octobre 1879.....	8 32	
Hy. Fountain.....	do do	10 00	428 62
	<i>Comté de Digby.</i>		
J. H. Morehouse.....	Une année d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880..	120 00	
C. H. Payson.....	do do	50 00	
A. L. Gavil	do do	25 00	
Lochlin McKay.....	do do	25 00	
Robt. Journey	do do	25 00	
L. A. Melancon.....	Appointements, du 1er juillet au 31 octobre 1879...	25 00	
J. M. Devault	do do	8 33	
J. P. Thibodeau.....	do do	8 33	286 66
A reporter.....			2,694 09

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
	Report.....	\$ cts.	\$ cts.
	NOUVELLE-ECOSSE— <i>Suite.</i>		2,694 09
	APPOINTEMENTS, ETC.— <i>Suite.</i>		
	<i>Comité de Guysborough.</i>		
J. A. Tory.....	Une année d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880.	150 00	
Allan McQuarrie.....	do do	90 00	
Donald Gunn.....	do do	30 00	
Wm. Pride.....	do do	30 00	
Adam Kirk.....	do do	30 00	
Thos. McKeen.....	do do	30 00	
James Cook.....	do do	25 00	
D. Mc. C. Sinclair.....	do do	20 00	
Duncan Cameron.....	do do	20 00	
Charles Kenney.....	do do	15 00	
Robt. McKay.....	do do	15 00	
Luke Harpell.....	do do	15 00	
James Nickerson.....	do do	15 00	
Fred. Mattie.....	do do	15 00	
J. R. Bruce.....	do do	10 00	
D. A. McDonald.....	10 mois do	33 33	
Wm. McDonald.....	10 do do	20 83	
J. L. Smyth.....	10 do do	20 83	
Angus Cameron.....	10 do do	20 83	
John McEllum.....	10 do do	20 83	
John Jones.....	10 do do	20 83	
James Henderson.....	10 do do	20 83	
Samuel Hudson.....	10 do do	20 83	
John J. Sangster.....	10 do do	20 83	
J. McDaniel.....	Appointements, du 1er juillet au 21 août 1879.....	14 24	
Alex. Ross.....	do do	3 56	
Ed. Jordan.....	do do	4 26	
	<i>Comité d'Halifax.</i>		732 03
Wm. Anderson.....	Une année d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880.	150 00	
John Fitzgerald.....	do do	150 00	
Wm. Hall.....	do do	40 00	
Archibald Kidston.....	do do	40 00	
Nathaniel Mason.....	do do	40 00	
F. G. Tolsen.....	do do	40 00	
James Blakely.....	do do	30 00	
Donald McCleam.....	do do	30 00	
Henry Balcan.....	do do	30 00	
John McCurdy.....	do do	30 00	
James Gardner.....	do do	30 00	
John Taylor.....	do do	30 00	
Geo. Parker.....	do do	30 00	
Geo. Keizer.....	do do	30 00	
James Miller.....	do do	30 00	
James Crooks.....	do do	25 00	
Daniel Mosher.....	do do	20 00	
W. G. Walker.....	do do	20 00	
H. A. Shatford.....	8 mois do	26 67	
John Frazer.....	8 do do	20 00	
N. McLean.....	Appointements, du 1er juillet au 21 août 1879.....	5 69	
D. Cameron.....	do do	4 26	
			851 62
	A reporter.....		4,277 74

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—Suite.

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
	Report.....	\$ cts.	\$ cts.
			4,277 74
	NOUVELLE-ECOSSE—Suite.		
	APPOINTEMENTS, ETC.—Suite.		
	<i>Comté de Hants.</i>		
P. S. Burnham.....	Une année d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880..	100 00	
T. B. O'Brien.....	do do	100 00	
Joseph Mosher.....	do do	50 00	
James Mosher.....	do do	30 00	
J. M. O'Brien.....	do do	30 00	
J. B. Colter.....	do do	30 00	
			340 00
	<i>Comité d'Inverness.</i>		
Peter Coady.....	Une année d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880..	84 36	
Neil McKay.....	do do	25 00	
Hugh Cameron.....	do do	25 00	
Mark Crowdis.....	do do	25 00	
Donald McDonald.....	do do	25 00	
Malcolm McKay.....	do do	20 00	
David Ross.....	9½ mois do	79 16	
D. F. McLean.....	9½ do do	79 16	
Miles McDaniel.....	9½ do do	19 78	
Peter Benvie.....	9½ do do	19 78	
M. B. McDonald.....	9½ do do	19 78	
Moses Murphy.....	9½ do do	19 78	
Daniel McDermid.....	9½ do do	19 78	
Wm. Hart, jun.....	9½ do do	19 78	
Allan McLellan.....	9½ do do	19 78	
Angus McFarlane.....	9½ do do	19 78	
J. P. McFarlane.....	9½ do do	19 78	
Stephen Graham.....	9½ do do	19 78	
John McLean.....	9½ do do	19 78	
John McKenzie.....	3½ do do	7 28	
Donald Carmichael.....	do do	7 28	
M. A. Ross.....	Appointements, du 1er juillet au 15 septembre 1879.	20 84	
Hugh Gillies.....	do do	20 84	
J. Cameron.....	do do	20 84	
J. Meagher.....	do do	5 21	
M. McDonald.....	do do	5 21	
A. McLellan.....	do do	5 21	
Jas. McGarry.....	do do	5 21	
K. McKenzie.....	do do	5 21	
M. McLeod.....	do do	5 21	
G. Inghram.....	do do	5 21	
J. Carroll.....	do do	5 21	
D. McDonald.....	do do	5 21	
			704 23
	<i>Comité de King.</i>		
J. E. Starr.....	Une année d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880..	250 00	
Wm. McIntyre.....	do do	50 00	
R. F. Reid.....	3½ mois do	36 46	
	A reporter.....	336 46	5,321 97

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—Suite.

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
	Report.....	\$ cts. 336 46	\$ cts. 5,321 97
	NOUVELLE-ÉCOSSE—Suite.		
	APPOINTEMENTS, ETC.—Suite.		
	<i>Comité de King—Suite.</i>		
O. E. Bishop	2 mois d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880.	5 00	
Jos. Angus	2 do do do	5 00	
A. Bishop.....	Appointements, du 1er juillet jusq. 21 août 1879....	17 80	
Irad. Benjamin.....	do do	2 84	
J. Buchanan	do do	2 84	
E. Bishop.....	do do	2 84	
			372 78
	<i>Comité de Lunenburg.</i>		
Geo. Redden.....	12 mois d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880.....	100 00	
H. S. Jost.....	do do	100 00	
Geo. Moland.....	do do	25 00	
John Hutt.....	do do	25 00	
James Langille.....	do do	25 00	
Charles Pernette.....	do do	25 00	
James Mossman.....	do do	25 00	
John Andrews.....	do do	25 00	
G. A. Nesbitt.....	do do	25 00	
Ed. Boylan.....	do do	25 00	
Wm. Croft.....	do do	25 00	
Elis Hebb.....	do do	25 00	
James Corkum.....	10½ do do	21 87	
C. E. Goddard.....	8 do do	20 83	
David Demon.....	8 do do	16 67	
Benj. Rothenbiser.....	8 do do	18 67	
Isaiah Besancon.....	1½ do do	3 12	
Wm. Mosher.....	Appointements, du 1er juillet au 21 août 1879.....	3 56	
			532 72
	<i>Comité de Pictou.</i>		
D. G. McDonald.....	12 mois d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880.....	170 00	
Chas. Henry.....	do do	140 00	
Donald McLean.....	do do	30 00	
Geo. McKenzie.....	do do	25 00	
John McDonald.....	do do	25 00	
Donald Frazer.....	do do	25 00	
A. Porteous.....	do do	25 00	
Wm. Turner.....	do do	25 00	
Geo. Foote.....	do do	25 00	
Wm. McDonald.....	do do	25 00	
Donald McDonald.....	do do	25 00	
Thos. Frazer.....	do do	25 00	
A. O. Pritchard.....	10 do do	125 00	
E. Cameron.....	10 do do	20 83	
Wm. McKenzie.....	10 do do	16 67	
John McKenzie.....	8 do do	16 67	
Peter Campbell.....	8 do do	16 67	
Alex. Douglas.....	8 do do	16 67	
Samuel Frazer.....	6 do do	12 50	
Wm. Frazer.....	6 do jusqu'au 31 décembre 1879	12 50	
Wm. Smith.....	4 do jusqu'au 31 octobre 1879.....	8 33	
	A reporter	810 84	6,227 47

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—Suite.

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
	Report	\$ cts. 810 84	\$ cts. 6,227 47
	NOUVELLE-ÉCOSSE—Suite.		
	APPOINTEMENTS, ETC.—Suite.		
	<i>Comté de Pictou—Suite.</i>		
Robert Archibald.....	4 mois d'appointements, jusqu'au 31 octobre 1879...	8 33	
J. Robertson	Appointements, du 1er juillet au 15 sept. 1879.....	4 16	
D. Miller	do jusqu'au 21 août 1879.....	2 84	
Wm. McGregor	Arrérages d'appoint. du 1er janvier au 18 mai, '74..	9 56	
			835 73
	<i>Comté de Queens.</i>		
S. T. N. Sellon.....	12 mois d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880	225 00	
Hy. Hooker.....	do do	60 00	
John Fitzgerald.....	do do	60 00	
Theo. Ford.....	do do	57 50	
Barnabas Miles	do do	27 50	
J. Farquhar	Appointements, du 1er juillet au 15 sept. 1879.....	6 25	
Solmon Lonas	do do	6 25	
S. Clements	do do	5 21	
Geo Snadden	do do	4 16	
Stephen Smith.....	do do	4 16	
J. Smith	do do	3 13	
			459 16
	<i>Comté de Richmond.</i>		
Duncan Cameron.....	12 mois d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880	125 00	
Francis Marneau.....	do do	125 00	
P. W. Grouchy	do do	30 00	
Abraham Sampson.....	do do	30 00	
Justinien Sampson.....	do do	30 00	
Geo. Donahoe	do do	30 00	
J. Murchison.....	do do	30 00	
Patrick Kyte.....	do do	25 00	
Felix Gerrior.....	do do	25 00	
Wm. Kehoe.....	do do	25 00	
J. Proctor.....	do do	20 00	
Chas. Grant	do do	20 00	
Alex. Smith	9½ do jusqu'au 15 mai 1880	28 25	
Edward Madden	Appointements, du 1er juillet au 21 août 1879.....	4 26	
			545 51
	<i>Comté de Shelburne.</i>		
Geo. Archer	12 mois d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880	25 00	
M. Greenwood.....	do do	20 00	
P. Crowell.....	do do	20 00	
C. A. Helden.....	8 do do	33 33	
Geo. Ryer.....	8 do do	33 33	
Wm. J. McGill.....	10 do do	101 27	
Hy. Ackerman.....	10 do do	16 67	
James Turner.....	4 do jusqu'au 31 octobre 1879.....	10 00	
Richard McGill.....	4 do do	6 67	
S. Muir.....	11 mois et 19 jours d'appoint., jusq. 31 déc. 1879.....	16 91	
			283 18
	A reporter		8,351 05

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
	Report.....	\$ cts.	\$ cts.
			8,351 05
NOUVELLE-ECOSSE— <i>Suite.</i>			
APPOINTEMENTS, ETC.— <i>Suite.</i>			
Comté de Victoria.			
J. W. Burke.....	Une année d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880..	120 00	
Donald McRae.....	do do	120 00	
Angus McDonald.....	do do	30 00	
Roderick Beaton.....	do do	30 00	
Wm. Foyle.....	do do	30 00	
John McCharles.....	do do	30 00	
Donald Buchaman.....	do do	30 00	
Malcolm McIvor.....	do do	30 00	
Joseph Guinn.....	do do	30 00	
Geo. Burton.....	do do	30 00	
Joseph Helen.....	do do	30 00	
John McLellan.....	do do	25 00	
Donald McQuarrie.....	do do	25 00	
Donald McMillan.....	do do	25 00	
Donald McAulay.....	do do	25 00	
Hector McKenzie.....	do do	25 00	
Donald McRae.....	do do	25 00	
John McDonald.....	do do	20 83	
Francis McGregor.....	8 do	16 67	
John McRae.....	8 do	16 67	
Kenneth McKenzie.....	6 do jusqu. 31 décembre 1879 ..	15 00	
Francis Arnold.....	App. dep. le 1er juillet to 21 août, 1879	3 56	
			732 73
Comté de Yarmouth.			
Enos Gardner.....	Une année d'appointements, jusqu. 30 juin 1880.....	150 00	
J. A. Hatfield.....	do do	50 00	
Jérôme Doucette.....	do do	30 00	
Wm. Kavanagh.....	do do	25 00	
Wm. Prosser.....	do do	25 00	
Eustace Nickerson.....	do do	25 00	
Edward Perry.....	do do	25 00	
Vital Muise.....	do do	25 00	
J. M. White.....	do do	25 00	
Wm. Thurston.....	do do	25 00	
J. I. Brand.....	do do	25 00	
			430 00
DÉBOURSEMENTS DES GARDE-PÊCHE.			
Enos Gardner.....	Une année de déboursés, jusqu'au 31 décembre 1879.	217 50	
S. T. N. Sellon.....	do do	181 46	
Wm. Anderson.....	do do	128 00	
W. T. Carty.....	do do	96 60	
W. J. McGill.....	do do	86 10	
M. A. Ross.....	do do	79 00	
J. E. Starr.....	do do	78 50	
Geo. Redden.....	do do	78 50	
James King.....	do do	77 50	
A reporter		1,023 16	9,513 78

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—Suite.

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
	A reporter.....	1,023 16	9,513 78
	NOUVELLE-ECOSSE—Fin.		
	DÉBOURSÉS DES GARDE-PÊCHE—Fin.		
Frs. Quinan.....	Une année de déboursés, jusqu'an 31 décembre 1879.	77 10	
John McDonald.....	do do	70 64	
D. F. McLean.....	do do	70 37	
J. A. Tory.....	do do	66 20	
T. B. O'Brien.....	do do	66 00	
John Fitzgerald.....	do do	62 73	
Peter Coady.....	do do	60 00	
A. McQuarrie.....	do do	56 93	
Alex. McDonald.....	do do	55 00	
J. H. Morehouse.....	do do	54 50	
D. McRae.....	do do	50 80	
David Ross.....	do do	48 00	
C. E. Henry.....	do do	42 02	
A. C. Pritchard.....	do do	41 40	
P. S. Burnham.....	do do	40 50	
H. S. Jost.....	do do	40 00	
J. W. Davison.....	do do	39 50	
Y. A. Barrington.....	do do	36 00	
Francis Marmean.....	do do	32 25	
J. W. Burke.....	do do	32 50	
D. Cameron.....	do do	30 00	
A. Bishop.....	do do	28 60	
D. G. McDonald.....	do do	27 45	
J. McDaniel.....	do do	26 25	
Hy. Blair.....	do do	17 50	
L. A. Melancon.....	do do	15 75	
N. B. Blair.....	do do	15 00	
C. H. Payson.....	do do	13 00	
R. J. Pollock.....	do do	12 65	
J. B. Colter.....	do do	5 20	
Isaac J. Hingley.....	do do	3 00	
Henderson Gass.....	do do	2 00	
W. H. Rogers.....	Une année d'appointements comme inspecteur des pêche., jusq. 30 juin 1880...\$1,176 00		2,262 00
Le receveur général.....	Retenue pour le fonds de retraite sur les appointements de W. H. Rogers..... 24 00		
W. H. Wylde.....	Balance d'appoint. comme inspect. des pêcheries....	1,200 00	
W. H. Rogers.....	Une année de déboursés comme inspecteur des pêcheries, jusqu'an 30 juin 1880.....	125 83	
W. H. Wylde.....	Balances de déboursés comme insp. des pêcheries....	1,020 00	
W. H. Rogers.....	Loyer de bureau.....	27 44	
Cie d'impres. du Herald.....	Impressions.....	50 00	
		4 00	
			2,427 27
	Moins, remboursements.....		14,203 05
			22 50
			14,180 55

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—Suite.

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
NOUVEAU-BRUNSWICK.		\$ cts.	\$ cts.
APPOINTEMENTS DES GARDE-PÊCHE ET GARDIENS.			
<i>Comté d'Albert.</i>			
Winthorpe Akerley	Une année d'appointements, jusqu'an 30 juin 1880.	100 00	
Wallace Taylor	do do	40 00	
C. McLatchey	do do	40 00	
J. C. Kinne	do do	40 00	
B. Oliver	do do	40 00	
Jacob Beck	do do	30 00	
			290 00
<i>Comté de Carleton.</i>			
W. B. Mills	Une année d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880..	150 00	
Geo. Burt	do do	100 00	
J. W. Scott	do do	30 00	
			280 00
<i>Comté de Charlotte.</i>			
W. B. McLaughlin	Une année d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880..	240 00	
Frank Todd	do do	120 00	
James Brown	do do	100 00	
Leonard Best	do do	100 00	
J. M. Lord	do do	70 00	
B. L. Cunningham	do do	70 00	
Samuel Dick	do do	30 00	
Robt. Dickson	do do	30 00	
Jas. Russell	do do	30 00	
Andrew Gilmour	do do	30 00	
Ed. Carroll	do do	30 00	
J. Thompson	10 mois do do	25 00	
Thos. Holmes	2 mois do do	5 00	
			880 00
<i>Comté de Gloucester.</i>			
James Hickson	Une année d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880..	250 00	
Juste Haché	do do	100 00	
Alexis Landry, fils	do do	50 00	
Wm. Bateman	do do	50 00	
Angustine Cormier	do do	50 00	
Jos. Poirier	do do	50 00	
Fred. Comeau	do do	40 00	
Justinien Savoy	do do	30 00	
J. L. Veno	do do	30 00	
Miles Dempsey	do do	30 00	
Tim. Coughlan	do do	30 00	
Adolphe Haché	do do	30 00	
Wm. Rogers	do do	25 00	
J. Calnan, fils	do do	25 00	
			790 00
<i>Comté de Kent.</i>			
Chas. Cormier	Une année d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880.	100 00	
J. McD. Sutherland	do do	75 00	
M. A. Girouard	do do	75 00	
A reporter.		250 00	2,240 00

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
	Report.....	250 00	2,240 00
	NOUVEAU-BRUNSWICK— <i>Suite.</i>		
	APPOINTEMENTS, ETC.— <i>Suite.</i>		
	Comté de Kent— <i>Suite.</i>		
Lazare Guimon.....	Une année d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880.	75 00	
Nicholas Muzzeroll.....	do do	50 00	
F. B. Legaré.....	do do	30 00	
James Harnett.....	do do	30 00	
A. L. Collet.....	do do	30 00	
			465 00
	Comté de Kings.		
Samuel Gosline.....	Une année d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880.	100 00	
J. A. Belyea.....	do do	50 00	
S. F. Ryan.....	do do	30 00	
S. Gamblain.....	do do	30 00	
F. W. Hatfield.....	2 mois do	8 33	
Jonah Keith.....	2 mois do	5 00	
			223 33
	Comté de Northumberland.		
John Hogan.....	Une année d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880..	400 00	
Wm. Wyse.....	do do	200 00	
Chris. Parker.....	do do	160 00	
Samuel Holt.....	do do	160 00	
Jas. Russell.....	do do	150 00	
Samuel Freeze.....	do do	100 00	
John Williston.....	do do	100 00	
P. Robichaux.....	do do	100 00	
K. Cameron.....	do do	100 00	
John Blake.....	do do	70 00	
Thomas Taylor.....	do do	50 00	
John Stymast.....	do do	50 00	
Jared Blackmore.....	do do	50 00	
Samuel Kingston.....	do do	50 00	
Aaron Hovey.....	do do	30 00	
Geo. Bryenton.....	do do	30 00	
Pat. Bergin.....	do do	30 00	
Thos. Smith.....	do do	30 00	
Pat. Gillis.....	do do	30 00	
Denis Hogan.....	do do	30 00	
Findlay McDairmaid.....	do do	30 00	
Nathaniel Morehonse.....	do do	30 00	
John Doyle.....	do do	30 00	
Angus McIntosh.....	do do	30 00	
Tubal Watling.....	do do	30 00	
Pat. Keating.....	do do	30 00	
James Fitzpatrick.....	do do	30 00	
Daniel Matthews.....	do do	30 00	
Michael Donovan.....	do do	18 00	
Peter Russell.....	9 mois do	22 50	
Hy. Oldfield.....	9 mois do	22 50	
M. Ryan.....	6 mois do	17 50	
J. T. Coughlan.....	6 mois do	15 00	
J. W. Underhill.....	2 mois do	5 00	
	A reporter.....	2,260 50	2,928 33

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—Suite.

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
	Report	\$ cts. 2,260 50	\$ cts. 2,928 33
	NOUVEAU-BRUNSWICK—Suite.		
	APPOINTEMENTS, ETC.—Suite.		
	<i>Comté de Northumberland—Fin.</i>		
Geo. Hubbard	2 mois d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880.....	8 33	
John Shaddick	do do	8 33	
W. Dalton	Gages comme garde-pêche spécial.....	240 00	
Chas. Call	do do	57 50	
Jas. Bury	do do	36 00	
Michael Young	do do	20 00	
B. Forsyth	do do	15 00	
T. P. Sheasgreen	do do	15 00	
			2,660 66
	<i>Comté de Queens.</i>		
Isaac Hetherington	Une année d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880..	100 00	
John Secord	do do	30 00	
Isaiah Langau	do do	30 00	
Robert Philips	do do	25 00	
W. H. Clark	Appointements, du 1er juillet 1877 au 17 nov. 1879.	9 48	
Robt. McMann	do do	9 48	
R. P. Yeoman	do do	11 39	
S. Thorne	do do	11 39	
J. J. Camp	do do	11 39	
Carey Eastabrook	do do	11 39	
H. Starkey	do do	11 39	
			260 91
	<i>Comté de Ristigouche.</i>		
A. McPherson	Une année d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880..	37 49	
J. McMillan	do do	25 00	
D. Carmichael	do do	25 00	
E. Ferguson	Appointements, du 1er janv. au 31 déc. 1879.....	85 40	
			172 89
	<i>Comté de Sunbury.</i>		
G. W. Hoben	Une année d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880.....	100 00	
W. E. Taylor	11 mois do do	27 50	
			127 50
	<i>Comté de Saint-Jean.</i>		
Joseph O'Brien	Une année d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880.	150 00	
Wm. Skillen	do do	100 00	
W. C. Brittain	Gages comme aide.....	35 00	
			285 00
	<i>Comté de Victoria.</i>		
Chas. McCloskey	Une année d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880..	100 00	
Chas. Roberts	do do	30 00	
John McDougall	do do	30 00	
J. C. McCloskey	do do	30 00	
	A reporter.....	100 00	6,435 29

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—Suite.

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
	Report.....	\$ cts. 190 00	\$ cts. 6,435 29
	NOUVEAU-BRUNSWICK—Suite.		
	APPOINTEMENTS, ETC.—Suite.		
	<i>Comté de Victoria—Fin.</i>		
Donald Frazer.....	Une année d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880..	30 00	
Thos. Edgar.....	do do	30 00	
Edward Maloney	do do	30 00	
John McCloskey.....	6 mois do do 31 déc. 1879.	50 00	
			330 00
	<i>Comité de Westmoreland.</i>		
W. B. Deacon	Une année d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880..	100 00	
D. T. Cormier.....	do do	60 00	
Hugh Davidson.....	3 mois do do	25 00	
			185 00
	<i>Comité de York.</i>		
J. Campbell.....	Une année d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880..	60 00	
Wm. Brown	do do	60 00	
Alex. Moir.....	do do	30 00	
Robert Orr.....	11 mois do do	137 50	
			287 50
	DÉBOURSÉS DES GARDE-PÊCHE.		
James Rickson.....	Une année de déboursés, jusqu'au 31 déc. 1879	288 00	
John Hogan.....	do do	196 12	
Wm. Wyse	do do	104 72	
W. B. Deacon	do do	78 75	
Samuel Gosline.....	do do	76 20	
Isaac T. Hetherington.....	do do	72 45	
James Russell	do do	65 10	
Charles McCluskey	do do	53 75	
B. L. Cunningham.....	do do	53 00	
D. T. Cormier.....	do do	52 00	
J. McD. Sutherland.....	do do	51 35	
W. B. McLaughlin	do do	50 00	
Jos. O'Brien.....	do do	49 50	
John Williston.....	do do	49 37	
W. B. Mills.....	do do	47 75	
W. E. Skillen	do do	45 50	
E. Ferguson.....	do do	36 00	
Robert Orr.....	do do	36 00	
Winthrop Akerley.....	do do	35 34	
Samuel Freeze	do do	35 22	
Frank Todd	do do	33 25	
Amos Perley.....	do do	33 00	
James M. Lord.....	do do	33 00	
G. W. Hoben.....	do do	30 00	
Geo. R. Burt.....	do do	30 00	
Charles Cormier.....	do do	30 00	
Thos. Taylor.....	do do	30 00	
Prudent Robichaux	do do	30 00	
M. A. Girouard.....	do do	29 75	
	A reporter.....	1,765 12	7,237 79

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.— Suite.

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
	Report	1,755 12	7,237 79
	NOUVEAU-BRUNSWICK—Fin.		
	DÉBOURSÉS—Fin.		
Leonard Best.....	Une année de déboursés, jusqu'au 31 déc. 1879.....	27 00	
Samuel Holt.....	do do	26 00	
W. S. Bateman.....	do do	25 75	
John Blake.....	do do	25 50	
Justinian Savoy.....	do do	22 50	
Findlay McDiarmid.....	do do	21 50	
James Brown.....	do do	20 00	
Jas. A. Belyea.....	do do	20 00	
Wm. Brown.....	do do	20 00	
Kenneth Cameron.....	do do	18 42	
John Stymast.....	do do	16 00	
O. Parker.....	do do	14 00	
Juste Haché.....	do do	9 50	
James Fitzpatrick.....	do do	8 50	
Alexis Landry.....	do do	5 00	
Wallace Taylor.....	do do	4 00	
			2,038 79
W. H. Venning.....	Une année d'appointements comme inspecteur des pêcheries, jusqu'au 30 juin 1880.....	1,371 96	
O. R. Venning.....	Une année d'appointements comme commis de l'ins- pecteur des pêcheries, jusqu'au 30 juin 1880.....	395 02	
Receiver-General.....	Retenue pour fonds de retraite sur leurs appoint.....	33 00	
W. H. Venning.....	Une année de déboursés comme inspecteur des pêcheries, jusqu'au 30 juin 1880.....	500 00	
John Hogan.....	Frais judiciaires, pêche illégale de l'éperlan.....	36 65	
Harrison & Burbidge.....	Services professionnels, <i>in re</i> McFee vs. Mowat.....	340 52	
O. W. Weldon.....	do do	40 00	
D. O'Connor.....	do do	33 80	
A. A. Stockton.....	do se rattachant au procès Spurr vs. Nicholson.....	28 69	
J. L. Tweedie.....	do do	25 00	
MM. Desbrisay.....	do do	25 00	
Hugh Davidson.....	Loyer de bureau.....	62 53	
T. B. Hannington.....	Timbres-poste.....	49 91	
Geo. Phillips.....	do	10 00	
D. McAlpine.....	Almanach des adresses.....	2 00	
J. et A. McMillan.....	Papeterie.....	6 35	
Andrew Mulherrin.....	Louage de chaloupe.....	43 00	
"Sun" Publishing Co..	Publicité.....	11 00	
			3,014 42
	ILE DU PRINCE-EDOUARD.		
	APPOINTEMENTS DE L'INSPECTEUR ET DES GARDIENS DE PÊCHERIES.		12,291 00
J. H. Duvar.....	Appointements comme inspecteur des pêcheries, du 16 mai 1879 au 30 juin 1880.....		881 97
	Comité de Kings.		
Andrew Whelan.....	Une année d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880.....	30 00	
Allan McDonald.....	do do	30 00	
Malcolm Matheson.....	do do	30 00	
Edmund Aitken.....	do do	30 00	
J. R. McDonald.....	do do	30 00	
	Report.....	150 00	881 97

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
	Report.....	\$ cts. 150 00	\$ cts. 881 97
ILE DU PRINCE-EDOUARD— <i>Suite.</i>			
APPOINTEMENTS, ETC.— <i>Suite.</i>			
<i>Comité de Kings—Fin.</i>			
Peter Duffy.....	8 mois d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880.....	20 00	
Danl. Reilly.....	8 do do	20 00	
John Brian.....	8 do do	20 00	
J. H. Dingwell.....	8 do do	20 00	
John Lowe.....	8 do do	20 00	
Pat. McCulloch.....	8 do do	20 00	
James Mitchell.....	8 do do	20 00	
John Fisher.....	4 do jusqu'au 31 décembre 1879.....	10 00	
J. McGuire.....	4 do jusqu'au 31 octobre 1879.....	10 00	
Frs. Cook.....	4 do do	10 00	
Jas. McAulay.....	4 do do	10 00	
Jas. McLunes.....	4 do do	10 00	
John Crane.....	4 do do	10 00	
			350 00
<i>Comité de Queens.</i>			
John McMillan.....	Une année d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880...	30 00	
Michael Ready.....	do do	30 00	
Jonathan Delaney.....	do do	30 00	
Lionel Garnum.....	do do	30 00	
James Power.....	do do	30 00	
Chas. Stephenson.....	do do	30 00	
Wm. Whitehead.....	do do	30 00	
Thos. Murphy.....	do do	30 00	
Francis Stanley.....	8 mois do do	20 00	
Findlay McKenzie.....	8 do do	20 00	
Jas. Matheson.....	8 do do	20 00	
Ewan Clark.....	4 do jusqu'au 31 oct. 1879...	10 00	
Jas. Clow.....	4 do do	10 00	
Alex. McRae.....	4 do do	10 00	
B. Morrison.....	4 do do	10 00	
Wm. Campbell.....	Services comme gardien spécial	30 00	
			370 00
<i>Comité de Prince.</i>			
James Ramsay.....	Une année d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880...	30 00	
James T. Reid.....	do do	30 00	
Hugh McIntosh.....	do do	30 00	
Lawrence Phee.....	do do	30 00	
Patrick McBride.....	do do	30 00	
John Beaton.....	do do	30 00	
Ab. Wall.....	do do	30 00	
Wm. Burns.....	do do	30 00	
Thos. Drummond.....	do do	30 00	
G. A. Sharp.....	10 mois do do	25 00	
P. Delaney.....	8 do do	20 00	
Jos. Chaisson.....	6 do do	15 00	
Alex. McDonald.....	6 do do	15 00	
Peter Aylward.....	6 do do	15 00	
Peter H. Perry.....	6 do 31 décembre 1879.....	15 00	
N. McArthur.....	Appointements, du 1er juillet au 21 août 1879.....	4 28	
D. L. Bryant.....	1½ mois d'appointements, jusqu'au 30 juin 1880.....	3 75	
			383 01
A reporter.....			1,984 98

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
	Report	\$ cts.	\$ cts.
	ILE DU PRINCE-EDOUARD— <i>Fin.</i>		1,984 98
	DÉBOURSÉS, ETC.		
J. H. Duvar.....	Une année de déboursés comme inspecteur des pêcheries, jusqu'au 30 juin 1880.....	316 91	
do	Services spéciaux se rattachant à la présence du navire "Kearsage" des Etats-Unis, sur les côtes.....	294 97	
John Clark.....	Balance des déboursés comme garde-pêche, 1877 et 1878.....	85 63	
A. A. McDonald.....	Frais de port, etc.....	4 00	
			701 51
	COLOMBIE-BRITANNIQUE.		2,686 49
A. C. Anderson.....	Une année d'appointements comme inspecteur des pêcheries, jusqu'au 30 juin 1880.....	600 00	
G. Pettendreigh.....	Une année d'appointements comme garde-pêche, jusqu'au 30 juin 1880.....	499 92	
A. C. Anderson.....	Déboursés comme inspecteur des pêcheries.....	309 00	
			1,399 92
	MANITOBA.		
James Anderson	Payé pour impressions et autres déboursés se rattachant à la mise en vigueur de la loi des pêcheries dans le Manitoba.....		19 75
	SERVICE POUR LA PROTECTION DES PÊCHERIES—GOLFE ET BAS DU ST-LAURENT.		
Wm. Wakeham.....	Une année d'appointements comme officier en charge du service de protection des pêcheries, bas du Saint-Laurent.....	1,200 00	
P. R. Dubé.....	Gages comme patron.....	126 00	
J. Couturier.....	Gages comme matelot.....	67 20	
H. Roy	do	67 20	
J. Valle.....	do	67 20	
M. Baker	do	67 20	
W. Wakeham.....	Une année de déboursés, jusqu'au 30 juin 1880.....	149 78	
do	Coût de médicaments et uniforme.....	85 50	
F. H. O'Brien	Aide, pêcheries, rive Nord.....	50 00	
			1,880 08
	PISCICULTURE.		
Samuel Wilmot.....	Une année d'appointements comme surintendant aux divers établissements de pisciculture du Canada, jusqu'au 30 juin 1880.....	1 960 00	
Receveur général.....	Retenu p. fonds de ret. sur les app. de S. Wilmot.....	40 00	
Samuel Wilmot.....	Déboursés se rattachant à l'inspection des établissements de pisciculture dans Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick et Ile du Prince-Edouard.....	551 79	
			2,551 79
	A reporter.....		2,551 79

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc. — Suite.

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
	Report.....	\$ cts.	\$ cts. 2,551 79
	PISCICULTURE—Suite.		
	<i>Etablissement de Newcastle, Ontario.</i>		
Charles Wilmot	10 mois d'appointements comme gardien, jusqu'au 30 avril 1880	500 00	
Wm. Parker	10 mois d'appointements comme aide du gardien, jusqu'au 30 avril 1880	420 00	
W. H. Barber	Appointements comme aide du gardien, pour un trimestre, jusqu'au 30 septembre 1879	100 00	
Wm. Parker	Déboursés pour récolte d'œufs et dist. les alevins	192 55	
S. Wilmot	do do do	158 20	
Chas. Wilmot	do do do	70 60	
W. H. Barber	do do do	26 25	
Jos. Nevin	Gages comme gardien, crique Baldwin	40 00	
Geo. Nevin	Gardien de nuit	5 00	
Rice, Lewis et Fils	Boyaux en caoutchouc	25 07	
Thos. Douglas	Frais de messagerie, transport, etc.	54 56	
Cie de messageries	do do	25 93	
Chemin de fer du G.T.	Transport	58 86	
J. R. Barefeldt	Quincaillerie, etc	28 59	
R. S. Manning	do	3 21	
Jas. Wright	Ferblanterie	27 82	
M. Staunton et Cie	Revêtement pour aquarium	5 40	
S. Hotte	Louage d'un cheval	7 50	
A. Sarrasin	do	7 25	
Jas. O'Neill	do	3 00	
Jos. Neevin	Attelage	23 00	
S. Frazer	Provisions	25 39	
W. Wagstaff	Approvisionnement	10 70	
Samuel Wilmot	Loyer de terrain	200 00	
G. M. Clark	Loyer du privilège d'eau	100 00	
D. Rosa	Charbon de terre	75 87	
D. M. Charlebois	Glace	11 00	
R. Andrews	do	3 25	
Fuller, Warren et Cie	Poêles et accessoires	20 93	
T. G. Rice	Cadres en fil de fer	12 00	
F. Stilwell	Ferrures	13 63	
Lewis Quick	Modèle d'un hangar à incubation	21 88	
J. H. Rolfe	Peinturage de l'aquarium	50 01	
Cie de télég. de Montréal	Télégrammes	26 47	
Dominion do	do	16 53	
Livingston Stone	Frais sur œufs venant de la Californie	46 50	
M. Gorwell	Triage des œufs	3 75	
Lewis Strowger	Aliments pour les alevins	8 10	
C. J. Montgomery	do	2 40	
			2,431 24
	<i>Etablissement de Sandwich, Ontario.</i>		
James Nevin	13 mois d'appointements comme surintendant, jusqu'au 30 juin 1880	650 00	
Wm. Hill	do aide do	410 00	
Danl. Lemonde	Gages comme mécanicien	315 75	
E. O'Brien	do aide-mécanicien	40 00	
James Nevin	Déboursés pour distribution d'alevins	100 59	
W. Hill	do do	17 00	
S. Wilmot	Frais de route	67 85	
Martin O'Brien	Main-d'œuvre, récolte d'œufs	128 00	
	A reporter	1,729 19	4,983 03

ÉTAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
	Report	\$ cts. 1,729 19	\$ cts. 4,983 03
PISCICULTURE—<i>Suite.</i>			
<i>Etablissement de Sandwich, Ontario—Fin.</i>			
Wm. Hill.....	Main-d'œuvre, récolte d'œufs.....	31 80	
E. Boismier.....	do.....	30 00	
C. McDonnell.....	do.....	20 00	
A. Bentell.....	do.....	15 00	
Wm. Overton.....	do.....	12 00	
Wm. Bentell.....	do.....	10 00	
Thos. Cogger.....	do.....	5 00	
Chs. Lemonde.....	do de poisson reproducteur.....	21 75	
Hy. Bracknell.....	do do.....	11 87	
James Parrie.....	Bois de corde.....	258 99	
James Nevin.....	do.....	46 75	
H. Bracknell.....	Sciage de bois de corde.....	43 35	
M. (V'Brien.....	do.....	11 90	
Odette et Wherry.....	Houille.....	78 72	
Perrault et Ouellette.....	Bois de service.....	23 37	
S. McGee.....	do.....	9 60	
S. Frazer.....	do.....	4 38	
Francis Riley.....	Louage d'un remorqueur.....	50 00	
Jas. McKee.....	Pension des hommes.....	30 00	
H. Middleton.....	do.....	6 75	
Edw. French.....	Robinets en bois.....	22 00	
H. Madonette.....	Droit sur iceux.....	5 50	
R. Purser et fils.....	Réservoir en fer.....	105 10	
Ben. Lees.....	Réparations à la machine.....	13 12	
J. Boismier.....	do.....	5 50	
H. Thorne.....	do.....	6 00	
Kerr Bros.....	do.....	1 00	
H. W. Rood et Cie.....	Régulateur pour la machine.....	1 50	
E. Boismier.....	Louage de chaloupe.....	15 00	
F. H. Bell.....	Louage d'un cheval.....	20 25	
Nevieux Frères.....	Installation.....	56 33	
Pequenot et Cie.....	do.....	30 93	
O. W. Gauthier.....	Œufs de poisson blanc.....	90 00	
Cie de caoutchouc.....	Articles en caoutchouc.....	5 00	
J. P. Donaldson et Cie.....	do.....	1 84	
Jas. McKee.....	Loyer de terrain, 2 ans.....	40 00	
			2,869 47
<i>Etablissement de Tadoussac, Québec.</i>			
Joseph Radford.....	Treize mois d'appointements comme surintendant jusqu'au 30 juin 1880.....	300 00	
P. Plourde.....	Treize mois d'appointements comme gardien, jus- qu'au 30 juin 1880.....	336 50	
E. Lacroix.....	Gages et pension comme aide du gardien.....	245 66	
P. Plourde.....	Distribution des alevins de saumon.....	29 66	
John Hovington.....	do do.....	12 00	
J. Caron.....	do do.....	8 00	
Jos. Hovington.....	do do.....	8 00	
Fred. Dufour.....	do do.....	8 00	
Nero Tremblay.....	do do.....	6 00	
F. Boullaine.....	do do.....	4 42	
J. Jourdain.....	do do.....	3 70	
D. McLaren.....	do do.....	3 00	
Hy. Plourde.....	Main-d'œuvre.....	34 70	
	Report.....	999 64	7,852 50

ÉTAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
	Report	\$ cts. 999 64	\$ cts. 7,852 60
	PISCICULTURE—<i>Suite.</i>		
	<i>Etablissement de Tadoussac, Québec—Fin.</i>		
Bordereau	Main-d'œuvre	24 50	
Simon Goudreau	do	20 00	
Bell Manning	do	18 70	
J. Joardain	do	15 20	
J. Maher	do	35 82	
F. Boulliane	do	3 00	
T. Therrien	do	1 90	
Z. Tremblay	do	1 75	
A. Dion	do	0 60	
J. Boulliane	do	0 40	
Mary Tremblay	do	0 25	
Simon Goudreau	Gages comme chaloupier	42 67	
Auguste Goudreau	Louage de chaloupes	29 00	
O. Boulliane	Bois de service	27 69	
Walter Ray	do	22 60	
H. S. Scott	Peinture, huile, etc	64 68	
F. Bourgoin	do	16 79	
O. Boulliane	do	4 18	
W. J. Ray	Houille, etc	13 92	
A. Kane	Confection de canistre en fer blanc	16 50	
H. S. Scott	Quincaillerie	18 90	
J. R. Kane	do	6 92	
J. R. Esmonde	Aquarium	57 95	
F. Chartrand	Encalssement de l'aquarium	5 65	
Octave Tremblay	Remorquage	24 00	
Donald McLaren	Menuiserie	50 00	
F. Sutherland	Cuves pour alevins	5 85	
John Hovington	Combustible	9 10	
Jos. Radford	Seines pour la pêche de l'Anse au Pilote	47 00	
Wm. Hovington	Confection d'une seine	3 36	
W. R. Rouleau	Ferrure	5 78	
Thos. Therrien	Piquets pour la pêche de la Pointe à Cariole	6 00	
do	Pension des hommes emp. au hangar d'éclosion	8 00	
H. Ottis	Services comme gardien de nuit	3 50	
T. Fortier	do	1 00	
C. de B.V. du St-Laurent	Transport	19 60	
Jos. Morneau	Blanchissage	2 70	
Jos. Chamberlain	Charriage	1 00	
P. Marquis	do	2 00	
A. Goudreau	Transport d'œufs à la Rivière du Loup	4 25	
E. Lacroix	Passage à Québec	1 50	
Glovis Tremblay	Nettoyer le hangar au poisson	1 00	
Jos. Radford	Petits déboursés	13 10	
do	Frais de port	1 05	
			1,650 00
	<i>Etablissement du Bassin de Gaspé, Québec.</i>		
P. Vibert	Quinze mois d'appointements comme surintendant, jusqu'au 30 juin 1880	375 00	
Henry Davis	Douze mois d'appointements comme gardien, jusqu'au 30 juin 1880	300 00	
P. Vibert	Déboursés se rattachant à l'établissement de pisciculture	38 66	
J. S. Davis	Prendre et avoir soin du saumon reproducteur	208 30	
	A reporter	921 96	9,502 60

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—Suite.

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
	Report.....	\$ 921 96	\$ 9,502 50
	PISCICULTURE—Suite.		
	<i>Etablissement du Bassin de Gaspé, Québec—Suite.</i>		
Alfred Davis.....	Distribution des alevins de saumon	46 30	
Felix Annett.....	do	35 80	
Felix Coffin.....	do	34 45	
James Cass.....	do	34 05	
Abraham Coffin.....	do	26 40	
Peter Miller.....	do	25 20	
John Carberry.....	do	21 50	
Stanislaus Bond.....	do	15 00	
Alfred Stanley.....	do	14 20	
Lachlin Miller.....	do	14 30	
B. Sanson.....	do	13 00	
James McIsaac.....	do	10 00	
J. S. Davis.....	Main-d'œuvre	53 90	
W. O. Davis.....	do	48 65	
Jas. Cass.....	do	23 40	
Hy. Olsen.....	do	25 60	
Alfred Stanley.....	do	23 40	
G. T. Annett.....	do	19 50	
Samuel Suddard.....	do	18 85	
F. R. Coffin.....	do	11 70	
Wm. Coffin.....	do	12 60	
Hy. Davis.....	do	8 00	
Jas. B. Coffin.....	do	6 50	
A. Lemesurier.....	do	5 00	
Widow Coffin.....	Confection de rets à saumon	19 70	
J. W. Lee.....	Boîtes à frai	30 00	
A. Lemesurier.....	Boîtes à poisson	12 50	
Vap. "City of St. John".....	Transport de boîtes, passages, etc	35 65	
J. et E. Collas.....	Quincaillerie, etc.....	37 17	
I. Leboutillier et Cie.....	do	11 55	
T. Veit.....	Corde, houille, etc.....	45 92	
W. Coffin.....	Halage de houille, etc.....	7 00	
H. Davis.....	Poêle, etc.....	11 00	
J. S. Davis.....	Confection d'un chaland	32 00	
Alf. Davis.....	Piquets.....	11 75	
David Robbie.....	Ouvrage de charpentiers.....	7 00	
Saml. Suddard.....	Couper de la glace.....	6 00	
Clovis Fortin.....	Bottes imperméables	9 50	
Cie de télég. de Montréal.....	Télégrammes.....	3 46	
A. T. Carter.....	Teinture à rets.....	1 25	
Ed. Lawes.....	do	1 20	
Chs. Leslie.....	Traverses.....	3 00	
A. Lemesurier.....	Tuyau, 1 pouce.....	1 70	
P. Vibert.....	Louage d'un cheval.....	10 75	
Jas. Beattie.....	Ouvrage de forgeron.....	1 75	
F. X. Lavoie.....	Copie de titre	1 55	
			1,772 76
	<i>Etablissement de Ristigouche, Québec.</i>		
John Mowat.....	15 mois d'appointements comme surintendant jus- qu'au 30 juin 1880.....	375 00	
Wm. Robertson.....	15 mois de gages comme gardien, jusqu'au 30 juilg '80	270 00	
John Mowat.....	Déboursés se rattachant à l'établissement de pisci- culture.....	173 20	
	A reporter.....	818 20	11,275 26

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—Suite.

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
	Report.....	\$ cts. 818 20	\$ cts. 11,275 26
	PISCICULTURE—Suite.		
	<i>Etablissement de Ristigouche, Québec—Suite.</i>		
A. Mowat.....	Prendre du saumon reproducteur	50 00	
D. Harris.....	do	25 00	
Wm. Ferguson.....	do	22 00	
Thos. Moores.....	do	22 00	
Robt Pollock.....	do	22 00	
James Miles.....	do	19 50	
Max Mowat.....	do	17 25	
Jos. Bouliane.....	do	13 75	
John Ferguson.....	do	10 00	
Alex. Robertson.....	do	10 00	
Jas. Pollock.....	do	10 00	
Alex. Robertson.....	Procurer des œufs de truite	16 50	
Max Mowat.....	do	13 75	
James Miles.....	Distribution des alevins.....	25 00	
R. A. Copeland.....	Main-d'œuvre, Indian House Pool Dam.....	15 00	
Thos. Félix.....	do do	15 00	
Andrew Murray.....	do do	15 00	
John Ferguson.....	do do	21 50	
W. Robertson.....	do à l'établissement.....	13 50	
A. Grant.....	Bois de service	30 00	
Cie de Tr. Intercolonial.....	Frais de messageries.....	27 55	
Thos. Horan.....	Touage d'un chaland	7 00	
Valentine Wheeler.....	Louage de chev, touage de chal. et de trains de bois	30 00	
G. E. Asker.....	Ferblanterie.....	4 80	
Chinic et Beaudet.....	Fil de fer.....	4 28	
	<i>Etablissement du Bassin de Bedford, Nouv.-Ecosse.</i>		278 53
A. B. Wilmot.....	Une année d'appointements comme surintendant, jusqu'au 30 juin 1880.....	799 92	
do	Déboursés pour se procurer du saumon reproducteur et pour la distribution des alevins.....	431 88	
F. G. Tolson.....	Une année d'appointements comme gardien, jusqu'au 30 juin 1880.....	312 50	
Wm. Beck.....	Prendre du saumon reproducteur.....	72 00	
Thos. Frazer.....	do do	16 50	
Geo. Reeves.....	Soin de saumons dans les réservoirs.....	70 00	
J. H. Anderson.....	Prendre du saumon reproducteur.....	217 70	
O. K. Fillmore.....	do	106 75	
Andrew Muirhead.....	do	42 90	
N. Falkinham.....	do	47 50	
J. Eastwood.....	do	27 00	
J. D. Ennis.....	do	24 00	
Wm. Beck.....	do	10 54	
Albert Tolson.....	Louage d'un cheval, char. des alevins de saumon.....	116 50	
D. M. Geldert.....	do do	53 75	
J. Tolson.....	do do	33 00	
Dean McKay.....	do do	15 00	
F. W. Patton.....	do do	7 25	
J. D. Ennis.....	Distribution d'alevins.....	6 00	
A. F. Salter.....	Houille.....	49 10	
G. French.....	do	24 00	
A. B. Wilmot.....	Transport de houille et halage.....	13 50	
Moir, fils et Cie.....	Bois de service	48 97	
John Davison.....	do	19 22	
	A reporter	2,565 48	12,553 84

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
	Report.....	\$ cts. 2,565 48	\$ cts. 12,563 84
	PISCICULTURE—<i>Suite.</i>		
	<i>Etablissement du bassin de Bedford, N.-Ecosse—Suite.</i>		
Richardson et Mason.....	Bois de service	12 73	
R. A. Wood	do	8 49	
G. J. Harris	Plomberie, montage de poêles, ferblanterie, etc.....	85 47	
Theakston et Angevin.....	Quincaillerie	38 83	
J. E. Wilson	do	6 75	
G. W. Gilroy	Clous, habit en caoutchouc, etc.....	11 66	
D. Henderson	Clous	9 35	
R. P. Bliss	Bottes en caoutchouc	12 00	
Creighton et Marshall	Papeterie	11 53	
J. Carter	Glace	6 00	
O. W. Fulton	Canot	15 00	
Wm. Gaul	Toile cirée	5 85	
J. R. Ellis	Dérivettes	5 00	
Wm. Tolson	Couvertures en laine	5 00	
J. McKenzie	Faire des dérivettes.....	6 25	
T. Patton	Gardiens de nuit à la rivière Philippe.....	48 00	
J. W. Lowther.....	do	48 00	
J. W. Currie.....	Loyer de chambre pour magasin	12 00	
N. S. Thompson.....	Construction	3 00	
A. C. Pritchard.....	Dépenses à la rivière Barney, pour recueillir des œufs	6 45	
O. L. Rood.....	Pension	39 00	
Mme N. W. Moore.....	do	11 25	
Western Union Tel. Co....	Télégrammes.....	4 90	
Wm. Wood	Loyer de terrain	12 00	
P. Young	Transport.....	9 00	
Simon Gaety	do	8 00	
J. P. Mott et Cie.....	Chaux	5 50	
H. H. Fuller.....	Dynamite, fusée et ficelle.....	5 95	
D. Browne	Louage de chaloupe	5 00	
Jas. Reardon	Boîtes à saumon	14 00	
Kenneth Forbes.....	Loyer de terrain	5 80	
R. H. Cogswell.....	Thermomètre.....	1 00	
T. Archibald	Boîtes d'emballage	2 00	
Hon. C. J. Townsend.....	Avis judiciaire.....	8 00	
McDonald et Cie.....	Gravier	2 50	
A. B. Wilmot.....	Agrandissem. du réservoir de récep., riv. Philippe.	200 00	
			3,253 99
	<i>Etablissement du Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse.</i>		
S. Wilmot.....	Déboursés pour choisir un emplacem. p. l'établiss.....		69 17
	<i>Etablissement de Miramichi, Nouveau-Brunswick.</i>		
Isaac Sheasgreen.....	Une année d'appointements comme surintendant, jusqu'au 30 juin 1880	449 94	
do	Déboursés pour distribution d'alevins, etc.....	108 38	
John Hogan	Prendre du saumon reproduct. et distrib. d'alevins	131 90	
Patrick Hogan	do	140 60	
Isaac Sheasgreen.....	do	89 00	
Richd. Murphy	do	88 80	
Michael Ryan.....	do	69 20	
Patrick Gillis	do	60 30	
Nat. Morehouse	do	31 92	
	A reporter.....	1,170 04	15,877 00

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—Suite.

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
	Report.....	\$ cts. 1,170 04	\$ cts. 15,877 00
	PISCICULTURE—Suite.		
	<i>Etablissement de Miramichi, N.-Brunswick—Suite.</i>		
F. P. Sheasgreen.....	Main-d'œuvre, etc., distribution d'alevins.....	71 40	
Wm. Wyse.....	do	23 23	
Jared Tozer.....	Loyer de chaland.....	24 00	
John Sheasgreen.....	Gardiens du poisson.....	23 20	
J. Ferguson.....	Approvisionnements.....	77 87	
R. R. Call.....	Charbon de terre.....	54 00	
James Murray.....	Charriage de charbon de terre.....	24 00	
Sarah Tozer.....	Récl. de douaire sur terrain pris p. établis. de piscic.	100 00	
Harrison et Burbidge.....	Services professionnels.....	50 75	
R. P. Whitney.....	Ficelle.....	7 50	
W. et G. Watt.....	Louage de cheval.....	16 00	
R. H. Grimley.....	do	8 00	
J. H. Phinney.....	Boîtes pour poisson.....	7 00	
T. McKenzie.....	Loyer d'une cabane à pêche.....	4 00	
J. H. Phinney.....	Poêle et tuyau.....	20 75	
E. Sinclair.....	Bois de service.....	14 75	
Jas. Young.....	Charriage de glace.....	13 00	
S. Wilmot.....	Dépenses d'inspection.....	39 50	
			1,748 90
	<i>Etablissement de la rivière St-Jean, N.-Brunswick.</i>		
T. R. Cameron.....	Coût de la construction de l'établissement.....	2,438 62	
W. H. Barber.....	9 mois d'appointements comme surintendant, jus- qu'au 30 juin 1880	320 00	
do	Déboursés pour distribution d'alevins, etc.....	162 18	
A. B. Wilmot.....	Déboursés se rattachant à l'approvisionnement d'œufs de saumon	101 63	
C. McCluskey.....	Prendre du poisson.....	50 00	
A. Dickson.....	Main-d'œuvre.....	48 75	
Chas. Pickett.....	do	16 00	
G. W. Merritt.....	do	8 00	
W. H. Austin.....	Charriage d'œufs de saumon.....	4 30	
John Richards.....	Charbon de terre.....	52 00	
Cie de ch. de fer du N.B.	Transport de charbon.....	28 00	
J. L. Pickett.....	Bois de chauffage.....	48 00	
Walter Graham.....	Bois de service.....	33 87	
Page, Kidder et Cie.....	Vernis.....	27 50	
E. J. Clark.....	Meubles, etc.....	144 58	
Emerson et Fisher.....	Poêle.....	48 05	
S. Wilmot.....	Transport d'auges à incubation, etc.....	41 06	
Cie de ch. de fer du N.B.	Transport	3 00	
Wm. Merritt.....	Réparer la digue	7 00	
Beveridge Frères.....	Quincaillerie.....	1 85	
John Taylor.....	Montage de poêle	5 02	
Thos. Douglas.....	Frais d'expres sur auges à incubation, etc.....	12 70	
Gideon Fields.....	Surveillance de la constr. du hangar à célosion.....	66 80	
S. Wilmot.....	Frais de route.....	94 75	
P. G. Frazier.....	Cheilles en bois.....	1 80	
Wm Connell.....	Frais judiciaires.....	95 00	
Cie télégr. Dominion.....	Télégrammes.....	0 55	
			3,851 01
	<i>Etablissement de la rivière Dunk, Ile du P.-Edouard.</i>		
Taunton et Williams.....	Coût de la construction de l'établissement.....	1,775 00	
do	do do maison de réception.....	447 70	
Schurman et Clark.....	do do digue	700 00	
	A reporter.....	2,922 70	21,477 00

ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
	Report.....	\$ cts. 2,922 70	\$ cts. 21,477 00
	PISCICULTURE.—<i>Suite.</i>		
	<i>Etablissement de la rivière Dunk, Ile du P.E.—Suite.</i>		
Henry Clark.....	Appointements comme surintendant depuis le 14 octobre 1879 jusqu'au 30 juin 1880	425 00	
Alex. Mowat.....	Appointements comme sous-surintendant depuis le 1er novembre jusqu'au 31 mai 1880.....	350 00	
Hy. Clark	Déboursés pour distribution d'alevins, etc.....	59 87	
A. B. Wilmot.....	do se rattachant à l'approvisionnement du saumon	100 00	
Hy. Clark.....	Gardien de nuit, etc	82 30	
Owen Connolly	Charbon de terre.....	48 63	
Hy. Clark	Payé pour charbon de terre.....	40 16	
T. W. Crahb	Poêle à charbon	32 28	
T. Williams.....	Transport de charbon de terre	8 60	
Hy. Clark.....	Payé pour charriage de charbon de terre.....	11 00	
J. McDonald	Main-d'œuvre	14 62	
John Bethune	Tuyau	64 75	
Thos. Beattie	Services comme inspecteur.....	42 00	
D. Rogers	Quincaillerie.....	66 06	
John Bethune	Divers	66 25	
B. Wilmot.....	Déboursés.....	145 10	
Alex. McDonald.....	Louage d'un cheval.....	15 00	
			4,494 34
	DÉBOUSÉS EN GÉNÉRAL.		
T. Ford.....	Construction d'une passe-migratoire à Milton, rivière Liverpool, comté de Queen, N.-E.....	760 24	
W. McKenzie.....	Enlèvement d'obstacles, rivière Ste-Marie, N.-E.....	20 00	
E. Vachon	Réparat. aux passe-migrat. de la riv. Escoumains.....	55 58	
J. Wallace.....	Construire un barrage pour l'établissement de pisciculture à l'île Lindoe	248 65	
Alex. Begg	Déboursés pour apporter des œufs de la Grande-Bretagne, et pour y transporter de l'achigan.....	100 00	
C. Gilchrist.....	Prendre de l'achigan et du maskinongé pour la baie de Campbell	165 50	
R. et W. Warminton.....	Auges à incubat. pour un nouv. hangar à éclosion.....	519 25	
H. A. Palmer.....	Prendre de l'achigan pour les étangs de pisciculture de la baie de Campbell.....	40 80	
B. Batson.....	Louage d'un remorqueur pour prendre de l'achigan à la baie de Campbell	69 00	
Jas. Cuddie	Charriage de poisson.....	16 00	
C. C. Ray.....	Frais de transport d'achigans vivants pour la baie de Campbell	33 75	
C. Barbeau.....	Gages comme constable spécial.....	98 00	
G. R. Barbeau.....	do	86 50	
S. Wilmot.....	Compte des dépenses se rattachant à la construction d'un nouvel établissement aux townships de l'Ouest.....	950 00	
			3,163 27
	Moins—remboursement de gages d'Alex. Mowatt.....		29,134 61
			25 00
			29,109 61

 ETAT des dépenses pour les pêcheries, etc.—*Suite.*

RÉCAPITULATION.

Pêcheries—Ontario.....	\$12,003 37
Québec.....	12,531 78
Nouvelle-Ecosse.....	14,180 55
Nouveau-Brunswick.....	12,291 00
Ile du Prince-Edouard.....	2,686 49
Colombie-Britannique.....	1,399 92
Manitoba.....	19 75
Service de protection du golfe et du bas du St-Laurent.....	1,880 08
Pisciculture.....	29,109 61
Total.....	\$86,162 55

ANNEXE No 3.

RAPPORT ANNUEL DE L'OFFICIER PRÉPOSÉ AU SERVICE DE LA
PROTECTION DES PÊCHERIES DANS LE GOLFE ET LE BAS DU
FLEUVE SAINT-LAURENT, PENDANT LA SAISON DE 1880.

GASPÉ, 31 décembre 1880.

A l'honorable J. C. POPE,
Ministre de la marine et des pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport sur la condition et la valeur des pêcheries dans ma division pendant la saison qui vient de finir. N'ayant pu visiter la plus grande partie du district, je vais borner mon rapport à un état comparatif entre le rendement et la valeur des pêcheries de 1880 et ceux de 1879. Je dois répéter ce que je disais l'année dernière quant à la nécessité d'avoir un navire chargé de protéger les pêcheries; ce service a existé depuis 1855, et les résultats ont démontré qu'il était à la fois utile et nécessaire. Chaque année voit augmenter le nombre des goëlettes qui vont faire la pêche à la morue dans le bas des côtes du Labrador; c'est une pêche à peu près exclusivement riveraine, et dans l'état de choses actuel il est littéralement impossible aux officiers locaux de protéger les droits des pêcheurs riverains. J'espère que dès le commencement de la prochaine saison, je serai mis en mesure, comme l'étaient mes prédécesseurs, de visiter régulièrement toute ma division et d'aider nos officiers à maintenir l'ordre et à faire observer la loi des pêcheries.

Comparé à celui de 1879, le rendement de la pêche accuse cette année une légère baisse. Sur la côte du sud, aux Iles de la Madeleine et à Anticosti, les pêches ont notablement diminué, surtout celles de la morue et du saumon, et celle du phoque aux Iles de la Madeleine. Sur la côte du nord, au contraire, les pêches ont donné une augmentation considérable, spécialement celles de la morue et du phoque.

Voici, au reste, un tableau comparatif de leur rendement et de leur valeur en 1879 et 1880 :—

TABLEAU indiquant la valeur totale, etc., des navires, bateaux, bateaux plats, rets, etc., employés dans la division du Golfe en 1880.

Désignation.	—		Valeur.
Navires	No. 166	Ton'ge. 9,970	Matelots. 843 \$ 357,950
Bateaux pêcheurs.....	Nombre. 3,398		Pêcheurs et gréviers. 10,692 155,163
do plats.....	2,440		24,691
Total.....			179,854
Rets à saumon	Nombre. 1,246		Verges. 82,600 32,725
Seines à morue	30		5,105 5,948
Seines à hareng.....	30		4,775 4,096
Rets à hareng.....	4,365		155,160 59,545
Seines à maquereau	5		630 650
Rets à maquereau	1,086		40,722 13,305
Seines à capelan.....	296		15,610 13,229
Seines à lançon.....	95		5,868 5,769
Rets à loup-marin.....	285		23,262 14,712
Pêches en fascines.....	19		351
Total.....			150,330
Navires			\$357,950
Bateaux et bateaux-plats			179,854
Rets, seines, etc			150,330
Total			<u>\$688,134</u>

TABLEAU COMPARATIF du rendement total et de la valeur du poisson pris des pêcheries de la division du Cap Châte à Restigouche, pour 1880.

Description.	Quantité.	Prix.	Valeur.
		\$ cts.	\$ cts.
Saumon, salé	42 barils.....	12 00	504 00
do frais	158,185 lbs.....	0 07	11,072 95
Morue, pêche d'été	71,990 qtx.....	4 00	287,960 00
do do d'automne	27,047 ".....	4 00	108,188 00
Egrefin.....	447 ".....	4 00	1,788 00
Lingue.....	16 ".....	4 00	64 00
Flétan	24 barils.....	6 00	144 00
Hareng, salé	10,743 ".....	5 00	53,715 00
do fumé	552 boîtes.....	0 25	138 00
Maquereau	1,840 barils.....	8 00	14,720 00
Truite	63 ".....	8 00	504 00
Sardines.....	26 ".....	2 60	67 60
Anguilles	24 ".....	7 00	168 00
Langues et noues de morue.....	29 ".....	9 00	261 00
Peaux de loup-marin.....	1	1 00	1 00
do marsouin	80	4 00	320 00
Huile de loup-marin.....	9 gallons.....	0 50	4 50
do baleine.....	8,100 ".....	0 40	3,240 00
do marsouin.....	210 ".....	0 50	105 00
do morue	47,218 ".....	0 40	18,887 20
Poisson employé comme boitte et engrais.....	41,560 barils.....	1 00	41,560 00
Homard.....	498,599 lb. cans.....	0 15	74,789 85
Poisson employé pour la consommation locale.....	10,257 barils.....	4 09	41,028 00
			\$559,230 10

Rendement total en 1879, évalué à \$768,405 55
do 1880 do 658,230 10

Diminution en 1880..... \$109,175 45

COTE DU SUD.

Pêche à la morue.

Cette pêche a commencé tard et à comparativement manqué. Cette année la diminution a été de 33,842 qtx., comparaison faite avec 1879; le rendement a été même inférieur à celui de 1878, qui fut pourtant bien pauvre.

	1878.	1879.	1880.	Diminution en 1880.
Pêche d'été, qtx.....	77,147	101,776	71,990	29,786
Pêche d'automne, qtx.....	29,647	31,103	27,047	4,056
Total	106,794	132,879	99,037	33,842

Cet insuccès de la pêche à la morue sur la côte du sud a complètement découragé les pêcheurs de Gaspé et de Bonaventure, dont plusieurs sont partis cet automne pour l'ouest—les uns pour aller s'y établir comme cultivateurs ou journaliers, les autres pour passer l'hiver dans les chantiers de bois du Michigan, E.-U., et du haut de l'Outaouais, et revenir le printemps prochain quand la pêche recommencera. La rouverture des chantiers de MM. King, frères, à Pabos, a fourni de l'ouvrage à la plupart des pêcheurs établis dans leur voisinage immédiat. Les chantiers de la rivière Madeleine, ouverts par MM. Ross et Ritchie, vont aussi donner de l'emploi à plusieurs des pêcheurs qui habitent les bords de cette rivière.

Le prix de la morue sur les côtes était peu élevé ; mais les marchands ne pouvaient donner plus, à cause du bas prix qu'obtenait la morue sèche sur tous les marchés étrangers. Les grands établissements paraissent vouloir restreindre les avances et diminuer la dépense dans toutes les principales stations de pêche.

Homard.

Augmentation dans la quantité du homard mis en conserve dans le comté de Bonaventure, et diminution à Gaspé ; mais, en somme, l'augmentation est considérable. En général on ne s'est pas beaucoup prévalu du prolongement du temps accordé pour faire cette pêche.

Le tableau suivant fait voir le rendement relatif de cette saison et celui de 1879 :

	1878.	1879.	1880.	1880.
Div. de Bonaventure, lbs.	149,112	83,464	210,553	127,089 d'augment.
Division de Gaspé, lbs..	240,960	315,184	288,046	27,138 de diminut.
Total	390,072	398,648	498,599	99,951 d'augment.

L'établissement de conserves de homard de la *Canada Packing Company* a été transféré de l'anse au Phoque, baie de Gaspé, au cap d'Espoir. Tout le homard mis en conserve a été pris entre Percé et Port-Daniel, la pêche dans le haut de la baie des Chaleurs ayant été complètement abandonnée.

Saumon.

Cette pêche a été un fiasco désastreux, tant sur la côte du sud que sur celle du nord et à Anticosti. Je ne pense pas qu'on doive attribuer cette baisse soudaine aux excès de pêche commis dans le cours des vingt-cinq dernières années. De vieux pêcheurs me disent que plus d'une fois le poisson a manqué de cette façon. Je crois que l'insuccès de cette année est dû aux glaces qui sont restées à l'entrée du golfe jusqu'à la fin de mai. Comme j'ai déjà écrit au long sur ce sujet à votre ministère au mois d'août dernier, je ne me répéterai pas ici. Il y a eu de la gêne parmi les pêcheurs, dont plusieurs avaient follement accepté des avances, comptant sur leur pêche de saumon ; celle-ci ayant manqué, ils se sont trouvés dans l'impossibilité de faire face à leurs engagements. J'espère que ce sera une leçon pour les pêcheurs et qu'ils seront à l'avenir plus circonspects à accepter des avances qui, bien souvent, leur sont pour ainsi dire imposées par des marchands avides d'avoir leur poisson. Ce système des avances a fort bien fonctionné dans les temps prospères de la pêche à la morue ; mais tous nos grands établissements cherchent aujourd'hui à l'abolir ou à le restreindre, et c'est malheureux qu'il soit introduit dans le commerce de poisson frais. Je crois que ceux qui sont le plus intéressés aux pêcheries du golfe sont d'accord à dire que le plus tôt le système des avances sera aboli et remplacé par celui de l'argent comptant dans les transactions entre pêcheurs et marchands, le mieux ce sera pour tout le monde.

Vu le faible rendement et comme le prix obtenu pour le saumon frais sur les marchés des Etats-Unis était bon, il n'a pas été expédié de saumon en Angleterre cette année. Le tableau suivant indique la diminution :—

Saumon.	1879.	1880.	1880—Diminution.
Barils, salé	72½	42	30½ brls.
Frais, dans la glace ... Lbs.	374,767	158,185	216,582 lbs.
En conserves. " "	17,605	Rien.	17,605 "

Ainsi que le faisait prévoir le rendement insignifiant de la pêche aux rets, la pêche à la mouche dans les rivières a été pareillement très pauvre. Le tableau suivant donne le nombre de saumons pris par le marquis de Lorne et sa suite sur la Grande Cascapédia.

ETAT indiquant le nombre de saumons pris à la mouche sur la rivière Grande Cascapédia durant la saison de 1880.

Nom du pêcheur.	Adresse.	Commencement de la pêche.	Fin de la pêche.	Nombre de saumons pris.	Poids.	Poids moyen.	Pesant plus de 30 lbs.	Poids du plus gros saumon.
					Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.
Son Excellence.	Hôt. du gouv., Ottawa	29 juin...	14 juillet...	3	69½	23	1	35
S.A.R. princesse Louise.	do do	2 juillet...	8 do ...	2	48	24	—	26
S.A.R. prince Léopold...	do do	1 do ...	1 do ...	2	45	22	1	34
Colonel DeWinton	do do	21 juin...	16 août...	22	513½	23	4	39
Lady Pelly	do do	1 juillet...	9 juillet...	3	76	25	—	26
L'hon. Mme Langham ...	do do	5 do ...	5 do ...	5	106½	21	1	30
Lord A. Campbell	do do	29 juin...	14 do ...	9	203½	22	—	27
Colonel McNeil	do do	1 juillet...	9 do ...	9	193	21	—	28
L'hon. O. Harbord	do do	28 juin...	16 do ...	13	287½	22	—	27
Dr. Royle	do do	30 do ...	9 do ...	2	55	27	1	30
L'hon. A. Yorke	do do	6 juillet...	12 do ...	6	125½	20	—	28
Capitaine Chater	do do	29 juin...	12 do ...	4	107	26	1	30
W. N. Habersham	Géorgie	23 juillet...	4 août...	5	119	23	1	32
				85	1,954		10	

Je lis dans *Forest and Stream* que l'honorable M. Ellice et ses amis, qui ont fait la pêche sur la Grande Cascapédia en 1879, avaient laissé pourrir sur la grève une grande partie du saumon qu'ils avaient pris. Cette assertion est absolument fausse; et je crois que M. Dawson, l'auteur de la lettre, devrait nous dire au moins où il a puisé cette information; assurément il ne ferait pas une pareille assertion sur simple ouï-dire et sans être en mesure de donner des preuves à l'appui. Nous avons ici, à Gaspé, quatre hommes qui étaient avec M. Ellice et ses amis tout le temps que ces messieurs sont restés sur la Cascapédia, et ces hommes, dans lesquels j'ai pleine confiance, nient absolument l'assertion de M. Dawson. Je sais moi-même que M. Ellice a pris toutes les précautions possibles pour conserver son saumon; il avait apporté avec lui une grande quantité de sel, et les canots ont rapporté tout le saumon frais qu'il avait

été possible de sauver et qu'il put distribuer parmi les habitants. Quelques-uns de ceux-ci m'ont dit que le seul poisson frais qu'ils aient mangé depuis bien des années a été celui que leur a donné M. Ellice. Le secret de la vengeance de M. Dawson, le motif qui l'a poussé à écrire cette fausseté semble être le fait que M. Ellice est Anglais — "un mirliflore anglais titré" — comme il le dit lui-même. Je puis, cependant, nier d'une manière absolue l'assertion faite par M. Dawson, qu'il a été pris en 1879 dans la rivière Grande Cascapédia du saumon qu'on a laissé se gaspiller et pourrir.

Hareng.

Il y a eu une légère augmentation dans le nombre de barils de hareng, mais c'est un fait notable que ce poisson devient rare dans le haut de la baie des Chaleurs. Autrefois il se faisait une pêche abondante de hareng dans la baie Carleton et plus haut; mais aujourd'hui il ne s'en prend que très peu en amont de Bonaventure.

—	1879.	1880.	Augmentat., 1880.
Hareng, salé, barils	8,167	10,743	2,576

Il a été préparé cette année 532 boîtes de hareng fumé.

Maquereau.

Le maquereau a été plus abondant et de meilleure qualité; mais cette pêche ne se fait pas beaucoup en grand. Quelques pêcheurs de la baie de Gaspé et de Port Daniel font la pêche au maquereau avec la turelutte (*jigger*), mais on s'occupe trop de la pêche à la morue, et pas assez du maquereau. Nul doute que le maquereau a été tellement dérangé, il y a quelques années, par les goëlettes américaines qui pêchaient avec des seïnes en bourres, qu'il s'est éloigné de la côte. Depuis trois ans nous avons vu moins de bateaux américains, et le maquereau revient en plus grand nombre. Cette année il en a été vu de grands bancs depuis le cap Chatte jusqu'à Magnasha Head.

—	1879.	1880.	Augmentat., 1880.
Maquereau, barils	798	1,840	1,042

Boitte.

La boitte a été suffisamment abondante cette année, bien qu'elle ait manqué parfois. Le tableau suivant indique la quantité de boitte prise par nos pêcheurs. Les chiffres ne sont qu'approximatifs, car il n'en est tenu aucun compte.

BoITTE, en 1880—côte du sud.

Nature.	Quantité en barils.
Hareng.....	17,537
Capelan.....	22,105
Eperlan.....	217
Rogues de morue.....	738
Seiche.....	119
Lançon.....	245
Coques.....	599
Quantité totale.....	41,560

Ci-jointe une liste des navires déclarés à la sortie, chargés de poisson, des ports de New Carlisle, Percé et Gaspé; elle a été fournie par les percepteurs de ces ports et montrent que les exportations ont été de

New Carlisle.....	poisson et huile.....	\$420,905
Percé.....	do.....	29,485
Gaspé.....	do.....	290,139
Total.....		<u>\$740,529</u>

RELEVÉ du poisson et huile exportés durant la saison de 1880 au port de New Carlisle.

Nom du navire.	Tonnage.	Destination.	Quantité.	Valeur.
				\$ cts.
Marie Henriette.....	89	Barbades.....	Morue, 1,300 qtx.	5,200 00
Baccalen.....	120	do.....	Hareng, 57 brls.	160 00
Union.....	193	Rio de Janeiro.....	Morue, 3,182 qtx.	15,910 00
Robin.....	150	do.....	" 2,320 "	11,600 00
Dit-On.....	78	Cuba.....	" 1,122 "	4,488 00
Mary Martha.....	61	Barbades.....	" 544 "	2,720 00
Annie Julyane.....	190	do.....	" 1,504 "	6,016 00
Hematope.....	76	Bristol.....	" huile, 16,138 galls.	8,308 00
"85".....	139	Naples.....	Morue, 3,127 qtx.	14,033 00
"O. R. C.".....	248	Rio de Janeiro.....	" 3,994 "	19,921 00
Patrus.....	187	do.....	" 2,906 "	12,539 00
Reaper.....	137	Oporto.....	" 3,306 "	17,117 00
Homely.....	229	Bahia.....	" 3,360 "	17,300 00
Industry.....	144	do.....	" 2,595 "	17,525 00
Century.....	180	Barbades.....	" 2,746 "	10,958 00
O. Blanchard.....	260	Rio de Janeiro.....	" 4,179 "	20,437 00
Sea Flower.....	352	Jersey.....	" huile, 8,411 galls.	5,000 00
do.....	352	do.....	" rogues, 187 brls.	712 00
North American.....	174	Boston, E.-U.....	Hareng, 2,226 "	6,678 00
Ideal.....	65	do.....	" 666 "	1,998 00
Tickler.....	96	Barbades.....	Morue, 1,023 qtx.	4,336 00
"G. D. T.".....	118	Rio de Janeiro.....	" 1,789 "	8,945 00
Dit-On.....	78	Italie.....	" 1,675 "	6,695 00
Century.....	180	Rio de Janeiro.....	" 2,782 "	13,667 00
Hematope.....	76	Naples.....	" 1,596 "	7,966 00
Union.....	193	Rio de Janeiro.....	" 3,111 "	15,139 00
Julia Grace.....	149	Barbades.....	" 78 "	257 00
Robin.....	150	Rio de Janeiro.....	" 2,320 "	11,600 00
Zulu.....	144	Pernambuco.....	" 2,295 "	12,085 00
Reaper.....	137	Naples.....	" 2,958 "	11,756 00
O. Blanchard.....	260	Rio de Janeiro.....	" 4,146 "	20,736 00
"85".....	139	Oporto.....	" 3,320 "	13,280 00
"C. R. C.".....	248	Rio de Janeiro.....	" 3,978 "	19,890 00
Sea Flower.....	352	Jersey.....	" 6,326 "	18,978 00
do.....	352	do.....	Huile, 417 galls.	180 00
Shorston.....	320	do.....	Morue, 3,916 qtx.	18,314 00
do.....	320	do.....	Huile, 2,320 galls.	1,142 00
do.....	320	do.....	" 656 "	325 00
do.....	320	do.....	" 37 "	19 00
do.....	320	do.....	Poiss. mar. 1,830 qtx.	915 00
do.....	320	do.....	Rog. de morue, 12 brls.	50 00
do.....	320	do.....	Hareng, 26 "	104 00
Homely.....	229	Rio de Janeiro.....	Morue, 3,534 qtx.	17,781 00
Hebe.....	236	do.....	" 3,657 "	18,285 00
				\$420,905 00

CARGAISONS de poisson sorties du port de Percé, 1880.

Nom du navire.	Tonnage.	Destination.	Quantité.	Valeur.
				\$ cts.
Heroine	97	Barbades	1,243 qt'x	5,425 00
Castelia	69	Civita Vecchia	1,880 "	6,580 00
Heroine	97	Viorma	1,370 "	5,480 00
Mayfield	186	Bahia	2,400 "	12,000 00
				\$29,485 00

NAVIRES sortis avec chargement de poisson, 1880.

PORT DE GASPÉ.

Nom du navire,	Ton'x.	Destination.	Quantité de poisson.	Valeur.
				\$ cts.
J. L. B	148	Bahia	2,261 quintaux	9,898 00
Standard	93	Jersey	Huile, etc.	3,638 00
Cornucopia	155	Bahia	2,516 quintaux	12,590 00
Dewdrop	101	Barbades	1,576 do	5,504 00
Alliance	115	do	2,971 do	5,381 00
Exact	186	Bahia	1,844 tinettes	9,220 00
Brothers	173	do	2,565 do	12,802 00
Dawn	154	Pernambouc	2,392 do	11,960 00
Zingara	174	do	2,770 quintaux	11,541 00
Brittany	84	Civita Vecchia	2,293 do	4,879 00
Dewdrop	101	Rio	1,535 tinettes	7,675 00
Zonave	126	Lisbonne	2,786 quintaux	11,144 00
Alliance	115	Naples	2,740 do	10,960 00
Gleaner	93	do	2,236 do	8,944 00
Albatross	79	Ancône	2,290 do	6,880 00
Flying Foam	99	Naples	2,784 do	9,744 00
J. L. B	148	Pernambouc	2,294 do	9,175 00
Cornucopia	155	do	2,468 do	10,206 00
Weasel	76	Naples	1,871 do	6,548 00
Bolina	82	Civita Vecchia	2,100 do	7,350 00
Village Belle	136	Bahia	1,950 tinettes	18,960 00
Beatrice	99	Rio	1,631 do	8,155 00
Warrior	93	Naples	2,214 quintaux	7,749 00
Brothers	173	Rio	2,257 tinettes	12,785 00
Dawn	151	Jersey	2,572 quintaux	9,023 00
Standard	93	do	Poisson et huile	6,537 00
Pride of the Channel	175	Lisbonne	4,472 quintaux	17,888 00
Snowdrop	149	Bahia	2,514 do	10,056 00
Fearless	79	Naples	2,145 do	7,507 00
Industry	144	Lisbonne	3,843 do	13,450 00
				290,132 00

STATISTIQUE des quantités et espèce de poisson pris dans la division s'étendant

DIVISION DE

NOM DES STATIONS.	NOM DU PROPRIÉTAIRE	Saumon, barils, salé.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs	Saumon, fumé, boîtes.	Pêche d'été.	Pêche d'automne	Egrefin, quintaux.	Lingue, quintaux.	Flétan, barils.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, boîtes.
						Morue, quintaux.	Morue, quintaux.					
Cap Chatte.....	I. J. Lamontagne...					1000	450				6	
do	Magloire Côté.....					200	25				10	
do	Joseph St. Pierre.....					100					4	
do	Henry Gagnon.....										25	
do	Henry Gagné.....										16	
do	Frs Lemieux.....										5	
Ste-Anne des Monts	Henry Hogan.....	1017				Pêche à la mouche.						
do	Isidore Pelletier.....					112					11	
do	H. LeBoutillier.....	1				1100	15				24	
do	I. J. Lamontagne.....	5				1200	100				50	
do	Charles Goudreau.....					950	360				90	
do	I. Levesque.....						62				4	
do	Henry Dumont.....										5	1
do	Olivier Pelletier.....											
Marsois	Honore Morin.....											
Rivière à la Marte.....	Jear Gauthier.....					402	12				6	
Total		6	1017			5064	1024				232	1

DIVISION DES ILES

Rivière Claude.....	16 Propriétaires.....					350	200				9	
Rivière à Pierre.....	11 do	8				175	75				8	
Mont Louis.....	45 do	42				1000	350		4		150	
Ruisseau des Olives.....	10 do					160	50				20	
Anse Pleureuse.....	6 do	6				115	60		2		40	
Gros Mâle.....	12 do	6				400	150				10	
Manche D'Epée.....	16 do					300	100				25	
Petite Madeleine.....	11 do					75	25				5	
Rivière Madeleine.....	18 do	42				1000	300		4		60	
Grande Anse.....	5 do					30	15				5	
Grande Vallée.....	17 do					1000	200		2		75	
Anse à Collin.....	4 do					180	80				8	
Petite Vallée.....	10 do					325	150				15	
Pointe à la Frégate.....	12 do					450	175				40	
Petite Anse.....	7 do					400	200				25	
Grand Chloridorme.....	7 do					425	250				18	
Petit Chloridorme.....	14 do	2				500	200				20	
Pointe Sèche.....	11 do					700	360				50	
Grand Etang.....	1 do					1000	300			3	40	
Anse à Valeau.....	7 do					350	150				30	
Pointe Jaune.....	9 do					350	200				60	
Echourie.....	7 do					300	200				13	
Grande Anse.....	7 do					200	75				12	
Petit Cap.....	22 do					325	200				100	
Petite Rivière au Renard.....	14 do					500	100				75	
Rivière aux Renards	100 do					3500	1000			5	300	
Anse à Fougère.....	3 do					50	25				5	

[illegible]

12	...	...	...	...	...	...	...	...	...	275	60	10	...	...	...	...	...	...	75
10	...	...	...	...	...	...	...	...	...	125	30	5	...	...	...	...	...	...	33
200	...	...	...	...	...	...	...	...	...	700	140	10	...	10	...	...	...	...	160
20	...	...	...	...	...	...	...	...	...	120	30	...	...	...	...	10	...	...	40
22	...	...	...	...	...	...	...	...	...	75	30	...	...	...	...	...	...	...	25
50	...	...	...	...	...	...	...	...	...	250	55	...	...	...	...	9	...	...	45
50	...	...	...	...	...	...	...	...	...	200	45	10	...	20	...	...	...	...	50
2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	50	12	2	...	...	...	5	...	...	40
50	...	...	...	...	...	...	...	...	...	750	130	10	...	20	...	10	...	...	65
12	...	...	...	...	...	...	...	...	...	23	5	3	...	...	...	2	...	...	20
5	1	...	...	...	...	...	...	...	...	600	140	...	...	...	...	5	...	...	75
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	110	23	...	...	...	...	2	...	...	14
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	225	45	...	...	...	...	5	...	...	28
6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	300	65	...	...	...	...	6	...	...	32
3	...	...	...	...	...	...	...	...	...	300	70	...	...	...	...	5	...	...	25
4	...	...	...	...	...	...	...	...	...	325	75	...	...	...	...	4	...	...	25
5	...	...	...	...	...	...	...	...	...	350	80	...	...	...	...	...	...	...	50
10	...	...	...	...	...	...	...	...	...	500	110	...	...	...	...	5	...	...	40
10	...	...	...	...	...	...	...	...	...	700	140	...	...	...	...	...	...	...	4
8	...	...	...	...	...	...	...	...	...	250	55	...	...	...	...	3	...	...	25
20	...	...	...	...	...	...	...	...	...	300	60	...	...	...	...	3	...	...	32
15	...	...	...	...	...	...	...	...	...	250	50	...	...	...	...	5	...	...	25
6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	130	30	...	...	...	...	3	...	...	23
5	...	...	...	...	...	...	...	...	...	250	55	...	...	...	...	4	...	...	70
20	...	...	...	...	...	...	...	...	...	325	70	...	...	...	...	3	...	...	45
30	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2200	45	...	...	...	...	18	...	...	400
2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	37	9	...	...	...	...	2	...	...	11

STATISTIQUE des quantités et espèces de poisson dans la

DIVISION DES ILES

NOM DES STATIONS.	NOM DU PROPRIÉTAIRE.	Saumon, barils, salé.	Saumon, frais, dans la glace, lbs	Saumon, en boîtes lbs.	Saumon, fumé, en boîtes.	Pêche d'été.	Pêche d'automne.	Egrefin, quintaux.	Lingue, quintaux.	Flétan, barils	Hareng, barils.	Hareng, fumé, boîtes.
						Morue, quintaux.	Morue, quintaux.					
Anse au Griffon.....	90 propriétaires.....	1				2500	1000			4	250	
Trois Ruisseaux.....	8 do					150	75				16	
Anse Jersey.....	13 do					100	50				10	
Anse à la Louise.....	28 do					1700	500				150	
Cap des Rosiers.....	40 do					2000	700				180	
Total	581 propriétaires.....	30				20610	7375			24	1824	

DIVISION DE GASPÉ—

Tête du Navire.....						306	147				27	
Anse des Sauvages.....						572	275				74	
Anse St-George.....						224	142				18	
Petit Gaspé et Grande Grève.....		1681				1917	848	12	2		122	
Cap aux Os et Seal Rock.....		970				344	143				34	
Péninsule.....		3800				44						
Baie Nord-Ouest.....		6530				35	10					
Gaspé et Baie Sud-Ouest.....		7,93				20						
Sandy Beach.....		3135				252	59				3	
Douglstown.....		1646				600	450				10	
Anse au Phoque.....		556				120	90				10	
Bois Brûlé.....						245	140				15	
Chien Blanc et Tête Rouge.....						1600	800				75	
Pointe St-Pierre.....		30				3828	650				122	
Malbaie.....		608				2325	620				78	
Belle Anse.....		1100				80	10				10	
Barachois.....		3800				750	1150					
Corner of the Beach.....		1100				610	160				10	
Cannes de Roches.....						130	90				5	
Percé.....						6981	1308				81	10
Ile Bonaventure.....						2376	332				80	
Anse à Beaufils.....						735	405				87	
Cap des Anses.....		1300				2493	805				51	11
Cap Désespoir.....						415	170				62	
Petite Rivière.....						2135	750				41	
Grande Rivière.....		1477				3970	1519	21			273	
Petit Pabos.....		2580				2431	830	33	6		252	
Grand Pabos.....		4679				1540	316	14	4		259	
Newport et Anse au Canard.....		800				4933	1507	9			187	
Total		43587				41913	13726	91	12		1978	21

s'étendant du Cap Chatte à Restigouche, etc.—*Suite.*

DE LA MADELEINE—*Suite.*

Maquereau, barils.	Truite, barils.	Sardines, barils.	Anguilles, barils.	Thon, barils.	Langues et noues de morue, barils.	Loups-marins, baleines et marsouins				Huiles.				Poissons et moules employés comme boitte et engrais.								Homard, en boîtes.	Poisson employé pour la consommation locale, barils.
						Nombre de loup-marins.	Peaux de loup-m.	No de baleines	No. de marsouins	De loup-marin, gal.	De baleine, galla.	De marsouin, galla.	De morue, galla.	Ilareng, barils.	Capelan, barils.	Eperlan, barils.	Rog. de morue, brla.	Encornet, barils.	Truite, barils.	Lançon, barils.	Moules, barils.		
20	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1700	350	...	...	...	...	...	...	12	...	300
10	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	100	25	...	...	...	...	...	...	2	...	28
10	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	75	16	...	...	...	...	...	...	2	...	45
22	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1150	230	...	...	...	...	...	...	...	...	100
25	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1350	275	...	...	...	...	...	...	...	...	150
664	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	14095	2960	50	...	50	...	...	...	140	...	2104

(du Cap Gaspé à la Pointe au Maquereau.)

.....													261	52	10								7
.....													475	70								25	
.....													160	31	2							12	
55			5	1	1		9						770	635	65			70				61	
31													288	66								40	
212																						34	
15		2																1	1			40	
30							10		8100										1			30	
327													100	97					65			45	
30													450	50	10				12	5		60	
50													90	20	3				6			10	
7													140	15	5				8			15	
5													1600	160	45	13		14				186	
9													1900	520	46		2					121	
6													1280	350	45		3					60	
2													32	20								20	
.....													600	160	30	35						80	
.....													1040	120	5							15	
.....													210	30	10							10	
25													3678	1935	1742					80000		750	
6													856	1135								50	
.....													395	454	244	40						116	
4				4									1182	871	671	12						309	
.....													245	180	98					70000		52	
.....													990	600	158							316	
60				18									1954	1700	1205	59	5°	14				450	
.....				1									1236	611	180	8		11		27		189	
.....													850	34	116	2		5		40	16	36000	
.....													3366	413	552	15	90	70		16		31886	
874		2		29	1	1	10		9	5100			24148	10632	5242	184	153	114		245	23	238046	
.....																						3222	

NOM DES STATIONS.	NOM DU PROPRIÉTAIRE.	Saumon, barils. salé.	Saumon, frais, dans la glace, lbs	Saumon, en boîtes. lbs.	Saumon, fumé, boîtes	Pêche d'été.	Pêche d'automne.	Egrefin, quintaux.	Lingue, quintaux.	Fletan, barils	Hareng, barils.	Hareng, fumé, boîtes.
						Morue, quintaux.	Morue, quintaux.					
Anse au Gascon.....		1	432	...	...	650	600	...	...	...	60	10
Anse à la Barbe.....		2	1421	...	...	150	150	...	...	...	50	5
Cap Bourdaloue.....		...	482	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Pointe à la Croix.....		...	1738	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Baie de Port Daniel.....		...	2434	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Grande Batture.....		...	1497	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Fonds de la Baie.....		...	926	...	...	800	550	...	...	...	120	15
do.....		...	600	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Costello's Brook.....		...	2803	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Baie du Port D., côté ouest.....		...	2663	...	...	...	...	...	...	...	...	...
do.....		...	5394	...	...	...	...	...	...	...	...	...
do.....		...	1877	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Intérieur de la Pte sud ouest de la baie du Port Daniel.....		...	639	...	...	80	20	...	...	...	40	...
Nouvelle.....		...	...	...	...	640	150	...	...	...	190	...
Portage de Paspébiac.....		3	...	...	...	£00	680	...	...	...	140	...
Total.....		6	22906	...	...	2 820	2,150	...	...	...	600	30

Pointe ouest de Paspébiac						600	
New Carlisle		81	120	16		100	
Petit et Grand Bonaventure		1015	1160	230		4200	
Capelin	1442	180	225			700	
New Richmond & Black Cape	14633	24	30	2		250	500
Maria	22844	60	120	10	4	150	
Carleton	15756	30	24	4		50	
Nouvelle	1727	25	15	3		20	
Maguasha	5300	260	940	88		7	
Total	61702	1678	2634	353	4	6077	500

[illegible]

[illegible]

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100

(De Paspébiac à la Pointe Maguasha.)

(De Maguasha à Head of Tide.)

[illegible]

STATISTIQUES des quantités et especes de poisson pris dans la

GRAND TOTAL DES

NOM DES STATIONS.	NOM DU PROPRIÉTAIRE.	Saumon, barils, salé.		Saumon, frais, dans la glace, lbs.		Saumon, en boîtes, lbs.		Saumon, fumé, en boîtes.		Pêche d'été.	Pêche d'automne.	Egrefin, quintaux.		Liogue, quintaux.		Flétan, barils.		Hareng, barils.		Hareng, fumé, en boîtes.	
		Morue, quintaux.		Morue, quintaux.		Morue, quintaux.		Morue, quintaux.		Morue, quintaux.		Morue, quintaux.		Morue, quintaux.		Morue, quintaux.		Morue, quintaux.		Morue, quintaux.	
Division de Cap-Chatte.....		6	1017	...	...	...	...	...	...	5064	1024	...	...	...	...	...	...	252	1	...	...
Iles de la Madeleine.....		30		...	...	...	...	...	...	20615	7515	...	...	24	1836	...	...	...	...	...	...
Gaspé.....		...	44586	...	...	...	...	...	...	41813	13724	94	12	...	1978	...	...	21	...	...	...
Port Daniel.....		6	22906	...	...	...	...	...	...	2820	2150	...	...	...	600	...	...	30	...	...	...
New Richmond.....		...	67702	...	...	...	...	...	...	1678	2634	353	4	...	6077	...	...	500	...	...	...
Ristigouche.....		...	21974	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Total.....		42	158185	...	...	...	...	...	...	71990	27047	447	16	24	10743	...	...	552	...	...	...

division s'étendant du Cap de Chatte à Ristigouche, etc.—*Suite.*

PÊCHERIES DE LA CÔTE SUD.

Maquereau, barils.	Truite, barils.	Sardine, barils.	Anguille, baril.	Thon, barils.	Langues et noues de morue, barils.	Loups-marins, baleines et marsouins.	Huiles.				Poissons et moules employés comme boîte et engrais.							Homard, en boîtes, lbs.	Poisson pour la consommation locale, barils.				
						Nombre de lous-marins.	Peaux de lous-ma.	Nombre de balein's.	Nombre de mars's.	De loup-marin, gal.	De baleine, gall.	De marsouin, gall.	De morue, gall.	Hareng, barils.	Capelan, barils.	Eperlan, barils.	Rog. de morue, brls.	Encornet, barils.	Truite, barils.	Lançon, barils.	Moules, barils.		
60	6	26	...	...	...	...	...	...	80	...	...	210	1730	34	5500	...	50	...	...	...	103	...	1116
664	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	14095	2960	50	...	59	...	...	...	140	...	2094
864	...	...	2	...	29	1	1	10	...	9	8:00	...	24148	10681	5140	184	153	114	...	245	23	288046	3222
10	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3940	850	2600	33	...	5	...	...	15	210553	1250
242	56	...	22	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3405	3012	8815	...	485	...	...	...	318	...	2575
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1840	63	26	24	...	29	1	1	10	80	9	8100	210	47218	17537	22105	217	738	119	...	245	599	498599	10257

Etat indiquant la valeur des navires, bateaux, rets, etc., dans la division s'étendant du Cap de Chatte à Ristigouche, dans la Province de Québec, pour l'année 1880.

DIVISION DU CAP CHATTE—(Du Cap Chatte à Sainte-Anne des Monts.)

NOM DES STATIONS.	NOM DE L'ARMATEUR.	Navires.				Bateaux-pêcheurs.		Bateaux plats.		Nombre de pêcheurs.	Nombre de gréviers.	RETS ET SEINES.						
		Nombre.	Ton'x.	Valeur.	No. de matel's.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.			Rets à saumon.			Seines à morue.		Seines à hareng.	
												Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.
				\$			\$		\$					\$		\$		\$
Cap Chatte.....	T. J. Lamontagne.....																	
do	Henry Gagnon.....																	
do	Henry Gagné.....																	
do	François Lemieux.....																	
do	Silvain Lepage.....																	
do	François Roy.....					75	3750	80	950	140	50							
Ste-Anne-des-Monts.....	Charles Goudreau.....																	
do	H. LeBoutillier.....	1	10	200	2													
do	T. J. Lamontagne.....	2	156	5200	9			110	1320	240	76							
do	J. Pelletier.....					1	80	1	10									
do	O. Pelletier.....							2	24			1	30	8				
do	M. Levesque.....							1	10									
do	Pepin Pelletier.....																	
do	Pierre Lefrançois.....							1	10									
do	L. N. Sasseville.....					120	6080											
Rivière à Marthe.....	Jean Gauthier.....					10	500	10	100	20	6							
Total, division du Cape de Chatte.....		3	166	5400	11	206	10410	205	2424	400	132	1	30	8				

DIVISION DES ILES DE LA MADELEINE—(De la rivière Claude au Cap des Rosiers, inclusivement.)

Rivière Claude.....	16 propriétaires.....					20	1000	20	180	35	15				1	125	150
Rivière à Pierre.....	11 do.....					11	500	11	100	18	8	1	120	55			
Mont Louis.....	45 do.....					40	2580	40	400	80	40	1	100	45			

Ruisseau des Olives.....	10	do					10	500	8	80	18	8								
Anse Pleureuse.....	6	do					C	300	4	40	10	4	2	250	100					
Gros Mâle.....	12	do					11	50	8	70	20	10	1	10	45					
Manche D'Epée.....	16	do					16	800	6	50	24	12								
Petite Madeleine.....	11	do					5	175	2	15	10	5								
Rivière Madeleine.....	18	do		4	200	1550	8	25	1500	25	250	50	20	1	120	50				
Grande Anse.....	5	do					4	150	3	25	8	3								
Grande Vallée.....	17	do					23	1350	18	180	46	20								
Anse à Collin.....	4	do					4	175	4	35	8	4								
Petite Vallée.....	10	do					12	15	6	50	20	10								
Pointe de la Frégate.....	12	do					12	569	7	60	24	12								
Petite Anse.....	7	do					6	300	6	55	12	5								
Grand Chloridorme.....	7	do					11	500	11	100	20	9								
Pointe Sèche.....	14	do					10	500	10	100	20	10	1	100	50					
Petit Chloridorme.....	11	do					14	650	14	130	26	12								
Grand Etang.....	1	do					16	800	4	40	32	14								
Anse à Valeau.....	7	do					9	450	9	60	14	8								
Pointe Jaune.....	9	do					9	450	9	60	18	8								
Echourie.....	7	do					8	400	8	70	14	7								
Grande Anse.....	7	do					7	350	7	60	13	6								
Petit Cap.....	23	do					14	650	14	135	26	13								
Petite rivière au Renard.....	14	do					14	700	14	140	28	14								
Rivière au Renard.....	100	do					75	5900	75	740	150	75								
Anse à Fougère.....	3	do					2	75	2	14	4	2								
Anse au Griffon.....	90	do					50	4500	50	500	100	50	1	100	45					
Trois Ruisseaux.....	8	do					4	150	4	35	8	4								
Anse du Jersiais.....	13	do					3	140	3	30	6	3								
Anse à la Louise.....	28	do					29	1800	29	280	58	25								
Cap des Rosiers.....	40	do					50	2200	50	375	100	45								
Total, div. de la Madeleine.....				4	200	1550	8	530	31225	481	450	1024	481	8	890	390	1	125	150	

DIVISION DE GASPÉ (du Cap-Gaspé à la Pointe au Maquereau.)

Ship Head.....		1	50	1000		5	182	11	51	14										
Anse des Sauvages.....						11	377	17	101	12										
Anse St-George.....						8	2	11	84	60										
Grande Grève et Petit Gaspé.....		2	160	7000	12	38	1620	45	401	8	35	4	334	160						
Rocher au Loup-ma. et Cap aux Os						8	136	21	160	31			750	240						
Péninsule.....						7	138	20	179	36		10	2600	77						
Baie Nord-Ouest.....		1	44	1000	4	5	200	15	120	20		9	1900	450						
Basin de Gaspé et Baie Sud-Ouest...		6	317	11500	28	8	320	40	380	28	60	25	5340	1300						
Sandy Beach.....		5	213	6600	22	22	572	18	112	54	4	18	4100	650						
Douglstown.....						30	120	10	240	17	10	4	1600	400						
Anse du Loup-marin.....						6	240	6	48	22		1	400	100						
Bois Brûlé.....						7	280	7	56	13										

ETAT indiquant la valeur des navires, bateaux, rets, etc., dans la division s'étendant du Cap de Chatto à Ristigouche, etc.—*Suite.*

DIVISION DU CAP DE CHATTE (Du Cap de Chatte à Ste-Anne des Monts).—*Suite.*

NOM DES STATIONS.	NOM DE L'ARMATEUR.	RETS ET SEINES.																			
		Rets à hareng.			Seines à maquereau			Rets à maquereau.			Seines à Capelan.			Seines à lançon.			Rets à loup-marin.			Pêche en fascines.	
		No.	Verges.	Valeur.	No.	Verges.	Valeur.	No.	Verges.	Valeur.	No.	Verges.	Valeur.	No.	Verges.	Valeur.	No.	Verges.	Valeur.	No.	Valeur.
Cap de Chatte.....	T. J. Lamontagne.....			\$																	
do	Henry Gagnon.....																			1	20
do	Henry Gagné.....																			1	25
do	Francois Lemieux.....																			1	18
do	Silvain Lepage.....																			1	15
do	François Roy.....	82	3.80	1640							1	60	75							1	12
Ste-Anne des Monts.....	Charles Goudreau.....							2	30	20											
do	H. LeBoutillier.....	150	3000	3000							1	75	60	1	30	16					
do	T. J. Lamontagne.....										2	150	140		40	25					
do	J. Pelletier.....																				
do	O. Pelletier.....																				
do	M. Levesque.....																			1	12
do	Pepin Pelletier.....																			1	20
do	Pierre Lefrançois.....																			1	10
do	L. N. Sasseville.....																			1	25
Rivière à Marthe.....	Jean Gauthier.....	12	240	240																	
Total, Div. du Cap de Chatte.		244	6520	4880				2	30	20	4	285	274	2	70	41				9	157

DIVISION DE LA MADELEINE (De la Rivière Claude au Cap des Rosiers, inclusivement).—*Suite.*

Rivière Claude.....	16 propriétaires.....	40	1300	650																	
Rivière à Pierre.....	11 do	18	725	290																	
Mont Louis.....	45 do	120	4000	2100				2	80	30	2	100	120								

ETAT indiquant la valeur des navires, bateaux, rets, etc., dans la division s'étendant du Cap de Chatte à Ristigouche, etc.—*Suite.*

DIVISION DE GASPÉ—*Suite.*

NOM DES STATIONS.	NOM DE L'ARMATEUR.	Navires.				Bateaux-pêcheurs.		Bateaux plats.		Nombre de pêcheurs.	Nombre de gréviers.	RETS ET SEINES.								
		Nombre.	Ton'x.	Valeur.	No de matel'ls.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.			Rets à saumon.			Seines à morue.			Seines à hareng.		
												Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.
				\$			\$		\$					\$			\$			
Chien Blanc et Tête-rouge.....					25	1250	25	150	50	25										
Pointe St-Pierre.....		8	900	40000	60	77	3620	27	239	153	91	1	160	70						
Malbaie.....		1	52	1400	5	54	2640	31	294	108	50	2	480	140						
Pelle Anse.....					3	150	3	10	6			2	900	350						
Barachois.....		1	81	2500	5	22	1320	15	150	44	10	3	1400	700						
Coin du Banc.....		2	103	2600	9	16	790	18	144	31	5	3	500	120						
Cannes de Roches.....		1	64	1500	5	5	230	6	45	10	18									
Percé.....					141	6995	61	600	280	240										
Ile Bonaventure.....					39	678	24	147	77	53										
Anse à Beaufils.....					18	717	20	183	36	12	1	100	30							
Anse du Cap.....		4	305	6500	26	45	2680	29	270	90	52	1	200	60		1	200			
Cap Désespoir.....					9	490	14	122	18	8							50			
Petite Rivière.....					28	1152	10	80	56	11										
Grande Rivière.....					98	6110	30	287	195	104	3	1200	250							
Petit Pabos.....					45	2278	19	214	90	51	2	500	400							
Grand Pabos.....					23	1290	10	108	52	25	3	400	190							
Newport and Anse aux Canards....					84	4116	35	396	176	73	1	100	80							
Total.....		32	2323	81600	180	838	42223	618	5382	1857	937	97	22964	6468	1	200	50			

DIVISION DU PORT DANIEL—(De la Pointe au Maquereau à la Pointe Paspébiac.)

L'Anse au Gascon.....						42	1700	6	60	85	1	120	45				
L'Anse à la Barbe.....						10	400	8	80	28	1	120	40				
Port Daniel.....						36	1450	10	80	72	11	3542	1220				

ETAT indiquant la valeur des navires, bateaux, rets, etc., dans la division s'étendant du Cap de Chatte à Ristigouche, etc.—*Suite.*

DIVISION DE GASPÉ—*Suite*

NOM DES STATIONS.	NOM DE L'ARMATEUR.	RETS ET SEINES.															Pêche en fascines.			
		Rets à hareng.			Seines à maquereau.			Rets à maquereau.			Seines à capelan.			Seines à lançon.				Rets à loup-marin.		
		Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.		Nombre.	Verges.	Valeur.
		\$			\$			\$			\$			\$			\$		\$	
Chien Blanc et Tête Rouge.....		50	1800	450				2	80	8	5	280	150	2	100	80				
Pointe St-Pierre.....		148	5418	1459				2	72	20	4	208	120	3	158	135				
Malbaie.....		109	4048	1070							2	96	55	2	102	100				
Belle Anse.....		6	216	72				1	42	10										
Barachois.....		10	350	120																
Corner of the Beach.....		28	840	420							9	270	450	4	24	120				
Cannes de Roches.....		10	300	150							3	90	150							
Percé.....		288	9912	4310							12	588	507							
Ile Bonaventure.....		96	3514	1207				3	120	30	1	60	75	1	70	90				
Anse au Beaufils.....		32	1280	315							7	336	168							
Anse du Cap.....		102	4080	906				1	40	8	9	450	204							
Cap Désespoir.....		22	880	129				2	64	7	2	140	25							
Petite Rivière.....		56	2240	698							5	310	118							
Grande Rivière.....		226	7878	2910							6	180	60	10	536	225				
Petit Pabos.....		101	4736	1374							4	246	270							
Grand Pabos.....		54	2806	686							3	80	100							
Newport et Anse aux Canards...		176	5843	2356				5	150	50	9	635	420							
Total.....		1719	64329	21364				31	1244	353	87	4302	3116	30	1199	1020				

DIVISION DE PORT DANIEL—(de la Pointe au Maquereau à la Pointe Paspébiac.)

L'Anse au Gascon.....	80	3100	610	...	...	...	...	...	...	...	10	406	300	...	...	...	...	...
L'Anse à la Barbe.....	20	800	175	...	...	...	...	...	...	...	2	80	60	...	...	...	...	...
Port Daniel.....	70	2800	560	...	...	...	...	...	...	...	5	175	100	...	...	...	...	...

SECONDE DIVISION.

PECHERIES DE LA COTE DU NORD.

DE MANICOUAGAN AU BLANC SABLON.

Rendement et valeur des pêcheries de la côte du sud, de Manicouagan au Blanc Sablon.

Description.	Quantités.	Prix.	Valeurs.
		\$ cts.	\$ cts.
Salmon, salé.....	750½ barils.....	12 00	9,008 00
do frais.....	148,155 lbs.....	0 07	10,370 85
Morue d'été.....	264,917 q'x.....	4 00	1,059,668 00
do d'automne.....	12,330 q'x.....	4 00	49,320 00
Flétan.....	47 barils....	6 00	282 00
Hareng.....	4,021 do....	5 00	20,105 00
Maquereau.....	546 do....	8 00	4,368 00
Truite.....	47 do....	8 00	376 00
Sardines.....	10 do....	2 60	26 00
Langues et noues de morue.....	4½ do....	9 00	40 50
Peaux de loup-marin.....	25,566.....	1 00	25,566 00
Peaux de marsouin.....	70.....	4 00	280 00
Huile de loup-marin.....	109,936 galls.....	0 50	54,963 00
Huile de baleine.....	5,400 do....	0 40	2,160 00
Huile de marsouin.....	166 do....	0 50	83 00
Huile de morue.....	230,754 do....	0 40	92,301 60
Poisson employé comme boitte et engrais.....	54,394 barils.....	1 00	54,394 00
Homard.....	11,000 lbs.....	0 15	1,650 00
Poisson employé pour la consommation locale.....	4,081 barrels...	4 60	16,324 00
Valeur totale de la pêche de la côte nord, 1880.....			1,401,283 95
do do 1879.....			1,275,080 20
Augmentation en 1880.....			126,203 75

MORUE.

Cette pêche a été extraordinairement abondante. Quand elle commença la saison était très avancée, mais il ne paraissait pas y avoir de limites à la quantité de la morue. Les établissements de salaison pouvaient à peine suffire, et parfois même le sel a manqué. Si nous avions eu des communications télégraphiques avec la côte du nord, comme j'espère nous en aurons avant longtemps, plusieurs de nos pêcheurs de la côte du nord auraient abandonné la pêche ici pour aller la faire là-bas où elle était si bonne. Depuis plusieurs années la pêche à la morue s'améliore sur le côté du nord, et les établissements de salaison y font des affaires superbes. Il faut espérer que cet état de choses va continuer, car un très grand nombre de pêcheurs se proposent de faire la pêche à la morue cet hiver. Les bateaux étrangers venus de Terre-neuve, des provinces maritimes et des Etats-Unis pour faire la pêche à la seine a considérablement augmenté cette année. Il doit y avoir eu au moins 500 goélettes qui ont pêché la morue au large de Saint-Augustin et de Bonne Espérance. La plu-

part font la pêche dans les limites du rivage, et il devient très difficile pour ceux qui pêchent à la ligne de réussir. On se plaint constamment que les seines tendues sont emportées par les bateaux qui passent. Quelques-unes de ces goëlettes arrivent avec des rets à saumon qui sont de suite tendues au large des pointes et entre les îles, et il est impossible aux officiers locaux d'empêcher ceci. Le tableau suivant indique la quantité de morue prise par les gréviers et les goëlettes. Déduisant les 175,000 quintaux pris par les goëlettes, nous avons 102,247 quintaux comme quantité prise par les gréviers; c'est une augmentation de 24,117 quintaux sur l'année dernière.

ETAT comparatif de la pêche à la morue par gréviers et goëlettes en 1879 et 1880.

	1879.	1880.	Augm., 1880.
Eté..... qt's.	73,479	89,917	16,438
Automne..... do	4,651	12,330	7,679
500 goëlettes..... do	149,729	175,000	26,271
Total.....	226,859	277,247	50,388

HARENG.

Depuis plusieurs années on remarque une diminution graduelle dans cette pêche. Autrefois grand nombre de bateaux faisaient la pêche d'automne; aujourd'hui elle n'est plus exploitée que par quelques goëlettes de la Pointe aux Esquimaux, et encore elles n'ont pas grand succès, attendu que le hareng paraît vouloir se tenir sur les côtes de Terre-Neuve où, chose singulière, nos pêcheurs n'ont pas la permission de pêcher, vu le monopole accordé aux pêcheurs français. Plusieurs de nos bateaux ont été chassés des fonds de pêche des côtes nord et ouest de Terre-Neuve par des garde-côtes français. Les gens de la Pointe aux Esquimaux s'en plaignent, mais vu le traité, je ne sache pas qu'il soit possible d'y remédier. On voit par le tableau suivant qu'il n'a été pris qu'une faible quantité de hareng.

	1879.	1880.	Diminution en 1880.
Hareng, salé. Brls	11,570	4,021	7,249

MAQUEREAU.

Ici encore diminution, le maquereau abondait et était de meilleure qualité que l'année dernière, mais les pêcheurs ont négligé cette pêche pour se consacrer à celle de la morue.

	1879.	1880.	Diminution en 1880.
Maquereau..... Brls.	965½	546	419½

SAUMON.

Ici comme sur la côte du sud, la pêche au saumon a manqué ; de fait, quelques pêcheurs ont été assez heureux pour se refaire de leurs frais. La hausse qui s'est produite dans le prix du saumon salé a compensé du faible rendement. J'attribue l'insuccès de la côte du nord aux mêmes causes qui ont fait manquer la pêche au saumon sur la côte du sud.

	1879.	1880.	Diminution en 1880.
Saumon, salé.....Brls.	888	750½	138
do frais.....Lbs.	309,884	148,155	167,729
do fumé.....do	1,200		1,200
Totaux.....	320,084	148,155	162,929

PHOQUES.

Cette pêche accuse un gain considérable ; les phoques sont arrivés tard, et la glace qui les portait a passé rapidement dans le détroit avant les vents de l'est. Dans les divisions inférieures du Labrador il n'a été pris que quelques phoques ; mais les pêcheurs de la Pointe aux Esquimaux ont été plus heureux et ont fait de bonnes prises.

	1879.	1880.	Augment'n en 1880.
Peaux de phoques.....	3,158	22,566	22,408
Huile de phoques.....Galls	18,228	109,936	91,708

HOMARD.

Un établissement de conserves de homard a été ouvert sur la côte nord par la compagnie de Port Daniel ; ce n'était qu'un essai, il a été fait 11,000 lbs de conserves.

BOITTE.

La boîte a été abondante sur toute la côte nord ; elle a consisté principalement en hareng, capelan et lançon. En voici les quantités :

Boîte.	Quantités en barils.
Hareng	39,203
Capelan	11,417
Lançon.....	3,613
Eperlan.....	36
Coques.....	125
Total, barils	54,394

Voici les noms des bâtiments qui sont allés à Bonne Espérance cette année, et ceux des ports d'où ils venaient. La plupart de ceux de Québec et d'Halifax faisaient le cabotage.

LISTE des navires qui ont mouillé à Bonne-Espérance, en 1880.

Nom.	D'où parti.	Nom.	D'où parti.
J. W. Arnold.....	Halifax.....	Dahlia.....	Lahave.
Snow Queen.....	do	Delta.....	St-Jean, Terreneuve.
Java.....	do	Star of Sea.....	Halifax.
Hiawatha.....	Newburyport.....	Speed.....	St-Jean, Terreneuve.
Maria.....	Québec.....	Abatross.....	do
Stadacona.....	do	Churchill.....	Lunenburg.
Spring Bird.....	Lahave.....	Eliza Smith.....	Halifax.
Cordelia Vogler.....	do	Eclipse.....	do
Annie Ateel.....	do	Rival.....	do
Rose May.....	do	Atlas.....	Lunenburg.
Dolphin.....	do	Escort.....	Lahave.
Mary E.....	do	Vantage.....	do
Gray Hound.....	Greenspond, Terreneuve.	S. S. Tiger.....	St-Jean.
Venus.....	do	Cant Helpit.....	Halifax.
Elizabeth.....	do	Golden West.....	Lahave.
Jabey.....	St. Pincher, Terreneuve.	Alabama.....	Québec.
Mariner.....	Lahave.....	Annie.....	Lunenburg.
S. S. Hercules.....	St-Jean, Terreneuve.....	Rose Dale.....	Lahave.
Hope.....	Lunenburg.....	Ellen May.....	Baie Mahone.
Georgianna.....	Québec.....	A. W. Lily.....	Lunenburg.
S. S. Plover.....	St-Jean, Terreneuve.....	Nimble.....	Lahave.
J. W. Boak.....	Halifax.....	Boreas.....	do
Violet.....	Bristol, Ang.....	W. Roger.....	Lunenburg.
Hatty.....	Angleterre.....	Fortune.....	Greenspond, Terreneuve.
S. S. Forrester.....	Cardiff, Ang.....	River Queen.....	Lahave.
Adeline.....	Québec.....		

STATISTIQUE des quantités et espèces de poissons pris dans la division de la côte nord

DIVISION DE GODBOUT—(de Manicouagan

NOM DES STATIONS.	Saumon, barils, salé.	Saumon, frais, dans la glace, lbs	Saumon, en boîtes, lbs.	Saumon, fumé, boîtes.	Pêche d'ant'n.	Pêche d'été.	Egrefin, quintaux.	Lingue, quintaux.	Flétan, barils.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.	Maquereau, barils.
					Morue, quintaux.	Morue, quintaux.						
Manicouagan.....												
St-Pancrace.....	2											
Rivière Mistassini.....												
Rivière Becscie.....												
Rivière Becscie, est.....	2											
Grand Nicholas, ouest.....	14											
Petit Nicholas, ouest.....	10											
Rivière Godbout.....	4	400										
Baie Godbout.....										4		160
La Table.....	17											
Pointe des Monts.....	9	100			24	50				4		
Total.....	59	500			24	50				8		160

DIVISION DE LA TRINITÉ—(de la Pointe des

Pointe des Monts.....						11			1		
Baie de la Trinité.....	36					10			2		3
Petit Mai.....					16	228					
Iles du Caribou.....	25					794		2	6		
Rivière au Calumet.....	5										
Ile aux Œufs.....					49	51			2		5
Pointe aux Anglais.....					85	75					
Rivière Pentecôte.....					87	418			16		18
Cailles Rouges.....					60	153			8		2
Total.....	66				297	1744		2	54		28

DIVISION DE MOISIE—

Jambon.....				133	1045		7	266		6
Rivière Ste-Marguerite.....	5			48	180		1			
Sept Iles.....	6	5583		505	920		6	143		314
Moisie.....	13	93498		1315	2401		3			
Pigou.....				925	292		12	61		
Rivière aux Bouleaux.....				255	100		2			
Pêche à la mouche, Rivière Moisie.....		2707								
Total.....	24	101788		3181	4938		31	470		320

s'étendant de Manicouagan au Blanc Sablon, province de Québec, pour l'année 1880.

à la Pointe des Monts).

	Truite, barils	Sardine, barils.	Anguilles, barils.	Thon, barils.	Langues et noues de morue, barils.	Loups-marins, baleines et marsonins.				Huiles de				Poisson et moules employés comme boîtes et engrais.								Homard, en boîtes, lbs.	Poisson employé pour la consommation locale, brls.
						Nombre de loup-marins.	Peaux de loup-marins.	Nombre de balein's.	Nombre de mars'a.	Loup-marin, galls.	Baleine, galls.	Marouin, galls.	Morue, galls.	Hareng, barils.	Capelan, barils.	Eperlan, barils.	Hog. de morue, brls.	Encornet, brls.	Truite, barils.	Lançon, barils.	Moules, barils.		
...	...	...	...	...	...	150	150	...	...	300	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
3	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	20	...	...
6	...	...	...	...	...	1	1	...	...	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	6	6	...	...	42	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	97	97	...	...	679	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
11	...	...	...	...	...	254	254	...	...	1027	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	20	...	...

Monts à la Baie des Rochers).

...	...	...	...	...	...	91	91	...	...	546	...	...	8	1	...	...	...	...	...	...	...	...	7
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	7	1	...	...	...	...	...	...	...	...	11
2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	225	...	...	3	...	...	...	...	33	...	21
...	...	...	...	...	...	...	...	39	...	98	699	47	16	10	...	...	...	...	...	35	21	...	33
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	90	14	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	6
1	...	...	...	...	...	...	...	31	...	68	153	18	...	13	...	...	...	...	...	...	4	...	17
10	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	409	15	5	6	...	...	...	...	...	55	...	...	23
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	186	8	...	4	...	...	...	...	...	23	...	...	14
14	10	...	...	...	...	91	91	70	...	546	166	1781	104	21	36	...	...	...	...	113	58	...	132

(de Pigon à Jambon).

...	...	...	...	...	...	24	...	...	...	...	...	...	526	36	...	...	...	...	...	...	20	...	16
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	108	15	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	772	9	...	23	...	...	...	...	19	...	20
10	...	...	...	...	...	1	30	30	...	120	...	...	738	...	105	...	...	...	...	...	...	...	34
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	605	24	55	...	...	...	...	...	8	...	9
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	157	...	50	...	...	...	...	...	...	...	...
11	...	...	...	...	...	44	30	30	...	120	...	...	2906	84	233	...	...	...	...	...	47	...	79

TABLEAU indiquant l'espèce et la quantité de poisson pris dans la division

DIVISION DE SAINT-JEAN

NOM DES STATIONS.	Saumon, salé, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs	Saumon, en boîtes, lbs.	Saumon, fumé, boîtes.	Pêche d'été.	Pêche d'automne.	Egrefin, quintaux.	Lingue, quintaux.	Flétan, barils.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, boîtes.	Maquereau, barils.
					Morue, quintaux.	Morue, quintaux.						
Sheldrake.....					9350	700				29		
Anse Primrose.....					200	50				10		
Rivière du Tonnerre.....					1650	500				25		
Havre des Sauvages.....					3023	570				15		
Pointe Rich.....					2060	350						
Rivière Jupitagan.....	2					50				20		
Magpie.....					14850	920				2		
Rivière Magpie.....	19					40				115		
Rivière St-Jean.....		22844			11750	800				6		
Longue Pointe.....					2100	600				10		
Mingan.....	24	108										
Pointe aux Esquimaux.....					8050							
Rivière Romaine.....		550										
Total.....	45	23492			53035	4460				237		

DIVISION DE NATASHQUAN

Rivière Nabissippi.....	20				1000	80				10		18
Rivière Agwanus.....	31				225	110						
Washtabwoota.....					450	240						3
Havre de Natashquan.....					4200	100				100		
Natashquan Bank.....	494				2360	200				2500		12
Rivière Natashquan.....	66	22000			125	50				50		
Tués au fusil par les Sauvages.....												
Total.....	1664	22000			8300	780				2660		33

DIVISION DE WASHEECOOTAI

Rivière Kegashka.....	20											
Havre de Kegashka.....					700	160				160		
Pointe Mistassini.....												
Petit Musquaro.....	3											
Pointe Cloudberry.....	4				50							
Rivière Washeecootai.....	20											
Havre de Washeecootai.....	4				350				9	75		
Baie Washeecootai.....					150	50			5	15		
Rivière Romaine.....	11											
Havre Romaine.....					150					150		
Deux vais's de la Pointe aux Esquimaux.....					100					100		
Un do Halifax.....					400					15		
Quatre do Canso.....					800							
Un do Gaspé.....					400							
Total.....	62				3100	200			14	405		

division s'étendant de Manicouagan au Blanc Sablon, etc.—*Suite.*

(de Sheldrake à la Pointe aux Esquimaux.)

[illegible]

(de la rivière Natashquan à la rivière Nabissipi).

[illegible]

(de la rivière Kegashka à la rivière Romaine, est).

[illegible]

STATISTIQUE des quantités et espèces de poissons dans la

DIVISION DE WATSHEESHOO

NOM DES STATIONS.

	Saumon, barils.	Saumon frais, dans la glace, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Saumon, fumé, boîtes.	Pêche d'été. Morue, quintaux.	Pêche d'au- tomne. Morue, quintaux.	Egrefin, quintaux.	Lingue, quintaux.	Flétan, barils.	Hareng, barils	Hareng, fumé, boîtes	Maquereau, barils.
Betchouan					800	10				4		
Baie Ateepital.....												
La Corneille.....	104											
Baie Piashter.....	3				94	16						
Grand Watsheeshoo.....		60			106							
Petit Watsheeshoo.....	8											
Total.....	22	60			1,000	26				4		

DIVISION DE

Cocoachoo.....	2											
Manichouachi.....	1				100							
Rivière Etamamion.....	31											
Pointe du Mourier.....	1				32							
Ile Sainte-Marie.....					100							
Wastagastique.....					25							
Havre Harrington.....	2	15			1,352	20				49		
Petit Meccatina.....	1				326							
Ile au Goeland.....					50							
Ile Providence.....	2				100							
Rigolet au Chat.....					267							
Tête à la Baleine.....	12				301							
Havre an Sloop.....					405					4		
Baie des Moutons.....	184				2,440	77				82		
Grande Meccatina.....	1				236							
Ile Grande Meccatina.....	1				85							
Pointe Rouge.....	1				200							
La Tabatière.....					180					5		
Pointe Espars.....	1				200					27		
Baie La Tabatière.....					100							
Lac Salé (Tabatière).....	2				15							
Fonderie à Fecteau.....	2				25							
Ile Kikapoe.....	2											
Rivière Kikapoe.....	1											
Pointe Rouge.....	2											
Petit Rigolet.....	3											
Ile Pocachoo.....												
Grand Rigolet.....	31											
Grosse Isle, Sainte-Augustine.....	2											
Rivière de L'Isle, Sainte-Augustine.....	7											
Rivière Saint-Augustin.....	8											
Baie Saint-Augustin.....	4											
Rivière Quacoosippi.....	2											
Lac Salé, Saint-Augustin.....	17											
Ile de Sable, Saint-Augustin.....	9				60							
Ile du Chien.....	22											
Havre Saint-Augustin.....	1				60							
Pointe à Giroux.....	11				31							
Havre Canso.....	1				50							
Chicatica.....	1				150	15				15		
Mustinague.....	1				160	10				6		
Total.....	186	15			7,050	132				188		

(de Betchouan à Little Watsheeshoo).

Huiles.		Poissons et moules employés comme boitte et engrais.	
Truite, barils.	1	Homard, en boîtes, lbs.	11000
Sardines, barils	1	Poisson employé pour la consommation locale, brls.	6
Anguilles, barils.	1		
Thon, barils.	1		
Langues et noues de morue, barils	1		
Nombre de loup- marins	16		
Nombre de peaux de loup-marins.	16		
Nombre de balen's	10		
Nombre de marn's	10		
	137		
Huile de loup ma- rin, gallons.	20		
Huile de baleine, gallons.	340		
Huile de marsouin, gallons	22		
Huile de morue, gallons.	18		
	416		
Hareng, barils.	245		
Capelan, barils.	60		
Eperlan, barils.	54		
Rog de morue, brls.	15		
Encornet, barils.	7		
Truite, barils.			
Lançon, barils.			
Moules, barils.			
	359		
	96		

[illegible]

STATISTIQUE des quantités et espèces de poissons pris dans la

DIVISION DE

NOM DE LA STATION.	NOM DU PROPRIÉTAIRE.	Saumon, salé, barils.	Saumon, frais, dans la glace.	Saumon, en boîtes, lbs.	Saumon, fumé, boîtes.	Pêche d'été.		Pêche d'automne.		Egrefin, quintaux.	Lingue, quintaux.	Flétan, barils.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, boîtes.	Maquereau, barils.
						Morue, quintaux.		Morue, quintaux.							
Rivière St-Paul.....	M. Chevalier.....	40													
Rivière Wahtipiti.....	Louis Jean.....	4				20									
Anse au Taureau.....	Pierre Fournier.....	8				50									
Baie des Rochers.....	John Belvin.....	3				300									5
Anse Lydia.....	Jas Wellman.....	6				40									
Ile du Chien.....	Thomas Deer.....	1				20									
Pêche à Lizotte.....	George Norther.....	5													
Ile brûlée.....	François Levesque.....					200									
Ile du Vieux Fort.....	François Fequer.....					200									
Bonne Espérance.....	W. Whitley.....					2500									
do.....	3 propriétaires.....	7				400									
Ile aux Tourtes.....	James Buckle.....	8				1100									
Stick Point.....	John Goddard.....	8				700									
Baie au Saumon.....	James Jay.....					2000									
do.....	Richard Jay.....					1000									
do.....	Alfred Tilley.....					900									
do.....	Chalker & Haywood.....	12				200									
do.....	J. Owen.....					1000									
do.....	R. Owen.....					400									
do.....	G. Carrington.....					800									
do.....	J. Carleton.....					800									
do.....	J. Sweet.....					100									
do.....	T. Reed.....					250									
do.....	W. Keates.....					100									
Petite Pêche.....	J. Holmes.....	8				100									
Cinq lieues.....	J. Griffin.....	5				100									
Baie du Milieu.....	J. Giguère.....					50									
Belles Amours.....	J. Buckle.....					50									
Bradore.....	3 propriétaires.....					300									
L'Anse à Demers.....	Labadie et Zea.....	2				100									
Longue-Pointe.....	J. Dumas.....					50									
do.....	G. Etheridge.....	2				50									
do.....	W. Luce.....					50									
500 goélettes des E.U., Terre-Neuve et provinces maritimes.....						175000									
Total.....		119				188930									5

RÉCAPIT

Division Godbout.....	594	500			24	50			8	160
do Trinité.....	66				297	1744		2	54	28
do Moisie.....	244	101788			3181	4938		31	470	320
do St-Jean.....	45	23492			53035	4460			232	
do Natashquan.....	1664	22000			8300	780			2660	33
do Washeecootal.....	62				3100	200		14	405	
do Watsheeshoo.....	22	60			1000	26			4	
do St-Augustin.....	186	15			7050	132			188	
do Bonne Espérance.....	119				188930					5
Grand total de la rive nord.....	7304	148155			264917	12330		47	4021	546

division s'étendant de Manicouagan au Blanc Sablon, etc.—*Suite.*

BONNE-ESPERANCE.

	Truite, barils.	Sardines, barils.	Anguilles, barils.	Thon, barils.	Langues et noues de morue, barils.	Loups-marins, baleines et marsouins.				Huiles.				Poisson et moules employés comme boitte et engrais.								Homard, en boîtes, lbs.	Poisson employé pour la consommation locale, bris.
						Nombre de loup-marins	Peaux de loup-marins.	No. de baleines	No de marsouins	De loup-marin, gal	De baleine, galls	De marsouin, galls.	De morue, galls.	Ilareng, barils.	Capelan, barils.	Eperlan, bris	Rog. de morue, bris.	Encornet, bris.	Truite, bris	Langon bris.	Moules, bris.		
.....													20										
.....													40										
.....													300										
.....													40										
.....						50	50			350			20										
.....													200										
.....													200										
.....													2000										
.....													350										
.....													1000										
.....													600										
.....													2000										
.....													1000										
.....													900										
.....													200										
.....													1000										
.....													400										
.....													800										
.....													800										
.....													100										
.....													250										
.....													100										
.....													100										
.....													50										
.....													50										
.....						160	160			1120			300										
.....						140	140			980			100										
.....						40	40			280			50										
.....						30	30			200			50										
.....						150	150			1050			50	35000						1750			3000
.....													50	3500						1750			
.....													175000										
.....						570	570	1		3990	600		188210	38500						3500			3000

TULATON.

11					254			1027													20		
14	10				91	91	70	546		168		1781	104	21	36					113	58		132
11					30	30		120				2906	84	233						47			79
8					20865	20865	2	83360	4800		31245		10040	1027									864
2					2184	2184		10120			1597												
1					137	137		410			359		515								11000		6
.....					1431	1431		10373			3756												
.....					570	570	1	3980	600		188210	38500								3500			3000
47	10				25366	25366	3	109938	5400	166	230754	39203	11417	36						3613	125	11000	4081

ETAT indiquant le nombre et la valeur des navires, bateaux, rets, etc., dans la division s'étendant de Manicouagan au Blanc Sablon, dans la Province de Québec, pour l'année 1880.

DIVISION DE GODBOUT—(De Manicouagan à la Pointe des Monts).¹

NOM DES STATIONS.	Navires.				Bateaux-pêcheurs.		Bateaux-plats.		Nombre de pêcheurs.	Nombre de gréviers.	RETS ET SEINES.									
	Nombre.	Ton'r.	Valeur.	Nombre de ma-telots.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.			Rets à sanmon.			Seines à morue.			Seines à hareng.			
											Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	
			\$			\$		\$												
Manicouagan.....																				
Baie des Anglais.....																				
Saint-Pancrace.....											1	166	70							
Rivière Mistassini.....											1	120	50							
Rivière Beccscie.....											1	200	100							
Rivière Beccscie, Est.....											1	120	50							
Grand Saint-Nicholas.....											1	150	70							
Petit Saint-Nicholas.....											1	200	100							
Rivière Godbout.....																				
Baie Godbout.....	2	46	900	5			2	60									3	75	34	
La Table.....											1	200	100							
Pointe des Monts.....											1	275	120							
Total.....	2	46	900	5			2	60			8	1425	660				3	75	34	

DIVISION DE LA TRINITÉ—(De la Pointe des Monts à Baie des Rochers).

Pointe des Monts.....					2	25			3										
Baie de la Trinité.....					2	80	4	30	2		12	740	335	1	80	35			
Petit Mal.....	8	39	900	23	10	179	4	34	12										
Iles Caribou.....					28	515	6	110	56		6	350	76						
Calumet.....							1	12	1		2	120	45						
Ile aux Œufs.....					2	125	1	10	4										
Pointe aux Anglais.....					11	118	3	21	22										

Rivière Pentecôte.....	4	47	1620	11	17	347	7	40	23	1				1	140	100		
Caillies Rouges.....					7	400	8	58	14	3								
Total.....	12	86	2520	34	79	1789	34	315	137	4	20	1210	456	2	220	35		

DIVISION DE MOISIE—(De Pigou à Jambon).

Jambon.....	4	61	1600	14	14	322	5	27	28	3							1	140	200
Rivière Sainte-Marguerite.....					4	44	4	20	8		4	400	15						
Sept Îles.....	1	55	1500	8	22	1192	28	236	44		7	1362	725						
Moisie.....	1	54	600	4	21	794	23	237	73	14	35	6070	3687						
Pigou.....					14	309	7	30	28	1	2	95							
Rivière aux Bouleaux.....					3	50	1	3	6										
Total.....	6	173	3700	36	80	2711	68	553	187	18	48	8847	4542				1	140	200

DIVISION DE SAINT-JEAN—(De Sheldrake à la Pointe aux Esquimaux.)

Sheldrake.....					91	4550	28	280	182	200				13	2000	2000			
Anse Primrose.....					10	500	4	50	20	10									
Rivière du Tonnerre.....					52	2100	11	100	104	73				1	200	200			
Havre du Sauvage.....					10	500	4	50	20	10									
Pointe Riche.....					11	550	3	40	22	11									
Rivière Jupitagan.....					1	40	1	12	2	2		180	50						
Magpie.....					120	5000	30	360	240	260									
Rivière Magpie.....					1	40	1	12	2	2		260	130						
Rivière Saint-Jean.....					110	4500	20	240	220	147									
Longue Pointe.....					20	800	10	100	40	20									
Mingan.....							8	200			16	1600	800						
Pointe aux Esquimaux.....	24	954	30500	95	60	1280	80	750	120	12							7	1300	650
Total.....	24	954	30500	95	486	19840	200	2194	972	795	23	2040	980	14	2200	2200	7	1300	650

DIVISION DE NATASHQUAN—(De la rivière Natashquan à la Rivière Nabissipi.)

Rivière Nabissipi.....					8	70	6	15	15	10	3	320	128						
Rivière Agwanus.....					4	100	3	24	8	3	5	400	160						
Washtawooka.....	1	35	1200	9	7	195	6	48	15	8									
Havre Natashquan.....					26	900	8	80	72	30									
Natashquan.....	7	157	620	63	29	116	57	380	63	30	3	1050	400				1	200	100
Rivière Natashquan.....	1	40	1000	4	2	60	14	10	19	2	28	4500	1800						
Total.....	9	232	8400	76	86	2435	94	650	193	83	39	6270	2458				1	200	100

ETAT indiquant le nombre et la valeur des navires, bateaux, rets, etc., dans la division s'étendant de Manicouagan au Blanc Sablon, dans la province de Québec, pour l'année 1880.

DIVISION DE GODBOUT—(De Manicouagan à la Pointe des Monts).

NOM DES STATIONS.	RETS ET SEINES																			
	Rets à hareng.			Seines à maquereau.			Rets à maquereau.			Seines à capelan.			Seines à lançon.			Rets à loup-marin.			Pêche en fascine.	
	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
			\$			\$			\$			\$			\$			\$		
Manicouagan.....																1	61	20		
Baie des Anglais.....																				
St-Pancrace.....																				
Rivière Mistassini.....																				
Rivière Beccscie.....																				
Rivière Beccscie, est.....																				
Grand St-Nicholas.....																				
Petit St-Nicholas.....																				
Rivière Godbout.....																				
Baie Godbout.....				2	300	400														
La Table.....																				
Pointe des Monts.....																				
Total.....				2	300	400										1	61	20		

DIVISION DE LA TRINITÉ—(De la Pointe des Monts à la Baie des Rochers).

Pointe des Monts.....																				
Baie de la Trinité.....							1	50	12							4	130	65	1	14
Petit Mal.....																1	60	11		
Iles Caribou.....																1	60	4		
Calumet.....																				
Ile aux Œufs.....	2	80	19																	
Pointe aux Anglais.....	4	180	38													2	120	10		

Rivière Pentecôte.....	3	124	21						1	104	30	2	100	51					
Cailles Rouges.....	2	72	20	1	150	120						1	60	80					
Total.....	21	866	326	1	150	120	1	50	12	1	104	30	2	160	131	8	360	90	14

DIVISION DE MOISIE—(De Pigou à Jambon).

Jambon.....	9	426	151				3	150	60									1	10
Rivière Sainte Marguerite.....	1	20	3							1	60	15							
Sept Iles.....	13	419	109	1	120	50	4	240	138			4	230	230				2	110
Moisie.....										1	64	50	2	114	125				
Pigou.....	5	234	11				2	100	8	3	173	83	1	60	47				
Rivière aux Bouleaux.....													1	75	80				
Total.....	28	1103	274	1	120	50	9	490	208	5	299	148	8	479	482			3	120

DIVISION DE SAINT-JEAN—(De Sheldrake à Esquimaux)—*Suite.*

Sheldrake.....	4	200	100						10	1000	1000	7	700	700					
Anse Primrose.....	1	50	23									2	120	120					
Rivière du Tonnerre.....	6	300	75									4	240	240					
Havre du Tonnerre.....	4	200	100									1	100	100					
Pointe Riche.....	2	100	50									1	100	100					
Rivière Supitagan.....																			
Magpie.....	18	900	223									9	900	900					
Rivière Magpie.....																			
Rivière Saint-Jean.....	2	120	60									9	900	900					
Longue Pointe.....												2	200	200					
Mingan.....																			
Pointe aux Esquimaux.....									4	400	400	4	400	400					
Total.....	37	1870	635						14	1400	1400	39	3660	3660					

DIVISION DE NATASHQUAN—(De la rivière Natashquan à la rivière Nabissipi)—*Suite.*

Rivière Nabissipi.....									1	36	30								
Rivière Agwanus.....									1	36	20								
Washtawooka.....									2	60	60								
Havre Natashquan.....	8	260	123						4	108	160								
Banc Natashquan.....	100	3000	1400						2	72	80								
Rivière Natashquan.....	3	90	44																
Total.....	111	3350	1569						10	312	350								

ÉTAT indiquant le nombre et la valeur des navires, bateaux, rets, etc., dans la division s'étendant de Manicouagan au Blanc Sablon, province de Québec, pour l'année 1880—*Suite*.

RIVIÈRE WASHHEECOOTAI (de la Rivière Kegashka à la Rivière Romaine, Est)

NOM DES STATIONS.	Navires.				Bateaux-pêcheurs.		Bateaux plats.		Nombre de pêcheurs.	Nombre de gréviers.	RETS ET SEINES.								
	Nombre.	Ton'x.	Valeur.	Nombre de ma- de ma- telots	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.			Rets à saumon.			Seines à morue.			Seines à hareng.		
											Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.
			\$			\$		\$					\$			\$			\$
Kegashka.....					7	450	8	80	14		3	200	200						
Musquaro.....	1	25	600	2	1	40	1	10	2										
Rivière Washeecootai.....	1	40	2000	8	6	300	6	60	12		3	200	200						
Rivière Romaine.....	1	40	1500	8	3	150	3	30	6	2	3	200	200						
Pointe Cloudberry.....					1	50	1	10	2		1	100	100						
Petit Musquaro.....					1	50	1	10	1		2	100	100						
Havre Washeecootai.....	1	50	3000	6	3	120	4	40	6										
Total	4	155	7100	24	22	1160	24	240	43	2	12	800	800						

DIVISION DE WATSHEESHOO—(de Betchouan à Petit Watsheeshoo).

Betchouan.....	3	98	2200	20	6	98	2	24	20	5									
Betchouan Lobster Canning Co					2	80	3	17	8	4									
Corneille							1	6	2		3	230	40						
Piashter					1	40			2	1	1	36	15						
Grand Watsheeshoo					2	70	3	26	5	3									
Petit Watsheeshoo					3	110	2	12	2		3	86	15						
Totaux	2	98	2200	20	14	398	11	85	39	13	7	402	70						

DIVISION DE SAINT-AUGUSTIN—(de Chicatica à Cocoachoo).

Cocoachoo.....						1	18	1		2	160	28							
Manichonachi.....				1	40	1	28	3		3	180	40							
Rivière Netagamion.....						2	27	2		7	400	75							
Pointe du Mourier.....				1	28	1	10	1		3	200	35							
Ile Sainte-Marie.....				2	30			3											
Wastagastique.....																2	400	400	
Havre Harrington.....	1	15	300	3	15	348	2	36	22	2	150	40							
Petit Meccatina.....					4	98	2	27	5	3	190	55							
Ile au Goëland.....				1	40	1	18	1											
Ile Providence.....				2	50			3		1	74	22							
Rigolet au Chat.....				2	100	1	15	4											
Tête de la Baleine.....				4	115			6		5	580	360							
Havre au Sloop.....				4	82			6											
Baie des Moutons.....	1	20	210	4	28	522	6	182	43	12	960	360				6	800	1050	
Grand Meccatina.....				2	50	2	60	4		4	240	40	1	160	163	1	160	192	
Ile du Grand Meccatina.....				2	55	1	40	3		4	320	95							
Pointe Rouge.....				2	40			4											
La Tabatière.....				2	60	1	25	4	2										
Pointe Espars.....				2	60	2	60	3		5	300	75							
Baie de la Tabatière.....				1	20			3											
Lac Salé (Tabatière).....						1	40	1		3	200	50							
Fonderie à Pecteau.....						1	16	2		3	200	40							
Ile Kikapoe.....						1	12	1		5	250	50							
Rivière Kikapoe.....						1	8	1		4	160	40							
Pointe Rouge.....						1	6	1		2	100	25							
Petit Rigolet.....						1	12	1		7	320	85							
Ile Pocachoo.....						1	12	1		6	360	70							
Grand Rigolet.....						1	23	1		5	235	50							
Grosse Isle, Saint-Augustin.....						1	23	1		1	70	15							
Rivière de L'Isle, Saint-Augustin.....						1	12	1		8	260	100							
Rivière Saint-Augustin.....						1	8	1		6	200	38							
Baie Saint-Augustin.....						1	6	1		7	400	150							
Rivière Quacoosippi.....						1	16	1		7	240	150							
Lac Salé (Saint-Augustin).....						1	12	1		7	400	100							
Ile de Sable, Saint-Augustin.....				1	25	1	23	2		3	241	40							
Ile du Chien.....						1	16	1		10	340	120							
Havre Saint-Augustin.....				1	16	2	35	2		3	200	80							
Pointe à Giroux.....						2	25	3		8	360	112							
Havre Canso.....				1	60	1	16	2		3	300	90							
Chicatica.....				2	40			4		2	160	45							
Mustinague.....				2	40			4		1	70	25							
Totaux.....	2	35	500	7	80	1919	46	867	154	2	159	8820	2698	1	160	163	9	1360	1642

ERAT indiquant le nombre et la valeur des navires, bateaux, rets, etc., dans la division s'étendant de Manicouagan au Blanc Sablon, province de Québec, pour l'année 1880.—*Suite.*

DIVISION DE WASHEECOTAI (de la rivière Kegashka à la rivière Romaine, Est)—*Suite.*

NOM DES STATIONS.	RETS ET SEINES																			
	Rets à hareng.			Seines à maquereau.			Rets à maquereau.			Seines à capelan			Seines à lançon.			Rets à loup-marin.			Pêches en fascines.	
	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre	Verges.	Valeur.	Nombre	Verges	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre	Verges.	Valeur.	Nombre	Verges	Valeur.	Nombre.	Valeur
			\$			\$			\$			\$			\$			\$		\$
Kegasdka.....	14	400	160							1	140	50								
Musquaro.....																				
Rivière Washeecotai.....	14	400	160							1	140	50								
Rivière Romaine.....	4	200	100																	
Pointe Cloudberry.....	3	100	75							1	50	100								
Petit Musquaro.....	1	80	40							1	50	100								
Havre Washeecotai.....	6	200	160																	
Total.....	42	1380	695							4	380	300								

DIVISION DE WATSHEESHOO—(de Betchouan à Petit Watsheeshoo).

Betchouan.....	2	120	20													3	120	10		
Betchouan Lobster Canning Co.....																				
Corneille.....																				
Piashter.....																3	60	10		
Grand Watsheeshoo.....										1	80	10								
Petit Watsheeshoo.....																3	66	7		
Totals.....	2	120	20							1	80	10				9	266	27		

35

[illegible]

Etat indiquant le nombre et la valeur des navires, bateaux, etc., dans la division s'étendant de Manicouagan au Blanc Sablon — Suite.

DIVISION DE BONNE ESPÉRANCE.

NOM DES STATIONS.	Bâtiments.				Bateaux-pêcheurs.		Bateaux-plats.		Nombre de pêcheurs.	Nombre de gréviers.	RETS ET SEINES.								
	Nombre.	Ton'x.	Valeur.	Nombre de matel's	Nombre.	Valeur	Nombre.	Valeur.			Rets à saumon.			Seines à morue.			Seines à hareng.		
											Nombre.	Verges	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.
			\$			\$		\$					\$			\$			\$
Rivière Saint-Paul.....					1	40	4	50	4	2	10	500	250						
Rivière Wahpitipi.....					1	20	1	20	4	1	2	100	50						
Anse au Taureau.....					1	80	2	40	2	1	4	200	100						
Baie des Rochers.....					4	140	2	80	6	2	4	200	100	1	200	300			
Anse Lydia.....					1	20	2	40	2	2	4	200	100						
Iles du Chien.....					1	20	2	80	2	1	2	100	50						
Pêche à Lizotte.....					1	20	1	20	2	1	4	200	100						
Ile Brûlée.....					1	80	2	40	4	2									
Ile du Vieux Fort.....					4	80	2	20	8	2									
Bonne Espérance.....					16	1120	12	560	32	20	4	200	100	2	400	600	1	200	200
Ile aux Tourtes.....					4	300	3	250	10	4	4	200	100	2	400	600			
Stiek Point.....					5	400	3	200	10	2	6	300	150	1	200	300			
Baie du Saumon.....	3	400	7000	20	44	3380	23	870	90	51	2	100	50	6	1200	1700	1	200	300
Petite Pêche.....					1	60	2	40	2	1	4	200	100						
Cinq Lieues.....					2	70	3	80	4	2	2	100	50						
Belles-Amours.....					1	40	1	20	1	1									
Bradore.....					3	80	5	110	8	5									
L'Anse aux Dunes.....					2	40	4	70	6	5	1	50	25						
Longue Pointe.....	1	40	1000	4	3	90	6	110	8	3	1	50	25						
Total.....	4	440	8000	24	96	6080	80	2600	205	108	54	2700	1350	12	2400	3400	2	400	500

RÉCAPITULATION.

Godbout.....	2	46	900	5			2	60		8	1425	660			3	75	74
Trinité.....	12	86	2520	34	79	1789	34	315	137	4	20	1210	456	2	220	35	
Moisie.....	6	173	3700	26	80	2711	68	553	187	18	48	8827	4542			1	140
Saint-Jean.....	24	954	30500	95	486	19840	200	2194	972	795	24	2040	980	14	2200	2200	7
Natashquan.....	9	232	8400	76	86	2483	94	650	193	83	39	6270	2488			1	200
Watsheeshoo.....	3	98	2200	20	14	398	11	85	39	13	7	402	70				
Washeecootai.....	4	153	7100	24	22	1160	24	240	43		12	800	800				
Saint-Augustin.....	2	25	500	7	80	1919	46	867	154	2	159	8820	2698	1	160	163	9
Bonne-Espérance.....	4	410	8000	24	96	6080	80	2600	205	108	54	2700	1350	12	2400	3400	2
Total.....	66	2219	63820	311	943	36382	559	7564	1930	1023	370	32494	14044	29	4980	5798	23

*Un de ces navires est un vapeur de 200 tonneaux.

Etat indiquant le nombre et la valeur des navires, bateaux, Rets, etc., dans la division s'étendant de Manicouagan au Blanc Sablon, province de Québec, pour l'année 1880.—*Suite.*

DIVISION DE BONNE-ESPÉRANCE.

NOM DES STATIONS.	RETS ET SEINES.																			
	Rets à hareng.			Seines à maquereau.			Rets à maquereau.			Seines à capelan.			Seines à lançon.			Rets à loup-marin.			Pêches en fascines.	
	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
			\$			\$			\$			\$			\$			\$		\$
Rivière Saint-Paul.....																1	40	20		
Rivière Nabitipi.....																				
Anse au Taureau.....																1	30	15		
Baie des Rochers.....										1	100	50	1	20	50					
Anse Lydia.....																				
Ile du Chien.....																4	800	400		
Pêche à Lizotte.....																				
Ile Brulée.....																				
Ile du Vieux-Fort.....																				
Bonne-Espérance.....	4	200	50							3	300	150	2	60	100					
Ile aux Tourtes.....										1	100	50	1	20	40					
Pointe Stick.....										1	100	50	1	20	30					
Baie du Saumon.....										6	600	330	6	120	170					
Petite Pêche.....										1	100	50	1	20	30	4	600	300		
Cinq Lieues.....																4	600	300		
Belles-Amours.....																				
Bradore.....										1	100	40				10	1300	650		
L'Anse aux Dunes.....																10	900	450		
Longue Pointe.....																20	1600	800		
Total	4	200	50							14	1400	720	12	260	420	54	5870	2935		

RÉCAPITULATION.

Godbout.....				2	300	400										1	61	21		
Trinité.....	24	866	326	1	150	120	1	50	12	1	104	30	3	160	131	8	360	90	1	14
Moisie.....	28	1103	274	1	120	50	9	490	208	5	299	148	8	479	482				8	120
Saint-Jean.....	37	1870	635							14	1400	1400	39	3660	3660					
Natasquan.....	111	3330	1569							10	312	350								
Watsheeshoo.....	2	120	20							1	80	10				0	266	27		
Washeecootai.....	42	1380	695							4	380	303								
Saint-Augustin.....	43	2100	520				13	485	326	14	858	520				40	7120	6905		
Bonne Espérance.....	4	200	50							17	1400	720	12	260	420	54	5870	2935		
Total.....	291	10989	4,089	4	570	570	23	1,025	544	63	4833	4528	62	4559	4693	112	13677	10067	4	134

TROISIÈME DIVISION.

ILES DE LA MADELEINE.

PRODUIT et valeur des pêcheries aux Iles de la Madeleine en 1880.

Description.	Quantité.	Prix.	Valeur.
		\$ cts.	\$ cts.
Morue d'été	17,287 qt'x	4 00	69,148 00
do d'automne.....	989 "	4 00	3,956 00
Hareng	17,644 brls	5 00	88,220 00
Maquereau.....	2,260 "	8 00	18,080 00
Homard, en boîtes.....	227,952 lbs.	0 15	34,192 80
Peaux de phoques.....	733	1 00	733 00
Huile de phoque	4,497 galls.....	0 50	2,248 50
Huile de morue.....	9,202 "	0 50	4,101 00
Poisson employé comme boitte et engrais.....	1,661 brls	1 00	1,661 00
Poisson pour la consommation locale.....	1,082 "	4 00	4,328 00
Egrefin	693 qt'x	4 00	2,772 00
Total.....			229,440 30

Valeur du produit de 1879..... \$381,300 15

do do 1880..... 229,440 30

Diminution en 1880..... \$151,859 85

Je ne suis pas allé aux Iles de la Madeleine cette année. La valeur des pêcheries a subi une baisse considérable. L'officier préposé à cette division étant tout nouveau, il n'a pu me fournir une statistique bien élaborée; par suite je ne puis donner qu'un relevé comparatif de la pêche de cette année comparée à celle de 1879.

PÊCHE AU PHOQUE.

	1879.	1880.	Diminution, 1880.
Peaux de phoques.....	25,257	733	24,524

Ces chiffres démontrent que la pêche au phoque a été un succès complet.

PÊCHE AU HARENG.

	1879.	1880.	Diminution, 1880.
Hareng de printemps, barils.....	21,013	17,644	6,245
do d'été, barils.....	2,876		

PÊCHE AU MAQUEREAU.

	1879.	1880.	Diminution, 1880.
Maquereau de printemps, barils.....	4,138	2,260	3,417
do d'été, barils.....	1,539		

PÊCHE A LA MORUE.

	1879.	1880.	Diminution, 1880.
Morue.....	18,374	18,276	98

PÊCHE AU HOMARD.

	1879.	1880.	Diminution, 1880.
Homard, en boîtes, lbs.....	£76,641	227,952	149,689

STATISTIQUE des quantités et espèces de poisson pris dans la

DIVISION DES ILES DE

NOM DES STATIONS.	Saumon, barils, salé.	Saumon, frais d. la glace, lbs	Saumon, en boîtes, lbs	Saumon, fumé, boîtes.	Morue, quintaux.		Egrefin, quintaux	Lingue, quintaux.	Flétan, barils.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.	Maquereau, barils.	Truite, barils.	Sardines, barils.	Anguilles, barils.
					Pêche d'été.	Pêche d'automne									
<i>Ile Amherst.</i>															
Baie Plaisante					952	120	65		17,000		1,400				
Bassin.....					855	76	100		114		84				
Moulin.....					806	108	84		70		220				
Anse à la Cabane.....					1,190	140	120		102		248				
Etang du Cap.....					1,595	45	68		51		32				
<i>Ile Meule.</i>															
Etang du Nord.....					4,300	500	240		21		50				
Cap aux Meules.....					120		5				3				
Hôpital.....					210		11				7				
<i>Ile Allright.</i>															
Havre aux Maisons.....					6,200				12		30				
L'Anse à Elie.....					360				20						
Plage Sud.....					900				180		36				
Grosse Ile et Grande Entrée					300				11						
Ile Bryon.....					425				62		16				
Ile d'Entrée.....					80						134				
Total.....					17,287	989	69		17,644		2,260				

division des Iles de la Madeleine, pour l'année 1880.

LA MADELEINE.

Thon, barils.	Langues et moules de morue, barils.	Loups-marins, baleines et marsouins.				Huile				Poisson et moules employés comme boitto et engrais								Homard, en boîtes, lbs.	Poisson employé pour la consommation locale, barils.
		Nombre de loup-marins.	Nombre de peaux de loup-marins.	Nombre de baleines.	Nombre de marsouins.	De loup-marin, gallons.	De baleine, gallons.	De marsouin, gallons.	De morue, gallons.	Hareng, barils.	Capelan, barils.	Eperlan, barils.	Rog. de morue, barils.	Encornet, barils.	Truite, barils.	Langon, barils.	Moules, barils.		
.....		60	60			990			730	450							45	36,000	245
.....		42	42			252			426	57							19		114
.....		45	45			225			440	50							16		70
.....		83	83			415			583	216							34		102
.....		47	47			235			254	68							17		51
.....		325	325			1,625			2,450	345							75	62,272	150
.....									60	25							3		12
.....									105	60							10		29
.....		60	60			400			3,100								20	68,400	58
.....		12	12			60			180								12		24
.....									450	50							45		92
.....		7	7			35			150								15	71,280	60
.....		52	52			260			212								11		35
.....									40								8		40
.....		733	733			4,497			9,202	1,271	50						310	227,952	1,052

STATISTIQUE des stations de pêche, espèces de bateaux, nombre d'hommes,

DIVISION DES ILES DE

NOM DES STATIONS.	Navires.				Bateaux-pêcheurs.		Bateaux-plats.		Nombre de pêcheurs.	Nombre de gréviers.	Rets à saumon.			Seines à morue.		
	Nombre.	Ton'x.	Valeur.	No de matel'rs.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.			Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.
<i>Ile Amherst.</i>			\$			\$		\$					\$			\$
Baie Plaisante	2	70	2,600	8	49	1,800	14	450	120	90						
Bassin					19	570	6	190	45	24						
L'Anse au Moulin					16	540	8	210	38	25						
L'Anse à la Cabane					34	1,020	10	60	76	50						
Etang du Cap					17	510	6	36	41	38						
<i>Ile des Meules.</i>																
Etang du Nord					69	3,450	30	210	156	165						
Cap aux Meules					6	240	3	21	14	11						
Hôpital					14	560	10	70	37	35						
<i>Ile Allright.</i>																
Havre aux Maisons	16	591	23,600	68	53	1,590	70	420	200	132						
L'Anse à Elie					12	360	6	36	26	20						
Plage Sud					45	1,350	20	120	89	70						
<i>Grosse Ile et Iles Grande</i>																
Entrée					40	1,600	4	24	71	10						
<i>Ile Bryon.</i>					18	720			39	16						
<i>Ile d'Entrée.</i>					8	320	4	24	27	6						
Total	18	66	26,200	76	400	14,630	191	1,671	979	692						

espèces de rets employés, etc.—*Suite.*

LA MADELEINE.

RETS ET SEINES.

Seines à hareng.			Rets à hareng.			Seines à maqu'u.			Rets à maquereau.			Seines à capelan.			Seines à lançon.			Rets à loup-mar.			Pêches en fasc.	
Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
		\$			\$			\$			\$			\$			\$			\$		\$
2	400	500	21	600	210	...	...	...	238	9,520	2,956	2	120	120	...	...	...	10	600	300	...	...
...	...	...	38	760	380	...	...	...	76	3,040	912	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	200	120	24	480	240	...	...	...	160	4,240	1,920	...	...	...	...	...	...	13	800	400	...	...
...	...	...	82	1,640	820	...	...	...	192	7,680	2,304	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	24	480	240	...	...	...	18	720	216	1	50	45	...	...	...	12	800	400	...	...
2	300	200	10	200	100	...	...	...	35	1,750	420	1	60	50	...	...	...	69	3,450	1,720	...	...
...	...	...	5	100	50	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1	200	100	4	80	40	...	...	...	15	600	180	1	60	50	...	...	...	36	2,160	108	...	...
...	...	...	5	100	50	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	45	2,100	450	...	...	...	18	720	216	...	...	...	...	...	...	4	220	110	...	...
...	...	...	4	80	40	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	120	60	...	...
...	...	...	18	720	180	...	...	...	8	320	96	...	...	...	...	...	...	20	1,230	600	...	...
...	...	...	5	...	...	...	...	...	57	2,680	804	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
6	1,100	920	280	7,540	2,800	...	...	...	827	31,270	10,024	5	290	265	...	...	...	166	9,380	4,570	...	...

QUATRIÈME DIVISION.

PÊCHERIES DE L'ÎLE D'ANTICOSTI.

PRODUIT et valeur des pêcheries d'Anticosti en 1880.

Description.	Quantité.	Prix.	Valeur.
		\$ cts.	\$ cts.
Saumon.....	22 brls	12 00	264 00
Morue d'été.....	10,228 qtx.....	4 00	40,912 00
do d'automne.....	2,259 ".....	4 00	9,036 00
Egrefin.....	146 brls	6 00	876 00
Hareng, salé.....	1,472 ".....	5 00	7,360 00
do fumé.....	10 boîtes	0 25	2 50
Truite, salée.....	11 brls	8 00	88 00
Anguille, salée.....	13 ".....	7 00	91 00
Langues et noues de morue.....	6 ".....	9 00	54 00
Peaux de phoques.....	321	1 00	321 00
Huile do	685 galls.....	0 50	342 50
Huile de morue.....	6,515 ".....	0 50	3,257 50
Poisson employé comme boitte et engrais.....	3,377 brls	1 00	3,377 00
Poisson pour l'usage local	320 ".....	4 00	1,280 00
Total.....			\$67,263 50

Valeur des pêcheries d'Anticosti en 1879 \$115,071 50
do do 1880 67,263 50

Diminution en 1880..... \$ 47,808 00

Les pêcheries d'Anticosti ont accusé, durant la saison qui vient de finir, une diminution très sensible. Ce résultat est particulièrement attribuable au faible rendement du hareng. Je n'en suis pas allé à l'île, et je m'en rapporte, pour ce renseignement, aux gardiens locaux. Anticosti a été, cette année, le théâtre du naufrage d'un certain nombre de bâtiments; quelques-uns de ces naufrages ont été accompagnés de pertes de vies. J'ai tout lieu de croire que, comme toujours, il y aura beaucoup de misère chez les habitants de l'île, surtout à la baie au Renard.

MORUE.

	1879.	1880.	1880.
Morue d'été, qtx	11,210	10,228	982 diminution.
do d'automne, qtx.....	1,079	2,259	1,180 augmentation.
Total.....	12,289	12,487	198 diminution.

HARENG.

	1879.	1880.	Diminution, 1880.
Hareng, brls	5,999	1,472	4,527

MAQUEREAU.

	1879.	1880.	Diminution. 1880.
Maquereau, brls.....	157		157

SAUMON.

	1879.	1880.	Diminution. 1880.
Saumon, brls	41½	22	19½

PÊCHE AUX PHOQUES.

	1879.	1880.	Diminution. 1880.
Peaux de phoques.....	382	321	61
Huile de phoque, galls.....	920	685	235

STATISTIQUE des quantités et espèces de poisson pris dans la

CÔTÉ

NOM DES STATIONS.	Saumon, salé, brls.	Saumon, frais, dans la gl., lbs	Saumon, en boîtes, lbs.	Saumon, fumé, boîtes.	Pêche d'été. Morue, quintaux.	Pêche d'automne. Morue, quintaux.	Egrefin, quintaux.	Lingue, quintaux.	Flétan, brls.	Hareng, brls.	Hareng, fumé, boîtes.	Maquereau, brls.
Baie aux Anglais.....					2600	790			60	140		
Anse aux Fraises.....					500	90			15	30		
Baie Ellis.....										35	10	
Rivière Becscie.....												
Rivière à la Loutre.....						40						
Rivière Jupiter.....	4											
Pointe Sud-Ouest.....					120				7	29		
Total.....	4				3220	920			82	234	10	

CÔTÉ

Crique de la Chaloupe.....	4											
Rivière Dauphiné.....	3				15				1			
Rivière Baie.....	1											
Baie du Renard.....					1633	754			13	188		
Anse McDonald.....	2				2850	300			25	600		
Pointe aux Vaches.....	3				800	100			6	160		
Baie Capelin.....					560	20			3	65		
Anse l'app.....					320	120			4	80		
Rivière Manzerolle.....					830	45			12	145		
Rivière au Saumon.....	5											
Total.....	18				7008	1339			64	1238		

TOTAL DE L'ILE

Côté Ouest.....	4				3220	920			82	234	10	
Côté Est.....	18				7008	1339			64	1238		
Grand total.....	22				10228	2259			146	1472	10	

QUEST.

EST.

D'ANTICOSTI.

10		12		6	192	192		427		2125	880	93						100
		1			129	129		266		4390	932	1470						220
11		13		6	321	321		695		6515	1812	1565						320

**ETAT indiquant le nombre et la valeur des navires, bateaux,
COTÉ**

NOM DES STATIONS.	Navires.				Bateaux-pêcheurs		Bateaux-plats.		Nombre de pêcheurs.	Nombre de gréviers.	Rets à saumon.			Scines à morue		
	Nombre.	Ton'x.	Valeur.	No. de matelots	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.			Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.
			\$			\$		\$					\$			\$
Baie aux Anglais.....					45	1860	46	465	90	30						
Anse aux Fraises.....					6	240	9	90	16	8						
Rivière Becscie.....					1	45	1	15	2							
Rivière à la Loutre.....																
Rivière Jupiter.....							1	20	1		2	90	50			
Pointe Sud-Ouest.....					5	250	6	85	10	3						
Total.....					57	2395	63	675	119	41	2	90	50			

COTÉ

Crique Chaloupe.....					1	25	2	25	2		2	281	80			
Rivière Dauphiné.....							1	12	1							
Rivière de la Faie.....							1	12	1		1	120	36			
Baie du Renard.....	1	16	400	4	23	880	24	240	32	6						
Anse McDonald.....					22	925	24	340	48	16	4	150	75			
Pointe aux Vaches.....					6	240	6	60	12	4	1	80	20			
Baie au Capelan.....					5	200	4	40	10	3						
Anse Tapp.....					4	160	4	40	8							
Rivière Manzerolle.....					5	200	5	50	10	5						
Rivière au Saumon.....					1	50	1	10	1		1	175	60			
Total.....	1	16	400	4	67	2630	72	829	125	34	9	809	271			

TOTAL DE LA

Côté Ouest.....					57	2395	63	675	119	41	2	90	50			
Côté Est.....	1	16	400	4	67	2630	72	829	125	34	9	809	271			
	1	16	400	4	124	5075	135	1504	244	75	11	899	321			

rets, etc., dans la division d'Anticosti, etc.—*Suite.*

OUEST.

RETS ET SEINES.

Seines à hareng.			Rets à hareng.			Seines à maquereau.			Rets à maquereau.			Seines à capelan.			Seines à lançon.			Rets à loup-marin.			Pêche en fascines.	
Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
		\$			\$			\$			\$			\$			\$			\$		\$
.....			83	3900	1700							7	350	273								
.....			10	490	200							1	60	35								
.....																		1	40	15		
.....																						
.....			10	260	162							1	53	30								
.....			103	4630	2062							9	465	310				1	40	15		

EST.

.....																						
.....																						
.....																						
.....			26	1315	315				1	26	15	1	60	35								
.....			44	1965	765							3	180	105								
.....			14	575	230							2	120	70								
.....			12	590	200							2	180	107								
.....			12	575	170							1	60	35								
.....			6	240	120																	
.....																		6	175	60		
.....			114	5260	1800				1	26	15	9	600	352				6	175	60		

DIVISION D'ANTICOSTI.

.....			102	4650	2062							9	465	340				1	40	15		
.....			114	5260	1800				1	26	15	9	600	352				6	175	60		
.....			219	9910	3862				1	26	15	18	1065	692				7	215	75		

ETAT comparatif du rendement et la valeur totale des pêcheries dans la division du Golfe, pour les années 1879 et 1880.

Description.	Quantités.		Valeur.	
	1879.	1880.	1879.	1880.
			\$ cts	\$ cts.
Saumon, salé..... Brls.	1,002	814½	12,024 00	9,774 00
do frais..... Lbs.	684,651	306,340	34,232 55	21,413 80
Morue d'été..... Qt'x.	353,568	364,422	1,414,272 00	1,457,688 00
do automne..... " "	37,927	42,625	151,708 00	170,500 00
Egrefin..... " "	513	1,140	2,052 00	4,560 00
Lingue..... " "	187½	16	750 00	64 00
Flétan..... Brls.	279	217	1,614 00	1,302 00
Hareng, salé..... " "	54,330	33,880	271,650 00	163,400 00
do fumé..... Boîtes	1,009	562	251 25	140 50
Maquereau..... Brls.	7,552½	4,646	60,420 00	37,168 00
Truite..... " "	147	121	1,176 00	968 00
Sardines..... " "	30	36	78 00	93 60
Anguille..... " "	15	37	105 00	259 00
Langues et noues de morne..... " "	142½	39½	1,282 50	355 50
Peaux de phoques.....	28,797	26,621	28,797 00	26,621 00
Peaux de marsoins.....		159		600 00
Huile de phoque..... Galls	111,302	115,127	55,651 60	57,563 50
Huile de baleine..... " "	8,015	13,500	4,007 50	5,400 00
Huile de marsoin..... " "		376		188 00
Huile de morue..... " "	300,989	293,689	150,494 50	118 517 30
Poisson employé comme boitte et engrais Brls.	148,753	100,992	148,753 00	100,992 00
Homard, en boîtes..... Lbs.	775,289	737,551	116,293 35	110,632 00
Poisson employé pour la consom. locale Brls.	20,356	15,740	81,424 00	62,960 00
Saumon, en boîtes..... Lbs.	17,605		2,610 75	
do fumé..... " "	1,200		120 00	
Total.....			2,539,857 40	2,357,220 20
			2,357,220 20	
Diminution en 1880.....			182,637 20	

Les chiffres qui précèdent sont, je crois, assez exacts, sauf ceux qui représentent la quantité du poisson employée comme boitte et engrais, ainsi qu'à la consommation locale; je les considère trop faibles. Dans tous les cas, nous sommes en mesures de faire connaître assez exactement les quantités de morue, saumon, phoque et homard, qui sont les items principaux, et sous ce rapport je pense qu'on peut s'en rapporter aux chiffres donnés plus haut. Dans la liste des bâtiments ayant des chargements de poissons et acquittés aux ports de New-Carlisle, Percé et Gaspé, je n'ai pas inscrit ceux qui étaient en destination de ports canadiens, mais seulement les navires acquittés pour les marchés étrangers. Plusieurs cargaisons sont expédiées annuellement à Halifax.

Je suis heureux de dire que les câbles télégraphiques qui ont été posés cet automne, entre Anticosti et les Iles de la Madeleine fonctionnent bien. Le câble d'Anticosti était à peine posé qu'il affirmait son importance, dans les cas du navire à vapeur *Otter*, désarmé au large de la pointe ouest; de la barque *Pimlico*, naufragée près la baie Ellis, et de nombre de caboteurs et de goëlettes de pêche de Gaspé jetés à la côte dans la baie des Anglais. Cependant, le réseau télégraphique du golfe ne sera pas complet tant qu'on aura pas mis en station à Gaspé un puissant remorqueur qui puisse porter un secours immédiat aux navires naufragés ou désarmés. Après cela et quand on aura construit à Gaspé un bassin de radoub ou une cale sèche, le gouvernement aura fait tout ce qu'on pouvait raisonnablement attendre de lui pour faciliter et rendre sûre la navigation de ce port du Saint-Laurent.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. WAKEHAM.

No. 4.

nombre d'hommes, produit, valeur, espèces de poisson sur la rive sud du fleuve jusqu'au Cap Chatte, pendant l'année 1880.

ESPÈCES DE POISSON.

Nombre d'aloses.	Hareng, barils.	Nombre d'anguilles.	Esturgeon, barils.	Sardine, barils.	Bar et poisson blanc, douz.	Nombre lbs. de bars.	Petit poisson, barils.	Maquereau, barils.	Truite, lbs.	Morue, quintaux.	Huile de morue, gallons.	No. de peaux de marsouin.	Huile de marsouin, gallons.	Poisson pour engrais, brls.
2,550		2,300	101		135									
5,640		200	12		209									
1,275		4,400	15		402									
1,500		5,100	36		330									
530		5,400	14		515		21							
		5,150	200		675	29,000	21							
		900	184		450		18							
		15,000												
		1,180					10							
		16,140					60							
		29,210					80							
		26,175	8		20		80							
		24,762					40							
									3,000					
1,000	50	64,900	25				100							150
1,025	18	7,600	25	260			45					49	2,650	175
2,210	243	6,750	17	328			66							730
500	70		20	160			4							125
1,160	150	4,662		470			20							1,100
		6,225												
850	1,200	2,590		125			33							365
6,405	1,515	975		917			20							1,760
14,728	3,429			160			14							3,175
902	370	200	28	80			100							510
	140								6,000					
		475		15			2							100
		400												
312	730	250	1	108			18							327
8														
4	50			2			25							
5	50			8										
70	325			60			3							155

**STATISTIQUE des stations de pêche, nombre et valeur des bateaux de pêche et rets,
Saint-Laurent, depuis la Pointe-Lévis**

NOM DES STATIONS.	Bateaux de pêche.		Nombre de pêcheurs.	ESPECES DE RETS EMPLOYÉES.								Nombre de saumons.	
	Nombre.	Valeur.		Rets à saumon et à hareng.		Pêches en fascines avec rets		Pêches en fascines.		Pêches à anguille.			
				Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.		Valeur.
		\$			\$		\$		\$		\$		\$
St-Fabien et Rivière.....	1	10	14							13	107		6
Anse au Bouleau.....			2					2	50				5
Cap Enragé.....	1	10	1	1	200	40							278
Islet Brulé.....	1	4	2					1	20				2
Islet au Massacre.....	1	10	1					1	20				25
Rivière Hâtée.....			12					5	165				24
Anse au Sable.....	3	35	11					5	282				62
Islet à Canuel.....			2					1	100				50
Bic.....	2	14	3			1	50	1	50				330
Rivière Rimouski.....	1	12	5							1	6		15
Ile St-Barnabé.....			3					3	60				112
Rimouski.....			10	2	115	80	1	30	7	12			247
Ste-Luce.....			20	1	75	50		19	300				631
Pointe aux Senelles.....			2					2	40				25
Métis.....			4					4	80				29
Pointe Petit Métis.....			2					2	40				22
Boules.....			5	1	75	40		4	60				3
Rivière Blanche.....			11					11	210				14
Matane.....			14					14	280				12
Ste-Félicité.....			16					16	32				4
Cherbourg.....			1					1	18				
Dalibaire.....			7	3	106	38		4	60				152
Romieu.....			3					3	50				
De la rivière St-Mathieu à Romieu.....	5	80	10										
Pêche à la mouche: Rivière Matane.....													30
Riv. du Bic S.-O.....													2
Total.....	149	1,851	728	38	3,821	872	37	10,021	262	12,110	254	12,267	4,738

nombre d'hommes, rendement, valeur, et espèces de poisson, sur la rive sud du fleuve jusqu'au Cap de Chatte, pendant l'année 1880—*Suite.*

ESPECES DE POISSON.

Nombre d'aloses.	Hareng, barils.	Nombre d'anguilles.	Esturgeon, barils.	Sardine, barils.	Bar et poisson blanc, douz.	Nombre de lbs de bar.	Petit poisson, barils.	Maquereau, barils.	Truite, lbs.	Morue, quintaux.	Huile de morue, gallons.	Nombre de peaux de l.-marin.	Huile de marsouin, gallons.	Poisson pour engrais, brls.
20	75	1,815		15			2							100
100	35			15			2							20
20	15			2										10
	30						2							50
12	1,770			90			1	4						95
111	790			34			4	2						80
10	100			5			5							
20	900			5			1							
		100												
2,300	620			155										275
	1,625	600					50							
	3,515			365										1,025
	450			90										
	350			50										
	2,000			200				110						
	345							65						
	183			10			35	42						
	52			13			74	48						
	21			8			40	97						
							3	3						
	2						7							
							2							
										580	120	6	200	
									1,000					
43,267	21,218	233,459	686	3,755	2,727	29,000	1,008	371	10,000	580	120	68	3,580	10,327

RÉCAPITULATION.

VALEUR des différentes pêcheries, de la Pointe-Lévis au Cap de Chatte, en 1880.

Espèces de poisson.	Quantités.	Prix. °	Valeur.
		\$ cts.	\$ cts.
Morue.....	580 qtx.....	4 00	2,320 00
Alose.....	43 267 pièces.....	0 05	2,163 35
Hareng.....	21,218 barils.....	4 00	84,872 00
Saumon.....	4,738 pièces.....	1 00	4,738 00
Esturgeon.....	686 barils.....	5 00	3,430 00
Bar et poisson blanc.....	2,727 douz.....	1 00	2,727 00
Bar.....	29,000 lbs.....	0 05	1,450 00
Sardine.....	3,755 barils.....	3 00	11,265 00
Anguille.....	233,459 pièces.....	0 10	23,345 90
Petit poisson et poisson mêlé.....	1,008 barils.....	2 00	2,016 00
Maquereau.....	371 do.....	10 00	3,710 00
Truite.....	10,000 lbs.....	0 05	500 00
Peaux de marsouin.....	68 pièces.....	4 00	264 00
Huile do.....	3,580 gallons.....	0 50	1,790 00
Huile de morue.....	120 do.....	0 40	48 00
Poisson employé comme engrais.....	10,327 barils.....	0 25	2,581 75
Valeur totale des produits des pêcheries en 1880.....			147,221 00
do do do 1879.....			107,102 95
Augmentation.....			40,118 95

STATISTIQUE des stations de pêche, nombre et valeur des bateaux de pêche et rets, nombre d'hommes, ainsi que le rendement, la valeur et les espèces de poissons, etc., sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, depuis Québec jusqu'à Bersimis, pendant l'année 1880.

NOM DES STATIONS.	Bateaux de pêche.		Nombre de pêcheurs.	ESPÈCES DE RETS EMPLOYÉS.								ESPÈCES DE POISSON.								Nombre de winnoish.	Poisson pour engrais, barils.		
	Nombre	Valeur.		Rets à saumon.			Pêches en fascines avec rets.		Pêches en fascines.		Pêches à l'anguille.		Nomb. de saumons.	Nombre d'aloses.	Hareng, barils.	Nombre d'anguilles.	Esturgeon, barils.	Sardine, barils.	Bar, douz.			Pois. mélté, barils.	Truite, lbs.
				Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.											
		\$			\$	\$	\$	\$	\$														
Ile d'Orléans.																							
St-Laurent			2	2	400	220						30	1050			1		44					
St-Jean			2	2	440	240						30	410			2		135					
St-François (côté sud de l'île)			11								12	112				1215							
Argentenay do			4								4	41				950							
St-François (côté nord de l'île)			9						7	130	3	32				1625	4		214	20			
St-Famille do			13						12	224	1	12				853			174	51			
Côte Nord.																							
Chateau-Riche:			5						5	95						110			140	25			
Ste-Anne			10								10	118				627							
St-Joachim (paroisse)			40								25	189				1690							
St-Joachim (ferme)			9								9	171				2770							
St-Joachim			1								6	335				10900							
Baie St-Paul et lacs environnants			49			13	490				32	687				8175			85	30	12000		
Isle aux Coudres			86						19	107	67	1324				7273				116			
Les Eboulements			75						21	381	51	704				2522	16			1		91	
St-Irénée			27						6	91	21	181				215	1					113	
Malbaie			22	1	80	20			19	395	2	22	28	36	21	111	16		8			426	
St-Fidèle			8	2	155	72	2	20	4	110			18	40	23	34	1		2			114	
St-Siméon			4	1	80	38			3	49			6									210	

STATISTIQUE des stations de pêche, nombre et valeur des bateaux de pêche et rets, nombre d'hommes, ainsi que le rendement, la valeur, et les espèces de poisson, etc., sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, etc.—*Suite.*

NOM DES STATIONS.	Bateaux de pêche		Nombre de pêcheurs.	ESPECES DE RETS EMPLOYÉES.						ESPECES DE POISSON.										Nombre de winonish.	Poisson pour engrais, brls.			
	Nombre.	Valeur.		Rets à saumon et à winonishe.		Pêches en fascines avec rets.		Pêches en fascines.		Pêches à lan-guille.		Nombre de saumons.	Nombre d'aloses.	Hareng, brls.	Nombre d'anguilles.	Esturgeon, brls.	Sardines, brls.	Bar et pois blanc, douz.	Poisson mélé. brls.			Truite, lbs		
				Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.												Valeur.	
<i>Lacs de l'intérieur, comté de Charlevoix :—</i>		\$				\$		\$		\$														
Grand et petits lacs Nairne.....																					15000			
Lac Hilarion																					2400			
Lac Pointe à Jérôme																					2400			
Lacs Pied des Monts et Longs.....																					10000			
Lac à Jacquot.....																					25000			
Lac Thomas																					2000			
Lac des Sables																					2000			
Lac des Castors.....																					300			
Lac des Bouleaux																					500			
Lac des Cèdres.....																					300			
Lac Clément																					1000			
Lac Morin																					1000			
Lac Comportée																					2000			
Lac Gravel.....																					2200			
Lac Louis.....																					350			
Lac des Canards.....																					500			
<i>Lac St-Jean :—</i>				Rets à winonish.																				
Alma																			Poisson blanc, douz.	75	51		6236	
Roberval			60	60	1800	360													600	8			6000	
Ouinatchouan			25	25	1500	125													300	40			3000	
Charlevoix.....			20	20	1200	100													10	30			1000	
Metabetchouan (Est)			20	20	1200	100													40	25			2500	

Metabetchouan (Ouest).....	15	15	900	75													100	15	4000				
Signay.....	40	40	2400														20	12	2000				
Labarre.....	40																	60					
Rivière Saguenay :—																							
Pointe Rouge.....	1	40	2	1	100	100						126											
Baie des Rochers.....	2	14	3					3	47				1					6	7				
Rivière aux Canards.....			1					1	20									1					
Anse au Lard.....	1	6	1					1	10									2	1				
Rivière Noire.....			1	1	40	25						6											
Port aux Quilles.....			1	1	80	30						38											
Batture au Gibier.....	1	20	1					1	15				2			2							
Pointe au Bouleau.....	3	32	3					3	76			1	2				2		10				
Anse Ste-Catherine.....	3	28	3					3	60			11	1				10		71				
Petites Iles.....	1	20	1	1	60	45						7											
Rets à saumon.																							
*Tadoussac.....			2	1	70	18		1	30				3				4		600				
Moulin Baude.....	1	10	2	1	45	80						45											
Anse Puante.....	1	10	1	1	45	80						39											
Pointe à la Cariole.....	1	10	2	1	80	100						82											
Bergeronnes.....	2	16	2	1	45	80		1	10			98	1						4				
Bon Désir.....	2	11	2					1	27				2				1						
Escoumains.....	8	128	8	2	166	65		7	106			26	9			3	7		15				
Islets Pénchés.....	13	226	14	5	432	175		9	125			94	14			5	9		19				
Anse à la Cave.....	1	4						1	10				2										
Mille Vaches.....	2	40	2					2	35				5			5	4		2				
River Sault au Mouton.....	2	40						4	71				1			1	5						
Port Bacon.....			3					3	45				5				6		4				
Baie de Mille Vaches.....	5	90	10	2	140	66		8	115			90	7			2	28		25				
Portneuf.....	2	40	2					2	30				4			2							
Baie de Laval.....	1	20						1	30				6			5							
Baie Blanche.....	1	20						1	15				2			2							
Pointe aux Colombiers.....	1	20	1	1	110	30						35											
Islets Jérémie.....	2	40						2	30				2			6	2						
Bersimis (sauvages).....	60	400	3					3	50			20					5						
De la Rivière aux Canards à Bersimis (à proximité).....																		300000					
Pêche à la mouche :—																							
Rivière Ste-Marguerite, division N.-E.....												9											
do division N.-O.....												16											
Rivière Murray.....												3											
Petite rivière Saguenay.....												8											
Riv. de l'anse St-Jean.....												6											
Riv. A Mars.....												3											
Total.....	117	1283	672	207	11508	2254	15	510	154	2942	246	3929	876	1536	96	39070	7	67	1931	589	378050	24736	1715

NOTE.—Aucun rapport reçu du rendement de la pêche au loup-marin et du marsouin.

*Ret à hareng.

RÉCAPITULATION.

RENDEMENT et valeur des différentes pêcheries, de Québec à Bersimis, en 1880.

Espèces de poisson.	Quantités.	Prix.	Valeur.
		\$ cts.	\$ cts.
Saumon.....	876 pièces.....	1 00	876 00
Hareng.....	96 barils.....	4 00	384 00
Alose.....	1,536 pièces.....	0 05	76 80
Sardine.....	67 barils.....	3 00	201 00
Winnonish.....	24,736 pièces.....	0 25	6,184 00
Truite.....	378,950 lbs.....	0 05	18,947 50
Esturgeon.....	7 barils.....	5 00	35 00
Bar et poisson blanc.....	1,931 douz.....	1 00	1,931 00
Anguille.....	39,070 pièces.....	0 10	3,907 00
Petit poisson et poisson mêlé.....	589 barils.....	2 00	1,178 00
Poisson employé comme engrais.....	1,715 do.....	0 25	428 75
Valeur totale du produit des pêcheries en 1880.....			34,149 05
do do do 1879.....			47,249 40
Diminution.....			13,100 35

ANNEXE No. 6.

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des bateaux de pêche et rets, nombre d'hommes, ainsi que le rendement, la valeur et l'espèce de poisson, etc., dans les districts en amont de Québec, pendant l'année 1880.

NOM DES STATIONS.	Bateaux de pêche.		Nombre de pêcheurs.	ESPECES DE RETS EMPLOYÉS.						ESPECES DE POISSON.											
	Nombre.	Valeur.		Rets en mailles.		Seines.		Pêche à l'anguille.		Nombre d'aloses.	Nombre d'anguilles.	Esturgeon, barils.	Truite, lbs.	Poisson blanc, douz.	Petite morue, boisseaux.	Nombre de mas-kinogé.	Achigan, barils.	Doré, barils.	Brochet, barils.	Pois. mélté, brls.	
				Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.												Valeur.
		\$				\$		\$		\$											
Division des Trois-Rivières (à proximité)	200	2000	200	150	2000	100	100	2000				40000		10000	1000	10000	100	10	100	50	200
do de St-François.....	6	28	17	13	798	30	4	44	12	120		1062					30	3	3	2	280
Division de Berthier et Sorel.....	600	1850	625	140	2700	80	133	2130			1250	17000	45				125	8	140	55	30
do Magog.....																					
do Missisquoi.....	13	105	36	13	1460	390					6170								104		58
do Richelieu.....	31	348	46						1	1,200		21100						15	40		522
do Montréal.....	59	590	118	9	270	18	59	1180				14000					187	125	130	125	1750
do Joliette.....	40	480	300	30	25	150	25	175	24	2,000		2400		45400			240	30	50	70	200
do Terrebonne.....												800		5000					125		
Division de Chateauguay et Beauharnois	50	500	100				14	350				30000					1800	6	6	15	1000
Division d'Argenteuil et lac des Deux-Montagnes.....	43	284	44	167	23090	956	8	205				4200		5000			268	36	170	73	565
Rivière Ottawa, en bas.....	40	280	50	260	2600	450	5	90			1000	1500					50	10	130	85	600
do Ottawa, en haut.....	70	190	100	250	9000	2000						5000	150		500		850	7	100	75	9300
Division des lacs de la Gatineau (pêche au crochet et à la ligne, à proximité).....			200											165000	1600			800		360	600
Total.....	1152	6655	1836	1032	41843	4174	348	6474	27	3,320	8420	137062	196	230400	3100	10000	3650	1050	973	975	15305

RÉCAPITULATION.

RENDEMENT et valeur des différentes pêcheries dans les districts en amont de Québec,
en 1880.

Espèces de poisson.	Quantités.	Prix.	Valeur.
		\$ cts.	\$ cts.
Alose.....	8,420 pièces.....	0 05	421 00
Anguille.....	137,062 do	0 10	13,706 20
Esturgeon.....	195 barils.....	5 00	975 00
Poisson blanc.....	3,100 douz.....	1 00	3,100 00
Petite morue.....	10,000 minots.....	0 50	5,000 00
Truite.....	230,400 lbs.....	0 05	11,520 00
Maskinongé.....	3,650 pièces.....	1 00	3,650 00
Achigan.....	1,050 barils.....	8 00	8,400 00
Doré.....	973 do	8 00	7,784 00
Brochet.....	975 do	8 00	7,800 00
Poisson mêlé	15,305 do	2 00	30,610 00
Valeur totale des produits pêcheries, 1880			92,966 20
do do do 1879.....			126,186 60
Diminution.....			33,220 40

ANNEXE No 7

**PRÉCIS DES RAPPORTS DES GARDE-PÊCHE ET DES GARDIENS DES
PÊCHERIES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC,
SAISON DE 1880.**

DIVISION DE LA RIVE SUD, DE LA POINTE LÉVIS AU CAP DE CHATTE.

Garde-pêche. { CLOVIS CARON :—*Pointe Lévis à la rivière Ouelle.*
JULES GAUVREAU :—*Rivière Ouelle à l'Île Verte.*
HERMENEGILDE MARTIN :—*Île Verte à Rimouski.*
L. E. GRONDIN :—*Rimouski à la Rivière Blanche.*
VITAL CHAREST :—*Rivière Blanche au Cap de Chatte.*

Le tableau comparatif suivant indique le rendement des pêches dans cette division :—

	1870.	1871.	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Saumon.....Pièces	9574	4432	3374	4726	3342	4171	5436	5935	8705	6659	4738
Alose..... do	16249	25035	18410	18094	20583	85822	117927	33936	12361	46003	43267
Hareng..... Brls.	6671	2169	7174	12545	12903	6311	8474	10995	6816	11005	21218
Esturgeon... do	219	242	130	298	523	263	362	323	218	606	686
Sardine..... do	6688	1443	1658	868	900	930	1642	7410	4681	3472	3755
Morue..... Qtx	4900	2200	300		3200	2500	4000	2220	2690	370	580
Anguille.....Pièces	109125	109204	73353	96734	121442	125550	144726	158143	215502	225775	233459
Marsouin.....	208	115	6					11		189	62
Bar.....Douz.								2361	3511	2170	2727
do.....Pièces								2642	1560	778	Lbs.29000
Petit poisson mêlé..... Brls.									3041	1925	1008
H. de mars. Galis										1890	3580
H. de morue. do									290	170	120
Valeur totale...\$	168830	48251	54087	78218	110899	82918	96704	124328	116806	102064	140124

Ces chiffres accusent une légère diminution, surtout dans le rendement du saumon et de l'aloise ; mais il y a compensation dans les prix plus élevés que ces deux espèces de poisson ont commandés.

Ci-suit un tableau comparatif de la quantité de saumon prise dans cette division pendant les sept dernières années :

En 1874,	527 saumons,	pesant 8,959 lbs. ;	pesanteur moyenne	17 lbs.
1875,	335	do	4,020 do	do 12 do
1876,	700	do	7,000 do	do 10 do
1877,	871	do	8,710 do	do 10 do
1878,	1,830	do	21,960 do	do 12 do
1879,	1,090	do	13,090 do	do 12 do
1880,	479	do	4,700 do	do 10 do

La diminution est attribuée aux mêmes causes qui ont influé sur cette pêche dans d'autres parties du fleuve et du golfe Saint-Laurent.

Etat comparatif du rendement de l'aloise durant les cinq dernières années :—

	Aloise.
En 1876.....	50,571
1877.....	10,000
1878.....	4,590
1879.....	15,678
1880.....	11,495

On remarque aussi une augmentation appréciable dans le rendement de l'anguille, ainsi qu'en fait foi l'état comparatif suivant :

	Anguilles.
En 1874.....	58,611
1875.....	62,133
1876.....	64,436
1877.....	93,471
1878.....	103,826
1879.....	130,855
1880.....	135,917

L'esturgeon et le petit poisson ont été aussi abondants que jamais. La pêche au bar accuse une augmentation notable; elle a donné 2,727 douzaines, contre 1,127 en 1879; le poisson était aussi beaucoup plus gros.

DIVISION DU CAP CHATTE.

JOSEPH I. LÉTOURNEAU, *garde-pêche.*

ETAT COMPARATIF du rendement des pêches dans cette division.

Espèces de poisson..	1870.	1871.	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Morue.....qtx.	7,635	8,666	6,354	5,625	4,160	3,860	6,840	7,090	6,922	6,145	6,088
Flétan.....brls.	12	7	11		3	2	7		3		
Saumon.....do	25	20	8	26	23½	12	5		13	2	6
do frais d. la glace. lbs.								1,407	1,248	2,135	1,017
Hareng.....brls.	25	34	37	27	45	2	376	51	90	94	286
Maquereau.....do								34	47	72	60
Truite.....do	8	13	10	9	3½	24	48½	54½	11	11	31
Sardines.....do							6	60		30	26
Huile de loup-marin. gals.	146	122	787	440				20			
do de marsouin.....do								60			
do de morue.....do	3,963	5,280	2,353	1,078	1,604	1,935	3,040	2,955	2,840	2,650	1,730
Poisson et noues employés c. boîte et eng brls		300	1,300	260	1,500	3,000	12,266	12,770	187	5,262	1,116
Poisson empl. pour la consommation locale do								458	479	990	5,673

Le nombre de saumons pris à la mouche dans la rivière Sainte-Anne-des-Monts, depuis 1871, est comme suit :—

Année.	Nombre de saumons.	Pesanteur.	Poids moyen.
1871.....	8	136	17
1872.....	12	221	18½
1873.....	87	1,522½	17½
1874.....	140	2,730	19½
1875.....	69	1,449	21
1876.....	116	2,256	19½
1877.....	76	1,407	19½
1878.....	67	1,358	20½
1879.....	101	2,135	21
1880.....	52	1,017	19½

DIVISION DE LA RIVIÈRE MADELEINE.

MAGLOIRE LAURENDEAU, gardien.

ETAT COMPARATIF du rendement des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Morue.....	Qtx.	19,887	20,151	28,453	32,035	27,985
Flétan.....	Barils.			41	49	24
Hareng.....	do	28	76	601	746	1,824
Maquereau.....	do		28	254	96	664
Truite.....	do	4	6	4	1	1
Saumon (saumuré).....	do	70	52	69	48	30
do (frais, dans la glace).....	Lbs.		1,000	268		
Huile de morue.....	Gallons.	19,887	18,534	14,670	25,370	1,402
Poisson empl. comme boitte et engrais..	Barils.		6,310	3,692	5,356	3,200
do pour consommation locale	do		788	1,664	1,776	2,104

DIVISIONS DE GASPÉ, MALBAIE ET PABOS.

PHILIPPE VIBERT, jun., *garde-pêche.*

ETAT COMPARATIF du rendement des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Morue.....	Qtz.	53,011	46,623	61,691	60,993	73,537	59,331	72,346	55,639
Hareng.....	Barrels.	2,529	1,527	552	1,239	429	802	1,241	1,978
do (fumé).....	Boîtes.						15	5	21
Maquereau.....	Barils.	563	170		2	131	970	552	874
Saumon (saumuré).....	do	361	90	49	96	99	3	7	
do (frais, dans la glace).....	Lbs.		118,304	76,717	72,554	99,482	200,430	97,563	43,597
do (en conserve, boîtes).....	do					10,000	23,000	16,165	
Egrefin.....	Qtz.					186	223	386	91
Lingue.....	do					62	22	85	12
Flétan.....	Bairls.					1	2	18	
Langues et noues de morue.....	do					179	202	120	29
Nombre de peaux de loup-marin.....	do					3	2		1
Huile de loup-marin.....	Gallons.					40	2		9
Huile de baleine.....	do	11,692	16,300	20,300	9,368	8,614	5,120	8,015	8,010
Huile de morue.....	do	36,960	29,398	44,034	39,987	59,714	27,678	37,073	24,148
Poisson employé comme engrais.....	Barils.					15,125	9,662	15,410	16,993
do pour la consommat. locale.....	do					150	284	2,690	3,222
Homard (en conserve, boîtes).....	Lbs.					73,000	240,960	315,184	238,046

A Gaspé les pêcheurs ont commencé à tendre leurs rets le 13 mai, croyant que le poisson donnerait beaucoup; mais il n'a pas été pris de saumon avant le 31 mai, et il n'a commencé à venir que vers le 4 juin. Le rendement a été très faible, un tiers seulement de celui de l'année dernière.

DIVISION DE PORT DANIEL.

JOHN PHELAN, *garde-pêche.*

ETAT COMPARATIF du rendement des pêches dans cette division.

	1868	1869	1870	1871	1872	1873	1874	1875	1876	1877	1879	1879	1880
Morue Qtx.	8145	6967	6175	8970	7590	6175	4465	5245	7046	5555	7730	8145	4970
Saumon Brls.	57	79	120	108	110	148	110	88	68	7	24	16	6
do (en conserve) Lbs.										41801	51758	46109	22906
Hareng Brls.	515	370	695	1231	830	280	710	1020	1755	1090	1090	1165	600
Maquereau do										4	21	65	10
Huile de morue Galls										5120	7360	7500	3840
Poisson employé comme boitte et engrais Brls.										7475	4250	2780	3503
Poisson employé pour con- sommation locale do										1030	930	1850	1250
Homard (en conserve, boit.) Lbs.										63365	100000	60000	210553

Le rendement a été, en général, bien au-dessous de la moyenne. Morue et saumon, à peu près la moitié de l'année dernière. Maquereau abondant, mais d'une trop médiocre qualité pour être vendu sur le marché. L'établissement de M. Hoeg en a préparé et expédié environ 1,500 lbs., mais il a dû discontinuer les opérations, à cause de la qualité du poisson. Le hareng du printemps a abondé à Port Daniel, mais la pêche du hareng d'été a complètement manqué; elle n'a pas même suffi à la consommation locale. La pêche au homard a très bien réussi jusqu'à la fin de juin. Truite abondante dans la rivière de Port Daniel, et bonne pêche à la ligne.

Le garde-pêche fait rapport que l'insuccès de la pêche à la morue ainsi que la baisse des prix ont été cause d'une émigration considérable d'hommes vigoureux de cette division.

Deux causes pour infraction à la loi du dimanche sont venues à la connaissance du garde-pêche; le poisson, évalué à \$13, a été saisi et l'un des délinquants condamné à \$2 d'amende.

DIVISIONS DE CASCAPÉDIA ET MARIA.

R. W. H. DIMOCK, *garde-pêche.*

ÉTAT COMPARATIF du rendement des pêches dans cette division.

	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Morue.....qtr.	5,580	5,275	6,740	4,486	4,111	4,161	4,111	5,469	4,312
Hareng.....brls.	8,990	2,250	2,080	1,800	4,160	1,110	4,790	5,065	6,077
do fumé.....boîtes.						700		1,000	242
Maquereau.....brls.	104	27	20	15		24	164	68	353
Egrefin.....qtr.	133	83	122	76	68	62	41	125	
Saumon (mariné).....brls.						355	42		
do frais dans la glace....lbs.	96,800	116,955	95,824	24,386	51,225	7,500	160,230	153,158	61,702
do (conservé, en boîtes).....lbs.						48,804	62,616	1,440	
Lingue.....qtr.						37	5	103	4
Truite.....brls.	3	5	15	17	17	35	36	57	56
Anguille.....do						21	17	12	22
Langues et noues de morue do						12			
Huile de morue.....gals.						3,051	3,413	4,370	3,405
Poisson employé comme boitte et engrais.....brls.						9,343	6,938	3,331	12,630
Poisson employé pour la consommation locale.....do						1,716	2,739	3,625	2,575
Homard.....lbs.			4,176	5,844	5,016	35,200	49,112	37,464	

Le saumon a fait son apparition plus tard qu'en 1879; le premier fut pris le 4 juin. Le rendement n'a été qu'à peu près un tiers de celui de l'année dernière.

La pêche à la mouche ne saurait être comparée à celle de l'année dernière, non pas que le saumon fût rare, mais il était disséminé dans les étangs, et comme l'eau était très basse et très claire, il était craintif et avait peur de la mouche. La grande rivière Cascapédia était bien peuplée de saumon reproducteur au mois de septembre dernier, mais pas autant qu'en 1880.

Voici le rendement, de la pêche à la ligne pendant les dix dernières années :—

RIVIÈRE GRANDE CASCAPÉDIA.

	1871.	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Nombre de saumons.....	44	136	68	418	269	369	313	305	647	85
Pesanteur en lbs.....	1,012	3,100	1,434	5,402	6,682	8,998	7,085	3,173	16,288	1,954
Pesanteur moyenne en lbs....	23	22½	21½	23½	21½	24½	22½	16	27	23

RIVIÈRE PETITE CASCAPÉDIA.

Nombre de saumons.....	Pas de pêche.	{ 11	{ 3	{ 4	{ 14	{ 4	{ 6	{ 21	Pas de pêche.
Pesanteur en lbs.....		{ 194	{ 57	{ 120	{ 210	{ 84	{ 200	{ 373	
Pesanteur moyenne en lbs..		{ 17½	{ 17½	{ 22	{ 15	{ 21	{ 28½	{ 17½	

RIVIÈRE BONAVENTURE.

Nombre de saumons.....	60	30	22	15	26	45	21	40	58	22
Pesanteur en lbs.....	770	487	366	225	290	622	331½	664	820	294
Pesanteur moyenne en lbs....	13	16	16½	15	11½	14	16	16½	14½	13½

DIVISIONS DE MATAPÉDIA ET RISTIGOUCHE.

JOHN MOWAT, garde-pêche.

M. Mowat rapporte que le rendement du saumon, dans cette division, a été de deux cinquièmes moindre que durant les six dernières années, et il ajoute "qu'il pourra s'éconler encore plusieurs années avant qu'on revoie une saison aussi désastreuse." Il n'y a pas de doute, cependant, que cette pêche sera toujours sujette à des fluctuations au-dessus de notre contrôle et sur les causes desquelles nous ne pouvons établir que des théories. Jamais le saumon, vieux et jeune, n'a donné d'aussi belles promesses qu'en 1879; pourquoi la pêche de 1880 a-t-elle manqué aussi misérablement? mystère!

Les chiffres suivants représentent le rendement de cette pêche durant la saison :

Pêche aux rets.....	90,000 lbs.
Pris par les colons pour consommation domestique..	4,000 "
do par les pêcheurs à la mouche.....	6,000 "
do dans la division inférieure de Ristigouche, côte du N.B.....	100,000 "

Total 200,000 lbs.

Contre 500,000 lbs. en 1879.

DIVISIONS DE QUÉBEC ET MONTMORENCY.

L. P. HUOT, *garde-pêche.*

Voici un état comparatif des pêches dans ces divisions :

	1870.	1871	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Nombre de saumons.....	91	91	82	150	114	60	52	135	100	150	60
do d'aloses.....	1,057	1,100	1,550	1,600	2,250	1,850	2,450	1,500	1,000	500	1,460
do d'anguilles.....	19,059	14,728	21,932	9,202	11,856	5,317	8,628	14,676	24,012	17,203	20,735
do d'esturgeons.....	1,314	1,882	1,901	88	32½	12	18	14	12	34	13
Bar et poisson blanc, douzaines.....	1,902	2,126	2,074	447	712	294	338	192	591	797	707
Petit poisson.....Barils.	271	759	412	66	92	40	51		92	125	96

DIVISION DE LA MALBAIE.

ULYSSE BHÉREUR, *garde-pêche.*

ANT. FILION,
 JOS. SIMARD,
 ETIENNE TREMBLAY, } *gardiens.*

Le rendement de la pêche dans cette division est accusé comme suit :

Anguilles, pièces	18,430
Truite, lbs.....	78,950
Barils de poisson mêlé	158

DIVISION DU LAC SAINT-JEAN.

JOB BILODEAU,
 CHARLES POTVIN,
 R. MALTAIS, } *gardiens.*

Etat comparatif du rendement des pêches dans cette division.

	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Nombre de winoniche.....	7,500	9,050	3,000	3,050	4,045	6,715	24,730
Poisson blanc..... douz.	1,162	440	350	286	390	3,503	1,150

Les gardiens de cette division s'accordent à dire que la pêche au winoniche a été très bonne. Les rapports accusent une augmentation de 4 à 1, comparé à 1879. Toutefois, il ne faut pas oublier qu'une grande partie de cette augmentation est due au fait que les relevés ont été plus complets qu'auparavant.

DIVISION DU SAGUENAY.

JOSEPH RADFORD, *garde-pêche.*JOSEPH BOILY,
JACQUES GIRARD, } *gardiens.*

Rendement du saumon pris avec des rets, pendant les neuf années passées.

	Nombre de saumons.
1870.....	3,275
1871.....	3,462
1872.....	3,312
1873.....	2,481
1874.....	2,482
1875.....	981
1875.....	2,830
1877.....	2,362
1878.....	2,746
1879.....	1,849
1880.....	658

Le tableau suivant indique le nombre de saumons pris à la ligne dans les rivières du Saguenay depuis neuf ans :—

	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Rivière Sainte-Marguerite, division N. O.....	112	125	133	77	25	159	Pas de rapport	51	16
Rivière Sainte-Marguerite, division N. E.....	53	50	150	55	49	46	63	34	9
Rivière à Mars.....	3	28	75	28	57	51	28	3	3
do Anse Saint-Jean.....	13	39	71	31	25	8	3	9	6
do Petit Saguenay.....	11	Pas de rapport	83	39	14	Pas de rapport	7	16	8
do Laval.....	Pas de pêche.	do	Pas de pêche.	Pas de pêche.	5	Pas de pêche.	Pas de pêche.	Pas de pêche.	Pas de pêche.
do du Gouffre.....	do	do	do	do		do	7	5	do
do Murray.....	do	do	do	do		do	8	3	3

M. Radford dit que, d'après les rapports des gardiens, le saumon a été en assez grand nombre sur les frayères, mais il craint que dans quelques rivières, spécialement la Sainte-Marguerite, les grosses pluies de l'automne n'aient fait un dommage considérable à ces frayères.

DIVISION DE GODBOUT.

FRANÇOIS DUCHESNE, *gardien*.

ETAT COMPARATIF du rendement des pêches dans cette division.

	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Morue quintaux		305	219	38	74
Hareng barils		4	4	20	8
Maquereau do			7	10	160
Saumon (mariné) do	10	1	27	42	59½
do (frais dans la glace) lbs.		5,754		258	500
Truite barils		6½	9	18	11
Nombre de peaux de loups-marins	190	200	159	405	254
Huile de loup-marin gallons	705	1,000	2,005	2,060	1,027
Huile de morue do		100	87	9	
Huile de marsouin do			100		
Poisson empl comme boitte et engrais. barils		115	33	3	20
do pour la consommation locale. do		27	28	27	

Voici le nombre de saumons pris à la mouche dans la rivière Godbout pendant les dix dernières années :—

	Saumons.
1870.....	390
1871.....	509
1872.....	275
1873.....	130
1874.....	273
1875.....	210
1876.....	213
1877.....	411
1878.....	239
1879.....	223
1880.....	164

DIVISIONS DE PENTECOTE ET SEPT-ILES.

J. O. BÉLANGER, *gardien*.

ETAT COMPARATIF du rendement des pêches dans ces divisions.

	1871.	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Morue..... qtx.	960	1,865	2,150	1,939	300	612	3,307	3,082	1,627	2,041
Hareng brls.		150		96	10	791	277	45	2	54
Maquereau..... do	61	200	3	10				3,528	88	28
Saumon (mariné) do	44	80	26	31	20	95		112	84	68
do (frais dans la glace) lbs.							4,037			
Truite brls.						18½	61½	23	4	10
Nombre de peaux de loups marins						44	114	258	234	91
Nombre de peaux de marsouins										70
Huile de morue..... galls.	430	1,346	880	545	297	678	1,342	1,995	1,516	1,781
Huile de loup-marin..... do			300		570	264	767	1,548	1,404	546
Huile de marsouin do										168
Poisson employé comme boitte et engrais brls.							2,404	611	208	332
Poisson employé pour la consommation locale..... do							111	143	141	123

DIVISION DE MOISIE.

THÉOTIME MIGNAULT, *gardien.*

ETAT COMPARATIF du rendement des pêcheries dans cette division.

	1869	1870	1871	1872	1873	1874	1875	1876	1877	1878	1879	1880
Morue qtx.	1830	5131	5151	4030	2250	3783	2414	4064	6958	3192	4753	8119
Saumon (saumuré) brls.	822	1104	704	855	146	12	29	47	31	41	30	241
do (frais, dans la glace) lbs.					204000	60200	102400	105335	135711	319000	267109	101788
do (fumé) boîtes											1200	
Huile de morue galls.	1563	2720	1985	3580	1949	1700	1500	3836	3892	2620	2500	2906
Flétau brls.									42	26	16	31
Hareng do									395	315	608	470
Maquereau do										214	54	320
Traite do									261	5	3	11
Langues et noues de morue do									1		6	41
Nombre de peaux de loups-marins do									20	60	40	30
Huile de loup-marin galls.									47	335	164	120
Poisson employé comme boîte et engrais brls.									1464	1457	604	364
Poisson employé pour la consommation locale. do									94	106	105	79

Dans la rivière Moisie 124 saumons ont été pris à la mouche cette année.

DIVISION DE MINGAN.

G. L. DUGUAY, *garde-pêche.*

ETAT COMPARATIF du rendement des pêcheries dans cette division.

	1870.	1871.	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879. ^	1880.
Morue qtx.	22785	50317	40361	30000	16790	17283	23160	28339	32003	43820	57495
Hareng brls.	3057	3431	4600	4579	5710	6240	1463	3992	892	265	232
Saumon (saumuré) do	727	426	364	217	16	196	320	398	551	119	45
do (frais, dans la glace) lbs.				59489	55876	3910				35170	23492
Nombre de peaux de loups-marins do		5000	4242	3987	5520	5002	1395	2971	11090	830	20865
Huile de morue galls.	22006	24232	7128	9247	13995	21341	20621	23515	20704	36600	31245
Huile de loup marin do		34702	28390	12570	22710	21878	6467	12273	44235	3600	83360
Huile de baleine do											4800
Flétan brls.								20	32	15	
Traite do								15	7	6	8
Langues et noues de morue do								3	33	2	
Poisson employé comme boîte et engrais do								13139	9710	13570	10040
Poisson employé pour la consom. locale. do								350	600	700	864

DIVISION DE NATASHOUAN.

G. MATHURIN, *gardien*.

ETAT COMPARATIF du rendement des pêches dans cette division.

	1871.	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Morue.....qtx.	4,766	5,794	3,657	3,615	1,250	4,340	4,004	2,870	6,550	9080
Hareng.....brls.	114	654	403	420	125	203	821	56	262	2660
Saumon (saumuré).....do	298	605	150	404	398	400	504	476	248	166½
do (en conserves).....lbs.			113,727	50,000	90,000					
do (frais, dans la glace).....do							245		7,347	22000
Maquereau.....brls.							7	69	40	33
Truite.....do							6½	8	3	
Thon.....do			2				2			
Langues et noues de morue.....do							2	2	4	
Nombre de peaux de loups-marins.....			1,085	1,213	1,330	122	421	4,983	52	2188
Huile de morue.....galls	2,118	1,674	1,781	2,494	1,800	3,876	2,991	1,042	2,151	1597
Huile de loup-marin.....do	18,030	3,891	2,380	2,947	6,820	450	1,063	17,792	161	10120
Poisson employé comme boitte et engrais.....brls.							513	289	726	1027
Poisson employé pour la consommation locale.....do							47	29	56	

DIVISION DE WASHEECOOTAI.

WM. McLEOD, *garde-pêche.*

Etat comparatif du rendement des pêches dans cette division :—

	1878.	1879.	1880.
Morue	465 quintaux.	862 quintaux.	3,300 quintaux.
Saumon, saumuré	89 baris.	66 barils.	62 barils.
Peaux de loup-marin...	142 pièces.		
Huile de morue	260 gallons.	750 gallons.	900 gallons.
Huile de loup-marins...	435 do		
Poisson employé comme boîtte et engrais			515 barils.

DIVISION DE WATSHESHOO.

P. C. GOBEIL, *gardien.*

ETAT COMPARATIF du rendement des pêches dans cette division.

[illegible]

DIVISION DE PACACHOO.

J. LEGOUVÉ, *gardien*.

ÉTAT COMPARATIF du rendement des pêches dans cette division.

	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Morue.....qtx.	2,655	3,760	844	1,560	1,969	2,375	4,529	7,182
Flétan.....barils.	200			426				
Saumon.....do	180	955	206	485	353	504	150	186
Truite.....do	8	2	37	35	22		29	
Hareng.....do	1,444	248	173	310	779	2,074	1,422	1,431
Maquereau.....do	1,574	2,954	599	1,127	1,901	1,822	3,700	3,756
Nombre de peaux de loups-marins.....	9,526	1,745	1,238	751	4,306	10,568	11,131	10,373
Huile de morue.....galls.	400							
Huile de loup-marin.....do			2,301	426	49	118	83	188
Huile de baleine.....do					169	195	349	
Poisson employé comme boitte et engrais.....barils.					2,388	478	793	Pas de rap.
Poisson employé pour la consommation locale.....lbs.					32	17	27	

DIVISION DE BONNE-ESPÉRANCE.

W. H. WHITELY, *gardien*.

ÉTAT COMPARATIF du rendement des pêches dans cette division.

	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Morue.....qtx.	4,960	7,710	5,062	61,800	85,975	116,065	152,849	188,930
Saumon.....barils	172	136	118	312	201	266	107	119
Truite.....do						21		
Hareng.....do	250				210		1,000	
Maquereau.....do					12		90	5
Nombre de peaux de loups-marins.....				3,027	3,230	605		570
Huile de morue.....galls.	6,170	5,060	4,357	8,085	85,975	10,005	152,849	188,210
Huile de loup-marin.....do	1,160	2,630	5,660	20,700	22,060	3,800		3,980
Huile de baleine.....do			1,500					600
Poisson employé comme boitte et engrais.....barils.					105,050	47,340	91,000	42,000
Poisson employé pour la consommation locale.....lbs.					4,500	2,580	1,600	3,000
Homard, frais.....lbs.					5,000			

DIVISION DE L'ILE DE LA MADELEINE.

ANT. CHERRIER, *garde-pêche.*

ETAT COMPARATIF du rendement des pêches dans cette division.

	1872.	1873.	1874	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Morue qtx.	20,032	17,048	13,840	13,035	10,957	11,179	16,051	19,458	18,276
Hareng.....barils.	2,956	4,847	15,138	49,951	77,443	28,231	5,261	23,889	17,644
Maquereau do	1,172	5,494	6,569	6,449	4,969	4,912	3,012	5,677	2,260
Nombre de peaux de loups-marins.	1,713	5,590	4,555	16,447	3,529	4,838	6,039	25,287	733
Huile de morue.....galls.	9,306	6,050	7,395	8,527	4,630	10,705	7,315	9,350	9,202
Huile de loup-marin..... do	8 040	19,685	21,915	63,024	17,730	15,799	27,178	92,154	4,497
Huile de baleine..... do	2,162			975			480		
Homard.....lbs.					124,000	277,104	390,048	376,641	227,952
Maquereau, en conserves... do						960	5,136		
Poisson employé comme boitte et engrais.....barils.						1,923	1,844	1,186	1,661
Poisson employé pour la consommation locale do						1,767	4,708	1,229	1,082

DIVISION D'ANTICOSTI.

A. MALOUIN,
THOMAS GAGNÉ, } *gardiens.*

ETAT COMPARATIF du rendement des pêches dans cette division.

	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Morue.....qtx.	9,806	8,303	6,922	12,299	12,487
Hareng.....barils.	4,410	16,214	17,003	5,999	1,470
Maquereau do		18	67	112	
Flétan do	94	164	122	157	146
Saumon, saumuré do	72	754	97	42	22
Truite..... do	14	14	9	17	11
Anguille do	1	2		3	13
Langues et noues de morue..... do	8	33	8	11	6
Peaux de loups-marins pièces	145	356	288	382	321
Huile de loup-marin.....galls.	318	811	894	920	685
Huile de baleine do	250	2,840			
Huile de morue do	5,081	4,935	3,249	6,141	6,515
Poisson employé comme boitte et engrais.barils		3,636	2,632	3,139	3,377
Poisson employé pour la consomm. locale. do		469	1,780	301	320

DIVISIONS DE SAINT-FRANÇOIS ET DU LAC MÉGANTIC.

W. C. WILLIS,
J. B. McDONALD, } *gardes-pêche.*
J. F. PICOTIN, *gardien.*

Le garde-pêche Willis fait rapport que la pêche a été bonne au commencement de la saison, mais que les longues sécheresses qui ont amené la baisse des eaux n'ont pas tardé à la faire diminuer. Les petits cours d'eau furent mis complètement à sec,

et il en est résulté une grande destruction de truite. Jamais on a vu la rivière Saint-François aussi basse qu'aux mois de juillet, d'août et de septembre derniers. On a vu trois ou quatre saumons à Brompton Falls vers le 1er juillet, mais aucun poisson n'a pu remonter la rivière après cette date. Six rets ont été confisqués pour pêche illégale.

LE GARDE-PÊCHE McDONALD fait rapport que la truite mouchetée augmente dans le lac Mégantic, grâce à la protection que lui assure la loi. La sécheresse a eu sur le poisson de sa division le même effet que dans celle du garde-pêche Willis. L'eau s'est maintenue très basse, ce qui a gâté le plaisir des pêcheurs à la ligne.

M. PICOTIN rapporte que le rendement de la pêche dans sa division a été satisfaisant, si l'on tient compte du temps défavorable. On a vu plusieurs saumons remonter la rivière Saint-François. On a aussi remarqué que l'achigan et le doré étaient en grandes quantités. M. Picotin a reçu ordre, dans le cours de l'été, de visiter la rivière Nicolet, et il fait rapport que cette rivière est bien remplie d'achigan, de doré, brochet, maskinongé et d'anguille. La pêche qui se fait sur cette rivière est généralement la pêche à la ligne. Il y a quatre barrages de moulins, et ils n'ont pas de passes-migratoires.

DIVISION DE LA BAIE MISSEISQUOI.

P. E. LUKE, *garde-pêche.*

ETAT COMPARATIF du rendement des pêches dans cette division.

	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
	\$ cts	\$ cts	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Valeur des bateaux-pêcheurs et rets...	778 00	442 00	530 00	438 00	495 00
do de l'alose	287 00	256 00	366 20	400 00	308 50
do du doré	450 00	960 00	1,670 00	480 00	832 00
do du poisson mêlé	60 00	250 00	270 00	136 00	116 00
	1,555 00	1,778 00	2,836 20	1,454 90	1,751 50

DIVISION D'IBERVILLE.

J. B. CHEVALIER, *garde-pêche.*

ETAT COMPARATIF du rendement des pêches dans cette division.

	1877.	1878.	1879.	1880.
Anguilles.....	41,135	46,355	38,144	21,100
Esturgeon	32	16		
Doré.....	841	915	117	40
Achigan.....	1,308	1,474	139	15
Poisson mêlé.....	477	560	288	522

DIVISION DE CHAMBLY.

H. W. AUSTIN, *garde-pêche.*

Le rendement de la pêche dans cette division a été médiocre, probablement parce que le printemps a été extraordinairement froid et que l'hiver est venu de bonne heure, un grand mois plus tôt que d'habitude.

DIVISIONS DE BERTHIER ET SOREL.

PIERRE LATRAVERSE, } *gardiens.*
OLIVIER LAFLECHE, }

ETAT comparatif du rendement des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.	1878.	1879.	1880.
Aloses.....nombre.	1,000	2,440	1,250
Anguilles.....do	7,500	9,030	17,000
Esturgeon.....barils.	25	67	45
Poisson blanc.....douz	30	50	
Maskinongés.....nombre.	60	60	125
Achigan.....barils.	18	70	8
Doré.....do	20	136	140
Brochet.....do	60	6	55
Poisson mêlé.....do	20	165	30

DIVISION DE JOLIETTE.

P. C. DUCHARME, *garde-pêche.*

Ce garde-pêche estime comme suit le rendement de la pêche dans sa division :

Anguilles.....	nombre	2,400
Maskinongés.....	do	240
Achigan.....	barils	30
Doré.....	do	50
Brochet.....	do	70
Truite.....	lbs.	45,400
Poisson mêlé.....	barils	200

DIVISION DE TERREBONNE.

T. J. LORANGER, } *garde-pêche.*
JOS. LAUZON, }

Ces officiers accusent une diminution dans le rendement de la pêche, et ils l'attribuent aux excès commis les années précédentes.

DIVISION DE MONTRÉAL.

JOHN MORRIS, *garde-pêche.*

Le rendement de la pêche dans cette division est accusé comme suit :

Anguilles.....	nombre	10,200
Maskinongés.....	do	272
Achigan.....	barils.	70
Doré.....	do	80
Brochet.....	do	70
Poissons mêlé.....	do	320

DIVISIONS DE HUNTINGDON ET CHATEAUGUAY.

WM CLYDE,
JOACHIM LABERGE,
J. D. McMILLAN,
J. T. COUGHLAN, } *garde-pêche.*

Le poisson pris dans cette division est généralement affecté à la consommation locale; il n'en est expédié que très peu aux marchés de Montréal. En somme, la saison n'a pas été favorable à la pêche, bien que la diminution du rendement ne soit pas considérable. Le garde-pêche de Chateauguay rapporte que des jeunes achigans, dorés et maskinongés ont été vus en grand nombre dans les eaux de sa division.

DIVISION DU LAC DES DEUX-MONTAGNES.

JOS. I. LAMOUREUX,
ROBT. W. JONES, } *garde-pêche.*

Le rendement est accusé comme suit :—

Anguilles	nombre	4,200
Maskinongés.....	do	268
Achigan	barils.	36
Brochet	do	73
Doré	do	170
Poisson mêlé.....	do	565

DIVISIONS D'OTTAWA ET DE LA RIVIÈRE GATINEAU.

JOSEPH MARION, } *garde-pêche.*
JAMES MOHR,

Ces garde-pêche rapportent que la pêche a été à peu près la même que l'année dernière. Les lois et règlements ont été assez bien observés, et il n'y a eu que quelques infractions qui ont été promptement punies.

ANNEXE No 8.

STATISTIQUE de la pêche du saumon à la ligne dans les rivières pour lesquelles de permis ont été accordés, dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick, durant la saison de 1880.

Noms des rivières.	Nombre de saumons.	Pesanteur totale.	Pesanteur moyenne.	Pesanteur du plus gros poisson.	Pesanteur du plus petit poisson.	Observations.
Du Gouffre.....						Pas de rapport.
Murray.....	3	89	29½	32		
Ste-Marguerite, division N.E.....	9	136	14	25	12	
do do N.O.....	16	224	14	20	12	
A Mars.....	3	45	15	15	15	
Petit Saguenay.....	8	74				
Anse Saint-Jean.....	6	96	16	18	14	
Sault au Cochon.....						Pas de pêche.
Laval.....						do
Godbout.....	164	2,377	14½	30	7	
Trinité.....	8	114	14	27	13	
Romaine.....	25	550	22			
Mingan.....	6	108	18			Pêcheurs partis tôt.
Mistassini.....						Pas de pêche.
Becscie.....						do
Manitou.....						do
Moisie.....	124	2,697	27½	42	15	
Kegashca.....						do
Saint-Jean.....	199	4,378	23			
Natashquan.....	352			25	8	
Watsheeshoo.....	6	72	12			
Washeecootai.....						do
Matane.....	30	367	12½	21	7	
Petit Bic S. O.....	2	21	10½	13	8	
Sainte-Anne des Monts.....	57	1,129	19½	40	8	
Madeleine.....	24	360	15			
York.....	13	242	18½	27	16	4 grils, pesant 6 lbs.
Saint-Jean.....	25	438	17½			870 lbs. de truite.
Dartmouth.....	13	229	17½	23	10½	
Grand.....	41	697	17			
Grand Pabos.....	10	125	12½	28	14	
Petit do.....						Pas de pêche.
Bonaventure.....	22	294	14	29		
Petite Cascapédia.....						Pas de rapport.
Grande do.....	85	1,954	23	39		
Matapédia.....	27	567		33	11	
Upsalquitch.....	54	629		21	6½	
Ristigouche, division d'en bas.....	127	2,059		31	7½	
do do du milieu.....	77	1,263		32	7½	
do do d'en haut.....	112	1,629		37	7½	
Jupiter (Anticosti).....	20	335	16½			Aussi 190 truites, pesant environ 1½ lb. chaque.
S. O. de Miramichi.....	20					30 grils.
Nipissiguit.....	29					40 do
Total.....	1,717	23,302	13½	42	6½	

ANNEXE No 9

RAPPORT DE M. W. H. ROGERS, INSPECTEUR DES PÊCHERIES DE LA NOUVELLE-ECOSSE, POUR L'ANNÉE 1880.

L'hon. J. C. POPE,

Ministre de la marine et des pêcheries, Ottawa.

AMHERST, 31 décembre 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les pêcheries de la Nouvelle-Ecosse, ainsi que des statistiques qui accusent une augmentation de \$538,125 sur l'année précédente dans la valeur de ces pêcheries. Les prix qui entrent dans la formation de cette somme sont, pour la plupart, un peu au-dessus de ceux qu'obtiennent les pêcheurs; mais comme le prix du poisson subit tous les ans plus ou moins de fluctuations, et comme il existe une différence considérable entre ceux qui ont cours dans les différentes parties de la province, il est difficile d'établir une proportion exacte. C'est pourquoi j'ai adopté un prix uniforme pour chaque item; c'était le meilleur moyen à prendre pour indiquer l'augmentation ou la diminution de la quantité du poisson pris année par année dans toute la province.

Bien que \$6,291,061 puissent paraître constituer un chiffre considérable comme représentant le rendement annuel de cette province, je suis convaincu que pour plusieurs raisons nous n'avons jamais pu arriver jusqu'ici, qu'à un demi ou trois quarts de million de dollars, près la valeur réelle du poisson pris dans la Nouvelle-Ecosse. Tout naturellement, je base mon estimation sur les prix donnés dans les relevés de chaque année. La statistique que je produis plus loin et qui donne la valeur du poisson pris dans chaque comté pendant douze ans, depuis 1867, ainsi que le chiffre collectif pour toute la province durant la même période, prouve d'une manière assez évidente que l'industrie des pêcheries ne perd rien de sa valeur productive, qu'elle s'améliore même, nonobstant la négligence des pêcheurs et les pratiques préjudiciables auxquelles ils se livrent. Ces abus, dont il a été si souvent question dans nos rapports annuels, diminuent considérablement sous l'influence des lois et de l'administration de votre ministère, et bon nombre de pêcheurs commencent à comprendre l'importance de lois sages et salutaires pour augmenter le rapport de cette grande industrie.

Il n'y a rien qui fasse aussi bien l'éducation morale des gens que de bonnes lois, lors même qu'elles ne seraient pas rigoureusement mises en vigueur. Savoir qu'elles existent et qu'il y a des officiers chargés de les faire observer, cela produit un effet salubre que tous ceux qui s'intéressent aux pêcheries de cette province sont à même de constater.

Jusqu'à l'année 1867 l'administration de nos pêcheries était entre les mains de la cour des sessions générales de chaque comté. Tous les ans on nommait des gardiens pour les surveiller et faire observer les règlements, mais ces gardiens n'étaient pas rémunérés; aussi quel état de choses! Les braconniers se livraient ouvertement et impunément à leur détestable métier, les barrages des moulins n'étaient pas munis de passes-migratoires, les déchets de toutes sortes étaient jetés dans les rivières, et il n'y avait personne pour empêcher ces abus. Ces choses se sont singulièrement améliorées depuis, c'est un fait que ne peuvent nier tous ceux qui ont souci de la vérité;

mais ce n'est pas à dire qu'il ne reste plus rien à réformer. Au contraire, je crois qu'avec une bonne administration dirigée par une connaissance intelligente et pratique de la valeur et des besoins des pêcheries de cette province, leur bon rapport peut être plus que doublé en quelques années. On ne saurait nier qu'elles constituent l'un des dons les plus riches, sinon le plus riche que la nature a confiés à la Nouvelle-Ecosse, mais les habitants de cette province semblent être les derniers à les apprécier et à en tirer profit, ainsi que d'autres sources de production très précieuses.

Le besoin d'une amélioration se fait vivement sentir dans la manière de saler, préparer et embarquer le poisson pour les différents marchés du monde. Sous ce rapport nos pêcheurs sont considérablement en arrière de ceux des autres pays. En consacrant plus de soins à cette industrie ils en augmenteraient considérablement la valeur.

On semble croire assez généralement que la plus grande partie du poisson est prise bien loin de nos rivages, et que nos rapports ne donnent pas la clef qui puisse permettre de juger de la valeur de nos pêcheries riveraines et côtières; mais on pourra s'établir sur ce point quant on saura que l'année dernière 6,478 pêcheurs seulement ont fait la pêche au large et 22,789 sur les bords. La pêche riveraine se fait en très grande partie, mais non pas exclusivement, sur des chaloupes qui sont employées pendant presque tout le printemps, l'été et l'automne; tandis que les goélettes, passant une grande partie du temps à se rendre sur les emplacements de pêche et à en revenir, et même à faire le cabotage, ne peuvent par conséquent donner d'aussi bons résultats que les chaloupes ou bateaux qui font la pêche sur les bords. Je suis d'avis que de 85 à 90 pour cent de poisson sont pris dans la limite des trois milles.

OBSTACLES DANS LA VOIE DES PÊCHERIES.

Sous ce titre peut être groupée une foule de pratiques qu'on pourrait empêcher et d'obstacles qu'il paraît être presque impossible pour le moment de faire disparaître. En signalant ces derniers, je dois rappeler le fait, généralement reconnu, qu'à mesure que le pays s'établit, que le désert disparaît devant l'activité du colon, que les villes et les villages se multiplient, les rivières ne se rétrécissent pas seulement par suite de l'évaporation, mais elles sont sujettes à des fluctuations plus considérables et plus rapides, et, pis que cela, les eaux deviennent de plus en plus impures et nuisibles au poisson à mesure que la civilisation avance et que les industries manufacturières se développent.

Plusieurs des petits cours d'eau bordés de buissons et ombragés d'arbres, qui contenaient autrefois des myriades de bons poissons, sont maintenant desséchés, et au lieu de fournir du poisson, ils sont cultivés et donnent des récoltes aux agriculteurs. Heureusement que cette perte inévitable d'un côté est largement rachetée par les découvertes de la science et de l'art moderne dont il sera question plus loin. Dans la catégorie des abus qui ne peuvent pas être prévenus, je crois devoir faire entrer l'habitude que l'on a de jeter les déchets de poisson sur les terrains de pêche, en dehors de la limite des trois milles, abus que tout le monde admet être fatal aux pêcheries. En deçà de cette limite il est possible de restreindre le mal, mais cela entraînerait des dépenses considérables. Ce qui est vrai de cette pratique l'est également pour celle des lignes dormantes, et si l'on pouvait prévenir ces abus — auxquels je dois ajouter l'emploi des seines en bourses dans la pêche au maquereau, — les pêcheries s'en ressentiraient notablement. Cependant, je ne suis pas très certain que ces deux engins de pêche, la ligne dormante et la seine en bourses, puissent être supprimés, à la faveur d'un traité international, par des lois que les deux pays intéressés édicteraient. La nécessité d'employer à la pêche de certaines espèces de poisson des engins qui sont préjudiciables à d'autres est encore un mal auquel il semble presque impossible de remédier sans que ce soit au détriment des autres pêcheries. L'effet qu'ont sur le hareng, le saumon, le maquereau et d'autres poissons le mode et les appareils de pêche employés pour prendre le homard en est un exemple; les garde-pêche en parlent souvent dans leurs rapports. La seine au maquereau et le rets au saumon qu'on est obligé dans plusieurs localités, de tendre en

même temps et sur les mêmes emplacements de pêche, sont antagonistes irréconciliables, et en bien des endroits ils donnent lieu à de regrettables conflits entre les pêcheurs intéressés. Toutefois, cette affaire n'est pas aussi grave que d'autres dont il est ici question, car d'ordinaire la pêche au saumon est très avancée dans ces localités lorsque le maquereau fait son apparition, et ce dernier étant le plus important, les pêcheurs de saumon doivent céder le terrain.

La pratique de laisser les rets à hareng et à maquereau tendus pendant le jour est aussi un abus sérieux auquel, dans la plupart des cas, il est difficile de remédier. J'ai préparé un rapport spécial sur cette question, à la suite d'informations que j'ai prises le printemps dernier auprès des différents garde-pêche, pour savoir leur opinion sur l'opportunité d'établir une loi prohibant cette pratique dans toute la province. Ce rapport vous permettra de bien juger la situation.

OBSTACLES QU'ON PEUT PRÉVENIR.

Il y a sous ce titre amples matières à débat, parce que les abus qui existent sont nombreux et plusieurs d'entre eux très pernicieux, et que d'un autre côté aucune bonne raison ne justifie leur existence.

Le plus inexcusable et le plus préjudiciable de ces abus est le braconnage qui est pratiqué par la partie la plus ignorante et la plus audacieuse de la population. Cependant cette industrie est à son déclin, car grâce aux rebuffades qu'elle essuie de temps en temps, elle est devenue excessivement hasardeuse et impopulaire et ne rapporte plus guère de profits.

Un autre abus sérieux qui ne devrait plus exister, car il est comparativement facile de le faire disparaître, c'est la destruction intempestive du jeune poisson par les modes de pêche inconsiderés suivis dans certaines branches de cette industrie. Si les pêcheurs intéressés comprenaient bien les résultats désastreux de ces modes de pêche, ils s'empresseraient de les discontinuer. Toutefois, je suis heureux de dire que cette pratique diminue d'elle-même et tend à disparaître totalement. Tant mieux, car il serait difficile de faire une loi à cet effet.

Une autre pratique très préjudiciable, mais qui n'est pas aussi générale qu'autrefois, c'est l'habitude qu'on a de jeter les têtes et les tripailles du poisson dans les havres et les baies. Il n'y a pourtant aucune nécessité d'en agir ainsi, car ces déchets pourraient être employés à terre comme engrais. La loi défend cette pratique et elle est mise à exécution dans une certaine mesure, en sorte que l'abus diminue graduellement et aura bientôt disparu.

En général, les cours d'eau de cette province ne sont pas le réceptacle des rebuts de moulins, excepté la sciure, qui ne fait guère de tort au poisson.

La Nouvelle-Ecosse a une ligne côtière de douze à treize milles échancrée sur toute sa longueur de havres et de baies dans lesquels se déchargent une foule de lacs et de cours d'eau. En général les plus grands de ces derniers sont obstrués par des barrages de moulins qui sont munis pour la plupart d'échelles en bois de l'ancien modèle, dont les meilleures ne donnent au poisson qu'un passage partiel et restreint. De plus, des rivières, comme la Grande, dans le comté de Richmond, l'Avon dans le comté de Hants, la Sissaboo et la Montague dans le comté de Digby, sont obstruées, à leur embouchure, par des chutes naturelles impassables, dont la hauteur varie de quinze à trente pieds, mais qui, par le moyen de ma nouvelle passe-migratoire établie à peu de frais, pourraient être remontées aussi facilement que toutes les autres parties de ces rivières. Plusieurs des cours d'eau plus petits fréquentés tous les ans par le gaspereau, l'éperlan, la truite de mer, l'anguille, etc., sont obstrués à leur embouchure par des dépôts de pierres et de gravier que la mer y apporte et qui pourraient également être enlevés à peu de frais. Enfin il y a sur les bras de plusieurs grandes rivières et de petits cours d'eau des accumulations d'arbres morts et d'autres rebuts dont l'enlèvement serait très désirable et contribuerait beaucoup à augmenter le rendement de la pêche. Si on faisait disparaître quelques-uns des obstacles susceptibles d'être prévenus et dont il est question plus haut, ce serait une compensation

pour ceux qu'on ne peut renverser aussi facilement. Je suis convaincu que si la législature comprenait bien l'importance qu'aurait pour le pays la dépense annuelle de quelques milliers de piastres pour les fins que je viens de signaler, elle accorderait de suite les crédits nécessaires. Je ne crois pas me tromper en prédisant que les passes-migratoires introduites l'année dernière dans les barrages de la rivière Liverpool nous vaudront un rendement de pêche qui dépassera de plusieurs milliers de piastres celui que nous avons recueilli depuis quarante ans, et donneront au pays dix fois plus que la valeur des dépenses qu'il aura faites tous les ans en améliorations. Dans les desseins de Dieu, la Nouvelle-Ecosse est un pays qui doit produire le poisson, et il n'y aura que l'inexcusable négligence du peuple et du gouvernement qui l'empêchera de fournir tous les ans une abondante récolte des produits de la mer. Je me propose de consacrer une partie de mon temps à donner des conférences publiques sur les matières dont je viens de parler afin d'obtenir la co-opération et l'intelligente influence du peuple en général et des pêcheurs en particulier, cela aidera beaucoup les officiers de votre ministère à faire respecter les lois et à mettre fin aux abus qui existent.

Il en est encore d'autres qui pourraient être signalés, mais mon rapport est assez long déjà sur ce sujet; je vais en aborder d'autres également très importants.

SAUMON.

La diminution du rendement de ce poisson, telle qu'accusée par les relevés annuels, est principalement le résultat des excès de pêche commis dans les dix ou douze dernières années, excès amenés par les moyens de transport rapide du saumon à l'état frais sur les marchés éloignés, et par suite la hausse des prix. Là où il n'était tendu qu'un seul rets il y a douze ou quinze ans, on en voit probablement quinze à vingt aujourd'hui; tout particulier qui peut se procurer une lignette et un endroit sur la côte pour tendre un rets, ne manque pas de le faire. On ne doit pas s'en étonner quand on sait que durant la saison de pêche, sur la côte occidentale de la province, un saumon moyennement gros suffit à acheter un baril de farine pour le pauvre pêcheur, ou peut être vendu à terre pour de l'argent comptant. A preuve je dois dire ici qu'au mois de mars dernier une famille pauvre qui habite sur les bords de la rivière Medway, se trouvant dans le besoin et souffrant presque de la faim, tendit des filets tout près de là, et y trouva le lendemain matin quatre beaux saumons qu'elle vendit de suite \$32, avec lesquelles elle acheta cinq barils de fleur. On voit donc qu'il est presque impossible de circonscrire la pêche; alors il faut nous employer à enlever autant que possible les obstructions qui empêchent le saumon de remonter à ses frayères et à aider la nature en multipliant les établissements ichtyogéniques tels que celui de Bedford. Cependant, le rapport de la pêche au saumon a été extraordinairement faible cette année dans toute l'Amérique du Nord; la cause doit en être d'une nature générale, et non locale. On observera par nos statistiques annuelles que la plus grande diminution est celle du saumon salé mis en barils qui est pris dans les comtés de l'est, au Cap-Breton et sur la côte du Labrador, où les rivières ne sont ni obstruées par les barrages de moulins, ni polluées par la sciure, ni affligées de braconniers dans une mesure appréciable.

GASPAREAU.

Comme vous le savez déjà, ce poisson n'a donné dans ces dernières années, pour des causes inconnues, qu'un faible rapport. Voici le rendement pour toute la province :

En 1877—	5,433	barils.
1878—	5,738	"
1879—	9,489	"
1880—	16,148	"

A la suite de la diminution qui s'est produite depuis les années 1874 et 1875, où nous en avons pris de 13,000 à 14,000 barils, il s'est élevé beaucoup de plaintes contre les barrages de moulins, les échelles à poissons, la sciure et les officiers des pêcheries, et on lui a assigné toutes espèces de causes locales. La ruine totale de cette importante et précieuse partie de nos pêcheries avait été prédite en toute confiance par des gens qui s'imaginent tout connaître dans ces matières. Cependant j'ai toujours soutenu que le gaspereau, de même que d'autres poissons, est sujet à des migrations auxquelles on ne peut assigner aucune raison certaine et qu'on pouvait compter qu'il reviendrait bientôt en abondance. Je ne m'étais pas trompé : il est aujourd'hui plus nombreux qu'il ne l'a été depuis quinze ans ou à peu près. J'attends avec confiance pour l'année prochaine un rendement de plus de 20,000 barils. Je prétends que cette amélioration est le résultat des passes-migratoires établies et des lois protectrices édictées dans les douze ou treize dernières années. Pour les mêmes raisons, il n'y a aucun doute que la pêche au saumon va commencer à donner la même augmentation.

L'importance du gaspereau a été souvent démontrée dans des rapports antérieurs, et on ne saurait trop la faire valoir. Aucune de nos pêcheries n'est plus susceptible d'expansion que celle-là. Nos eaux de l'intérieur, nos lacs, ruisseaux et rivières sont nombreux dans lesquels ce poisson passe durant la fraie avec une persévérance merveilleuse, et il est étonnant de les voir se faire un chemin à travers un petit ruisseau dans lequel il paraît y avoir à peine assez d'eau pour le poisson. Il fraie ordinairement dans les lacs et les eaux mortes, et son instinct semble le pousser dans les ruisseaux qui y conduisent. Voilà pourquoi il est très important que les débouchés soient autant que possible libres de tout obstacle.

Outre qu'il a une grande valeur comme boîtte pour les pêcheurs à la ligne, il attire au printemps la morne et d'autres poissons près des rivages, et l'automne son frétin remplit les havres et les baies, où le maquereau se précipite des côtes pour s'en repaître.

Comme poisson de marché, il est assez uniforme sous le double rapport de la demande et du prix ; il s'écoule facilement dans les Antilles, attendu qu'il peut être transporté au sud plus que tout autre poisson mariné.

ALOSE.

Le rendement de cette pêche a été quelque peu inférieur à celui de l'année dernière, mais l'alose a obtenu aux Etats-Unis un prix plus élevé, en sorte que pour le pêcheurs les profits ont été plus considérables. Pour les raisons que j'ai fait connaître dans des rapports antérieurs, je crois que cette pêche donnera l'année prochaine une augmentation considérable. Les facilités de culture artificielle que nous possédons dans la Nouvelle-Ecosse sont exceptionnelles, et on devrait se mettre à l'œuvre aussitôt que possible.

Quelques-uns des modes employés pour prendre l'alose sont nuisibles à cette pêcherie, et il est difficile d'y remédier. En raison de la rapidité du flux et du reflux de la marée, les pêches en fascines sont largement mises à contribution, et elles exercent un grand ravage parmi le frétin. On a essayé d'y remédier en plaçant un réseau dans le sac ou partie inférieure de la fascine, mais on n'a réussi qu'à demi, car il est bientôt bouché par le gros poisson, et le petit ne peut pas passer.

HOMARD.

Il a été abondant et on en a mis une assez bonne quantité en boîtes, ainsi que les relevés en font foi. D'après les rapports des garde-pêche, la saison réservée actuelle ne satisfait pas les pêcheurs, dont plusieurs comptent sur les produits de l'automne pour acheter leurs provisions de l'hiver : elle les prive absolument de cette source de revenu. Je suis d'avis que la période comprise entre le 10 juillet et le 10 septembre, si on en faisait un temps de prohibition, suffirait pour empêcher la diminution du homard dans toutes les parties de la province, et donnerait deux mois de l'automne, pendant lesquels ce crustacé est aussi bon que dans les autres saisons.

Aujourd'hui la saison de pêche est très courte, surtout dans la partie orientale de la province et au Cap-Breton, où la glace poussée sur le rivage très tard, ne permet plus de pêcher. La prolongation de dix jours donnée cette année n'a pas eu tous les bons résultats qu'on en attendait. Le homard paraît avoir quitté la côte, et pour une raison ou une autre, on en a pris très peu.

MAQUEREAU.

Il a abondé sur plusieurs parties de la côte. Le rendement a dépassé de plus de 25,000 barils celui de l'année dernière; mais la qualité du poisson était inférieure, et le prix qu'il a obtenu très faible: conséquence, petits profits.

Il y a eu pareillement une légère augmentation dans la quantité de la morne, du hareng et de l'éperlan, ainsi qu'on le verra par les relevés ci-joints.

PASSES-MIGRATOIRES.

Trois nouvelles passes-migratoires ont été construites au cours de la saison, d'après le plan de mon modèle: Une dans le barrage de B. Young et Cie, sur la rivière Hébert, dans ce comté; une dans le barrage de Shankles, à Hubbard's Cove; et la troisième dans le barrage de Chisholm, sur la rivière de East Sheet Harbor, comté d'Halifax. De plus, la vieille échelle dans le barrage de Black frères et Cie., sur la rivière Moses, a été reconstruite en grande partie sur le nouveau modèle, et le gardien rapporte que le poisson l'a remontée l'automne dernier. Une des échelles pratiquées dans le barrage Davidson, sur la rivière Lahave, comté de Lunenburg, a été pareillement reconstruite et prolongée jusqu'à l'étang, d'après le nouveau principe, autant que la chose était possible sans faire une construction nouvelle. On a également établi une passe-migratoire dans un barrage sur la rivière du Milieu, près de Chester.

LA NOUVELLE PASSE-MIGRATOIRE.

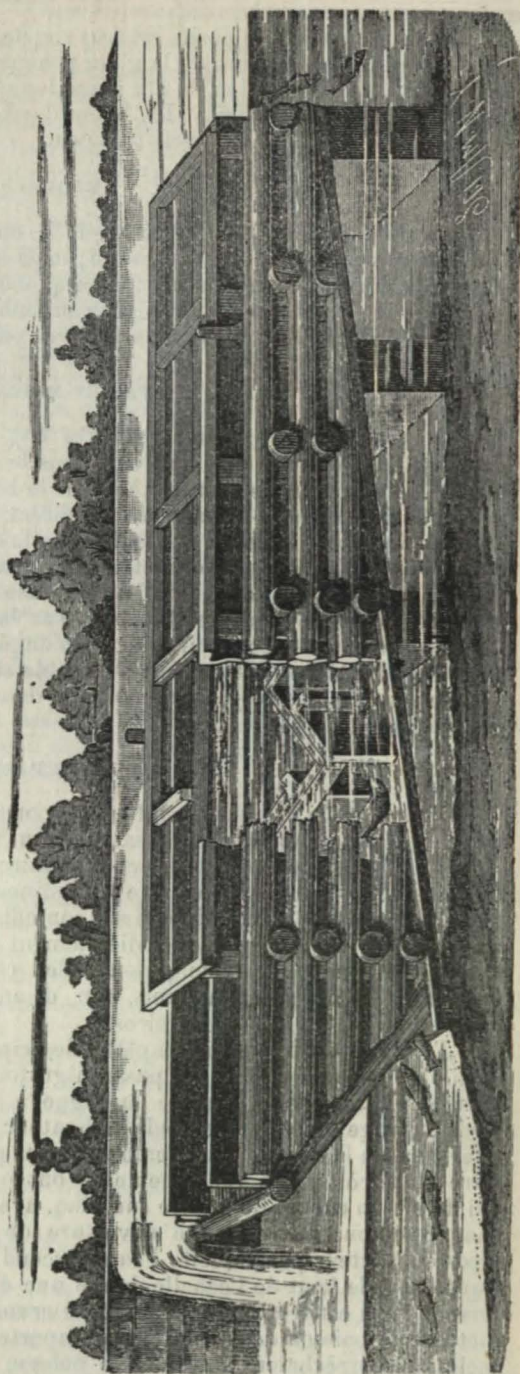
Comme on le verra en lisant le rapport de M. Sellon et quelques autres, cette passe-migratoire donne pleine satisfaction partout où elle est introduite dans les digues; elle a l'approbation des commissaires de pêcheries et de plusieurs particuliers des Etats-Unis. J'ai eu une volumineuse correspondance à son sujet, et il ne paraît pas y avoir deux opinions sur son efficacité. Dans plusieurs Etats de l'Union les journaux en ont publié quotidiennement des gravures accompagnées de commentaires à son avantage. Quelques-uns des commissaires d'Etat en publient la gravure dans leurs rapports annuels, afin, disent-ils, de montrer quelque chose de pratique en fait de passes-migratoires.

J'en ai donné une si complète description dans mon dernier rapport, qu'il est inutile de la répéter ici. La passe-migratoire est représentée reposant sur les piquets sur la face supérieure de la digue, à travers laquelle une ouverture de cinq pieds de large et de quatre pieds de hauteur est pratiquée pour recevoir l'extrémité inférieure de l'échelle. Les renforcements peuvent être vus par l'ouverture temporaire sur le côté; ces renforcements ont ordinairement quatre pieds de hauteur, ce qui donne un chenal de quatre sur cinq, avec un réservoir d'eau morte en arrière de chaque renforcement, et une ouverture de quatorze pouces de largeur et quatre pieds de hauteur par laquelle l'eau descend et le poisson monte. L'ouverture pratiquée dans le haut de l'échelle donne une élévation ou une chute de trois pieds, et lorsque l'eau est trop basse dans le réservoir, les portes établies dans les côtés permettent au poisson de remonter à n'importe quel niveau; en sorte que tous les obstacles qui empêchaient autrefois le poisson de passer par-dessus les digues de moulins sont maintenant tournés. Quelle que soit la largeur de la rivière, une seule échelle permet au poisson de la remonter aussi facilement que s'il n'y avait pas de digue.

Cette passe-migratoire devrait être adoptée officiellement pour tout le Canada, et on devrait établir une loi obligeant tous ceux qui construisent de nouvelles digues

de les en munir, ce qui pourrait se faire à peu de frais. Advenant la chose, on épargnerait beaucoup de trouble et de dépenses pour l'avenir, surtout dans le Nord-Ouest, où tant de moulins seront construits à mesure que le pays s'établira. On devrait aussi introduire la nouvelle passe-migratoire dans les anciennes provinces. Sous ce rapport, la Nouvelle-Ecosse est très avancée. Cependant, il est quelques endroits très importants de la province où, pour sauver du temps, la passe-migratoire devrait être, je crois, établie aux frais du public; je veux parler de ceux où les propriétaires de moulins ont fait des dépenses considérables pour établir l'ancienne échelle. Un petit crédit voté tous les ans dans ce but par le Parlement serait de l'argent bien placé, qui rapporterait de bons profits au pays. Je considère que la nouvelle passe-migratoire est la partie la plus importante de nos travaux, du moins pour cette province où les rivières sont petites et les digues de moulins nombreuses.

La planche ci-jointe donne une bonne idée de la passe-migratoire.



PRÉCIS DES RAPPORTS DES GARDES-PÊCHE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE, ANNÉE 1880.

COMTÉ D'ANNAPOLIS.

LE GARDE-PÊCHE W. T. CARTY fait rapport que quoique les pêcheurs aient déployé cette année plus d'efforts que l'année dernière, il y a eu diminution dans le rendement de la pêche. Cela tient, suivant lui, à ce qu'on a fait un plus grand usage de la ligne dormante à l'entrée de la baie. Dans les bassins d'Annapolis et de Digby, la pêche au hareng a dépassé celle qui s'est faite depuis plusieurs années, mais le poisson était très petit. Il est venu en grande abondance, et les nasses près l'embouchure de la rivière à l'Ours en étaient remplies, quoique les ouvertures fussent grandes. A la fin d'octobre, plusieurs centaines de barils ont touché terre. Le garde-pêche est d'avis qu'il serait opportun d'enlever les nasses avant le 15 septembre; plusieurs pêcheurs le désirent aussi. Le sciure et les rebuts de moulins n'ont pas corrompu les eaux de la rivière à l'Ours cet automne; c'était ce qui avait chassé le poisson de cette localité les années dernières.

Les passes-migratoires sont en assez bon état, mais on a beaucoup de misère à les protéger. La plupart du temps le braconnage se fait la nuit, et les gardiens refusent de veiller. On peut, le jour, parcourir la rivière Annapolis et ses tributaires, et on n'y découvrira pas une seule infraction à la loi. Le garde-pêche a recommandé au gardien Baily de faire le guet sur le cours d'eau Round Hill, et on peut en voir le résultat par le montant des amendes qui ont été imposées. Il est d'opinion que si on donnait aux gardiens la moitié des amendes et confiscations, les pêcheries seraient surveillées bien plus fidèlement. Il paraît qu'un très grand nombre de violateurs de la loi infestent les rivières à saumon dans le comté, et il faudrait recourir à de nouveaux moyens pour les arrêter. La rivière Round Hill ne paraît pas attirer beaucoup le poisson depuis que la scierie a été remplacée par une grande manufacture de canaux; il remonte au ruisseau de l'est, dans lequel se décharge le trop plein d'eau. Le garde-pêche recommande que la vieille passe-migratoire soit fermée et remplacée par une neuve sur le ruisseau de l'est.

COMTÉ D'ANTIGONISH.

Le garde-pêche John McDonald, de l'Anse au Docteur, dit que si ses relevés accusent une diminution dans le rendement du saumon, de la morne et de la merluche, d'un autre côté la valeur générale des pêcheries est plus considérable que l'année dernière, grâce surtout à l'augmentation qui s'est produite dans le rendement du maquereau et du homard. Il ne peut expliquer la diminution du saumon. Au mois d'août dernier il a rendu visite au gardien et inspecté les passes-migratoires de son district, qu'il a trouvées en ordre, sauf celles établies dans les digues des moulins de Fraser et de Murphy. Il croit que ce serait mieux de ne pas les reconstruire d'après l'ancien modèle, qui ne répond pas à toutes les exigences, et que le ministère donnera instruction à M. Rogers de les faire reconstruire sur le nouveau modèle dont M. McDonald se déclare très satisfait.

Il ne mentionne qu'une seule cause d'infraction, dans laquelle plainte a été portée et les documents livrés; mais le plaignant s'est désisté de la poursuite, et jugement a été rendu contre lui pour les frais.

Il a eu beaucoup de peine à donner des permis et à disposer des emplacements de pêche au saumon sur la côte. En consultant ses relevés, on pourra voir le nombre des permis accordés et le montant des honoraires perçus. Il y a eu beaucoup de mécontentements parmi les pêcheurs de saumon et de homard du cap George, mais les difficultés ont été aplanies.

COMTÉ DE CUMBERLAND.

LE GARDE-PÊCHE JAMES KING, d'Amherst, fait rapport d'une légère augmentation dans la pêche du saumon, sous le double rapport du rendement et du nombre qui s'en trouvait dans la rivière au temps de la fraie. Le hareng a été très abondant au commencement de la saison, et si le rendement est faible, c'est dû à ce que deux des plus grandes nasses qu'il y avait dans le district n'ont pas été tendues. Le gaspareau a abondé cette année, et on remarque pour cette pêche une augmentation notable. La morue accuse une diminution, mais étant partie de bonne heure, elle fut suivie de la merluche, ce qui fait qu'il y a eu augmentation. L'aloise a considéra-

blement diminué; elle est venue dans la baie en très grandes quantités, mais quelques jours après elle était partie, et elle n'est pas revenue en grand nombre. Cette diminution de l'alose, et les deux grandes nasses dont il vient d'être question n'ayant pas servi, font que les relevés de cette année donnent une légère diminution. Les gens paraissent mieux connaître les lois de la pêche, et ne sont pas aussi disposés qu'auparavant à les violer. Pas d'amendes à enregistrer cette année. En somme les passes-migratoires, dans ce district, sont en assez bon ordre. M. B. Young en a construit une nouvelle sur la rivière Hébert, et elle promet de donner satisfaction.

COMTÉ DE COLCHESTER.

LE GARDE-PÊCHE HENRY BLAIR, de Truro, rapporte que la loi n'a pas été violée dans sa division. La seule cause de trouble a été les rebuts de moulins. L'alose a été moins abondante que l'année dernière, ce qui n'a pas empêché la pêche d'être encore très bonne. Le saumon s'est fait rare durant l'été dans la baie de Fundy; l'eau était si basse dans les rivières qu'il n'a pu les remonter. Il en est venu deux grands bancs au mois de novembre, et les rivières étaient dans une excellente condition pour leur permettre de gagner leurs frayères. Le garde-pêche dit que le gaspareau a abondé, et il est d'avis que si on la protège cette pêche sera très profitable. Il dit qu'il n'y a pas de passes-migratoires dans son district, et il pense qu'on devrait en établir bientôt.

LE GARDE-PÊCHE HENDERSON GASS fait rapport que la pêche au saumon a presque totalement manqué, et qu'on n'a pris que quelques saumons jusqu'à la saison de prohibition. La loi n'a pas été violée, mais on a fait plusieurs tentatives de braconnage sur la rivière aux Français. Faute d'un gardien sur la rivière Waugh, le braconnage a été pratiqué sur une grande échelle, car il est difficile de veiller deux cours d'eau à la fois. La passe-migratoire pratiquée dans la digue du moulin Balfour est en bon état, mais le saumon ne s'est pas encore rendu jusque là. Qu'il n'y en ait point pour remonter la rivière ou que l'eau ne soit pas assez haute pour leur permettre d'y aller, c'est ce que M. Gass ne peut dire.

La capture du hareng, surtout du hareng destiné à servir de boîte pour la pêche au homard, a été extraordinairement considérable. Il y a une fabrique de conserves de homard dans le district. La pêche de ce crustacé a été plus considérable que l'année dernière, et la fabrique a fait de bonnes affaires. Les bateaux dont il est question dans les relevés sont principalement occupés à la pêche du homard. Quelques-uns ont fait la pêche au hareng et à la morue, mais avec très peu de succès.

LE GARDE-PÊCHE R. J. POLLOCK, de la Stewiacke inférieure, fait rapport que la somme totale, telle que consignée dans ses relevés, excède celle de l'année dernière. Du 10 juin au 1^{er} août il a été pris environ 360 saumons. A cette dernière date, l'eau était si basse que le poisson a cessé de monter. Elle a continué de baisser jusqu'au 13 octobre, époque où le poisson est venu en abondance. La moitié du saumon et de l'alose, un quart de l'éperlan, toute la truite et tout l'achigan qui sont pris servent à la consommation locale. Le garde-pêche dit que la quantité de sciure jetée dans la petite rivière est si peu considérable qu'elle ne fait aucun tort au poisson. La loi n'a pas été violée.

LE GARDE-PÊCHE J. W. DAVISON, de la rivière Little Boss, accuse une diminution considérable dans la pêche de l'alose depuis l'année dernière. Il faut dire aussi que la saison a été exceptionnelle; ce sont surtout les pêches en fascines qui ont donné la plus grande diminution. Les pêcheurs aux rets, quoique n'ayant pas fait une pêche bien importante sous le rapport de la quantité, ont cependant réalisé de bons profits, attendu que les prix sur le marché des Etats-Unis étaient de \$9.50, contre \$6 l'année précédente.

La pêche au saumon a un peu augmenté, tandis qu'il y a eu diminution dans celle de la morue, de l'aigrefin, de la merluche, de l'éperlan et du hareng, pour la raison qu'on l'a faite avec moins d'activité. La consommation locale, pour toutes les espèces de poisson, a été à peu près la même que d'habitude; un tiers de l'alose a été vendu dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau Brunswick, et le reste expédié aux Etats-Unis, surtout à Philadelphie.

Toutes les passes-migratoires ont été tenues ouvertes durant la saison. On n'en a pas construit de nouvelles, mais réparé deux vieilles. Il existe entre des proprié-

taires de nasses des différends dont la solution est difficile. Ces personnes n'ont pas le bail des emplacements qu'elles occupent, et il n'existe aucune loi définissant les réclamations qu'elles peuvent avoir. Ces emplacements sont quelques fois vendus à des prix élevés, et si le locataire ne fait pas acte de présence l'année suivante, il perd ses droits. Il existe plusieurs autres difficultés, mais il ne paraît pas y avoir de remèdes. Il en résulte beaucoup de mécontentements. Pour mettre fin à cette situation, on devrait faire obtenir des baux aux locataires et faire reconnaître leurs droits d'une manière ou d'une autre.

COMTÉ DE CAP-BRETON.

LE GARDE-PÊCHE FRANCIS QUINAN, du lac Kilkenny, rapporte que le rendement général dépasse celui de l'année dernière. Toutefois, il y a eu une diminution marquée dans plusieurs espèces de poissons, et l'augmentation totale, qui est purement accidentelle, provient du hareng d'été. Le saumon, le maquereau, la morue, le flétan et l'aigrefin, ainsi que le poisson de moindre importance, tel que la merluche, la truite, l'éperlan et l'anguille, accusent un faible rendement. L'insuccès de la pêche au saumon est probablement dû au long séjour des glaces flottantes sur nos côtes le printemps dernier, ce qui a forcé le saumon de prendre une autre direction. La pêche à la morue n'a pas été précisément un fiasco, mais son rendement général est inférieur à celui des années dernières. L'emploi des lignes de fond a chassé pour ainsi dire le flétan. L'huile provenant du foie de la morue accuse une diminution notable, et les pêcheurs expliquent ce fait de diverses manières. Un rets à saumon, tendu pendant la saison réservée sur la rivière au Saumon, a été confisqué; il a été impossible d'en connaître le propriétaire. C'est la seule infraction dont il soit fait rapport. La sciure ne nous cause pas trop d'ennuis, car il n'y a ici que quelques scieries, et elles ne sont pas toutes en pleine activité. Le gaspareaux revient en bons nombres dans les rivières, et si le gouvernement nous donnait seulement la bagatelle de \$70 ou \$80 pour enlever les arbres morts et autres débris de deux ou trois de nos cours d'eau, ceux-ci seraient bientôt, comme autrefois, notés pour la quantité et la qualité de leurs gaspareaux.

LE GARDE-PÊCHE A. McDONALD, de la baie Est, fait rapport d'une augmentation en fait de maquereau, du hareng et de la morue. Au commencement de la saison la côte orientale du district a été encombrée de glaces, ce qui a empêché les pêcheurs de profiter de l'arrivée des premiers bancs de morue. La pêche au saumon a donné le même résultat que l'année dernière, mais moins de gens s'y sont livrés. La pêche à la ligne a été très médiocre, à cause de la sécheresse. M. McDonald recommande fortement la nomination d'un gardien à Gabarus. Cette station se trouve à trente milles de chez lui, et il y a là une fabrique de conserves de homard où il a constaté un cas d'infraction de la loi.

LE GARDE-PÊCHE YORK BARRINGTON, de Barrington Park, C.B., rapporte qu'il y a eu diminution dans toutes les pêches, sauf dans celle du hareng qui a été très abondante. La diminution remarquée dans celle de la morue est due à la brume qui a empêché les pêcheurs de trouver les bancs. De violentes tempêtes survenues dans les mois de juin et juillet ont plusieurs fois jeté les rets à saumon à la côte, ce qui a diminué le rendement de ce poisson. Le maquereau n'est pas venu cette année aussi de bonne heure que d'habitude, et les pêcheurs ont dû enlever leurs rets à cause des tempêtes. On ne peut trop s'expliquer pourquoi l'aigrefin et le flétan ont manqué. Presque tout le poisson, excepté la morue, a servi à la consommation locale. M. Barrington ne croit pas que la sciure fasse grand tort aux cours d'eau, car elle ne reste jamais en plein chenal, mais gagne les bords. Les rebuts des scieries, qui font crier tant de gens, sont plutôt une bonne chose, car ils préviennent la pêche au dard et à la ligne, et puis le poisson peut toujours nager à travers.

COMTÉ DE GUYSBOROUGH.

LE GARDE-PÊCHE JAMES A. TORY, de Guysborough, fait rapport d'une augmentation considérable dans le rendement de presque toutes les espèces de poissons, mais surtout le maquereau, la morue et le homard. Malgré cela, cependant, la saison s'est terminée d'une manière désastreuse pour les pêcheurs et autres intéressés. Les

espérances que le printemps et l'été avaient fait naître étaient les plus brillantes qu'on avait eues depuis plusieurs années; mais la baisse survenne dans les prix et l'insuccès complet de la pêche d'automne vont amener la misère, surtout au cap Canso. Si l'on envisage la chose au point de vue de la quantité, elle peut sembler étrange; mais il n'en est plus ainsi quand on s'attache à la qualité. Prenons, pour exemple, le maquereau: les années dernières, ce poisson rapportait \$10 par baril, mais cette année il n'a donné que \$4,—ce qui représente une perte de \$71,000 sur le rendement de la saison; perte, aussi, pour les autres espèces de poisson, quoique moindre. S'il n'y avait pas eu un excédant aussi considérable dans la quantité, les pêcheries auraient été en somme ruineuses pour les intéressés, et la misère aurait été pour plusieurs le résultat des opérations de l'année. M. Tory ne consigne pas d'amendes, bien que la loi ait été violée dans quelques cas; mais après avoir pris en considération les circonstances pécuniaires des contrevenants et obtenu d'eux la promesse qu'ils observeraient mieux la loi, il les a laissés aller.

La fabrique de conserves de homard a eu un véritable succès, et tous les établissements ont été tenus en grande activité, malgré la saison réservée; aussi la production a-t-elle été suffisante pour faire face aux demandes du marché. Suivant le garde-pêche, ceci est une preuve qu'il serait bon de continuer les restrictions actuelles. Augmentation notable dans le rendement du gaspareau, qui semble revenir à ses anciens fonds. Un tel événement est fort à désirer, car il mettrait ce poisson à la portée de pêcheurs qui, autrement, en seraient privés. Le saumon et la truite n'ont pas paru aussi abondants dans les rivières qu'autrefois, mais c'est peut-être dû à la sécheresse qui s'est fait sentir à l'époque où ces poissons remontent ordinairement les rivières. Il a été fait huit demandes de permis pour rets à trappes, mais on n'en a accordé que six: les deux autres avaient contre elles l'opposition des habitants, et c'est pour cette raison qu'on les a refusées. Les rets qui ont été tendus n'ont guère rapporté de profits à leurs propriétaires, et ce résultat contribuera probablement à en diminuer le nombre.

LE GARDE-PÊCHE ALLEN McQUARRIE, du district de Sainte-Marie, rapporte une augmentation prononcée, qui se chiffre par plus de \$18,000, dans les pêcheries du large. Le saumon diminue tous les ans en quantité, mais non en qualité. Il n'est pas facile d'assigner une raison à ce fait; on pense cependant que les fabriques de conserves de homard et les rets à trappes tendus à l'embonchure de la rivière Sainte-Marie y contribuent pour beaucoup. Quoiqu'il en soit, cette diminution du saumon a fait mépriser le système de l'octroi des permis. La pêche au homard a été un succès pour ceux qui exploitent l'industrie des conserves, probablement parce qu'ils ont réussi à se procurer une grande quantité de ce crustacé en peu de temps; mais les pêcheurs se plaignent beaucoup et prétendent que la saison de prohibition est inutilement trop longue. Ils sont unanimes à dire que la pêche du homard ne devrait pas commencer avant le 1er mai, puis être suspendue depuis le 15 juillet jusqu'au 15 septembre, ce qui donnerait une réserve de deux mois sans compter l'hiver. Cet arrangement, s'il était fait, aurait l'approbation de tous les pêcheurs, et donnerait au homard assez de protection pour faire de cette industrie un succès. Les pêcheurs prétendent que la loi actuelle protège seulement les fabricants de conserves de homard, qui sont en grande partie des étrangers, et prive les habitants de la pêche d'automne sur laquelle ils ont toujours compté pour leurs provisions de l'hiver. Plusieurs pêcheurs ont été dans la gêne l'hiver dernier, et il est probable que ce printemps on en verra un grand nombre dans le besoin. C'est pourquoi M. McQuarrie dit que l'arrêté du conseil du 13 mars 1879 est très préjudiciable aux pêcheurs qui desservent les quatre fabriques de ce district. Il y en aura cinq l'année prochaine, car une autre est en voie de construction. Les saisons de prohibition ont été aussi bien observées qu'on pouvait l'espérer. Il dit que les gardiens dont il a recommandé la nomination l'année dernière: Suttis à Indian Harbor, et McIntosh à Marie-Joseph, sont indispensables et devraient être nommés. Il est absolument impossible de faire respecter la loi à Ecum-Secum, sans un gardien. Des braconniers masqués se réunissent, la nuit venue, et enlèvent tout le poisson des rivières à l'aide d'appareils dont l'emploi est défendu. Les passereaux migratoires sont en assez bon ordre, et la sciure se réduit à peu de chose, excepté sur la rivière Liscombe, où plusieurs sont d'avis qu'il y a lieu à plaintes. Pas d'amendes cette année, bien que quelques accusations aient été portées, mais la preuve ne les a

pas soutenues. En terminant, M. McQuarrie se déclare satisfait des gardiens de son district.

COMTÉ D'HALIFAX.

LE GARDE-PÊCHE WM. ANDERSON, de Musquodoboit, fait rapport que la pêche de cette année a surpassée celle de l'année dernière. Augmentation considérable dans le rendement du homard et du gaspereau, mais diminution dans celui du saumon. Il dit avoir fait des études et constaté que le homard est plus rare et son enveloppe plus tendre dans les mois de juillet et d'août qu'en tout autre temps. On prétend qu'en septembre le homard est bon et abondant; M. Anderson croit que juillet et août devrait être réservés, et les dix autres mois laissés à la pêche. La loi actuelle est très impopulaire, et il recommande un changement. Il est maintenant généralement admis qu'une saison réservée est nécessaire à la protection du poisson. Il a voulu savoir quel effet aurait une loi qui défendrait de laisser les rets tendus sur la côte durant le jour. Presque tous admettent qu'elle est dommageable aux pêcheries, car elle tient le poisson éloigné de la côte; mais forcer les pêcheurs à enlever leurs rets, le matin, ce serait en priver plusieurs de pêcher, surtout parmi les classes les plus pauvres. Bien plus, pour le maquereau, les pêcheurs sont obligés de tendre leurs rets si loin au large, qu'un voyage par jour est à peu près tout ce qu'ils peuvent faire. Les règlements pour Halifax-Est valent moins que rien. D'autres comtés ont certaines époques et certains endroits pour pêcher le gaspereau, mais celui d'Halifax n'en a pas. Les gens réclament des règlements imprimés. Il a dû retirer plusieurs poursuites qu'il avait intentées contre des individus qui avaient pêché à l'entrée de la passe-migratoire de Sheet Harbor. Une loi qui convient à Musquodoboit, Ship Harbor, Tangier et autres localités, ne convient pas à Sheet Harbor. Le saumon vient dans la rivière avec le gaspereau; mais il leur faut s'arrêter quand ils arrivent près des récifs et attendre là que l'eau ait monté; or, comme c'est le seul endroit où il peut prendre du gaspereau, le pêcheur se trouve à prendre en même temps du saumon. A moins qu'il n'y ait un règlement pour chaque rivière, M. Anderson confesse que ni lui ni les gardiens ne peuvent remplir leur devoir. Il a recommandé un code de règlements, mais on ne lui a prêté aucune attention; il est encore prêt, cependant, à donner son avis sur le règlement qui conviendrait à chaque cours d'eau de son district. Quant au traitement dont le saumon est l'objet, pris à Musquodoboit, transporté à la rivière Petpezwick et relâché après la fraie, il dit, — et les faits corroborent son avis, — que c'est le moyen de chasser tout-à-fait le saumon de la Musquodoboit où, cette année, au lieu de centaines, on n'en a pris que trois: pas un saumon n'a remonté la rivière, depuis le commencement de septembre jusqu'à la fin de novembre. M. Anderson dit qu'il a offert, s'il en avait l'autorisation du ministère, de faire revenir le saumon et de veiller sur lui; mais il est maintenant trop tard: il n'a pas eu du gouvernement l'encouragement qu'il en attendait; il a fait tout en son pouvoir, il a même dépensé de son argent pour enlever les obstacles qui s'opposaient au passage du poisson, mais il n'a encore reçu aucune réponse du gouvernement.

Il est heureux de dire que les nouvelles passes-migratoires établies à Sheet Harbor et sur la rivière Moser sont excellentes et donnent satisfaction générale. Si une de ces nouvelles passes-migratoires était établie à Ship Harbor et si on pratiquait un passage à travers le récif de West Sheet Harbor, il y aurait moins de murmures, et le garde-pêche ainsi que les gardiens seraient mieux en mesure de remplir leurs devoirs.

Quant à la sciure, M. Anderson n'a rien à reprocher aux propriétaires de moulins; mais il s'en échappe toujours une certaine quantité, ce qui est inévitable. Il ne pense pas que la sciure nette fasse beaucoup de tort, car il sait que la plus grande partie du saumon se tient sous les moulins; depuis plusieurs années il a observé que la sciure n'étouffe ni n'aveugle le poisson. La sciure n'est pas aussi préjudiciable que la tripaille employée comme boîte pour prendre le homard, ainsi que les trappes, qui dérangent particulièrement le saumon et le harang; mais il paraît qu'on n'y peut rien.

Le homard en boîtes est un des principaux articles d'exportation et un moyen de subsistance pour grand nombre de pêcheurs. M. Anderson considère que l'éperlan et le gaspereau ont dix fois plus de valeur pour amener le poisson de ligne à la côte que quelques saumons pris çà et là.

LE GARDE-PÊCHE JOHN FITZGERALD, de l'Anse au Portugais, fait aussi rapport d'une augmentation considérable dans le rendement de toutes les espèces de poissons, sauf le saumon. Il regrette de dire que le maquereau d'automne a totalement manqué cette année. Le maquereau gras ne paraît pas avoir approché de la côte depuis quelques années. Il est d'avis que la sciure fait beaucoup de tort aux rivières. Il n'y a, dans ce district, que trois rivières sur lesquelles on voit des moulins. Deux de ces derniers se trouvent à l'entrée du port, et si on leur permettait de jeter la sciure à l'eau, le havre en serait bientôt rempli, car la rivière est peu profonde et les déchets de moulins détruiraient ou détérioreraient les seines et les rets des pêcheurs. D'après ce que j'ai pu constater, le poisson affecté à la consommation domestique dans ce district, en dehors de la ville d'Halifax, représente une somme d'environ \$1,200.

COMTÉ DE HANTS.

LE GARDE-PÊCHE T. B. O'BRIEN, de Maitland, rapporte que le rendement de la pêche est à peu près égal à celui de l'année dernière, qui avait été remarquablement bon. Son rapport de 1879 donne un excédant d'environ \$3,000 sur cette année, mais il est expliqué par le fait qu'un plus grand nombre de pêcheurs avaient fait la pêche; cette année il y a eu de moins cinq nasses et un bateau, et en tenant compte de cette circonstance, on peut établir une égalité entre le rapport des deux années. Les trois quarts de l'alose prise cette année ont été vendus à Boston, moyennant \$9 à \$10 le baril, ce qui a rapporté aux pêcheurs un plus gros profit que depuis plusieurs années. Il est impossible d'avoir un relevé exact du poisson pris dans la rivière Shubenacadie, car ceux qui y font la pêche semblent avoir contracté l'habitude de le prendre par tous les moyens possibles tant qu'ils peuvent se soustraire aux atteintes de la loi. Au mois de novembre dernier M. O'Brien reçut avis que des individus avaient tendu des rets sur cette rivière et prenaient de l'achigan qui remontait aux lacs. Il y passa quelque temps avec le garde-pêche Colter, mais ils ne purent rien prouver. Quelques rets furent saisis, mais personne ne vint les réclamer. Il croit nécessaire qu'il y ait un gardien sur la rivière Shubenacadie, près le Grand-Lac: les pêcheries s'en trouveraient très bien. Il réitère les plaintes qu'il a déjà formulées contre les claies, qui sont construites de telle façon que le petit poisson, n'ayant aucune issue, est détruit par milliers.

LE GARDE-PÊCHE P. T. BURNHAM, de Hants-Ouest, rapporte que l'alose a été beaucoup plus abondante que l'année dernière, mais pas tout à fait d'aussi bonne qualité. Le saumon a presque entièrement disparu de la rivière Avon. C'est probablement dû à la sécheresse, car il n'y avait pas assez d'eau pour qu'il pût remonter à ses frayères. Le hareng a été beaucoup plus abondant que l'année dernière, et aussi de meilleure qualité. On ne sache pas qu'il y ait jamais eu autant d'éperlans. Le nombre des bateaux et des pêcheurs a été beaucoup plus considérable qu'en 1879. Tous les pêcheurs, soit qu'ils aient employé la dérivotte ou la claie, ont tout fait pour observer la loi, et c'est une des raisons pour lesquelles, suivant M. Burnham, le poisson revient dans ces eaux. Toutes les rivières sont libres d'obstacles.

LE GARDE-PÊCHE J. B. COTTER, de Milford, dit que le rendement de la pêche sur la partie de la rivière Shubenacadie qui se trouve dans son district a été, en somme, meilleur que celui de l'année dernière. Le saumon n'a pas abondé, mais il y a eu de bonnes venues de gaspareau. Il recommande la nomination d'un gardien sur cette partie de la rivière. Il a 22 milles à surveiller, et comme la pêche au saumon et à l'achigan se font d'ordinaire après la tombée de la nuit, il ne peut suffire à la tâche. Il y a deux moulins sur des cours d'eau qui se déchargent dans la Shubenacadie, l'un sur la rivière de Gay, et l'autre à trois milles en amont de Milford, tous deux dans le comté d'Halifax. La sciure qui s'échappe de ces moulins ne fait aucun tort au poisson, car longtemps avant que le saumon y arrive, il lui faut s'arrêter à cause de l'eau basse.

COMTÉ D'INVERNESS.

LE GARDE-PÊCHE D. F. McLEAN, de Port Hood, division ouest, rapporte que s'il y a eu diminution dans plusieurs divisions des pêcheries de sa division pendant l'année qui vient de finir, il y a eu une augmentation considérable dans la plupart, compa-

raison faite avec l'année dernière. La valeur totale des produits de la pêche a été de \$192,350.20, une augmentation de \$13,637.85 sur 1879. Sur cette somme, la consommation locale est représentée par environ \$35,000. On verra par les relevés qu'il y a une diminution notable dans le rendement du hareng. Une des raisons de cette diminution, c'est qu'on a laissé les pêcheurs tendre leurs rets durant le jour. Cet abus, qui dure depuis des années, existe encore. Il a eu pour résultat de chasser le poisson de la côte ou de lui faire changer de direction. Il y a quelques années on prenait le hareng en quantité à une distance de 700 verges de la côte ; aujourd'hui on en prend à peine en deçà de trois milles. Au cours de la dernière session du parlement fédéral, M. McLean a demandé qu'on fit un règlement pour obliger les pêcheurs de hareng à enlever leurs rets pendant le jour, de 9 a. m. à 4 p. m. (le temps le permettant). Pour cause de quelques objections frivoles, ce règlement n'a jamais été établi.

La pêche du homard est une des plus importantes industries de ce district. Deux établissements de conserves ont fait des opérations durant la dernière saison, l'un à l'île Port Hood et l'autre à Mabou Harbor. Tous les moyens possibles ont été employés pour mettre en vigueur l'arrêté du 13 mars 1879, et c'est à cela que les directeurs de ces établissements doivent leur succès. A l'instance du garde-pêche, 4 pour cent des homards pris dans les trappes ont été relâchés vivants : c'étaient des homards n'ayant pas les dimensions réglementaires et des femelles chargées d'œufs, — en quantité suffisante pour préserver cette pêcherie. Il n'a pas vu de homards à test tendre avant le 15 juillet, et il n'en a été pris que très peu dans tous les cas. Il croit que quand le homard rejette son écaille ou que celle-ci devient tendre, il se cache sous les roches. Il y a différence d'opinion quant à l'époque où cette transformation s'opère. Quelques pêcheurs et des fabricants de conserves expérimentés prétendent que cela n'arrive qu'une seule fois ; d'autres soutiennent que le homard jette son enveloppe tous les ans jusqu'à ce qu'il atteigne un certain âge. M. McLean déclare n'avoir pas pu vérifier laquelle de ces deux opinions est la bonne ; il penche cependant vers la dernière. Comme il y a beaucoup de glaces flottantes dans le golfe Saint-Laurent au printemps, les pêcheurs de homard et les fabricants de conserves ne peuvent pas commencer leurs opérations avant la première semaine de mai, en sorte qu'ils ne peuvent profiter de la saison de pêche depuis le 20 avril jusqu'à cette époque. Le homard est plus abondant sur cette côte entre le 20 mai et le 15 juillet qu'en tout autre temps de la saison de pêche. Après cette dernière date, le rendement diminue. En tout temps de la saison ouverte on trouve du homard chargé de frai, mais il est plus nombreux pendant le mois de mai qu'en tout autre temps. Relativement à l'arrêté du conseil du 8 juillet, qui amende celui du 13 en prolongeant de 10 jours la saison de pêche du homard, M. McLean dit que les fabricants et les pêcheurs n'en retirent pas tout le bénéfice qu'ils attendaient, en raison surtout de la rareté du homard pendant cette période, et partie parce que les pêcheurs ne font pas la pêche avec autant d'activité et partie à cause du mauvais temps. Il croit cependant qu'on a bien fait de prolonger la saison de pêche, et il recommande qu'elle soit continuée.

Le saumon n'est pas remonté à ses frayères aussi à bonne heure que d'habitude, parce que la crue des eaux n'est arrivée que tard dans le mois d'octobre. M. McLean dit qu'il a demandé de nouveaux gardiens dans le cours de l'été, mais qu'on ne lui en a pas encore donné ; il en faudrait un pour la rivière des Habitants, et un autre dans le voisinage de la rivière Sky Glen, Whycocomah.

La question de la sciure et de ses effets pernicieux sur le poisson a absorbé l'attention de plusieurs des principaux citoyens de cette province. M. McLean dit qu'il l'a étudiée avec soin depuis son dernier rapport. D'après les renseignements qu'il a pu obtenir et les faits qu'il a observés, il en est venu à la conclusion que la sciure par elle-même ne fait pas de tort aux pêcheries, du moins dans la mesure que les amateurs et ceux qui n'ont pas suivi les mouvements du poisson sont portés à le croire.

Ce qu'il faudrait sur les rivières que fréquente le poisson et sur lesquelles il y a des moulins et des digues, ce serait de bonnes passes-migratoires : la passe Rogers comblerait facilement cette lacune.

LE GARDE-PÊCHE JAMES COODY, de Margaree, S. O., fait rapport que la valeur des pêcheries de son district s'est élevée cette année à environ \$22,500, dont \$35,000 à peu près représentent la consommation locale. C'est une augmentation de plus de \$3,000 sur l'année dernière. Il y a eu diminution dans le rendement de la morue et du hareng; elle est due principalement à la rareté de ces poissons sur la côte. Augmentation de plus de \$5,600 dans le rendement du maquereau, et légère augmentation dans celui du saumon. La pêche au homard accuse une augmentation de plus de \$9,000. Le rapport du gaspareau est un peu moindre que celui de l'année dernière; cette diminution est attribuable à la rareté du poisson et à la prolongation du temps réservé—du vendredi soir au lundi matin—qui ne donne aux pêcheurs que cinq jours de pêche, au lieu de six comme d'habitude. Deux légères infractions sont venues à la connaissance de M. Coody, qui en a disposé suivant la loi. Plusieurs fois il a visité la fabrique de conserves de homard, et constaté que l'arrêté du conseil du 13 mars avait été observé. Les pêcheurs sont disposés à suivre les règlements autant que possible. M. Coody pense que dans son district la sciure n'a pas de mauvais effet sur le poisson, car les scieries n'y sont pas nombreuses. Il est content des officiers et gardiens avec lesquels il traite.

LE GARDE-PÊCHE DAVID ROSS, de Margaree, N.-E., rapporte deux infractions à la loi commises dans la partie septentrionale de son district, à un endroit appelé Petite Rivière, où il n'y a pas encore de gardien. Dans les deux cas l'amende a été payée sans conteste, les délinquants se contentant de plaider ignorance de la loi. Plusieurs rapports d'infractions commises en un endroit appelé Big Interval, sur la rivière Margaree, lui ont été faits; mais faute de preuve il n'a pas condamner les accusés. L'augmentation dans la valeur des pêches de cette année, sur la dernière, est d'environ \$11,340, grâce surtout au rendement considérable du maquereau. La morue est venue tard, et on a cru d'abord que son rendement serait beaucoup plus faible qu'à l'ordinaire; mais vers la fin d'octobre et le commencement de novembre il en a été pris une grande quantité, ce qui a fait une bonne moyenne pour la saison. La pêche du saumon au large a été faite avec une vigueur plus qu'ordinaire, mais sans succès. La pêche au dard et le balayage des étangs pour prendre le saumon sont les principaux abus commis dans ce district. M. Ross dit que la prohibition n'a jamais été mieux observée que l'année dernière. Il n'y a pas de passes-migratoires dans son district. Il est d'avis que la loi serait mieux observée si deux bons gardiens étaient préposés à Big Interval, Margaree, distance de douze milles de l'endroit où il réside, et un autre à la Petite-Rivière, Cheticamp, 25 milles de chez lui. La valeur du poisson affecté à la consommation locale est d'environ \$28,761.

COMTÉ DE KING.

LE GARDE-PÊCHE J. E. STARR, de la pointe Starr, accuse une diminution sur le rendement ordinaire. Pour des raisons inconnues, le poisson ne paraît pas avoir cette année remonté la baie de Fundy en aussi grand nombre que d'habitude. On a remarqué la chose à toutes les stations de pêche et pour toutes les espèces de poissons. Il faut en excepter toutefois la rivière aux Gaspareaux, car le gaspareau y était extraordinairement abondant. L'eau a été très haute pendant la plus grande partie de la saison de pêche; le premier gaspareau a pu ainsi remonter la rivière et un plus grand nombre a passé l'échelle au barrage Calder. Cette échelle est excellente quand l'eau est haute; mais on devrait en prolonger l'extrémité inférieure, quand l'eau est basse, pour laisser monter le poisson. M. Starr dit avoir spécialement prié les propriétaires de moulins de faire cette amélioration, mais ils n'ont encore rien fait. Il n'a aucun doute que le poisson passerait facilement si on se rendait à son avis. Il recommande encore une fois une prohibition absolue de la pêche sur cette rivière, jusqu'à ce qu'elle soit remplie de poisson. A en juger par l'apparence qu'a le poisson au printemps et par les beaux alevins qui se rendent à la mer quand arrive l'automne, ce repeuplement est très facile.

LE GARDE-PÊCHE REUBEN F. REID, de Wolfville, dit qu'il a reçu beaucoup de plaintes l'année dernière au sujet de la passe-migratoire établie au moulin de White

Rock, et qu'on représente comme un obstacle qui empêche le saumon et le gaspareau de remonter la rivière aux Gaspareaux, et parce qu'on y prend beaucoup moins de poisson. Il est toutefois en mesure de dire que le propriétaire du moulin a fait à ses propres frais des améliorations importantes à l'échelle, qui laisse maintenant monter le poisson en grandes quantités. Il croit cependant qu'il serait désirable d'améliorer davantage cette échelle. Grand nombre de jeunes poissons descendent la rivière en automne. Tous les moulins établis sur la Gaspareaux disposent de leur sciure sans en laisser tomber beaucoup dans la rivière. M. Reid dit que les gens finissent graduellement par comprendre les mauvais effets de la pêche illégale, et se montrent mieux disposés à observer la loi des pêcheries.

Les améliorations que M. Reid dit avoir été faites par le propriétaire du moulin n'ont pas ajouté à l'excellence de l'échelle, mais avaient été nécessitées par les avaries que la crue des eaux avaient faites à cette dernière.

COMTÉ DE LUNENBURG.

LE GARDE-PÊCHE H. J. JOST, de Lunenburg-ouest, nous apprend que la valeur totale du produit de la pêche a été d'environ \$1,000,783, augmentation de \$123,432.

Cette augmentation est principalement le résultat de la pêche sur les bancs, sans compter que le nombre des bateaux pêcheurs a été plus grand. Les bateaux du Labrador et ceux qui ont fait la pêche à la morue dans la baie sont en général revenus avec des chargements complets. Le homard donne une augmentation de \$1,500. L'opinion générale dans le comté, c'est qu'on ne devrait pas prendre le homard en juillet. On croit qu'au commencement de ce mois le homard commence à devenir dans un état qui le rend immangeable, et que le meilleur règlement serait de le laisser prendre dans les mois d'avril, mai, juin, septembre, octobre et novembre; les pêcheurs disent que ce règlement couvrirait les époques où il est bon à manger et à prendre.

Le poisson affecté à la consommation locale est représenté par une valeur de \$15,000. Les trappes tendues sur le côté ouest du havre n'ont pas mieux rémunéré que d'habitude. M. Jost est d'avis que la sciure a peu d'effet sur le poisson. Les passes-migratoires établies aux deux moulins près de Bridgewater sont situées sur le côté de la rivière qui fait face au moulin, en sorte que la sciure ne peut nuire au poisson que dans le bas de la rivière et ne l'empêche pas de monter l'échelle. On a souvent prétendu et on s'en est plaint souvent que les pêcheurs prennent le poisson avec des trappes; or, ces trappes étant tendues à l'endroit même où se trouve la sciure, comment celle-ci peut-elle lui faire tort?

LE GARDE-PÊCHE GEO. W. REDDEN, de Chester, accuse une diminution dans toutes les espèces de poissons, excepté le harong, la morue et le homard. Les pêcheurs l'attribuent au grand nombre de trappes à homard tendues près du rivage et qui font que le poisson se tient en eau profonde, loin de leurs seines. Le homard a été abondant cette année, et M. Redden considère ce fait comme une preuve de la sagesse du règlement relatif à la saison de prohibition. La rareté du saumon peut être attribuée aux glaces qui sont venues sur la côte dans le mois de mars. Grand nombre de gaspareaux ont remonté les rivières, mais il en a été pris que très peu à cause des eaux hautes. L'éperlan semble augmenter, et il est difficile d'en tenir un compte exact.

Suivant instructions, M. Redden a placé une passe-migratoire dans le bras de la rivière du Milieu; mais il y a d'autres cours d'eau qui en auraient besoin. La pêche au gaspareau pratiquée sur la rivière d'Or empêche le saumon de remonter à ses frayères. Il est impossible d'empêcher les gens, à la faveur de la loi actuelle, de prendre le saumon avec l'épuisette. Deux individus ont été poursuivis pour infractions à la loi, mais il a été impossible de les arrêter ou de trouver leurs engins. La trappe tendue à Farming's Head n'a pas eu de succès; seulement 70 barils. La sciure n'a pas de mauvais effet dans ce district.

LE GARDE-PÊCHE C. E. GODDARD, de Bridgewater, rapporte que certaines personnes ont l'habitude de prendre, dans le lac Sherbrooke, un poisson appelé *togue*. Il

s'y est rendu au mois d'octobre et les a empêchés de tendre leurs rets cette année. Vers le 12 octobre ce poisson quitte le large pour aller frayer dans les anses et est pris, avec la grosse truite, dans les rets tendus à l'entrée des anses: c'est un affreux massacre qui doit être arrêté de suite. Dans les années passées il a eu des barils de frai empilés sur la grève. Les pêcheurs lui ont dit que comme il n'y avait pas de loi pour les en empêcher, ils tendraient leurs rets. Il a écrit il y a quelques années à M. Jost, qui partage son opinion, et il devrait y avoir un règlement défendant de prendre ce poisson à l'époque de la fraie. M. Goddard espère que les pêcheurs pourront déterminer M. Kaulbach et le ministère à établir de bonnes passes-migratoires ici et à Liverpool: il y en aurait grand besoin.

COMTÉ DE PICTOU.

LE GARDE-PÊCHE A. C. PRITCHARD, de la division du Milieu, dit qu'il a été forcément obligé de faire connaître l'apparente négligence des gardiens de son district, qui passe pour être éminemment sujet au braconnage. La rivière offre tant de facilités à l'exercice de ce honteux métier, qu'il faudrait la plus grande vigilance pour le supprimer. Cependant, comme le saumon ne fréquente les cours d'eau que pendant deux mois de l'année (à l'époque de la fraie), on a droit de s'attendre à un peu plus d'activité chez ceux qui sont chargés de la surveillance, surtout lorsque la pêche au dard est pratiquée presque toutes les nuits tout près des maisons des gardiens. M. Pritchard dit qu'il y a tout lieu de mettre en doute la fidélité de ces officiers. Pour mieux protéger les pêcheries, il suggère qu'il soit pris des mesures sommaires contre ceux qui se rendent coupables de négligence. Il fait de grands éloges du gardien Campbell, de New-Glasgow, qui paraît toujours être au poste.

Relativement à la pollution des rivières par la sciure, M. Pritchard fait observer que sur les rivières du Milieu et de l'Ouest les opérations du bois diminuent rapidement, et que la quantité des rebuts de moulin qui vont à l'eau est si insignifiante qu'il ne serait pas justifiable de prendre des mesures rigoureuses; mais le bras est de la rivière de l'Est en est considérablement imprégné, et on se plaint beaucoup des propriétaires des scieries. Le ruisseau de McLennan, tributaire de la rivière de l'Est, est très sujet à cette incommodité, et il a informé les propriétaires qu'une pareille violation de la loi ne pouvait être tolérée plus longtemps.

Il regrette de ne pouvoir dire que les passes-migratoires soient bien bonnes dans son district; il affirme que pas un saumon n'y a passé durant les deux dernières années. Tout le poisson migratoire s'assemble au bas des digues et ne tourne pas l'entrée; ne pouvant remonter à ses frayères, il devient ainsi pour les braconniers une proie facile. Ces passes-migratoires sont assez bien réparées, excepté celle de la digue McDonald, Hopewell.

La venue du saumon dans les rivières du Milieu et de l'Ouest a été moyenne. Dans la partie de la rivière de l'Est où la marée se fait sentir, elle a été plus qu'ordinaire; mais l'eau étant basse, peu de saumons ont quitté la mer.

La truite de mer diminue tous les ans dans les rivières, fait que M. Pritchard attribue à la sciure, et son opinion est partagée par la majorité des gens de l'endroit. Les lacs qui, il y a dix ans, donnaient un rendement considérable de qualité supérieure sont graduellement épuisés. On a suggéré au gouvernement de prohiber la pêche sur certains lacs jusqu'à ce qu'ils soient repeuplés.

La venue du gaspareau a été moyenne.

LE GARDE-PÊCHE CHAS. F. HENRY, de la rivière John, rapporte une diminution dans les pêches riveraines. Les pêcheurs sont pour la plupart des cultivateurs, et ils ne donnent pas tout leur temps à la pêche. Plusieurs croient que la diminution du hareng est due à la botte et aux trappes à homard. Le peu d'éperlans, de gaspareaux et d'anguilles qu'on prend dans la rivière et les étangs est affecté à la consommation locale. M. Henry est d'avis que la sciure ne fait aucun tort au poisson, dans aucun des cours d'eau de son district.

La passe-migratoire établie dans la digue de Weir a été reconstruite cette année ; mais comme il n'y a pas eu beaucoup d'eau cet automne, il remontera peu de saumons.

LE GARDE-PÊCHE D. S. McDONALD, de Lismore, rapporte encore pour le saumon une diminution qui n'est due à d'autres causes qu'à la rareté de ce poisson. Les vieux pêcheurs disent qu'il y a déjà eu des périodes de rareté, et que le saumon reviendra. Les appareils de pêche à saumon coûtent de \$240 à \$400, sans compter un déboursé annuel de \$30 à \$40 et le temps consacré à la pêche ; d'où il suit que si la prochaine saison n'est pas meilleure que les deux dernières, ceux qui se livrent à cette industrie en souffriront sérieusement. Cependant, les autres pêches ont été meilleures que l'année dernière, spécialement celle du maquereau, qui a été plus abondant et d'une qualité supérieure. La valeur du homard préparé à l'établissement de Shed, Moore et Cie, sur l'île Pictou, a comblé la différence. La même compagnie a établi une seconde fabrique sur l'île Pictou, et une autre sur la Grosse-Ile, Merigonish : toutes deux seront en opération l'année prochaine. Il n'y a pas d'abus graves dans ce district. Les gardiens sont vigilants et la saison réservée est bien observée. On s'est plaint de ce que M. Dewar jetait dans la rivière Borney de grandes quantités de sciure qui, disait-on, portait préjudice à la pêche de la truite sur ce cours d'eau. Ce monsieur a établi un tuyau par lequel la sciure est maintenant transportée à une certaine distance de la rivière. D'après l'estimation qu'on en peut faire, la valeur de poisson affecté à la consommation locale est de \$2,785. La dernière saison a été remarquablement sèche, et on n'a pas vu de saumons dans des cours d'eau que ce poisson avait l'habitude de remonter.

COMTÉ DE QUEEN.

LE GARDE-PÊCHE S. T. U. SELLON, de Liverpool, dit que la raison par laquelle la pêche a été moindre cette année que l'année dernière, c'est que plusieurs des jeunes pêcheurs ont trouvé de l'emploi dans d'autres pays ou sur des bateaux américains qui font la pêche au large. On a réussi à faire remonter le saumon et le gaspareau plus haut dans les rivières, que depuis douze ans ; ce qui donne lieu de croire que nos pêches fluviales augmenteront considérablement dans l'avenir. La pêche du saumon a été petite, en raison principalement du fait que les échelles lui ont permis de monter, ce qui a empêché toute accumulation au bas de la digue, où il était autrefois pris en quantités considérables avec l'épuisette. Pour la première fois depuis plusieurs années on a pris du poisson à Indian Gardens, 23 milles en haut de la rivière, ainsi que sur le lac Cudgemecudge, à 45 milles du havre, ce qui n'était pas arrivé depuis trente ou quarante ans. Le poisson remonte la rivière jusqu'au premier et au second lacs, puis il passe par le grand lac Rossignol dans le lac George et dans le lac Cudgemecudge ; on dit que ces lacs et les lacs voisins couvrent une superficie de 50 milles.

La pêche du gaspareau au moyen de rets flottants, dans les havres, a été la plus considérable qu'on ait vue depuis plusieurs années ; mais la pêche au moyen de l'épuisette a été faible, pour la même raison que celle du saumon. Les sauvages ont attiré l'attention de M. Sellon sur le grand nombre de petits gaspareaux qu'il y avait dans le haut de la rivière. Il s'y est rendu, à 8 milles environ en amont des moulins, et il a constaté que c'était vrai, plus encore qu'il ne s'y attendait. Quelques jours après, on les a vus descendre par les échelles et gagner les petits étangs dans les eaux où la marée se fait sentir. Cela, dit-il, a continué pendant cinq ou six semaines, quand, à sa grande surprise, une seconde venue de jeunes gaspareaux fut vue le 20 novembre, à Mountain Falls, parmi les bois flottants. M. Sellon conclut de là que le vieux poisson doit avoir gagné le haut de la rivière avant le temps de la pêche et après.

La morue a donné un assez bon rendement, vu le petit nombre de bateaux employés à la pêche. Le maquereau n'est pas allé dans les havres comme les années passées. Le hareng fut rare l'été, mais la pêche d'automne fut bonne. Le homard a peu donné et il était inférieur sous le rapport de la grosseur. M. Sellon croit que la mauvaise boitte ou la tripaille dont on se sert pour prendre le homard retient le saumon, le gaspareau, le maquereau et le hareng loin des havres et rivières, et

comme preuve il cite le fait que ces poissons n'approchent pas tant que les rebuts de homard sont sur la grève, et que quand ils sont enlevés, au bout de quelques semaines le hareng revient ; cette année il est revenu en grandes quantités.

• **LE GARDE-PÊCHE JOHN FITZGERALD**, de Mill Village, accuse une diminution dans le rendement du saumon. Les dignes sont toutes munies de bonnes passes-migratoires qui restent toujours ouvertes ; et comme la pêche paraît être moindre encore sur d'autres rivières, la cause de la diminution doit être inconnue. Il y a lieu de croire que plusieurs saumons ont remonté les rivières avant que les rets pussent être tendus. Augmentation considérable dans le rendement du gaspareau. Ce poisson a été vu, gros et petit, dans les tributaires de la Medway où on ne l'avait pas aperçu depuis trente ans ou plus, et le jeune poisson a pullulé dans la rivière pendant plusieurs mois. L'anguille a été plus abondante que l'année dernière, et il en sera exporté une petite quantité. On peut dire la même chose de l'éperlan, mais la petite morue n'a pas été aussi nombreuse que d'habitude. D'après les observations qu'il a faites et d'après l'opinion de juges compétents, M. Fitzgerald croit que la sciure ne fait pas de tort aux pêcheries dans la rivière Medway. Les scieries se trouvent à l'embouchure, beaucoup plus bas que les frayères, et les courants en emportent la plus grande partie à la mer. Les propriétaires de scieries se sont appliqués à laisser un chemin libre au poisson pour descendre et monter, et à empêcher les rebuts de moulins de tomber à l'eau. M. Fitzgerald est convaincu que ce serait un grand avantage pour la pêche au saumon sur cette rivière si l'on ne permettait pas de tendre les rets plus tard que le jeudi de chaque semaine au coucher du soleil.

COMTÉ DE RICHMOND.

LE GARDE-PÊCHE FRANCIS MORNEAU, d'Arichat, dit que le rendement du maquereau, du hareng, de l'aigrefin et du homard a été le double de celui de l'année dernière. Ces poissons sont venus sur la côte comparativement de bonne heure, ils étaient d'une qualité supérieure et ont continué à bien donner durant toute la saison. L'augmentation du homard peut être attribuée aux mesures prises par le gouvernement. Il n'y a pas dans son district de rivières ni de ruisseaux sur lesquels on tolère la sciure, en sorte qu'il ne peut donner de renseignements sur les mauvais effets de celle-ci.

LE GARDE-PÊCHE DUNCAN CAMERON, de Saint-Pierre, rapporte une augmentation dans presque toutes les pêches. Celle du homard est très notable : elle dépasse de 4,700 boîtes le rendement de l'année dernière. Il ne signale aucune infraction à la loi : tout le monde paraît suivre les règlements établis par le ministère pour la protection des pêcheries. La plus grande harmonie et les meilleurs sentiments semblent exister parmi les pêcheurs. Il est à regretter que les cotes du marché ne leur rapportent pas cette année une rémunération proportionnée à leurs travaux.

COMTÉ DE SHELburne.

LE GARDE-PÊCHE WM. J. MCGILL, de Shelburne, dit qu'un certain nombre de bateaux neufs ont été ajoutés à la flottille de pêche, quelques-uns des anciens s'étant perdus ou ayant été vendus ; il y a 7 bateaux de plus que l'année dernière. Aussi la pêche a été bien meilleure, à l'exception d'une légère diminution dans le rendement de l'aigrefin ; mais les prix sont faibles, et si le marché ne s'améliore pas, l'hiver sera difficile pour nos pêcheurs. Les trappes ont donné le même rapport que l'année dernière. Les gréviers comptent beaucoup sur les trappes pour se procurer la boîtte. Le homard continue d'abonder sur notre côte, et son exploitation est profitable. Les pêcheurs aux rets sont très-inquiets au sujet de la pêche du homard ; ils disent que la mauvaise boîtte souille l'eau et empêche le poisson d'aller dans ses frayères naturelles. En réponse les pêcheurs de homard disent qu'il y va de leur intérêt d'employer de la boîtte fraîche et qu'ils voient à ce que les déchets de boîtte soient enlevés des fonds de pêche. Quelques-unes des fabriques n'ont pas montré assez de discrétion dans la capture des petits homards. Il a été forcé d'en condamner deux à l'amende pour avoir enfreint la loi sous ce chef. La nouvelle passe-migratoire établie sur la rivière Clyde a donné satisfaction, et les gens lui sont en général très-favorables ; on a vu un très-grand nombre de gaspareaux y passer et se montrer à 18 milles en haut de la rivière. Un très-grand nombre de jeunes poissons sont revenus au commencement

de l'automne. M. McGill ne peut pas parler favorablement de la passe-migratoire de Jordan. Il est évident que l'entrée laisse à désirer; si l'extrémité est abaissée, le poisson pourrait facilement y entrer et passer. On porte à \$25,000 la valeur du poisson affecté à la consommation locale. La saison réservée pour le homard a été bien observée. En général la sciure est regardée comme nuisible à nos pêches fluviales. Il est évident que la loi actuelle devrait être mise en vigueur.

COMTÉ DE VICTORIA.

LE GARDE-PÊCHE DONALD McRAE, de Baddeck, rapporte une diminution dans la quantité du poisson, quoique sa valeur ait légèrement augmenté. On a tenu un compte plus exact de la quantité affectée à la consommation locale; elle est de 950 qtrs. de morue et 1,300 brls. de hareng. Dans tout le district on se plaint de la rareté du poisson. La rivière Washabuck est à peu près bouchée par des débris de bois, etc., qui empêchent le poisson de monter et de descendre. Les colons ne paraissant pas comprendre qu'il est de leur intérêt d'enlever ces obstacles, M. McRae espère que le gouvernement affectera un crédit à cette fin. La saison réservée a été bien observée, d'après ce qu'il a pu voir. Il a entendu dire que des torches avaient été vnes sur la rivière, mais il n'a pu en découvrir les propriétaires. Les deux causes qu'il avait à l'étude l'année dernière ont été jugées. Les défenseurs étaient des jeunes gens ne valant rien et qui ne paraissaient pas comprendre la loi; les amendes imposées ont été faibles, mais elles ont eu l'effet désiré, car il n'a plus été difficile depuis de protéger le district.

LE GARDE-PÊCHE JOHN W. BURKE, d'Ingonish, rapporte que les pêches ont été bien au-dessous de la moyenne, excepté celle du maquereau. La morue s'est fait rare, à cause des glaces flottantes qui encombraient la côte ce printemps. Le saumon a été extraordinairement rare. Le maquereau abondait, son rendement a été très considérable et sa qualité supérieure. Le hareng a été plus abondant qu'à l'ordinaire.

COMTÉ DE YARMOUTH.

LE GARDE-PÊCHE ENOS GARDNER, de Tnsket, dit que la valeur du poisson affecté à la consommation locale est d'environ \$60,000. Augmentation considérable sur l'année dernière, et les pêcheurs ont fait une bonne année avec les pêches maritime et fluviale. Les rets à trappes ont amené une bonne quantité de maquereau, et ce poisson, vendu au commencement de la saison, a rapporté un prix satisfaisant. De grandes quantités en ont été vendues à des bâtiments américains et transportées aux États-Unis. Il a visité la côte durant la saison de pêche pour voir à ce qu'il fût bien disposé des déchets de poisson. La pêche au gaspareau sur les rivières n'a pas été aussi bonne depuis plusieurs années. Le poisson a donné de bonne heure en grandes quantités, et au commencement de mai il y a eu une crue d'eau qui lui a permis de monter aux lacs. La crue d'automne a été bonne pour le jeune poisson, et il en est descendu un grand nombre. Le saumon a été rare pendant toute la saison de pêche et sur toutes les rivières. Les échelles à poisson de Carleton et Kemptville ont été bien entretenues; la dernière offrant un excellent passage au poisson; celle de Carleton n'est pas tout à fait aussi bonne quelle devrait l'être, car on a vu un grand nombre de gaspareaux sous la digue. On dit que les gens de la localité en ont pris beaucoup en cet endroit, mais jusqu'à présent on n'a pu arrêter aucun des délinquants. M. Gardner croit que si une passe-migratoire améliorée était placée sur la rivière, ce serait une bonne affaire pour cette pêche. En général, les rivières sont libres de sciure et de rebuts de moulins: tous les ans il y a amélioration sous ce rapport.

Le homard était de bonne grosseur et en abondance. Les gens préposés aux fabriques sont d'opinion que les mois de juillet et d'août devraient constituer la saison réservée. Par le froid et les tempêtes qui le signalent, le mois d'avril est virtuellement perdu pour les pêcheurs, et grand nombre de homards pris au mois de juillet ont l'enveloppe trop tendre et sont immangeables. Nul doute que les pêcheurs

vont demander un changement de temps réservé au cours du présent parlement. La loi a été strictement observée, et les fabriques ont été fermées au temps fixé. On a trouvé cet automne quelques nasses à anguille tendues dans la rivière; comme elles détruisaient le jeune poisson, on les a fait enlever et condamner leurs propriétaires à l'amende.

OFFICIERS LOCAUX.

Sauf quelques rares exceptions les gardes-pêche et gardiens paraissent remplir leurs devoirs d'une manière très satisfaisante. Ceux qui sont en fonctions depuis plusieurs années les comprennent bien mieux qu'autrefois. Il y a cependant encore à désirer, et j'espère que bientôt non seulement nos travaux seront mieux faits, mais encore que les officiers seront mieux rémunérés du temps qu'ils consacrent au service public: cela rendrait le personnel plus efficace et retournerait à l'avantage du pays.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. H. ROGERS,
Inspecteur des pêcheries, Nouvelle-Ecosse.

TABLEAU indiquant la diminution et l'augmentation du rendement des pêches, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, sur l'année 1879.

Articles.		Augmentation.	Diminution.
Salmon.....	barils.		299
do.....	d. la glace		70,348
do.....	fumé.		15,912
do.....	boîtes.		5,900
Maquereau.....	barils.	24,873	
do.....	boîtes.	13,320	
Hareng.....	barils.	6,780	
do.....	boîtes.	27,180	
Gaspereau.....	barils.	6,736	
Morue.....	qtx.	11,626	
Noues et langues de morue.....	barils.	326	
Merlan.....	qtx.	8,960	
Merluche.....	do	6,464	
Egrefin.....	do		24,515
Flétan.....	lbs.		27,587
Alose.....	barils.		3,585
Achigan.....	lbs.	1,070	
Truite.....	do		7,937
Eperlan.....	do	170,130	
Anguille.....	barils.	130	
Huitres.....	do	791	
Homard.....	boîtes.	899,864	
Huile de poisson.....	galls.	18,204	
Guano de poisson.....	ton'x.	693	
Poisson employé comme engrais.....	barils.		405

ETAT comparatif de la valeur des pêcheries dans chaque comté, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, pour les années 1879 et 1880.

Comtés.	1879.	1880.	Augmentation.	Diminution.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Annapolis	138 734 50	103 899 00		32,835 50
Antigonish	43,737 75	75,663 10	31,325 35	
Cumberland	34,554 55	46 979 20	12,424 65	
Colchester	70 898 25	58,724 28		12,173 97
Cap Breton	247,966 35	297,319 25	49,362 90	
Digby	346,875 85	40,714 00	66 038 15	
Guysborough	358 702 10	447,398 95	88,696 85	
Halifax	778,161 20	884 451 80	106,290 60	
Hants	23 603 80	23 212 25		391 55
Inverness	388 052 25	435 449 50	47,397 25	
King	89,709 00	43 534 00		46,175 00
Lunenburg	1,129,431 63	1,176 159 05	46,727 40	
Pictou	22,586 25	45 989 75	23,403 50	
Queen	261 897 35	203 502 15		58,395 20
Richmond	331,945 95	375,812 13	43,866 18	
Shelburne	752 098 20	857,307 00	105,208 80	
Victoria	139,483 50	141,964 00	2,480 50	
Yarmouth	594,697 70	669,572 05	74,874 35	
Total	5,752,936 20	6,291,061 46	688 096 48 149,971 22	149,971 22
Augmentation			538,125 26	

TABLEAU indiquant la valeur des pêcheries dans les différents comtés de la Nouvelle-Ecosse, de 1869 à 1880, inclusivement.

Comtés.	1869.	1870.	1871.	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Annapolis.....	20,256	42,462	67,859	42,154	27,034	35,273	59,453	131,426	78,053	58,939	138,734	103,859
Antigonish.....	78,832	97,730	118,931	84,453	159,817	127,154	117,615	84,133	63,129	63,464	43,737	75,063
Cumberland.....	16,145	13,170	25,664	61,446	46,487	78,081	108,193	72,249	50,014	40,483	34,554	46,979
Colchester.....	19,601	19,964	21,566	29,900	32,414	35,766	21,772	25,569	50,770	52,458	70,898	58,724
Cap Breton.....	135,187	207,517	172,990	198,465	180,563	351,321	286,757	263,002	191,127	240,179	247,966	297,329
Digby.....	113,292	203,788	135,595	177,528	228,655	232,889	362,684	354,729	282,704	421,903	346,675	402,714
Guyaborough.....	416,534	551,382	743,210	668,572	553,890	634,809	870,561	463,741	474,011	463,494	558,702	447,393
Halifax.....	359,249	612,985	877,758	1,390,867	1,619,172	1,408,571	757,718	789,162	819,943	968,955	788,161	884,451
Hants.....	8,104	17,814	24,752	14,269	15,735	10,857	9,393	8,886	5,628	8,701	23,603	23,212
Inverness.....	134,898	233,669	377,258	307,649	580,146	486,036	359,978	303,601	358,806	295,971	388,052	425,449
King.....	32,421	40,131	32,774	21,361	33,272	43,632	44,095	53,796	65,075	89,494	89,706	43,504
Lunenburg.....	287,050	465,234	590,873	758,277	912,024	923,495	820,875	859,572	952,860	961,096	1,128,431	1,176,159
Pictou.....	10,700	13,235	44,336	32,730	75,993	50,963	14,213	19,115	23,643	23,952	22,586	45,989
Queen.....	88,245	172,391	234,295	258,728	221,281	240,245	151,974	211,332	228,993	312,558	261,697	203,502
Richmond.....	299,159	412,620	582,244	602,503	578,491	594,026	517,994	670,164	545,863	360,816	331,945	375,812
Shelburne.....	246,110	495,520	584,445	774,709	736,557	755,747	770,261	1,075,837	649,676	863,257	752,098	857,307
Victoria.....	88,652	130,145	150,558	214,572	149,465	218,732	132,773	169,210	168,861	134,034	139,483	141,964
Yarmouth.....	147,072	289,719	315,919	337,655	435,053	424,698	376,594	554,518	538,293	674,095	591,697	667,512
Totaux.....	2,501,507	4,019,424	5,101,030	6,016,935	6,577,086	6,652,301	5,573,851	6,079,049	5,577,858	6,131,599	5,752,936	6,291,061

NOTE.—Les chiffres dans ce tableau sont tirés du livre bleu annuel en y omettant les centins.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

Espèces de poisson.	Quantités.	Taux.		Valeur.
		\$	cts.	
Saumon.....	792 barils.	15	00	11,880 00
do frais, dans la glace	201,488 lbs.	0	15	30,223 20
do fumé.....	11,914 do	0	15	1,787 10
do en boîtes.....	11,348 boîtes.	0	15	1,702 20
Maquereau.....	126,432 barils.	10	00	1,264,320 00
do en boîtes.....	40,320 boîtes.	0	15	6,048 00
Harengs.....	136,543 barils.	4	00	546,172 00
do fumé, en boîtes	60,020 boîtes.	0	25	15,005 00
Gaspereau	16,145 barils.	4	00	64,580 00
Morue.....	587,727 qtx.	4	25	2,497,839 75
Langues et noues de morue.....	1,437 barils.	7	00	10,059 00
Merlan	43,979 qtx.	3	50	153,928 50
Merluce	47,618 do	3	50	166,803 00
Egrefin.....	102,027 do	3	50	357,094 50
Flétan.....	889,963 lbs.	0	06	53,397 78
Alose.....	7,557 barils.	8	00	60,456 00
Achigan.....	11,470 lbs.	0	06	688 20
Truite.....	69,138 do	0	06	4,148 28
Eperlan.....	351,100 do	0	06	21,066 00
Anguilles.....	1,861 barils.	9	00	16,758 00
Huitres.....	1,861 do	3	00	5,583 00
Homards.....	4,082,140 boîtes.	0	15	612,321 00
Huile de poisson.....	369,233 galons	0	65	240,001 45
Guano de do	1,784 ton'x.	15	00	26,760 00
Poisson employé comme boitte.....	13,677 barils.	1	00	13,677 00
do do engrais.....	12,330 do	0	50	6,165 00
Noues de merluce et pois. frais, dans le co. de Digby				22,180 00
Encornet, dans les comtés de Guysboro' et Victoria.....				5,400 00
Montant du poisson vendu sur le marché d'Halifax.....				22,000 00
Morue et égrefin, comté d'Halifax.....	14,400 boîtes.	0	12	1,728 00
Consommation locale de différents comtés, d'après état				51,291 50
Total.....				6,291,061 46

RÉCAPITULATION indiquant le nombre total du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés aux pêcheries; la quantité et la valeur du matériel de pêche, l'espace et la quantité du poisson, et le nombre total des hommes employés, etc., dans la province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1880.

No.	Comtés.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS AUX PÊCHERIES.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				ESPÈCES DE POISSON.								
		Navires.				Bateaux.			Navires.		Nasses.		Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boît., lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîte.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.
		Nombre	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.								
1	Annapolis.....	20	305	8650	115	275	5305	486	15485	7743	22	2259		10800			120		8505	48720
2	Antigonish.....					176	3420	434	16005	18150				31729			3289		348	
3	Cumberland.....	2	85	2000	10	68	1910	199	3515	1805	16	250		5250			125		1350	
4	Colchester.....					122	3151	244	20172	4998	37	14950	27	8030			3		152	60
5	Cap Breton.....	16	388	8130	97	760	20902	1828	51560	22215	150	225	90	5950	960		676		16987	
6	Digby.....	85	2021	54550	510	517	10600	1034	18350	9175	21	4410		900			2960		3190	5400
7	Guysborough.....	23	767	24000	171	1383	34256	2255	153390	74080	74	12110	93	10530	1770	336	12403		17884	
8	Halifax.....	65	1855	59900	428	2172	60731	2693	241135	78073	467	93400	10	41484	7714	912	33429	21940	22737	
9	Hants.....					111	1835	137	8170	2805	20	2100		3875					674	
10	Inverness.....	17	427	8500	93	744	18790	2161	63308	41790	105	1248	149	900	150	10100	13967	4900	13765	
11	King.....	9	84	2500		69	1120	316	13380	3564	26	2600		16900			450		2240	5200
12	Lunenburg.....	145	8693	527618	1504	1551	36535	3879	65800	69375	101	21600		6437	1320		16174	1400	17288	
13	Pictou.....					120	1915	277	9185	10347				45915			256		830	
14	Queen.....	39	1410	45550	273	436	13026	781	19408	11127				8313			1974		7210	
15	Richmond.....	79	2493	47200	580	951	20896	1959	100230	40843			301	600			9245		9941	
16	Shelburne.....	119	5706	241100	1290	805	25350	1411	61110	19170	18	13700	2				9097	80	8045	
17	Victoria.....	7	162	2650	34	407	8390	1624	25705	9526			120				2870		1192	
18	Yarmouth.....	105	4691	244900	1373	543	18675	1000	66000	31822	18	36000		3875			13314	12000	4205	640
	Total.....	731	29087	1277248	6478	11210	286307	22798	951888	456598	1081	204842	792	201488	11914	11348	126432	40320	136543	60020

**RÉCAPITULATION indiquant le nombre total du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés aux pêcheries, etc., dans la
Nouvelle-Ecosse - Fin.**

No.	Comtés.	ESPÈCES DE POISSON.														PRODUITS DU POISSON.			VALEUR.			
		Gaspereau, barils.	Morue, qtx.	Langues et noues de morue.	Merlan, qtx.	Merluce, qtx.	Egrefin, lbs.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huitres, brls.	Homard, en boîtes.	Huile de pois., gals.	Guano de pois., tonx.	Poisson empl. comme boîte, barils.		Poisson empl. comme engrais, barils.		
1	Annapolis	50	3734		3691	2938	2700	25000	10	1000						5420		1585	2820	\$ 105,899 00		
2	Antigonish	19	315			300	48			1800		1900	134	280	204000	820				75,063 10		
3	Cumberland	1125	370		370	550		11400	683	1400	3900	13000	20	230	142908	380	30			46,979 20		
4	Coolchester.....	63	184		8		40		3392	500	1083	14650		10	180000	92		60		58,724 28		
5	Cap-Breton.....	169	29967	5		410	2870	11550	1		5230	22400	14	46	9600	21248	37	303		297,329 25		
6	Digby	175	28760	120	15160	15700	24730	15300				1000	24			29900			1400	380,534 00		
7	Guysborough	1182	23425	35	142	1912	5880	27700	21,400 lbs. Hake Sounds, at \$1.00 ; 26,000 lbs. Fresh Fish, at 3 cts.													22,180 00
8	Halifax.....	2856	48707	476	76	11029	1534	337515			10100	169550	357		676060	13282		1885		446,798 95		
9	Hants	270	114				66		2016	6350		27000				70				600 00		
10	Inverness.....	1795	31460	150	1	2790	3710	2150		620	16825	21850	276	1250	295916	13256	560	1284		860,723 80		
11	Kings	50	1100		700		1200		1425		1900	8000				1700			3330	23,728 00		
12	Lunenburg	385	152390	155	11750	10680	23495	177100	10		15800	11100	215		220000	124390	172	1560	1250	435,449 50		
13	Pictou	20	546			294					700	1150	15	15	195000	280		70		43,534 00		
14	Queens	869	23630	130	126	785	1127	32800				4000	55		112200	12878		2510	630	1,176,159 05		
15	Richmond.....	635	2796	117	2	248	12703	2848			1100	4500	139		369368	12684				45,989 75		
16	Shelburne.....	55	120440		5735		6865	28000					4		724760	62300				194,502 15		
17	Victoria		18930				2730							30						11,000 00		
18	Yarmouth	5927	76390	249	6218	25	12339	218600	20		2900	35500	420							369,768 13		
	Total	16145	587727	1437	43979	47658	102027	889963	7557	11470	69138	351100	1862	1861	4081140	360233	1784	13677	12330	6,054 00		
																				832,307 00		
																				25,000 00		
																				127,928 50		
																				4,800 00		
																				9,237 50		
																				669,572 05		

**STATISTIQUE du nombre, du tonnage et la valeur des navires et bateaux
quantité du poisson et le nombre des hommes employés, etc.,**

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.										
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Nasses.		Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs	Saumon, en boîtes, lbs	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.							
<i>Digby.</i>			\$						\$	\$							
Rivière au Saumon.....					12	400	24	250	125	1	800		600		100		50
Meteghan et Cap	10	300	6000	70	60	1000	120	4000	2000						150		300
Ste-Marie.....	2	60	1250	10	35	600	70	600	300						200		50
Pointe à l'Eglise.....	2	45	800	10	25	400	50	400	200	2	300				600		100
Anse à Beliveau.....					15	300	20	600	300	3	1000				300		40
Weymouth.....	2	70	3000	16	10	200	20	300	150	2	200						
Hillsburg.....	7	300	6000	50	40	1000	80	1200	600	5	700				60		700
Digby.....	4	100	2500	30	40	800	80	1000	500						100		800
Centreville.....																	
Anse au Sable et Petite Rivière.....	3	60	1000	24	50	1200	100	1400	700						300		400
Sea Wall.....					30	600	60	500	250	10	1200				1000		200
 Tiverton.....	4	106	4000	40	30	600	60	1600	800								150
 Freeport.....	8	180	5000	50	90	1400	180	3000	1500	1	200		300		50		100
 Westport.....	43	800	2500	210	80	2100	160	3500	1750						100		300
 Total.....	85	2021	54350	510	517	10600	1034	18350	9175	24	4400		900		2960		3190

employés aux pêcheries, la quantité et la valeur du matériel de pêche, l'espèce et la dans le comté de Digby, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1880.

ESPÈCES DE POISSON.														PRODUIT DU POISSON.		VALEUR.			
Hareng, fumé, en boîtes.	Gaspareau, barils	Morue, qtx.	Langues et noues de morue, barils.	Merlan, qtx.	Merluche, qtx.	Egrefin, lbs.	Flétan, lbs	Alose, barils.	Achigan, lbs.	Truite, lbs	Epertan, lbs.	Anguille, barils.	Huitres, barils.	Homard, en boîtes.	Huiles de poisson, gallons.		Guano de poisson, ton'x.	Poisson empl. comme boîte, brls	Poisson empl. comme engrais, brls
.....	25	300		500		300	500					20			200				\$ cts.
.....	150	5000		3000	800	5000	1000								800				5,805 00
.....		600		500	200	1500	1500								200				55,930 00
.....		200		100		1000	300												12,670 00
.....		60		60		100					1000						100		11,118 00
.....		900		100		80											50		4,085 00
.....		3000		2500	1000	1200	3000					4			800		150		5,036 00
.....		2000		1000	3000	2000	2000								20 0		200		34,155 00
.....															1500				34,893 00
.....		1000		700	600	1000	2000								10 0		150		17,745 00
.....		300		100	200	150									200		100		13,830 00
Noues de merluche, 8000 lbs., à \$1.....																			8,000 00
Poisson frais, 20000 lbs., à 3 cts.....																			600 00
3400		2700		1600	3900	2900									200		50		42,480 00
Noues de merluche, 4400 lbs., à \$1.....																			4,400 00
Poisson frais, 2000 lbs., à 3 cts.....																			60 00
.....		2000	20	1000	2000	1500	2000								3000		300		27,555 00
Noues de merluche, 4000 lbs., à \$1.....																			4,000 00
Poisson frais, 2000 lbs., à 3 cts.....																			60 00
2000		10000	100	4000	4000	8000	3000								20000		300		115,230 00
Noues de merluche, 5000 lbs., à \$1.....																			5,000 00
Poisson frais, 2000 lbs., à 3 cts.....																			60 00
5400	175	28060	120	15160	15700	24730	15300				1000	24			23900		1400		\$402,714 00

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS A LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE											
	Navires.				Bateaux.		Rets.		Nasses.									
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Hommes.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.
<i>Kings.</i>			\$			\$			\$		\$							
Pointe Starr							40	3500	800									
Medford.....							20			6	600							
Pereaux.....							30			8	800							
Ile du Chêne.....							8	1500	250									
Hall's Harbor.....	3	12	1600		30	260	40	900	240	2	200		13000			200		800
Rocher Noir					12	240	20	400	120	1	100							200
Harhorville.....					10	250	50	1000	120	7	700		2000			250		700
Baie Morden										2	200							390
Havre de Carter	3	36	500		5	100	20	450	60									150
Black Hole	3	36	400		5	100	12	300	50									
Baie Scots.....							41	2000	800									
Pointe Porter.....							14	800	240									
Petite Ile.....							8	1500	500									
Long Island.....							6	750	300									
Gasperaux					7	70	7	280	84				1000					
Aylesford.....													900					
Kentville																		
Total	9	84	2500		69	1120	316	13380	3564	28	2600		16900			450		2240

bateaux employés aux pêcheries, etc.—*Suite.*

ESPECES DE POISSON.															PRODUITS DU POISSON.		VALEUR.				
Flareng, fumé, en boîtes.	Gaspareau, barils.	Morue, quintaux.	Langues et noues de morue, brls.	Merlan, quintaux.	Merluce, quintaux.	Egrefin, lbs.	Fiétan, lbs.	Alose, barils.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huitres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, tonneaux.	Poisson empl. comme boitte, brls.	Poisson empl. comme engrais, brls.	\$	cts.	
400								350										100		2,850 00	
2800								60										20		110 00	
								40										100		1,230 00	
																		10		325 00	
		300		300		700									1300		1400		13,470 00		
		400		300													150		3,625 00		
		100													100		100		6,140 00		
		100													100		30		2,065 00		
		100				400									100		200		2,590 00		
		100		100		100									100				1,190 00		
2000								600									1000		5,800 00		
								75									20		610 00		
								200									60		1,630 00		
								100									40		820 00		
	50									1000	6000								770 00		
										900	2000								189 00		
																			120 00		
5200	50	1100		700		1200		1425		1900	8000				1700		3230		\$43,534 00		

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS A LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.												
	Navires.				Bateaux.		Rets.		Nasses.										
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes	Nombre.	Valeur.	Hommes	Toises	Valeur.	Nombre	Valeur.	Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes	Hareng, barils.	Lareng, fumé, en boîtes.
<i>Cumberland.</i>			\$			\$			\$	\$									
Fort Lawrence.....							8	150	100				100						
Amherst.....							16	425	330				500						
Manudie.....							10	400	375				800						
Rivière aux Pommes....					1	40	3	100	50				200					100	
Advocate.....					3	120	9	300	150							20		250	
Ile Spencer.....					4	200	12	300	150	2	20					5		100	
Port Greville.....					5	250	15			4	50	250						400	
Parrsboro'.....					3	100	10			3	30	100						100	
Deux Iles.....							16			7	150	300						200	
Tidnish.....					5	100	10	300	150							50		100	
Riv. Philippe et Pugwash.	2	85	2000	10	15	300	30	440	180				3000			30			
Wallace.....					3	800	60	1100	320							20		100	
	2	85	2000	10	68	1910	199	3515	1805	16	250		5250			125		1350	
<i>Annapolis.</i>																			
Margaretville.....	3	24	500	10	16	300	32	1600	800							20		1000	
Port George.....	3	30	1000	12	35	700	70	2100	1050	3	500		8200			100		1100	4800
Port Lorne.....					25	600	50	1500	750									2500	
Hampton.....	1	20	1000	7	13	195	26	6240	3121									300	
Anse Rice.....					17	255	34	1350	675									1320	
Anse Young.....					12	220	24	400	200									800	
Anse Hudson.....	2	40	850	8	12	250	24	500	250									700	
Anse Delaps.....	1	60	290	10	20	400	40	700	350									300	
Anse Lash.....	1	11	300	6	25	425	50	800	400									500	
Iles Gut et Goat.....	7	109	3800	30	60	1260	60	45	22	9	900							100	23280
Bassin d'Annapolis.....	2	20	1000	32	30	500	40	50	25	8	800							75	20640
Rivière Annapolis.....					10	100	20	200	100	2	59		2000					10	
Round Hill.....							10						100						
Rivière Lequille.....							6						500						
	20	305	8650	115	275	5305	486	15485	7743	22	2259		10800			120		8505	48720

bateaux employés aux pêcheries, etc. — Nouvelle-Ecosse. — Suite.

ESPÈCES DE POISSON.														PRODUITS DU POISSON.				VALEUR.
Gaspereau, barils.	Morue, quintaux.	Langues et noues de morue, barils.	Merlan, quintaux.	Merluche, quintaux.	Egrefin, lbs.	Flétan, lbs.	Alose, lbs.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, barils.	Anguille, barils.	Huitres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, tonneaux.	Poisson employé comme boîte, baril.	Poisson employé comme engrais, barils	
50							65		200					10				\$ cts.
150							188		500					25				753 50
100							275		250	5000				40				2,225 25
	15		20	30		450			300					15				3,061 00
	60		45	75		630								65	6			723 50
	25		30	50		6000								30	4			2,046 25
	200		150	250		2000			150					100	10			1,275 75
	50		75	100		1500			400					20	5			4,231 50
	20		50	45		800	150		100					75	5			1,442 00
50																		2,840 25
525							5	1400	2000	8000	20	80	10000					2,600 00
250												150	5908					4,880 20
													127000					21,100 00
1125	370		370	550		11400	683	1400	3900	13000	20	230	142908	380	30			46,979 20
.....	200		100		20	2000								300		100	100	5,935 00
.....	150		25	200	100	2000								320		150	200	10,183 00
.....	100		25	200	50	3000								200		100	100	11,847 50
.....	200			10		1000								100		700	100	2,960 00
.....	40		10	40	50	1000								50		100	300	6,142 50
.....	150		75	200	100	3000								200		50	40	5,530 00
.....	200		175	300	200	1000								400		75	30	5,622 50
.....	100		75	200	100	4000								400		20	200	3,657 50
.....	300		40	300	300	2000								350		40	50	5,927 50
.....	2166		2166	1088	1080	5000								2100		200	700	32,809 50
.....	128		1000	400	700	1000	10	1000						1000		50	1000	14,754 00
.....																		310 00
.....																		15 00
50																		275 00
50	3734		3691	2938	2700	25000	10	1000						5420		1586	2820	105,899 00

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés dans les pêcheries, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

No.	DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS A LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				ESPÈCES DE POISSON.									
		Navires.				Bateaux.		Rets.		Nasses.		Saumon.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, brls.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, brls.	Hareng, fumé, en boîtes.	Gaspereau, brls.	
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Toises.	Valeur.	Nombre.										Valeur.
	<i>Antigonish.</i>			\$			\$			\$		\$									
1	Antigonish.....					18	360	54	3600	4200				7342			70		6		
2	Arisaig					52	580	130	3965	4810				9076			499		8		
3	Morristown					42	800	100	3770	5440				10723			945		14		12
4	Tracadie					64	1680	150	4670	3700				4588			1775		320		7
	Totals					176	3420	434	16005	18150				31729			3289		348		19
	<i>Lunenburg.</i>																				
1	Lunenburg à l'île à la Croix.....	50	3150	200718	500	371	14840	1113	15000	16000	1	1000		50	150		1360	900	3500		30
2	Baie Mahone à l'île Martin.....	21	1260	80000	200	130	3250	280	5000	5100				200	250		800		2800		40
3	Rivière Lahave à l'île Iron Bound	29	1740	115000	300	150	3750	450	12000	15000				800	400		2000		3500		40
4	New Dublin à l'île Lahave.....	35	2100	120000	400	280	7000	840	13000	13000				1500	400		2500	500	4200		50
5	Chester	3	160	9000	38	80	800	160	1800	1000	9	1900		2277	100		1300		118		60
6	Rivière Martin	5	220	1400	50	70	700	140	1700	900	3	600		180	20		300		100		20

7	Pointe Renard					30	450	60	800	400	10	2000	...	135		1000		100		10
8	Anse au Moulin.....					45	675	90	500	250	7	1400	...	150		500		20		
9	Lodge					15	225	30	1500	800	12	2400	...			136				10
10	Anse Nord-Ouest.....					35	520	72	400	200	7	1400	...	200		420		200		10
11	Ashpotaghan.....	1	25	800	6	40	600	80	1200	600	10	2000	...			900		200		20
12	Sandy Beaches.					70	150	114	700	400	4	800	...	180		200		150		15
13	Blandford					65	975	130	8000	4000	10	2000	...	325		1200		200		30
14	Little Tancook.....					25	375	50	1200	625	4	800	...			700		600		
15	Big Tancook.....	1	38	700	10	100	1550	200	1800	10500	12	2500	...	360		1388		1250		20
16	Deep Cove.....					25	375	50	800	400	8	1600	...	80		170		50		
17	Iron Bound					20	300	40	400	200	4	1200	...			1300		300		
	Totaux	145	869	527618	1504	1551	36535	3879	65800	69375	100	21600	...	6137	1320	...	16174	1400	17288	385

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés aux pêcheries, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

No.	DISTRICT.	ESPÈCES DE POISSON.												PRODUITS DU POISSON.				VALEUR.	
		Morue, quintaux.	Langues et noues de morue, barils.	Merlan, qtx.	Merluce, qtx.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huitres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, galla.	Gnau de poisson, t'x.	Poisson employé comme boîte, barils.		Poisson employé comme engrais, brls.
	Antigonish.																		\$ cts.
1	Antigonish				10					1900	110	80		50					3,236 80
2	Arisaig.....	30			110			1600						120					7,069 90
3	Morristown.....	175			150	40					10			150					12,758 70
4	Tracadie	110			30	8					14	200	204000	500					51,997 70
	Totaux	315			300	48		1600		1900	134	280	204000	820					75,063 10
	Lunenburg.																		
1	Lunenburg à l'île à la Croix.....	56270	50	5000	4200	9000	65000		2000	2500	90		64000	45535	65	400	300		376,845 25
2	Baie Mahone à l'île Martin	18290	20	1250	1100	3000	21600		4500	2300	25			12500	25	160	250		126,739 00
3	Rivière Lahave à l'île Iron Bound.....	30000	25	2500	2000	4560	40000		2300	2400	45			28795	32	350	280		216,498 75
4	New Dublin aux îles Lahave	38000	20	3000	3200	6400	50000	10	3500	3000	50		30000	35000	50	450	320		280,700 00
5	Chester.....	5000	20			120	500		2000	500	5		126000	1000		100			55,753 55
6	Rivière Martin.....	4000	10			50			500	400				1000		50	100		21,679 00

7	Pointe aux Renards.....	50				50									100		50		10,962 75
8	Mill Cove.....			20		50													5,347 50
9	Lodge.....	20				10													1,520 00
10	Anse Nord-ouest.....	15		10		20													5,238 75
11	Ashpotaghan.....	100																	10,305 00
12	Sandy Beaches.....	25				20													2,863 25
13	Blandford.....	100				50								30					13,588 25
14	Petit Tancook.....	100		150		15								100					10,467 50
15	Grand Tancook...	300				50								200					20,594 00
16	Deep Cove.....	100				50								100					2,577 00
17	Iron Bound.....	20				50								30					14,479 50
Totaux.....		152390	155	11750	10680	23495	177100	10		15800	11100	215		220000	124390	172	1500	1230	1,176,159 05

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EM- PLOYÉS A LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.												
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Nasses										
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Toises.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon, barils.	Saumon, frais, d. la glace, lbs	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Mackereau, en boîtes.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.
<i>Pictou.</i>			\$		\$				\$		\$								
Ile Pictou.....	12	240	36	400	191											25		200	
Cariboo.....	18	425	45	450	171								300			20		220	
Rivière Toney.....	5	60	15	140	85								320					140	
Côte nord.....	10	125	30	450	170													45	
Cap John.....	5	50	10	100	50													60	
Havre de Chance.....	13	200	21	1450	2000								4160					18	
Petit havre.....	12	185	28	1275	1860								3905			6		15	
Grosse île.....	8	115	14	1600	2000								15680			20		23	
Grève nord.....	3	45	6	450	600								5000						
Ponds.....	6	90	14	1100	1400								7850			50		24	
Lismore.....	7	80	16	1050	1400								8700			6		20	
Pictou.....	21	300	42	700	420											70		65	
Total.....	120	1915	277	9165	10347								45915			256		830	

bateaux employés aux pêcheries, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

ESPÈCES DE POISSON.										PRODUIT DU POISSON.				VALEUR.				
Gaspereau, barils.	Morue, qtx.	Langues et noues de morue, barils.	Merlan, qtx.	Merluche, qtx.	Egrefin, lbs.	Fletan, lbs.	Alose, barils.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huitres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, ton x.	Poisson empl. comme boitte.	Poisson empl. comme engrais.	
20	250			40										35				\$ cts
.....	65			30								15	75000	20				2,355 25
.....	50																	12,814 25
.....	25																	820 50
.....	32																	286 25
.....	12			10														411 00
.....	14			15										18		10		821 20
.....	12			20										23		10		860 20
.....				24							3			28		12		2,836 20
.....											4							786 00
.....	10			30					500	150	6			30		12		2,045 50
.....	16			25					200	1000	2			26		10		2,307 40
.....	60			100									120000	100		16		19,646 00
20	546			294					700	1150	15	15	195000	280		70		45,989 75

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.								
	Navires.				Bateaux.		Rets.		Nasses		Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.					
<i>Victoria.</i>			\$			\$			\$		\$				
New Campbellton.....	3	70	800	14	20	400	40	800	400						250
Grand Bras d'Or.....	1	12	150	4	30	600	870	435	435						100
Boularderie.....												11			
Côte nord.....															50
English Town.....	1	50	400	6	90	1800	180	5000	2250			10			475
Grand Narrows.....															10
Wreck Cove.....															60
Baie Ste-Anne.....												8			25
Smoky Head.....												8			15
Baddeck.....												4			
Washabuck.....															
Consommat. locale dans les districts au-dessus.....															
Baie St-Laurent.....					30	600	60	1800	540			15			150
Baie Aspy.....	1	18	800	5	12	240	24	720	216			8			140
Pointe blanche.....					45	900	90	3750	1125			5			
New Haven.....					16	320	32	1500	450						70
Havre Neil.....					50	1000	100	4500	1350			5			75
Baie Sud.....					50	1000	100	3000	900			12			300
Anse Verte.....					14	280	28	1200	360			10			150
Ingonish.....	1	12	500	5	50	1250	100	3000	1500			24			1900
Totaux.....	7	162	2650	34	407	8390	1624	25705	9526			120			2870

bateaux employés aux pêcheries, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

ESPÈCES DE POISSON.															PRODUIT DU POISSON.		VALEUR.						
Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.	Gaspereau barils.	Morue, qtx.	Langues et noues de morue, barils.	Merlan, qtx.	Merluche, qtx.	Egrefin, lbs.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huitres, barils.	Homard, boîtes.		Huile de poisson, barils.	Guano de poisson, ton'x.	Poisson employé comme boîte, barils.	Poisson employé comme engrais.		
50	80	50	37	50	30	150	20	1100	650	200	700	370	600	200	350	200	150	210	100	190	150	7,602 50	
50	80	50	37	50	30	150	20	650	200	700	370	600	200	350	200	150	210	100	190	150	4,212 50		
50	80	50	37	50	30	150	20	200	650	700	370	600	200	350	200	150	210	100	190	150	165 00		
50	80	50	37	50	30	150	20	700	200	370	600	200	350	200	150	210	100	190	150	1,647 50			
50	80	50	37	50	30	150	20	370	600	200	350	200	350	200	150	210	100	190	150	8,159 50			
50	80	50	37	50	30	150	20	600	200	370	600	200	350	200	150	210	100	190	150	1,937 50			
50	80	50	37	50	30	150	20	200	650	700	370	600	200	350	200	150	210	100	190	150	3,393 50		
50	80	50	37	50	30	150	20	700	200	370	600	200	350	200	150	210	100	190	150	970 00			
50	80	50	37	50	30	150	20	370	600	200	350	200	350	200	150	210	100	190	150	1,297 50			
50	80	50	37	50	30	150	20	600	200	370	600	200	350	200	150	210	100	190	150	60 00			
50	80	50	37	50	30	150	20	200	650	700	370	600	200	350	200	150	210	100	190	150	90 00		
1200 barils d'encornet, à \$4.00																	4,800 00						
1200	1000	1500	1800	2000	4110	120	200	150	150	300	500	1000	130	500	200	150	600	200	190	400	800	150	9,237 50
1200	1000	1500	1800	2000	4110	120	200	150	150	300	500	1000	130	500	200	150	600	200	190	400	800	150	6,955 00
1200	1000	1500	1800	2000	4110	120	200	150	150	300	500	1000	130	500	200	150	600	200	190	400	800	150	6,392 50
1200	1000	1500	1800	2000	4110	120	200	150	150	300	500	1000	130	500	200	150	600	200	190	400	800	150	7,298 50
1200	1000	1500	1800	2000	4110	120	200	150	150	300	500	1000	130	500	200	150	600	200	190	400	800	150	9,650 00
1200	1000	1500	1800	2000	4110	120	200	150	150	300	500	1000	130	500	200	150	600	200	190	400	800	150	11,535 00
1200	1000	1500	1800	2000	4110	120	200	150	150	300	500	1000	130	500	200	150	600	200	190	400	800	150	25,767 50
1200	1000	1500	1800	2000	4110	120	200	150	150	300	500	1000	130	500	200	150	600	200	190	400	800	150	6,932 50
1200	1000	1500	1800	2000	4110	120	200	150	150	300	500	1000	130	500	200	150	600	200	190	400	800	150	23,860 00
1192	18930	2730	30	3940																			141,964 00

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.											
	Navires.				Bateaux.		Rets.		Nasses.									
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes	Hareng, barils.
<i>Shelburne.</i>			\$			\$			\$		\$							
Baie Jordan	1	89	4500	16	16	1150	20	2500	800							200		500
Traverse Jordan...	1	60	1800	14	25	760	70	2000	450			2				70		300
Havre de Wood...	7	240	5000	61	190	1200	130	3000	1000	5	3500					1568		200
Havre de Shag....	6	210	5000	60	50	1100	60	5000	1200							250		100
Pointe à l'Ours ...	6	200	6200	60	25	500	45	4200	1400							180		100
Barrington Ouest.	20	484	13000	140	8	200	20	2000	650							50		50
Port Latour et Baccaro.....	1	72	3000	12	155	2500	158	8000	2500	1	1400					400	80	1200
Ile du Cap.....	16	793	25500	220	150	6750	300	12000	2800	10	7000					4524		500
Upper Port Latour	8	309	13000	71	50	1200	99	3000	900							50		500
Cap du Nègre et Blanche.....	2	95	4500	19	55	1450	110	3500	1200	1	1000					450		700
Havre Nord-ouest	3	110	3000	24	15	750	30	900	350							50		120
Port Clyde.....	4	203	8000	49	10	350	30	550	180									25
Havre Nord-est et Ile du Cap du Nègre.....	2	60	1700	15	15	600	30	1100	390	1	800					30		400
Pointe Noire et Tête Rouge...					30	1050	75	3000	900							100		100
Ile Roseway et McNutt.....	2	50	1500	12	30	2000	85	2500	800							25		50
Shelburne Ouest..	1	59	2000	12	14	700	33	1560	550							50		400
do Est...	12	812	43900	142	42	650	50	3500	1600							100		1000
Lockport.....	27	1860	99500	365	33	2500	75	2800	1500							1000		1800
Consommation de poisson dans le comté.....																		
Total.....	119	5706	241100	1290	805	25350	1411	61110	19170	18	13700	2				9097	80	8045

bateaux employés aux pêcheries, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

ESPÈCES DE POISSON.														PRODUITS DU POISSON.				VALEUR.	
Hareng, fumé, en boîtes.	Gaspereau, barils.	Morue, quintaux.	Langues et noues de morue, brls.	Merlan, quintaux.	Merluche, quintaux.	Egrefin, lbs.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huitres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, tonneaux.	Poisson empl. comme boîte, brls.		Poisson empl. comme engrais, brls.
.....		3000				400									900				\$ cts.
.....	20	1500				490									550				18,735 00
.....		1800		200		200									500				10,493 50
.....		2500		50		75									1200				63,769 00
.....		2550		350		350									1050				14,742 50
.....	300	7000		200		250									2500				31,170 00
.....																			34,850 00
.....	30	5000		2000		800									17000	2600			44,222 00
.....		15140		2500		1000									185000	5750			155,322 50
.....	25	6500		150		300									3500				34,075 00
.....																			
.....		3500		60		500								60000	3000				35,085 00
.....	30	1200				150									800				7,245 00
.....																			
.....		3500				100									1500				16,300 00
.....																			
.....		1000				50									350				6,552 50
.....	30	700		25		600									700				7,137 50
.....																			
.....		2000				400									1000				11,000 00
.....	100	1300				300									400				9,335 00
.....	20	16250				400									48000	5000			85,992 50
.....		46000		200		500	28000							62060	31000				246,280 00
.....																			25,000 00
.....	555	120440		5735		6865	28000					4	72:760	62300					857,307 00

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS A LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.										
	Navires.				Bateaux.		Rets.		Nasses		Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Toises.	Valeur.	Nombre.							
Cap-Breton.			\$			\$			\$		\$						
Sydney Fork.....					6	70	10	180	60								40
Coxheath.....					6	50	12	360	158								125
Côté S. du bras N.-O....					20	200	40	780	320								160
Pointe Edward.....					13	200	26	800	312								180
Pont Albert.....					9	90	9	250	75								60
Rivière Mira.....	1	18	250	4	16	449	32	740	269			3	1500		35		96
Ile Ronde.....					5	232	11	750	250			6	200	960	3		100
False Bay Beach.....					8	64	10	770	260				540		9		216
Anse Wadden.....					16	160	23	700	250								200
Baie aux Vaches, sud....					15	650	36	1400	450			9			70		750
Ruisseau Noir.....	1	36	1200	9	2	16	2	150	56						33		90
Baie aux Vaches, nord....					12	350	22	660	220						4		210
Grande Grève.....					14	98	20	680	230								340
Schooner Pond.....					3	45	6	100	40								35
Grande Baie Glacée.....					24	200	48	1550	500			1	180				510
Petite Baie Glacée.....	1	18	800	5	35	420	70	2000	650						12		402
Bridgeport.....					21	320	42	800	300								308
Lingan et Barachois....	1	27	1000	5	13	200	22	840	288						2		258
Batt. de la Pointe Basse					18	244	34	1240	420								350
Barre Sud.....	1	15	500	6	41	468	59	2920	1186			2	1700		4		859
Rivière au Saumon.....					7	56	7	90	25								
Ruiss. N. O. et Grand Lac.....																	
Lad Kilkenny.....							30	110	35								
Ruisseau Noir.....																	
Total.....	5	118	3750	29	304	4582	571	17870	6354			21	4120	960		232	5289

bateaux employés aux pêcheries, etc.—Nouvelle-Ecosse.—Suite.

ESPÈCES DE POISSON.														PRODUITS DU POISSON.				VALEUR.		
Hareng, fumé, en boîtes	Gaspereau, barils	Morue, quintaux.	Langues et noues de morue, barils	Merlan, quintaux.	Merluce, quintaux.	Egrefin, lbs.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils	Huîtres, barils.	Homard, en boîtes	Huile de poisson, galons.	Guano de poisson, ton' x	Poisson employé comme boîtte, barils.		Poisson employé comme engrais, barils.	
.....	6									800	1000	12				4		1		\$ 400 00
.....		12									600	4				4		2		626 60
.....		30									800	4				10				860 00
.....		6									600	3				2				809 80
.....	15	100								500	1000				33		7			843 45
.....	5	583				42	100			200	500	5	13		195		37			4,046 50
.....		90						1				3			33	1	6			1,153 85
.....		195				15					600	20			65	1	12			2 201 50
.....		42				18									140	2	26			3,395 00
.....		650				12									250	2	41			6,873 00
.....		240				10				200					80		6			1,815 00
.....		113									400	6			2138		7			2,834 95
.....		30													10		2			1,496 00
.....		30													10		2			276 00
.....	4	80									2400	6			27	3	5			2,703 55
.....		320				15					800	15			140	3	20			3,296 50
.....		141				200					800	10			47		9			2,065 80
.....		206				13				400	800	10			79	3	13			2 244 35
.....		154													52	10	10			2,248 30
.....		417				20					2500	15			139	12	60			6,218 60
.....	6	10								600	3100	3			3		1			336 45
.....	90									300										378 00
.....										300										18 00
.....										250										15 00
.....	126	3827				145	2000	1		3550	15400	106	13		3457	37	267			47,156 30

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS A LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.											
	Navires.				Bateaux.		Rets.		Nasses.									
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.
<i>Cap-Breton—Suite.</i>		\$			\$			\$		\$								
Report.....	5 118	3750	29 304	4582	571	17870	6354	...	...	21	4120	960	...	232	...	5289		
Baie Nord-Est																		
Ile Longue																		
Rivière George																		
Petit Bras d'Or	6 120	1680	44	8	160	16	680	374										800
Pointe Aconi				6	120	12	240	132										150
Mill Pond				2	40	4	80	44										200
Fife's Mill																		
Little Pond				3	60	6	120	66				200						100
Big Pond				4	80	8	160	88				700						200
Anse du Lloyd				2	40	4	80	44				440						80
Barre Nord	2 30	300	8	2	40	4	200	110										250
Bras Nord-Ouest				8	80	16	320	176				40						500
Crique de Leeche				2	40	4	80	44										100
Crique de Ball				4	80	8	160	88				150						100
Ruisseau Noir																		
Gabarus	3 120	2400	18	85	4250	254	7400	3700	150	225						1230		800
Horn's Mill																		
Anse Kennington				9	270	27	360	180								100		150
Louisburg				51	2550	160	3400	1700			2	100				660		1000
Grande Loraine				47	1880	141	5660	2780			5					564		905
Petite Loraine				16	800	60	2760	1380			14					800		960
Baulin				13	800	40	950	475			10					325		455
Main à Dieu et Scatterie				70	2900	200	4320	1160			2					1862		2361
Baie Mira				29	700	87	3000	1500			13					689		1407
Chatelone				28	560	56	1600	800			23					264		620
Grand Mira et baie Lewis				24	240	48	600	200				200						20
Baie Est et Grand Etang				33	330	66	600	400										400
Belfry				12	600	36	720	420								60		140
Total	16 388	8130	97 762	20902	1828	51560	22215	150 225	90	5950	960	...	6756	...	16987			

bateaux employés aux pêcheries, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

ESPECES DE POISSON.										PRODUIT DU POISSON.				VALEUR.				
Hareng, fumé, en boîtes.	Gaspereau, barils	Morue, qtx.	Langues et noues de morue, barils.	Merlan, qtx.	Merluche, qtx.	Egrefin, lbs.	Fletan, lbs.	Alose, barils Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huitres, barils.	Homard, en boîtes.		Huiles de poisson, gallons.	Guano de poisson, ton x.	Poisson empl comme boîte, brls	Poisson empl comme engrais, brls.
.....	126	3827				145	2000	1	3550	15400	106	13		3457	37	267		\$ cts.
.....		50							250		8	6						47,156 30
.....		100							150		7			13		1		105 00
.....		1600				50	200		100		4			25		3		251 95
.....		250				15	100							400		16		486 25
.....		100				10			200					63		4		10,463 00
.....	5								100					25		3		1,765 95
.....		125				10					3			31		2		1,291 25
.....		100				5					4			25		3		26 00
.....		40												10		1		1,045 40
.....		80				5								20		2		1,402 75
.....		50												112		1		563 50
.....	6								60		3							1,372 50
.....	7								70		4							2,227 30
.....										1000								454 60
.....		7000	5	400			100		200	1200								490 70
.....		100				100	50											60 00
.....		3500				990	1200											51,081 00
.....		2350				500	1000		50					2830				84 00
.....		1200				180	2000							1962				2,443 00
.....		615		10	60	1000				1020				1020				30,696 50
.....		4800				650	3100							502				22 410 80
.....		1725				60	400							3000				18,493 00
.....		1395				100	400							1353				8,465 05
.....														900				52,905 00
.....	20	200				10			300	4000				150				21,167 70
.....	5	260							150	500	10	20		100				1,430 50
.....		500							50	300				250				2,979 00
.....	169	29967	5	410	2870	11550	1	5230	22400	142	46	9600	21248	37	303			3,468 50
.....																		297,329 25

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et la valeur des navires et

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.											
	Navires.			Bateaux			Rets.		Nasses									
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la gl, lbs	Saumon, fumé, lbs	Saumon, en boîtes, lbs	Maquereau, barils	Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.
Queen.			\$						\$		\$							
Liverpool	11	305	6500	72	13	415	36	1720	2360				1200			990		759
Port Medway	13	501	21300	98	21	1680	50	1980	990				2313			213		249
Port Mouton	7	250	6500	41	96	2460	134	40.0	2010							20		3250
Brooklyn	2	90	1300	20	25	750	50	1400	700				1300					160
Ile Coffin					18	920	53	1320	660							70		567
Port Jolly	1	35	1200	9	38	1900	62	400	200									60
Port Lebert	1	35	1000	6	25	1020	25	240	120									50
Somerville					12	4.6	22	240	120									50
Hunt's Point	2	149	6800	14	25	1120	50	1800	900									400
White Point					7	140	14	568	280							8		145
West Head	2	45	950	13	34	720	68	1700	800							190		600
Moose Harbor					7	140	14	400	200							90		150
Pointe Noire					17	465	50	700	350							260		260
Eagle Head					10	120	25	600	250									115
Blueberry					8	96	16	800	400									115
Pudding Pan					12	144	26	480	240				200			116		280
Milton													300					
Mill Village					58	385	64	1040	547				2700					
Ponhook					10	100	22						300					
Consommation locale																		
Total	39	1410	45550	273	436	13021	781	19408	11127				8313			1974		7210

bateaux employés aux pêcheries, etc. — Nouvelle-Ecosse. — Suite.

ESPÈCES DE POISSON.															PRODUITS DU POISSON.				VALEUR.
Hareng, fumé, boîtes	Gaspereau, barils.	Morue, quintaux.	Langues et noues de morue, barils.	Merlan, quintaux.	Merluiche, quintaux.	Egrefin, lbs.	Flétan, lbs.	Alose, lbs	Achigan, lbs	Truite, lbs	Eperlan, barils.	Anguille, barils.	Huitres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, tonneaux.	Poisson employé comme boîte, baril.	Poisson employé comme engrais, barils	
50	4435	30				343	15000								2200		300	100	\$ 36,255 25
74	7730	25	76	685	196	8000								37200	4033	150			48,977 40
2	2770	15	50		50	4000								75000	1680	200	160		38,297 50
	2200	10			25										1100	60			11,107 50
	1080	6			178	1000									800	100			8,903 00
20	1200	4			30	600									720	30			6,687 00
	200	4				600							5		120	10			1,247 00
	225	3													180	25	100		1,369 25
	1400	6		100											700	100	20		8,507 00
	175	5				3000									150	20			1,706 25
	1600	10			200	600									900	100			12,591 00
	45	2			15										30	600	100		2,427 25
	150	2			20										75	700	160		5,385 25
	80	3			25										50	25			968 00
	80	2													50	25			871 50
	260	3			45										90	75			3,727 00
35												5							230 00
400										4000		30							2,515 00
288												15							1,332 00
																			11,000 00
869	23630	130	126	785	1127	32800				4000	55		112200	12878	2510	630			203,502 15

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS A LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				ESPECES DE POISSON.						
	Navires.				Bateaux.		Rets.		Nasses.		Saumon, barils	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.							
Yarmouth.			\$			\$		\$		\$							
Batture de la baie à la ville de Yarmouth.	16	293	12550	101	55	6000	174	13000	9000	9	18000				4785		1191
Yarmouth.....	24	1240	5700	348	20	5000	78	2000	1400	6	12000		200		3414		750
Cheboque					12	800	30	1000	700						240		180
Petite Rivière	2	40	1000	17	51	625	100	1200	322						108		393
Tusket Wedge	18	837	37000	247	25	1200	78	6000	3500	1	2000		867		1390	2400	1080
R. au Saumon	1	30	650	4	40	250	50	5000	2000				850				
Riv. Tusket..					145	1800	160	20000	7000				1308		50		40
Riv. de l'Est.					80	550	100	4000	2000				650				
Lac et ruiss. à l'Anguille.	2	57	1200	17	45	300	50	1800	900						330		175
Argyle.....	2	92	2400	24	30	350	90	2000	1000							9600	
Argyle Sound	4	178	9600	46													
Pubnico Est et Ouest....	36	1924	123500	569	40	1800	90	10000	4000	2	4000				2997		396
Total....	105	4691	244900	1373	543	18675	1000	66000	31822	18	36000		3875		13314	12000	4205

bateaux employés aux pêcheries, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

ESPECES DE POISSON.														PRODUITS DU POISSON.				VALEUR.	
Hareng, fumé, en boîtes.	Gaspereau, bris.	Morue, quintaux.	Langues et noues de morue, barils.	Merlan, quintaux.	Merluche, quintaux.	Egrefin, lbs.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huitres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons	Guano de poisson, ton'x.	Poisson employé comme boîte, barils		Poisson employé comme engrais, barils
.....	82	3330	48	1480	...	905	41800	20	...	...	...	...	...	...	3225	625	240		\$ cts.
.....	45	21325	66	1285	...	1805	13500	...	...	...	...	...	...	...	8830	240	720		90,157 25
.....		185	6	80	...	60	800	...	...	...	...	...	...	...	85				150,127 75
.....	12	400	1	68	25	69	700	...	...	...	500	8	...	155066	366		35	2000	4,541 50
.....	60	10510	38	1270	...	2355	15300	...	...	...	...	...	...	76800	6500	40	540		23,585 80
.....	1480	50	2	10	...	20	500	...	...	650	10000	15	...						94,374 05
.....	2772									1200	25000	70	...						7,183 00
.....	476									850		10	...						14,146 20
.....																			2,142 50
640	400	840	4	50	...	100		...	...	200		250	...				40		12,185 00
.....	540	650	4	100	...	200		...	...			25	...	81600	350		60	1000	20,693 00
.....		5000	8		...	400	2000	...	...			12	...		1550		120		24,061 50
.....	60	34100	72	1875	...	6425	144000	...	...			30	...		13710	80	1080		226,374 50
640	5927	76390	249	6218	25	12339	218600	20	...	2900	35500	420	...	273466	34516	985	2835	3000	669,572 05

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS A LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.											
	Navires.				Bateaux.		Rets.	Nasses.										
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.
Hants.			\$			\$			\$		\$							
Maitland.....					6	215	12	1050	300				900					
Upper Selma.....					1	25	2	120	45				150					
Lower Selma.....										1	120		175					
Noël Shore.....										1	200							
Noël.....					2	75	4	600	130			3	520	500				
Burncoat.....												1	100					
Moose Brook.....										4	310							
Temicappe.....					3	120	6	850	170	4	250							50
Walton.....					7	250	14	1900	450	2	100		206					74
Shubenacadie.....					75	300	75	525	450				1950					
West Hants.....					17	850	24	3125	1260	4	500							550
Total.....					111	1835	137	8170	2805	20	2100		3875					674

bateaux employés aux pêcheries, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

ESPÈCES DE POISSON.											PRODUIT DU POISSON.				VALEUR.				
Hareng, fumé, en boîtes.	Gaspereau, barils.	Morue, qtx.	Langues et noues de morue, barils.	Merlan, qtx.	Merluche, qtx.	Egrefin, lbs.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	A chigan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils	Huitres, barils.	Homard, boîtes.		Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, ton'x.	Poisson employé comme boîte, barils.	Poisson employé comme engrais, barils
.....		15				11		245							12				\$ cts.
.....		10				9		30							9				2,205 05
.....		9				10		55	1000						10				342 35
.....		12						85	1200						10				606 00
.....		11				10		261	1500						8				899 50
.....								25	500										2,339 95
.....		10						122	1200						8				230 00
.....		15						144											1,025 70
.....		12				16		399							13				1,415 75
.....	270								950										3,633 45
.....		20						650			27000								1,429 50
.....																			9,105 00
.....	270	114				56		2016	6350	..	27000	..			70				23,212 25

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS A LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.										
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Nasses.		Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.							
<i>Guysborough</i>			\$			\$			\$	\$							
Havre des Pé- cheurs au havre de Coddle.....	1	58	2000	6	114	3382	167	10600	4240	4	550	...	...	...	336	730	1420
Coddle et New Harbor.....	2	68	2200	16	80	2000	120	8000	4000	...	...	...	...	...	...	400	1200
Baie Tor et anse Charlo.....	3	76	1900	18	184	3520	368	16800	8400	...	...	1	...	...	...	840	1260
Tête Blanche à Charlo.....	...	...	...	...	204	4284	204	16000	8000	2	200	13	...	...	...	1530	5100
Batture Sud.....	1	25	1000	8	98	1960	160	12000	6000	21	5000	10	...	...	...	500	500
Canso et Dover..	4	192	11200	43	164	6840	312	30000	15000	25	4500	25	...	...	...	1968	1554
Guysborough....	2	50	1000	10	94	2700	150	12200	6600	5	500	25	...	...	...	1820	880
Batture Nord....	...	...	...	...	80	1600	120	12000	6000	4	400	9	...	...	...	1100	1200
Détroit de Canso	4	144	2500	34	100	2800	180	24000	12000	6	600	...	...	...	...	2950	3050
Riv. Ste-Marie..	...	...	...	...	25	370	38	890	340	...	...	5	5300	310	...	...	...
Sonora et baie Ste-Marie.....	1	52	800	6	22	280	27	700	200	...	...	2	3500	...	...	10	360
Petit Liscombe, Grand Liscombe et b des Espag'ls	2	60	1000	20	58	2000	124	2000	800	1	40	1	150	200	...	200	300
Havre Marie-Jo- seph.....	...	...	...	...	50	1000	90	1470	650	1	60	...	140	300	...	150	160
R. Ecum Secum,	...	...	...	...	23	460	64	1150	400	2	100	...	100	200	...	60	220
Havre au Vin....	...	...	...	...	10	120	20	1200	360	1	40	...	150	600	...	10	320
Hav. d. Sauvages	2	30	300	7	40	400	50	2000	600	1	60	...	400	...	...	50	120
Havre Holland..	...	...	...	...	6	70	10	160	50	...	...	...	140	...	...	10	30
Port Bickerton...	1	12	100	3	25	350	33	720	260	1	60	2	300	...	...	70	90
Havre Gegogan..	...	...	...	...	6	120	18	500	180	...	...	...	350	160	...	5	120
Total	23	767	24000	171	1383	34256	2255	153390	74080	74	12110	93	10530	1770	336	12403	17884

bateaux employés aux pêcheries, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

ESPÈCES DE POISSON.															PRODUIT DU POISSON.			VALEUR.		
Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.	Gaspareau, barils.	Morue, qtx.	Langues et noues de morue, barils.	Merlan, qtx.	Merluce, qtx.	Egrefin, lbs.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huitres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, barils.	Guano de poisson, ton x	Poisson empl. c. boîte, brls	Poisson employé comme engrais.	\$ cts.
204			3740												95000	1836				34,874 40
252			360													180				3,555 00
320			128													64				2,425 60
390			195													91				3,617 90
960			192													96				7,918 40
200	10		450	4		10	200									300				6,710 50
900	25		1700			8	3700									200				45,623 00
120	30		430			80	620	448					7		125000	400				26,377 38
200			2000				300									900				23,510 00
50	30		5000	40			300	1000					10			1200				27,830 00
950	10		500				1100								99368	1300				6,054 00
500	100		400				1800						4			250				49,690 20
600	20		2000	1		100	1500									1500				13,598 50
450			400				1000									450				21,332 00
140	140		50				550					1000	20			456				11,382 50
200			4000	50			200									50000				5,090 00
225			1000	15			900									400				20,110 00
130			200	5			50	300					4			50				7,504 00
50	20		100		2	20	50	200					2			40				2,865 50
350			100				50						2			25				5,763 00
900			200	2		20	500									250				5,034 25
700			100				230									150				10,491 50
550	50		50				400									110				5,627 50
																				8,084 00
350	100		20			10	150				500	2000	50			20				8,208 00
100			50								400	1000	20							876 50
150	100		100				3				200	500	20							1,657 50
9941	635	27965	117	2	248	12703	2848			1100	4500	139	369368	12662						375,812 13

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS A LA PECHE.						MATÉRIEL DE PECHE.											
	Navires.				Bateaux.		Rets.		Nasses									
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.
Colchester.			\$		\$			\$		\$								
Mass Town.....	10	300		20	2500	600						6	600					
Debert.....	1	35		2	250	60						1	60					
Little Dyke.....	7	175		14	1750	420						4	340					
Grand Village.....	1	35		2	300	60						1	50					
Pointe Grand Village.....	4	120		8	1000	225						2	200					
Highland Village.....	4	100		9	1200	240				1	150	3	150					
Portapique.....				2						2	500							
Five Houses.....	4	120		11	1200	280				3	600	2	400					
Birch Hill.....	3	120		8	1000	210				2	900	1	400					
Bass River.....	3	130		7	1000	200				1	500	2	200					
Little Bass River.....	5	230		12	1500	350				2	400	1	400					5
Upper Economy.....	11	440		32	3850	700				6	1500	4	700					12
Economy Point.....				8						5	5000							5
Economy Village.....	2	50		10	500	100				6	4000							10
Lower Economy.....				4						4	600							5
Cinq Iles.....	6	180		17	1200	250				5	800							75
Clifton.....	6	116		12	1120	448							680					
Black Rock.....	3	105		6	700	280							1000					
Princeport.....	3	75		6	650	256							700					
Lower Stewiacke.....	13	65		13	110	78							800					
Forest Glen.....	5	25		5	42	30							665					
Middle Stewiacke.....	6	30		6	50	37							335					
Stirling.....	25	60		30	250	162							350			3		40
	122	3151		244	20172	4986				37	14950	27	8030			3		152

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés aux pêcheries, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS AUX PÊCHERIES.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				ESPÈCES DE POISSON.							
	Navires.				Bateaux.		Rets.		Nasses		Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boît., lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes
	Nombre	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.								
Halifax.			\$			\$		\$		\$								
Côte nord.....					190		180	8500		50			6000			2100		100
Baie Marguerite, est.....	5	150		30	180		130	9000		59			1200			1100		200
Havre aux Sauvages.....	2	60		12	120		100	3700		27			1800			1700		350
Anse à Peggy.....					110		75	14000		58			1800			900		150
Dover.....					115		80	13500		40			6900			2550		1600
Prospect.....					270		330	45000		70			6000			12000	240	1500
Baie Terrence.....					80		130	12600		25						2750		500
Pennent.....					70		90	9800		10						1500		
Sambro.....			32000		170		110	4790	41893	4	93400		840			500	7300	200
Havre Ketch.....	6	150		36	120		150	6475		12						500		400
Anse aux Portugais.....					80		115	29400		20			10200			615		3020
Anse au Harengs.....	17	420		107	110		145	9500		42			1200			1870		1000
Anse Ferguson.....	2	50		14	50		80	2400		46						900		20
Bassin de Bodford.....					10		25	1200		4						500		
Montant vendu sur le marché d'Halifax.....																		
Ecum Secum au havre au Castor.....					54	1235	110	2700	1350				500	600		334		351
Ile Sober à Sheet Harbor.....	1	29	500	5	17	448	44	2540	1270				700	2052	432	143		456
Mushaboon au havre de Pope.....	13	537	10800	101	62	1678	115	22180	11090			10		250		1328		5092
Tangier au havre du Navire.....	1	20	600	9	40	1422	86	8520	4260				600			129		985
Côte ouest du hav. du Navire à la b. aux Moules	7	172	5290	36	44	740	77	6560	3430					1920		279		1404
Jeddore est et ouest.....	5	140	5000	24	45	909	75	3-80	1690				876			188		806
Havre Musquodoboit à Chezzetcook est.....	4	76	2100	20	68	1884	171	2900	1450				360	1692	480	245	14400	966
Chezzetcook ouest à Lawrencetown.....	2	51	3700	34	80	1057	166	17980	8990				240	1200		727		2533
Havre au Charbon au Passage de l'est.					67	1108	118	7300	3350				2569			573		1104
Total.....	65	1855	59900	428	2172	60731	2693	211135	78073	467	93400	10	41484	7714	912	33429	21940	22737

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés aux pêcheries, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

DISTRICT.	ESPÈCES DE POISSON.													PRODUITS DU POISSON.				VALEUR.				
	Gaspereau, barils.	Morue, qtx.	Langues et noues de morue.	Merlan, qtx.	Merluche, qtx.	Egrefin, lbs.	Fiétan, lbs.	Alose, barils.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huitres, brls.	Homard, en boîtes.	Huile de pois., gals.	Guano de pois., tonx.	Poisson empl. comme boîte, barils.		Poisson empl. comme engrais, barils.			
Halifax.																			\$			
Côte nord.....	50	60	1		150							50			120		10		23,825 00			
Baie Marguerite, est.....	50	850	17		800	250						20			990		80		20,490 00			
Havre aux Sauvages.....	20	1800	36		1850	250									2190		180		35,605 50			
Anse à Peggy.....	15	400	8		200	100	10000					5		20000	308		30		16,606 00			
Dover.....	70	1060	22		580	150						70			900		80		42,679 00			
Prospect		2000	40		1000	100								7510	1800		150		141,012 50			
Baie Terrence.....		2200	44		1450		50000								2190		180		48,836 50			
Pennent.....	100	1300	26		1250										1530		125		26,727 50			
Sambro.....		4500	90									30		50840	2700		180		36,481 00			
Havre de Ketch.....	75	3200	64				15000					10			1800		160		23,268 00			
Anse aux Portugais.....	15	200	4		400	50									360		30		22,537 00			
Anse aux Harengs.....		5300	106		1700		225000								4200		350		68,677 00			
Anse Ferguson		900	18		100		80000								600		50		15,621 00			
Bassin Bedford.....					50														5,175 00			
Montant vendu sur le marché d'Halifax.....																			22,000 00			
Ecum Secum au havre au Castor	112	2096				53				1000	750	12		230720	1048				49,952 70			
Ile Sober à Sheet Harbor	50	885			40		120			2000	800	8		152496	443				31,242 40			
Mushaboon au havre Pope.....	1	2618			585	233				1000	10000	15			1869				51,029 85			
Tangier au havre du Navire.....	171	2471			51	12				800	700	4			1236				17,655 65			
Côte O. du havre du Navire à la baie aux Moules	656	2256			286	39				700	500	5		87696	1128				36,048 10			
Jeddore est et ouest.....	510	3990			511	78	2000			700	600	25			1995				28,098 15			
Havre Musquodoboit à Chezzetcook est.....	395	4883		24		196				2000	5000	80		129600	2391				54,136 20			
Chezzetcook ouest à Lawrencetown.....	478	2606		15	23	23	5395			1200	150000	8			1303				41,133 65			
Havre au Charbon au Passage de l'est.....	88	2132								700	1200	15			1068				20,886 10			
							14,400 boîtes de morue et égrefin à 12 cts.															1,728 00
Total.....	2856	48707	476	76	11026	1534	337515			10100	169550	357		678862	22099		1605		884,451 80			

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés aux pêcheries, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS A LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				ESPÈCES DE POISSON.								
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Nasses.		Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, brls.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, brls.	Hareng, fumé, en boîtes.
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.								
<i>Inverness.</i>			\$			\$			\$		\$								
Port Hawkesbury.....	4	97	1900	26	18	425	60	6000	3000							4000		6200	
Port Hastings.....					25	225	50	800	350							25		200	
Low Point.....					5	50	15	360	120							30		85	
Creignish.....					20	200	30	1050	320			1	200			100		125	
Long Point.....					20	200	80	3000	1250			10				600		150	
Judique.....					30	300	90	3500	1500							130		150	
Petit Judique.....					65	650	200	8000	3200							200		220	
Port Hood.....					140	3700	400	18000	5500							1200		600	
Mabou.....					50	900	150	1400	450			10				100		40	
Whycocomah.....					10	100	30	600	200			1						120	
Boom.....					10	120	35	800	400			1				20		400	
Malagawatch.....					25	150	80	1000	300			1						675	
Bassin de la Rivière Dennis.....					3	40	10	150	40									50	
North Mountain.....					30	150	40	1300	420							12		500	
Rivière Dennis.....							15												
West Bay.....					20	200	40	750	250									200	
Rivière des Habitants.....					3	24	16												
Anse Delaney.....					7	280	21	340	130							100		53	
Anse Doucet.....					7	230	21	250	160							130		50	
Côté est du havre Margaree.....					20	1200	60	2550	2000			30				40		200	
Côté ouest do.....	4	80	3000	20	25	800	50	1200	900			65				10000	290	4900	25
Fourches Margaree.....																10		10	
Rivière Margaree.....								800	320	108	1248	10		150					
Ile Margaree.....					15	950	45	460	310							550		75	
Marais de la Grande Anse.....					21	840	63	770	460							525		75	
Port Bann.....					8	300	24	640	440							140		30	
Houlières, C.O.....	4				4	140	12	318	260							875		2500	

Grande Anse.....						5	46	10	340	140							95	30
Décharge du Lac et Lac Bain.....																		
Rivière à la Truite.....																		
Chéticamp.....	7	200	3000	36	38	1500	114	1500	7500		6						200	
Havre de l'Est.....	2	50	600	11	28	1120	87	1500	7500								850	
Havre de l'Est.....					5	150	13	160	150		13						500	
Havre de l'Est.....					7	560	21	260	200		2						150	
Havre de l'Est.....					20	800	60	1030	1200								200	
Rocher Noir.....					12	400	24	1000	900								100	
Ruisseau du Moulin.....					5	250	15	600	500								75	
Grand Etang.....					20	920	69	1400	640								160	
Friar Head.....					10	350	30	500	280								200	
Friar Head.....					4	60	12	200	100								160	
Baie Plaisante.....					19	460	69	700	400								400	
Margaree, N.-E.											700							150
Chéticamp.....																	1250	800
Baie Plaisante.....																	100	50
Totaux.....	17	427	8500	93	744	18790	2161	63308	41790	108	1248	149	900	150	10100	13967	4500	13765

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés aux pêcheries, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

DISTRICT.	ESPÈCES DE POISSON.											PRODUITS DU POISSON.				VALEUR.			
	Gaspereau, brls.	Morue, quintaux.	Langues et noues de morue, barils.	Merlan, qtx.	Merluche, qtx.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huitres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, galls.		Gnano de poisson, t'x.	Poisson employé comme boîte, barils.	Poisson employé comme engrais, brls.
Inverness—Suite.																			\$ cts.
Port Hawkesbury.....	275	400	20			100				2000	600	12			4000		100		71,054 00
Port Hastings.....		60				10				1000	1000	15			40				1,621 00
Low Point.....	5	80				25				100	300				15		10		1,131 25
Creignish.....	5	100				35									30		20		2,152 00
Longue Pointe.....		220	3		40	40			200	500	2000	3			60		50		8,264 00
Judique.....		250	2		20	50			100	100	1200	5			80		50		3,452 50
Petite Judique.....	20	320	4	1	300	90	200		100	50	1000	10			280		80		6,149 50
Port Hood.....		2000			500	150			100		1000			160300	1000	500	150		57,586 00
Mabou.....		650	100		100	150				200		10		74480	350	60	150		18,714 00
Whycocomah.....		250								2000	2000	25	200		50		50		2,705 00
Boom.....		350	15							1000	1000	15	500		150		70		5,330 00
Malagawatch.....		250							100	200	2000	25	400		60		10		5,374 50
Bassin de la rivière Dennis.....		20								100	500	15	50		5				609 25
North Mountain.....		500								100	50	25			100				4,544 00
Rivière Dennis.....										500	1000								90 00
Baie de l'Ouest.....		450								1000	200	10	100		50				3,207 00
Rivière aux Habitants.....									20	1000	2000	25							406 20
Anse Delaney.....		450			5	190									130		30		3,614 50
Anse Doucet.....		55			10	30									110		25		1,970 25
Côté est du havre de Margaree.....		400			30	60				200		5			350		35		3,984 50
Côté ouest do.....		1775	2		15	230				600	400	4		61136	535		219		24,423 40
Fourches Margaree.....	323	75			5	15				100					16				1,845 15
Rivière Margaree.....	300									75		2							1,395 00
Ile Margaree.....		375	2			100	400								130		95		7,961 25
Marais de la Grande Anse.....	80	320	1		15	75	800								90		65		7,723 50
Port Bann.....		275	1		55	60	600								240		35		3,525 25
Honillières, C.C.....	550	2800			25	50	150								55		20		33,177 25

Grande Anse.....	25	85			10					5600				60			1,941 25
Décharge du lac et lac Bain...	50									600	70						868 00
Rivière à la Truite.....									4500								270 00
Cheticamp.....		6500		200	300									1120			32,193 00
Havre de l'Est.....		2200		100	150									300			18,920 00
Havre de l'Est.....		1500		50	80									300			12,160 00
Havre de l'Est.....		1500		100	100									450			8,897 50
Havre de l'Est.....		1400		20	100									300			8,565 00
Rocher Noir.....		300		100	150									200			3,280 00
Ruisseau du Moulin.....		300		50	150									150			2,822 50
Grand Etang.....		1700		200	300									1500			15,550 00
Friar Head.....		800		100	150									500			6,600 00
Friar Head.....		300		70	50									150			3,392 50
Baie Plaisante.....		900		180	200									300			9,350 00
Margaree Nord-Est.....	160	150		50	80				900								2,421 50
Cheticamp.....		1200		400	500												23,950 00
Baie Plaisante.....		200		50	70												2,470 00
Total.....	1795	31460	150	1	3790	3710	2150	620	16825	21850	276	1250	293916	13256	560	1264	435,449 50

ANNEXE No 10

RAPPORT DE MR. W. H. VENNING, INSPECTEUR DES PÊCHERIES DE LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK, ANNÉE 1880.

BUREAU DES PÊCHERIES, SAINT-JEAN,
31 décembre 1880.

L'honorable J. C. POPE,
Ministre de la marine et des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les pêcheries du Nouveau-Brunswick, accompagné d'une statistique sur les opérations de l'année qui finit aujourd'hui.

SAUMON.

Pour des raisons qui échappent à la science, il s'est produit cette année une diminution considérable dans le rendement de la pêche au saumon. Dans quelques localités il n'en a été pris qu'un peu plus de la moitié de la quantité ordinaire, tandis que pour toute la province la diminution est d'au moins trente pour cent, comparaison faite avec les années précédentes. Je déplore mon inhabileté à faire connaître toutes les causes d'un résultat aussi sérieux pour une de nos plus importantes pêcheries. Sans doute que des causes extraordinaires et exceptionnelles y entrent pour beaucoup, mais elles ont échappé jusqu'à présent aux recherches des pêcheurs et des savants. Indépendamment de ces causes, cependant, il est évident que le nombre de rets tendus dans nos rivières et nos estuaires a été excessif et hors de proportion avec la quantité du saumon qui les peuple. En présence de ces faits, je dois encore une fois exprimer la conviction qu'on ne devrait pas accorder de nouveaux permis de rets sur nos estuaires et nos rivières à saumon; je me demande même s'il ne serait pas bon de prolonger de douze heures par semaine le temps réservé. Dans les circonstances actuelles, je ne connais pas d'autres moyens pour laisser parvenir aux frayères un nombre de saumons reproducteurs suffisant pour entretenir l'approvisionnement.

ACHIGAN.

Cette pêcherie paraît s'améliorer, et son rendement excède celui de l'année dernière. Dans Northumberland, où les nouveaux règlements concernant l'éperlan ont prévenu dans une large mesure la destruction du jeune achigan, l'amélioration a été très sensible, et aujourd'hui cette pêcherie fournit un rapport très satisfaisant. S'il existait encore des doutes sur la sagesse des mesures protectrices adoptées par le ministère, la notable amélioration dont la pêcherie de Miramichi donne le spectacle les ferait disparaître, et j'espère que les règlements actuels seront mis en vigueur, car ils sont absolument nécessaires à la préservation de cette pêcherie, nonobstant les fausses représentations de personnes intéressées. C'est la première fois depuis plusieurs années que cette industrie donne des signes d'amélioration, et il ne saurait y avoir de doutes que ce changement est entièrement dû aux règlements protecteurs édictés par le ministère et mis en vigueur par ses officiers.

ALOSE.

On ne remarque aucune amélioration dans cette pêcherie. Depuis plusieurs années elle est allée déclinant, en raison, je l'ai souvent dit, des excès de pêche qui ont été commis. Une prolongation du temps réservé par semaine est la seule mesure que je puisse recommander, et encore est-il fort douteux qu'elle ait d'autres résultats que celui de prolonger de quelques années l'existence de cette pêcherie comme indus-

trie profitable. La pêche de l'alose au Nouveau-Brunswick dépend entièrement, je crois, de la quantité que fournit la rivière Saint-Jean. Tout le produit de la pêche du printemps se compose de femelles chargées d'œufs qui remontent cette rivière pour frayer. Après la fraie, celles qui échappent aux rets et aux nasses descendent la rivière et se rendent sur les fonds vaseux qui se trouvent à l'entrée de la baie de Fundy. Là elles s'engraissent et continuent à monter et à descendre, cherchant de la nourriture, jusqu'au mois d'octobre, alors qu'elles disparaissent entièrement de notre côte. À partir du moment de sa première apparition au printemps jusqu'à celui de son départ en automne, l'alose est prise au moyen de dérivettes, de rets et de nasses. La puissance de reproduction de ce poisson n'est pas égale au pouvoir qu'a le pêcheur de le prendre, et je crois que l'extinction graduelle de cette pêcherie dans les eaux du Nouveau-Brunswick est inévitable.

GASPAREAU.

Les causes que j'ai assignées dans mes rapports antérieurs à la diminution de cette pêcherie existent toujours, et on ne peut raisonnablement espérer une amélioration marquée tant que les excès et les modes de pêche destructeurs seront tolérés.

EPERLAN.

Je regrette de dire que cette pêcherie est exploitée avec toute l'extravagance dont je parlais dans mes autres rapports. Le rendement de l'année dernière a considérablement excédé celui de l'année précédente, et les marchés en ont été tellement encombrés que les prix n'ont pu hausser. Ceux qui ont été obtenus cet hiver n'ont laissé aucun profit aux expéditeurs et ont médiocrement rémunéré les pêcheurs. Bien exploitée, cette pêcherie serait lucrative; mais l'excès de production dépeuple nos eaux sans compensation pour le pays. En raccourcissant le temps accordé pour la pêche on réduira le rendement et soulagera les marchés, et alors les prix atteindront des chiffres qui, s'ils ne laissent aucun profit, ne seront pas du moins une perte pour les expéditeurs.

ESTURGEON.

Une nouvelle industrie s'est développée l'été dernier sur la rivière Saint-Jean. Plusieurs Allemands venus de New-York au mois de juin, se sont livrés à la pêche de l'esturgeon, poisson qui abonde dans la Saint-Jean, mais qui n'avait jamais rapporté de profits. Ces étrangers avaient apporté leurs filets avec eux, mais ils firent construire leurs bateaux sur la rivière, sous leurs instructions, par des charpentiers de la localité. Ils employèrent aussi des pêcheurs de l'endroit pour travailler aux bateaux et aux rets, et leur payèrent un dollar pour chaque esturgeon qu'ils prenaient. Voici, en peu de mots, comment se prend et manipule ce poisson.

Les bateaux sont grands et à fond plat, faits avec des planches minces, mais bien adaptées à ce genre de construction. Les filets sont faits avec de la corde de coton très forte, à mailles d'environ 12½ pouces; ils ont de 40 à 60 verges de longueur, et 15 à 20 de profondeur. Ils sont mis en opération à la dérive; chaque filet occupe un bateau et deux pêcheurs. La pêche commence avec la tombée de la nuit et continue jusqu'au lever du jour. Quelques fois un seul bateau prend jusqu'à 20 esturgeons dans une seule nuit; mais, le plus souvent, la moyenne est de 5 à 8 par bateau. Le matin, le poisson est apporté sur une plateforme fixée au rivage. La tête et la queue en sont enlevées, ainsi que les entrailles et la peau; l'épine dorsale est coupée et les deux flans sont emballés avec de la glace dans des boîtes qu'on expédie à New-York, où le poisson est fumé par les petits marchands pour consommation immédiate.

Toutes les parties de l'esturgeon sont utilisées par les Allemands. Les œufs, qui prennent un développement étonnant, ressemblent beaucoup, par leur volume et leur couleur, à la graine de navet. On en fait le fameux *caviar* que les gourmets européens apprécient tant. La vessie natatoire, qui est très grande, est séchée avec soin

pour l'exportation, car elle entre dans la fabrication de la gélatine et de la colle. La tête, la queue, la peau, les entrailles et l'épine dorsale sont séchées au-dessus d'un petit feu, et rendent une quantité considérable d'huile qui est en grande demande parmi les mégissiers. Après l'extraction de l'huile, les rebuts constituent un excellent engrais que les cultivateurs du voisinage amendent par des composts. Ainsi donc, chaque partie de ce poisson auquel nos pêcheurs n'attachaient aucune valeur, rapporte profit quand on sait le manipuler, et son exploitation sera désormais pour nos pêcheurs une nouvelle industrie. J'ai démontré, dans un rapport spécial, la nécessité de protéger cette pêcherie, et j'ai recommandé certaines restrictions nécessaires.

HARENG.

Les relevés de cette pêcherie accusent une augmentation pour le hareng saïé, mais une diminution considérable pour le hareng fumé. Cette diminution peut être attribuée au fait que les pêcheurs s'appliquent surtout à prendre du petit hareng pour les fabriques de sardines de Eastport. La préparation des sardines a pris les proportions d'une industrie dont l'importance s'affirme rapidement. La plus grande partie du poisson fourni à ces fabriques provient de nos eaux, et bon nombre de nos pêcheurs trouvent dans cette pêcherie un emploi qui les rémunère bien. L'année dernière il en a été vendu 20,269 boucauts, à raison de \$5 le boucaut. Comme plusieurs fabriques nouvelles sont en voie de construction, on peut s'attendre pour l'été prochain à une demande plus considérable. Cette nouvelle industrie va utiliser tout le petit hareng dont on se contentait auparavant d'extraire l'huile, et va donner à nos pêcheurs un emploi profitable. La demande du petit hareng et par suite les quantités qui en seront prises ne pourront manquer d'avoir un bon effet sur cette pêcherie. C'est pourquoi je recommande que les frayères soient protégées à l'époque de la fraie et qu'on ne permette pas la pêche dans leurs limites. Je considère cette mesure de protection comme absolument nécessaire; il n'en faut pas d'autres preuves que les bons résultats qu'on a obtenus en protégeant les frayères à l'entrée méridionale de Grand Manan; ils sautent aux yeux.

On obtiendra les mêmes résultats en protégeant d'autres localités où de vastes bancs de harengs ont l'habitude de frayer.

Dans le comté de Charlotte la pêche d'hiver a bien commencé; on y prend de grandes quantités de hareng qui est vendu gelé, à bons prix.

MAQUEREAU.

Il y a eu augmentation considérable dans le rendement de ce poisson, dont la qualité était un peu meilleure que les années dernières. Cette pêche se fait en bateaux ouverts et près du rivage. Si nos pêcheurs suivaient la méthode américaine de pêcher dans de bons bateaux et plus au large, un meilleur rendement récompenserait leurs efforts.

MORUE.

Les relevés de cette pêche accusent une augmentation considérable sur celle de l'année dernière; mais dans la plupart de nos comtés la pêche à la morue se fait sans suite. Dans les comtés du nord l'établissement de nombreuses fabriques a détourné un grand nombre de pêcheurs, qui s'occupent maintenant du homard. La plus grande partie de la pêche à la morue se fait dans les comtés de Gloucester et de Charlotte.

MERLAN, AIGREFIN, MERLUCE ET FLÉTAN.

Le rapport de ces différentes pêches est à peu près le même; mais la plus grande quantité du poisson vient du comté de Charlotte, qui est le seul où la pêche se fait d'une manière systématique.

HOMARD.

L'excès de production du homard mis en boîtes continue toujours et menace d'amener l'extinction de ce crustacé, ainsi que la ruine de ceux qui exploitent cette

industrie. Le nombre des fabriques augmente toujours, tandis que dans tous les districts où cette pêche s'est faite pendant un certain temps le homard qu'on prend est de plus en plus petit. Si les choses continuent de la sorte, l'approvisionnement ne peut durer bien longtemps; mais, fermant les yeux à toutes autres considérations que celle du profit immédiat, les exploitants veulent faire compenser la production pour les bas prix, et cherchaient à faire abrégier la saison réservée actuelle, qui est déjà insuffisante. Les relevés indiquent une augmentation d'un million de livres sur l'année dernière.

Des disputes et des querelles se sont élevées entre les propriétaires de fabriques voisines au sujet des limites de la pêche; et les gardes-pêche ont fort à faire à marquer les limites et à régler ces différends. Je crains fort que nous n'en ayons pas fini avec ces ennuis, car les fabriques deviennent si nombreuses qu'il leur est difficile de trouver des emplacements de pêche profitables.

HUITRES.

Il est inutile d'espérer que nos bancs d'huitres produisent un meilleur rapport, tant que le mode actuel de les ramasser sera suivi. Dans aucune partie de la province on ne s'est encore efforcé de cultiver ce mollusque, et les anciens bancs rendent de moins en moins tous les ans. La légère augmentation qu'accusent les relevés provient de la grande quantité ramassée à Miramichi; la demande est si grande, que même ces huitres, qui sont de qualité inférieure, ont un écoulement facile.

Voici maintenant la substance des rapports reçus des différents gardes-pêche de district, accompagnés de statistiques.

RISTIGOUCHE.

LE GARDE-PÊCHE MOWAT, de la division supérieure de ce comté, fait rapport que le rendement du saumon a été de deux cinquièmes moindre que la moyenne des six dernières années. Il n'explique pas les causes de cette importante diminution, mais il considère que le nombre de rets tendus dans l'estuaire et la rivière est maintenant trop grand proportionné à l'approvisionnement du poisson. Il exprime la conviction qu'on ne devrait pas laisser augmenter ce nombre et que le temps réservé devrait être prolongé d'au moins douze heures par semaine, afin de permettre au saumon reproducteur de remonter la rivière.

LE GARDE-PÊCHE MCPHERSON, de la division côtière, accuse une diminution semblable. Il ne l'attribue pas à des causes locales connues, mais à des circonstances exceptionnelles qui ne sont pas bien comprises.

COMTÉ DE GLOUCESTER.

LE GARDE-PÊCHE HICKSON rapporte une diminution de près de 50 pour cent dans le rendement du saumon, mais les relevés indiquent une augmentation considérable dans les autres pêches. M. Hickson recommande encore une fois que les établissements ichthyogéniques de Deeside et de Miramichi donnent une aide plus libérale à la rivière Népissiguit et à ses tributaires, desquels dépend la pêche du saumon sur la côte de Gloucester.

LE GARDE-PÊCHE LANDRY, du district de Pokemouche, rapporte une amélioration dans le rendement de toutes les pêches, sauf celles du hareng et de la morue, qui ont produit moins que d'habitude. Le rendement de l'éperlan a considérablement augmenté, et celui du gaspareau est au-dessus de la moyenne.

LE GARDE-PÊCHE SAVOY, du district de Tracadie, dit aussi que le rendement de toutes les espèces de poissons a été bon et les prix raisonnables.

COMTÉ DE NORTHUMBERLAND.

LE GARDE-PÊCHE ROBICHAUX, du district de Néguaac, rapporte que le hareng n'a pas été plus abondant depuis plusieurs années. La pêche à la morue a été bonne et a donné un rendement moyen. Le maquereau abondait et était de meilleure qualité qu'à l'ordinaire. La pêche au saumon a été pauvre dans tous les autres districts. L'établissement de congélation de Néguaac a donné un nouvel élan à la pêche; on y a préparé de grandes quantités de bar et de maquereau pour les marchés éloignés.

LE GARDE-PÊCHE STYMAST, du district de Tabusintac, dit que le saumon a été très rare, mais que les autres poissons abondaient. Deux nouveaux établissements de homard ont été fondés dans le district, et on se prépare à exploiter cette pêcherie sur une grande échelle.

LE GARDE-PÊCHE WILLSTON, de la baie du Vin, rapporte une diminution très considérable dans le rendement du saumon, mais les autres espèces de poissons ont donné un rapport moyen.

LE GARDE-PÊCHE RUSSELL, du district de l'Île du Portage et de Burnt Church, accuse pour le rendement du poisson une diminution de 41,170 lbs sur l'année dernière. Il l'attribue à la rareté du poisson, car les pêcheurs avaient fait de grands préparatifs et étaient pleins d'énergie. Le maquereau et le hareng abondaient, mais le gaspareau était rare et il n'en a été pris que très peu. De nouveaux établissements de conserves ont été en pleine activité sur l'île du Portage, et la pêche au homard s'est faite sur une plus grande échelle qu'auparavant.

LE GARDE-PÊCHE WYSE, du district de Chatham, dit que là aussi la pêche au saumon a manqué. Il accuse une augmentation notable dans celle du bar, et il l'attribue aux mesures adoptées pour protéger le poisson chargé de frai et le jeune bar contre les rets à poches dont on se sert pour la pêche à l'éperlan. Il recommande qu'on accorde aux pêcheurs le temps qu'ils demandent pour cette dernière pêche, afin de prévenir une trop grande production qui en provoquant une baisse dans les prix, ne rapporte aucun profit.

LE GARDE-PÊCHE HOGAN, du district de Newcastle et Esk Nord, signale pour la pêche au saumon le même insuccès qu'on remarque dans les autres districts. La pêche au bar a été médiocre l'hiver dernier; mais elle a bien commencé cet hiver, elle est excellente en ce moment et promet beaucoup.

LE GARDE-PÊCHE PARKER, des districts de Upper Nelson et Derby, dit que la pêche au saumon a complètement manqué, et tous les autres gardes-pêche préposés aux localités en amont de celle-là, telles que Blackville, Blissfield, Doaktown et Upper South West disent la même chose. Le saumon étant le seul produit des pêcheries de ces districts, les rapports de ces officiers n'ont aucun intérêt.

COMTÉ DE KENT.

LE GARDE-PÊCHE SUTHERLAND, de la division supérieure, rapporte une diminution dans le rendement du saumon et du bar; mais la morue, le maquereau et le hareng donnent une augmentation sur l'année dernière. L'amélioration que le rapport de l'année dernière signalait dans le rendement du gaspareau s'est accentuée cette année. La pêche à l'éperlan s'est faite sur une grande échelle et a donné de l'emploi à bon nombre de pêcheurs. Le rendement du homard a dépassé celui de l'année dernière, et on doit construire deux nouveaux établissements de conserves qui seront en mesure de commencer les opérations l'été prochain.

LE GARDE-PÊCHE GIROUARD, du district de Bouctouche, accuse une augmentation dans le rendement du maquereau et une amélioration dans la pêche au bar qui, dans ce district, se fait principalement à la ligne. Mais aujourd'hui on s'occupe davantage de la pêche au homard, qui retient les pêcheurs plus près de chez eux et les exempte d'aller au large comme autrefois. Les bancs d'huîtres de Bouctouche, qui avaient naguère une si grande valeur, sont maintenant à peu près épuisés, et, vu la protection insuffisante qui leur est donnée, on ne peut espérer qu'ils s'améliorent.

LE GARDE-PÊCHE CORMIER, du district inférieur, dit que toutes les pêches ont été assez satisfaisantes. Le maquereau était abondant et son rapport a considérablement excédé celui de l'année dernière. La pêche au homard est la plus importante de ce district, et elle est exploitée avec une ardeur qui devient tous les jours plus intense.

COMTÉ DE WESTMORELAND.

LE GARDE-PÊCHE DEACON, de la division de Shédiac et du Cap de Chatte, fait le rapport suivant:—"En général la pêche a été bonne. Le maquereau était plus abondant que d'habitude, de bonne grosseur et de bonne qualité. Le bar augmente sans cesse en quantité. On n'a pas pris beaucoup d'éperlan l'hiver dernier, car le marché s'est trouvé encombré dès que le produit des pêches de Miramichi est arrivé; dès lors les

prix ont subi une baisse telle que les pêcheurs y trouvaient à peine de quoi les rémunérer. Je crois que si la taxe prélevée sur les rets à poches était élevée à cinq dollars, cette importante pêcherie serait protégée et rapporterait des profits à ceux qui l'exploitent. C'est une honte de gaspiller ce poisson comme il l'a été et comme il l'est encore. Deux fabriques de conserves de homard ont été en opération dans mon district, et on en prépare deux autres pour la prochaine saison."—M. Deacon exprime l'opinion qu'un changement du temps réservé serait avantageux aux fabricants de conserves sans prolonger la saison de pêche, et il prétend que ce changement aurait pour effet d'empêcher de prendre du homard qui n'est pas sain. Il suggère que la pêche commence le 1er mai, continue jusqu'au 15 juillet, et ne soit reprise que le 15 août pour continuer jusqu'au 20 septembre. Il considère que c'est un abus de laisser prendre le homard pendant la canicule, époque où quatre de ces crustacées ne donnent pas autant de chair qu'un seul en bonne condition; et il ajoute qu'il est d'avis qu'à cette époque le homard n'est pas bon à manger. M. Deacon n'est pas seul de cette opinion. Le garde-pêche McPherson, de Ristigouche, en dit autant et demande le même changement. La chose mérite considération.

Depuis la mort du garde-pêche Hugh Davidson, la division de la Baie Verte est sans gardien. Au cours de la dernière saison, j'ai donné ordre au garde-pêche Deacon de visiter le district de temps à autre. Il faudra, ou nommer un nouvel officier, ou inclure la Baie Verte dans le district de M. Deacon.

LE GARDE-PÊCHE T. D. CORMIER, du district de la Baie Dorchester, nous annonce un bon rendement d'aloose d'excellente qualité et qui a rapporté de \$8 à \$12 au baril. La morue et le hareng étaient abondants dans le bas du district, mais ces deux pêches sont peu exploitées.

COMTÉ D'ALBERT.

Le GARDE-PÊCHE AKERLEY rapporte une diminution dans le rendement de l'aloose, mais une augmentation dans celui du saumon. La pêche à la ligne n'a pas été autant exploitée qu'auparavant, mais on a pris un peu de poisson de mer. Les passes-migratoires ont été tenues ouvertes et en bon ordre dans les barrages des rivières au Saumon et Point Wolf. Celles qui se trouvaient dans les barrages des rivières Coverdale et Pollet ont été mises en pièces par les crues. Ces petites rivières sont tellement encombrées de bois et depuis si longtemps désertées par le poisson qu'il serait inutile d'y reconstruire les passes-migratoires. M. Akerley exprime l'opinion que ces rivières devraient être exemptées des effets de l'Acte des pêcheries, et je partage pleinement son avis, car des passes-migratoires n'y serviraient absolument à rien.

COMTÉ DE VICTORIA.

Le GARDE-PÊCHE McCLUSKEY dit qu'il ne se souvient pas que le saumon ait jamais été aussi rare dans le haut de la rivière Saint-Jean. Il attribue ce fait à plusieurs causes: les amas accumulés en dehors et en dedans du port de Saint-Jean, les excès de pêche commis dans le bas de la rivière, la sciure et les rebuts de moulins jetés à l'eau et l'absence de protection sur la rivière Tobique. M. McCluskey dit: "Dans plusieurs de mes rapports antérieurs j'ai demandé la nomination de deux gardiens spéciaux qui seraient chargés d'aller et venir continuellement sur la Tobique et de travailler de concert avec les gardiens locaux, mais on ne s'est pas occupé de la chose." J'ai souvent démontré la nécessité de mieux protéger la rivière Tobique, et je prends la liberté de répéter que la nomination d'au moins deux gardiens spéciaux ne devrait pas être retardée davantage.

COMTÉ DE CARLETON.

Le GARDE-PÊCHE BURTT dit qu'il n'a été pris que peu de poisson dans ce comté. Il se plaint encore de ce que les propriétaires de scieries persistent à laisser la sciure et les rebuts tomber dans la rivière. Cet abus augmente au lieu de diminuer, et il aurait besoin d'être arrêté. Le district de cet officier est si vaste qu'il lui est impossible, sans aide, d'y exercer la surveillance nécessaire, et il recommande qu'un gardien

soit nommé pour le haut du comté. Je considère qu'un seul homme ne suffit pas pour faire observer la loi dans un district aussi considérable, et je recommande qu'un gardien soit nommé pour aider le garde-pêche l'été prochain.

LE GARDE-PÊCHE MILLS, qui a pour attributions de protéger les frayères dans le haut de la Miramichi sud-ouest, dont les deux bras traversent le comté de Carleton, dit qu'il est allé par là et qu'il a mis fin à la pêche au dard et à la pêche aux rets qui s'y pratiquent illégalement.

COMTÉ DE YORK.

LE GARDE-PÊCHE ORR fait rapport que le rendement du saumon dans ce comté est de cinquante pour cent moindre que l'année dernière, et il attribue ce fait à des causes qui opèrent dans le bas de la rivière ainsi qu'à son embouchure. Le rendement du bas a augmenté, et une industrie nouvelle a pris naissance par la pêche de l'esturgeon et de l'anguille qui promet de devenir importante.

Les gardiens Campbell et Brown rapportent un faible rendement de saumon. Ce dernier dit: " Je n'ai pas pu m'expliquer pleinement les causes de cette rareté; mais une que j'ai étudiée et que je sais avoir considérablement contribué à diminuer la quantité du saumon, c'est qu'on a laissé tomber dans la rivière Saint-Jean et ses tributaires la sciure et des rebuts de scieries dont j'ai constamment recommandé la prohibition. Une autre cause, c'est l'emploi des dérivettes dans le port et ses abords; tant qu'on en permettra l'usage, on ne peut s'attendre à ce que le saumon augmente en nombre dans les districts supérieurs."

COMTÉ DE SUNBURY.

LE GARDE-PÊCHE HOBEN dit que le rendement du gaspareau augmente, mais que celui de l'alose et du saumon est moindre que l'année dernière. La pêche au bar a été meilleure, et ce poisson était en excellente condition. Les pêches à l'esturgeon, à l'anguille et au doré ont donné de nouvelles sources d'industrie aux pêcheurs, et à l'avenir elles seront probablement exploitées sur une grande échelle. M. Hoben a consacré une attention spéciale à la pêche de l'esturgeon, et il s'est assuré que ce poisson fraie, dans les mois de juillet, août et septembre. Je considère qu'il serait nécessaire d'établir une saison réservée ainsi que des règlements secondaires pour contrôler cette pêche et protéger la fraie et le jeune poisson, afin d'empêcher que l'approvisionnement en soit épuisé.

COMTÉ DE QUEEN.

LE GARDE-PÊCHE HETHERINGTON fait rapport comme suit:—" Le saumon n'a pas été aussi abondant que l'année dernière, et on n'en a pris que très peu. Le gardien Phillips m'informe qu'il en a vu un certain nombre frayer en bas des rapides sur la rivière Canaan, et il croit, d'après leur grosser, que ce sont des saumons qui proviennent de l'établissement ichthyogénique de Miramichi. L'alose s'est faite plus rare que jamais; mais le gaspareau abondait au commencement de la saison, et je suis persuadé que si le temps réservé avait été prolongé, il en serait parvenu de grands bancs aux frayères. L'anguille a toujours été très abondante, et il y a tout lieu de croire que cette pêche destinée à approvisionner le marché américain sera très profitable. La pêche de l'esturgeon a pris une importance considérable; on a pris l'été dernier une grande quantité de ce poisson dont la chair, emballée dans la glace, a été exportée aux Etats-Unis. J'ai été mal informé l'année dernière sur l'époque pendant laquelle l'esturgeon fraie; des observations que j'ai faites cette année m'ont convaincu que c'est en juillet, août et septembre, surtout dans ces deux derniers mois. Je suggère qu'on établisse de bons règlements pour empêcher que cette nouvelle industrie ne soit tarie par des excès de pêche."

COMTÉ DE KING.

LE GARDE-PÊCHE BELYEA, du district de Westfield et Belle-Ile, dit que la pêche au saumon a été très médiocre. Au commencement de la saison, celle du gaspareau fut meilleure que d'habitude; mais à mesure que le printemps avançait, le gaspareau se fit très rare. L'alose n'a pas été aussi abondante que l'année dernière, mais le bar

plus nombreux. M. Belyea dit :—“ A la Pointe du Chêne on a commencé la pêche de l'esturgeon en grand, et cette nouvelle industrie donne de l'emploi et de bons gages à un nombre considérable de nos gens. Comme cette industrie sera probablement exploitée sur une plus grande échelle l'année prochaine, je suggère qu'on établisse de bons règlements pour en prévenir l'épuisement. Le jeune poisson ne devrait pas être tué et l'esturgeon reproducteur devrait être protégé par une saison réservée.”

LE GARDE-PÊCHE GOSLINE, de la rivière Kennebecasis et de ses tributaires, ne signale que peu d'amélioration sur ces rivières. Le gaspareau, l'alose, le bar, l'anguille et la merluche continuent à être pris en quantités limitées, et un nombre considérable de saumons fréquentent encore la grande rivière et son tributaire Hammond. Les facilités que ces deux rivières offrent au braconnage quand l'eau est basse sont si grandes, que bien peu de ces poissons peuvent frayer. A moins que les habitants échelonnés sur les bords ne comprennent l'importance de protéger le poisson qui fréquente encore ces cours d'eau, il reste peu d'espoir de rétablir ces pêcheries.

COMTÉ DE SAINT-JEAN.

LE GARDE-PÊCHE O'BRIEN signale une diminution dans le rendement de presque toutes les espèces de poissons, surtout dans celle du saumon, qui est d'au moins 30 pour cent moindre que l'année dernière. Le gaspareau a donné à peu près autant, mais le hareng beaucoup moins. Le homard était abondant, mais on s'est borné à servir la demande locale. M. O'Brien signale encore le massacre que les nasses opèrent parmi le jeune gaspareau. Il dit :—“ Un des plus grands abus qui signalent nos pêcheries de havre, c'est la destruction du jeune gaspareau. Sous le rapport du nombre il en est détruit autant de jeunes qu'il en est pris de vieux, et la propagation de l'espèce est tout à fait impossible si ce mode de pêche extravagant est continué.” J'ai si souvent signalé moi-même cet abus monstrueux, que je ne saurais rien ajouter à ce que j'ai déjà dit.

LE GARDE-PÊCHE SKILLEN, du district de Saint-Martin, accuse une augmentation considérable dans le rendement du hareng, mais une diminution dans la pêche à la ligne. Il dit qu'il est très difficile de faire observer la prohibition hebdomadaire, surtout pendant la fraie du hareng, époque où il s'en prend le plus. M. Skillen est d'avis qu'on ne devrait pas permettre de tendre les rets dans le voisinage immédiat des frayères de ce district, entre le 10 juillet et le 20 août. Je partage entièrement cette opinion, et je suggère qu'on protège toutes les frayères du hareng en défendant l'emploi des rets dans leurs limites durant la fraie.

COMTÉ DE CHARLOTTE.

LE GARDE-PÊCHE TODD, du district de Sainte-Croix, nous fait part d'une augmentation dans le rendement du maquereau et du gaspareau, mais d'une diminution dans celui du saumon. L'usage des dérivettes tout près des passes-migratoires est devenu si général que j'ai autorisé M. Todd à employer un gardien de nuit dont la vigilance a mis fin à cette pratique illégale. Les passes-migratoires ont été fort bien entretenues. Quand l'eau fut basse, celle de Baring a été améliorée par M. Todd à ses frais personnels. Il a jugé nécessaire d'employer un adjoint pendant quelque temps pour empêcher les braconniers de tendre des rets sur les frayères du saumon de lac sur le ruisseau Palfrey et le lac Skiff. Il serait bon d'avoir un gardien spécial pour protéger ce poisson, attendu que le ruisseau et le lac sont trop éloignés de la résidence de M. Todd pour que celui-ci puisse les visiter souvent.

LE GARDE-PÊCHE CUNNINGHAM, du district de la baie Saint-André, nous annonce un rendement considérable de hareng qui était de bonne qualité et s'est bien vendu. On a pris une grande quantité de petit hareng pour les fabriques de Eastport, et la demande en augmente sans cesse. Le maquereau est venu dans la baie plus tôt que d'habitude, et on en a pris beaucoup; mais il n'était pas d'aussi bonne qualité qu'on aurait pu le désirer. On s'occupe moins de la pêche côtière, et le rendement de la morue, de l'aigrefin, de la merluche et du merlan a été inférieur à celui de l'année dernière. Le rapport du homard a été plus faible qu'à l'ordinaire, car on a moins exploité cette pêche. M. Cunningham recommande fortement la suppression des

pêches à claies qu'on laisse sécher à marée basse, attendu qu'elles détruisent une grande quantité de jeunes poissons que les fabriques de conserves de sardines recherchent et pour lesquels on pourrait avoir de bons prix. Puisqu'on a un marché tout trouvé pour ce poisson, on devrait prohiber les engins de pêche qui le détruisent. Le grand nombre de barrages qui se trouvent dans le district de M. Cunningham lui donne nécessairement plus de besogne, et les appointements qu'il reçoit actuellement ne le rémunèrent pas. Comme ancien et fidèle officier, je vous le recommande.

LE GARDE-PÊCHE BEST, du district du havre au Castor, dit que la pêche à la ligne a été moyenne, et que le rendement du maquereau est beaucoup plus considérable. Il ne signale aucune violation de la loi.

LE GARDE-PÊCHE LORD, du district de l'île au Cerf et La Tête, fait rapport comme suit :—“Le résultat des opérations de cette année est satisfaisant, surtout au point de vue financier. Bien qu'il y ait eu diminution dans le rendement de quelques espèces de poisson, elle a été plus que contrebalancée par l'augmentation qu'a donnée celui de quelques autres. La pêche à la ligne a moins produit que les années précédentes ; mais cela tient à ce que plusieurs de nos pêcheurs qui se livraient auparavant à cette industrie l'ont laissée pour la pêche aux nasses. La quantité du hareng fumée est plus grande qu'à l'ordinaire et accuse une augmentation considérable sur l'année dernière. Le nombre des nasses et celui des pêcheurs qui s'en servent a beaucoup augmenté ; à la fin de 1878 il n'y avait que 30 nasses dans ce district, tandis qu'il y en a maintenant près de 100. Cette augmentation a été amenée par la demande croissante que faisaient du petit hareng converti en sardines les fabriques établies à Eastport, au nombre de dix, sans compter plusieurs autres qui sont en voie de construction. Ainsi que vous le verrez par mes relevés, il en a été pris et vendu dans ce district 5,000 boucauts, au prix moyen de \$5, ce qui a jeté \$25,000 en circulation dans notre population. Si le marché canadien pouvait nous être assuré, des fabriques seraient établies dans ce district, grand nombre de nos gens aurait de l'ouvrage et la prospérité viendrait parmi nous. La pêche au hareng d'hiver a bien commencé, et comme le poisson est abondant, on en attend de bons résultats.”

On voit par ce qui précède que la besogne du garde-pêche Lord a tellement augmenté qu'elle absorbe la plus grande partie de son temps. C'est un officier actif et zélé, attentif à ses devoirs et scrupuleux à rendre ses comptes. Son salaire actuel n'est nullement proportionné à ses services et ne répond pas aux fonctions qu'il remplit si bien. Je sollicite respectueusement en faveur d'un officier aussi utile votre considération la plus favorable.

LE GARDE-PÊCHE BROWN, de Campobello, rapporte une diminution dans le rendement de la pêche à la ligne, mais une amélioration dans la pêche aux nasses.

LE GARDE-PÊCHE McLAUGHLIN, de Grand Manan, fait rapport comme suit :—“Depuis mon dernier rapport annuel les différentes pêches de ce district ont été activement exploitées avec à peu près les mêmes résultats que l'année dernière, excepté la pêche aux nasses et le homard, qui ont donné une diminution considérable. Les nasses tendues à la Tête du Nord, à l'île Longue, au Rocher de l'Habitant, à la pointe de Bancroft, à l'Anse de Woodward et aux Îles du Canard ont donné un bon rapport de hareng qui, comparé aux années dernières, était supérieur au double point de vue de la quantité et de la qualité ; mais les nasses tendues au Passage de la Vache, au Passage de Cheney, à l'île Whitehead et ailleurs dans la partie méridionale du district, ont presque totalement manqué jusqu'au 1er de ce mois (décembre). Ce regrettable insuccès est dû aux marées, qui n'ont pas été suffisamment hautes sur les barres et les battures. Le rendement du homard, comparé aux années dernières, est très petit. Il n'y a pas d'établissements de sardines à Grand Manan ; Eastport tient le monopole de cette industrie lucrative. Tant que les frayères seront protégées, on ne doit pas craindre que les établissements de sardines tarissent la pêche au hareng, et je suis d'avis qu'on ne fasse rien pour contrecarrer cette industrie. Si on pouvait assurer le marché canadien à nos produits, on établirait ici des opérations profitables qui donneront de l'ouvrage à grand nombre de nos gens. Tout le hareng destiné à la conserve des sardines est pris dans nos eaux, mais l'impôt américain qui frappe le poisson conservé dans l'huile empêche d'exporter cette denrée. Le rendement de la pêche

à la ligne est à peu près égal à celui de l'année dernière, et présentement le poisson est très abondant. Les pêcheurs en le prenant essaient à se refaire de leur insuccès à la pêche aux nasses."

M. McLaughlin suggère encore qu'on fournisse un bon bateau au gardien Gilmour, afin qu'il soit en mesure de mieux s'acquitter de ses devoirs. Il dit avoir souvent reçu des plaintes à propos de pêches illégales que le gardien ne peut prévenir sans avoir un bateau à sa disposition, et que l'impunité encourage les délinquants. Il réitère sa demande que M. David Engails soit nommé gardien aux Trois Îles, localité qui se trouve assez éloignée pour avoir besoin d'un officier qui fasse respecter la loi.

D'après les rapports et extraits qui précèdent, vous observerez que dans la plupart des comtés du nord la pêche à l'éperlan d'hiver et l'importance que prend celle du homard ajoutent considérablement à la besogne des gardes-pêche et gardiens. Aussi, l'application des règlements a nécessité des déboursés plus considérables. La pêche à la sardine dans le comté de Charlotte et la multiplication des nasses ont eu le même effet. Dans bien des cas les salaires accordés aux officiers ne suffisent pas à les rémunérer comme ils devraient l'être, et je suggère respectueusement qu'ils soient augmentés en proportion de leur travail.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. VENNING,

Inspecteur des pêcheries, N.B.

RÉCAPITULATION

Du produit et de la valeur des pêcheries du Nouveau-Brunswick, pendant l'année 1830

Espèces de poisson.	Quantités.	Prix	Valeur.
		\$ cts.	\$ cts.
Saumon, mariné.....	53 barils, à ...	18 00	954 00
do frais, dans la glace	821,545 lbs. " " ...	0 15	123,233 25
do fumé.....	1,000 " " " ...	0 15	150 00
do en boîtes.....	23,000 " " " ...	0 25	5,750 00
Maquereau.....	19,650 barils " " ...	10 00	196,500 00
do en conserve.....	66,427 boîtes " " ...	0 15	9,964 05
Hareng	125,552 barils " " ...	4 00	502,208 00
do fumé	477,340 boîtes " " ...	0 25	119,335 00
Gaspereau.....	15,147 barils " " ...	5 00	75,735 00
Morue.....	69,099 qtx. " " ...	4 25	293,670 75
Langues et noues de morue.....	602 barils " " ...	7 00	4,214 00
Merlan.....	18,873 qtx. " " ...	5 50	66,055 50
Merluce	61,084 " " " ...	3 50	213,689 00
Egrefin.....	695,050 lbs. " " ...	0 06	41,703 00
Fletan	270,100 " " " ...	0 06	16,206 00
Alose.....	3,289 barils " " ...	8 00	26,312 00
Achigan.....	177,839 lbs. " " ...	0 06	10,670 34
Traite.....	40,030 " " " ...	0 16	2,401 80
Eperlan	2,553,828 " " " ...	0 03	76,614 84
Anguille	1,058 barils " " ...	9 00	9,522 00
Huitres.....	12,280 " " " ...	3 00	36,840 00
Homard, en boîtes.....	4,734,331 boîtes " " ...	0 15	710,149 65
Huile de poisson.....	109,286 galls " " ...	0 65	71,100 90
Poisson employé comme engrais.....	9,045 barils " " ...	0 50	4,522 50
Guanos de poisson.....	1,305 ton'x " " ...	15 00	19,575 00
Esturgeon.....	602,500 lbs. " " ...	0 01	6,025 00
Sardines.....	20,269 boucauts " " ...	5 00	101,345 00
Total, 1880.....			\$2,744,446 58
do 1879.....			2,554,722 22
Augmentation			\$189,724 36

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés aux pêcheries; la quantité et la valeur du matériel de pêche; l'espace et la quantité du poisson, et le nombre des hommes employés, etc., dans la province du Nouveau-Brunswick, pendant l'année 1880.

DISTRICTS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS A LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				ESPÈCES DE POISSON.								
	Navires.				Bateaux.		Rets.		Nasses.		Saumon, barils.	Saumon frais, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boît., lbs.	Maquereau, brls.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, brls.	Hareng, fumé, en boîtes.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses	Valeur.	Nombre.									Valeur.
<i>Charlotte.</i>			\$			\$			\$		\$								
District de Ste-Croix.....	...				30	1,950	90	130	85	6	240	...	2,600			300		260	
Baie Inner, Passamaquoddy....	5	70	2,000	32	39	2,900	82	3,400	1,600	10	3,000	...				865		3,000	
Lépreau, Havre du Castor et LaTête.....	23	319	12,010	112	72	1,800	144	16,780	8,390	16	8,000	...				600		56,000	7,500
Ile au Cerf.....	21	430	9,000	105	260	14,500	272	18,000	10,000			...						2,000	50,000
Campo Bello.....	13	233	4,995	63	126	4,966	135	8,516	8,516	29	2,900	...						6,240	68,590
Grand Manan.....	24	750	20,000	125	400	35,000	400	16,000	14,000	41	20,500	...				5		4,500	350,000
Total.	86	1,802	48,005	437	927	61,116	1,121	62,826	42,591	102	34,640	...	2,600			1,770		72,000	474,090
<i>St-Jean.</i>																			
De la tête de Quaco à la Pointe Lépreau, y compris le havre de St-Jean.....	53	1,200	28,000	325	300	10,800	730	98,000	70,000	32	10,000	...	160,000	1,000				14,000	1,000
De la Pointe Wolfe à la tête de Quaco.....	23	313	11,000	130	39	1,000		2,072	6,000	5	1,050	...	200			78		4,150	
Total.....	56	1,513	39,000	455	339	11,800	730	100,072	76,000	37	11,050	...	160,200	1,000		78		18,150	1,000
<i>Kings.</i>																			
Kenebecasis et Oriqué Smith ...	...											...						112	

Westfield et Norepis.....					35	342	43	1,899	1,400			8,424					
Total.....					35	342	43	1,899	1,400			8,424				112	
<i>Queens.</i>																	
.....					65	1,250	85	3,600	1,400			200					
<i>York.</i>																	
De la lig. du comté de Sunbury à la lig. du comté de Carleton					20	200	20					52,000					
<i>Carleton.</i>																	
.....					50	250	90	1,100	400			2,500					
<i>Victoria.</i>																	
De la ligne du comté de Carleton à Grand Falls.....								225	200			750					
<i>Albert.</i>																	
De Hopewell à la rivière de la Pointe Wolf.....					26	650	95	3 200	1,300	8	800	33				105	250
<i>Westmoreland.</i>																	
Rivière Shédiac au Cap Jour- main.....					500	7,500		2,500	2,500				1,100	2500	10,000	1,600	
Baie Dorchester et Bassin Cum- berland à la Baie Shepody....	2	24	100	10	49	392	126	17,550	2,590	1	20	2,450				100	
Total.....	2	24	100	10	549	7,892	1.6	20,050	5,090	1	20	2,450		1,100	2500	10,100	1,600
<i>Kent.</i>																	
De Shédiac à Richibouctou.....	10	75	810	30	600	8,990	1,200	29,000	14,550				2,860	9300	2,850		
De Richibouctou à Escuminac.	6	180	3,100	14	270	4,500	1,350	10,500	11,060	6900	8,200	60,000		1,650		500	
Total.....	18	255	3,910	44	870	13,490	2,550	39,500	25,600	6800	8,200	60,000		4,410	9300	3,350	

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés aux pêcheries; la quantité et la valeur du matériel de pêche; l'espace et la quantité de poisson, et le nombre des hommes employés, etc., dans la province du Nouveau-Brunswick, pendant l'année 1880.

DISTRICT.	ESPÈCES DE POISSON.													PRODUITS DU POISSON.				VALEUR.	
	Gaspereau, barils.	Morue, qtx.	Langues et noues de morue.	Merlan, qtx.	Merluce, qtx.	Egrefin, lbs.	Fletan, lbs.	Alose, barils.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huitres, brls.	Homard, en boîtes.	Huile de poiss., gals.	Guano de poiss., tonx.	Poisson empl. comme boîte, barils.		Poisson empl. comme engrais, barils.
Charlotte.																			\$ cts.
District de Ste-Croix	330	125				24,000				2,200	3,500	10		15,000				150	11,378 25
Baie Inner, Passamaquoddy				140	100	7,000				1,500				31,200	1,500	30	300	1,080	33,655 00
Lépreau, Havre du Castor et LaTête		7,012	133	1,050	21,350	13,750								26,660	11,292	1,125	125	13,932	439,768 30
Ile au Cerf		1,800		3,000	4,000	150,000								4,000	18,000	100		5,000	100,450 00
Camp Bello		1,282		2,690	2,085	14,500								8,866	6,650			107	70,823 90
Grand Manan		20,000	20	8,000	28,000	315,000	200,000							60,928	55,000	50			393,229 20
Total	330	30,219	153	14,880	55,535	524,250	200,000			3,700	3,500	10		146,654	92,442	1,305	425	20,269	1,049,306 65
St-Jean.																			
De la Tête Quaco à la Pointe Lépreau, y compris le Havre de St-Jean	8,814	7,000	80	2,500	3,200	120,000	60,000	350	5,000					12,000	1,800		300		191,750 00
De la Pointe Wolf à la Tête Quaco		2,200		1,100	57	19,000	3,000	10											32,209 50
Total	8,814	9,200	80	3,600	3,257	139,000	63,000	360	5,000					12,000	1,800		300		223,959 50
King.																		Sturgeon, lbs.	
Kenebecasis et Crique Smith	65				57			50	1,200	400		7							1,531 50

Westfield et Nerepis	236							13	1,360					450		200000	4,921 70
Total.....	301			57				63	2,560	400		7		450		200000	6,453 20
<i>Queen.</i>																	
.....	675							30	2,000	800				800		330000	7,621 00
<i>York.</i>																	
De la ligne de comté de Sun- bury à la ligne de Carleton..								30	4,500			10				22,500	8,625 00
<i>Carleton.</i>																	
.....								75									975 00
<i>Victoria.</i>																	
De la ligne de comté de Carle- ton à Grand Falls								4									144 50
<i>Albert.</i>																	
De Hopewell à la Pointe de la rivière Wolf.....	60	25		18	125	2,900	2,700	615	1,200	9,050	6,500			165			8,156 50
<i>Westmoreland.</i>																	
De la rivière Shédiac au Cap Jourimain									4,500	3,000	80,000	150	150	467,472		400	126,745 80
De la baie Dorchester et Cum- berl'd au bas de la b. Shepody.			100	80	90			2,061						170			18,661 00
Total.....			100	80	90			2,061	4,500	3,000	80,000	150	150	467,472	170	400	145,406 80
<i>Kent.</i>																	
De Shédiac à Richibouctou.....	340	278	45	295	185	5,400			7,900	3,000	169,700	235	1,650	1295736	719	20	256,163 25
De Richibouctou à Escuminac..	1,050	970	30						13,070		327,000	270	220	825,000	90		173 571 00
Total.....	1,410	1,648	75	295	185	5,400			20,970	5,000	496,700	505	1,870	2120736	809	20	429,734 25

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés aux pêcheries, etc. — Nouveau-Brunswick — Suite.

DISTRICTS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS AUX PÊCHERIES.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				ESPÈCES DE POISSON.							
	Navires.				Bateaux		Rets.		Nasses		Saumon, brls.	Saumon, frais, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boît, lbs.	Maquereau, brls.	Maquereau, en boîtes	Harengs, brls.	Hareng, fumé, en boîtes
	Nombre	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.								
<i>Gloucester.</i>																		
Madisco.....			\$		\$													
Bathurst.....	2	100	1,600	8	25	500	65	8,000	8,000	...	...	70,000	...	3,000	5,000	2,000	1,500	
New Bandon.....					100	2,000	200	5,000	5,000	...	...	50,000	...	...	2,000	1,000	700	
Caraquet.....	5	180	2,650	17	180	3,900	420	2,000	2,000	...	...	20,000	...	7,000	3,000	8,500	2,000	
Shippégan.....	12	144	4,800	48	147	2,148	397	5,000	3,000	...	...	...	...	...	250	...	10,000	
Pokemouche.....					70	735	100	5,750	2,897	...	...	...	...	...	215	927	1,760	
Tiacadie.....	7	200	3,000	25	43	4,200	129	1,500	800	...	...	...	...	...	200	14,400	150	
								10,000	2,500	...	20	...	...	...	1,000	100	4,000	
Total.....	26	624	12,050	98	653	15,083	1,471	37,250	24,197	...	20	140,000	...	10,000	11,665	41,927	20,610	
<i>Ristigouche.</i>																		
De la tête de la mar. à Dalhousie.....								8,125	...	...	...	68,520	...	...	...	...	...	...
De Dalhousie à Belledune.....					85	1,360	85	22,000	11,000	...	...	98,396	...	13,000	...	...	95	
Total.....					85	1,360	85	30,125	11,000	...	...	166,916	...	13,000	...	...	95	
<i>Sunbury.</i>																		
Lac des Français, Sheffield.....					20	300	40	800	200	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Rivière Oromocto.....					20	300	45	800	225	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Lac Maguapet.....					20	250	40	600	175	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Sheffield.....					10	150	20	300	150	...	...	100	...	...	...	...	...	...
Lac Hart.....					20	200	30	400	225	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Jemseg et vicinity.....					35	400	50	1,000	250	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Otnabog.....					10	120	20	150	120	...	...	50	...	...	...	...	...	...
Rivière St-Jean.....					50	600	80	1,000	250	...	...	200	...	...	...	...	...	...
Oromocto, lac des Français.....					20	240	40	800	225	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Pied du Grand Lac et vicinity.....					20	240	40	800	200	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Total.....					225	2,800	405	6,650	2,020	...	...	350	...	...	...	...	...	...

DISTRICTS	ESPÈCES DE POISSON.											PRODUITS DU POISSON.			Esturgeon, lbs.	VALEUR.		
	Gaspereau, brls.	Morue, qt's	Langues et noues de morue, brls	Merlan, qt's.	Merluche, qt's.	Egrefin, lbs.	Piétan, lbs.	Alose, brls.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, brls.	Huitres, brls.	Homard, boîtes.			Huile de poisson, gall.	Guano de p. t's.
<i>Gloucester.</i>																		
Madisco		1,000												175,000				\$ cts.
Bathurst		1,500							3,000		40,000	30		130,000				100,750 00
New Bandon.....		1,500												500,000				57,975 00
Caraquet.....		13,300					2,400		1,400	2,500	4,000	15	5,000		7,000	200		127,400 00
Shippegan.....		7,380			805	17,500								582,200	4,700	6,500		115 058 00
Pokemouche.....	1,000	100							2,000	2,500	200,000	50		120,000				138,196 55
Tracadie.....	500	3,027			1,000	6,000	2,000		50,000	10,000	100,000	100		150,000	800			34,905 00
Total.....	1,500	26,807			1,805	23,500	4,400		58,400	15,000	344,000	195	5,000	1,657,200	12,500	6,700		76,239 75
<i>Ristigouche.</i>																		
Tête de la marée à Dalhousie																		10,278 00
De Dalhousie à Belledune														47,440				25,505 40
Total														47,440				35,783 40
<i>Sunbury.</i>																		
Lac des Français, Sheffield...	220							5	1,000									1,200 00
Rivière Oromocto.....	100								2,000									620 00
Lac Magnapet.....	175						10		2,000									1,075 00
Sheffield.....	50						10		1,000									405 00
Lac Hart.....	45																	225 00
Jemseg et ses environs	150						5		2,000									910 00
Otnabog.....	40						1											215 50
Rivière St-Jean.....	209						15		5,000			55					50,000	2,445 00
Oromocto, Lac des Français.	250								5,000			10						1,640 00
Pied du Grand Lac et ses environs	120						5		4,000									1,030 00
Total.....	1,380						51		22,000			65					50,000	9,765 50

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS A LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE									
	Navires.				Bateaux.		Rets.		Nasses.		Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.						
<i>Northumberland.</i>			\$			\$			\$		\$					
De l'Île Néguaç à Burnt Church.....	18	600		9	50	1500	100	4900	1780			7860			212	
Baie et rivière Tabu- sintac.....					53	605	163	4305	683			836			100	1000
De l'Île du Portage à Lower Newcastle.....	1	25	600	2	105	1940	103	20200	9510			62680			105	7000
Pointe Escuminac, île et baie Huckleberry, aux Œufs, aux Renards et Bay du Vin.....	30	150	1500	120	85	1700	114	7500	7500			78340			210	1700
Rivières Napan et Noire, et de la Baie du Vin à l'Île Beaubairs.....					50	500	70	6000	1800			26440				
De la trav. de Chatham aux eaux supér. N.-O ..								3988	3200			20260				
De l'Île Beaubairs à Blackville.....												16362				
Paroisse de Blackville ..												10000				
Blissfield.....					20	100	20	355	130			612				
De Doaktown à l'Île Hovey.....								200	60			1170				
De l'Île Hovey à Burnt Hill.....												605				
Total.....	34	193	2700	131	363	6345	570	47418	24663			225165			627	9700

bateaux employés aux pêcheries, etc.—Nouveau Brunswick—*Suite.*

ESPECES DE POISSON.															PRODUITS DU POISSON.		VALEUR.		
Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.	Gaspereau, brls.	Morue, quintaux.	Langues et noues de morue, barils.	Merlan, quintaux.	Merluche, quintaux.	Egrefin, lbs.	Pétan, lbs.	Alose, barils	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huîtres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, galls		Guanos de poisson, ton ^x	Poisson employé comme engrais, barils
700	400		1000		...	...	...	...	...	2400	1000	78570	4			100	...	200	\$ cts.
.....		300			...	...	...	...	...		1000	64695	100	250	78829				13,211 10
150		41			...	...	...	...	...	2910	1200	293700		800	97000	...			18,250 60
.....																			38,314 60
180		120	200	194	...	...	...	...	...	5000		188363		4200	107000	150			52,332 39
.....		200								300		997800	2	10			1000		35,466 00
.....										48169			10						6,019 14
.....																			2,454 30
.....		6									80								1,500 00
.....																			126 60
.....		3																	190 50
.....		7																	125 75
1030	400	677	1200	194	...	...	...	...	...	58779	3280	1623128	116	5260	282829	250	...	1200	167,990 98

RÉCAPITULATION du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés aux pêcheries, etc.—
Nouveau-Brunswick—Suite.

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS AUX PÊCHERIES.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				ESPÈCES DE POISSON.									
	Navires.				Bateaux.		Rets.		Nasses		Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boît., lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.	Gaspereau, brls.	
	Nombre	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.										Valeur
			\$			\$			\$											\$
Ristigouche					85	1360	85	30125	11000				166916		13000			95		
Gloucester	26	614	12450	99	665	15083	1471	37250	21197			20	140000		10000	11665	44927	20610		1500
Northumberland	34	193	2700	131	363	6345	570	47448	21663				225165			627	9700	1030	400	677
Kent	16	255	3910	44	870	13490	2560	39500	25600				60000			4410	9300	3350		1410
Westmoreland	2	24	100	10	549	7892	126	20050	5090	1	20		2450			1100	2500	10100	1600	
Albert					26	650	95	3200	1300	8	800	33						105	250	60
Victoria								225	200				750							
Carleton					50	250	90	1100	400				2500							
York					20	200	20						52000							
Queen's					65	1250	85	3600	1400				200							675
Sunbury					225	2800	405	6650	2020				350							1380
King's					35	343	43	1990	1400				8424					112		301
St-Jean	56	1513	29000	455	339	11800	730	100072	76000	37	11050		160200	1000		78	18150	1000		8814
Charlotte	86	1802	48005	437	927	61116	1121	62826	42591	102	34840		2600		1770		72000	474090		330
Total	220	4411	105765	1175	4219	122578	7391	354036	215861	148	46510	53	821555	1000	23000	19650	66427	125552	477310	15147

RÉCAPITULATION du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés aux pêcheries, etc.—
Nouveau-Brunswick—Suite.

DISTRICT.	ESPÈCES DE POISSON.												PRODUITS DU POISSON.			Esturgeon, lbs.	Sardines, boucauts	VALEUR. \$ cts,
	Morue, quintaux.	Langues et noues de morue, barils.	Merlan, qtx.	Merluche, qtx.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huitres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gall.	Gruano de poisson, t'x.	Poisson employé comme boîte, barils.		
Ristigouche.....													47440					35,783 40
Gloucester.....	26807			1805	23500	4400		56400	15000	344000	195	5000	1657200	12500		6700		630 514 30
Northumberland.....	1200	194						58779	3280	1623128	116	5260	282829	250		1200		167,990 98
Kent.....	1648	75	293	185	5400			20900	5000	496700	505	1870	2120736	809		20		429,734 25
Westmoreland.....		100	80	9				4500	3000	80000	150	150	467472	170		400		145,408 80
Albert.....	25		18	125	2900	2700	6'5	1200	9050	6500				165				8,156 50
Victoria.....							4											144 50
Carleton.....							75											975 00
York.....							30	450			10					22500		8,625 00
Queen's.....							30	2000	600					800		330000		7,621 00
Sunbury.....							51	22000			65					50000		9,765 50
King's.....				57			63	256	400		7			450		200000		6,453 20
St-Jean.....	9200	80	3600	3257	139000	63000	360	5000					12000	1800		300		223,959 50
Charlotte.....	30219	153	14880	55535	524250	209000			3700	3500	10		146954	92442	1305	425	20269	1,049,306 65
Total.....	69099	602	18873	61054	693050	270100	3289	177839	40030	2553328	1058	12280	4734331	109336	1305	9045	602500	2,744,446 58

ANNEXE No II.

RAPPORT DE M. J. H. DUVAR, INSPECTEUR DES PÊCHERIES DE LA PROVINCE DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD, ANNÉE 1880.

ALBERTON, I.P.E., 22 novembre 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, avec mon rapport, une statistique du produit des pêcheries de cette province.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

Le produit des pêcheries de l'Île du Prince-Edouard s'est élevé cette année à \$1,675,088. 90, soit une augmentation de \$272,787.50 sur celui de 1879, qui était pourtant sans précédents. Cette augmentation provient totalement du bon résultat donné par la pêche du maquereau et du homard. Le fait est que ces deux pêches sont devenues les plus importantes de la province et que nos pêcheurs les exploitent au détriment des autres.

Le maquereau donne une augmentation de 12,485 barils, d'une qualité supérieure à celui de l'année dernière. Rendement total, 82,570 barils, plus une petite quantité mise en boîtes; valeur, \$660,560. Cette pêche peut être résumée comme suit: le hareng est venu sur la côte vers le même temps et en nombre un peu plus grand qu'à l'ordinaire; il a continué à s'améliorer jusqu'à ce qu'un tiers devint de qualité n° 1, un tiers n° 2 et le reste n° 3. Peu de bateaux américains sont venus pêcher dans la baie; ayant manqué l'arrivée des premiers bancs, ils ont eu peu de succès dans la pêche au maquereau, mais beaucoup dans celle de la morue.

Le homard a donné 3,551,050 livres, c'est-à-dire 1,278,225 de plus que l'année dernière; valeur, \$730,210. Bonne qualité, sans diminution perceptible dans l'approvisionnement. Toutes les fabriques ont fermé leurs portes au jour dit, et les trappes ont été enlevées aussi promptement que le temps a pu le permettre, excepté dans deux cas qui ont été expliqués. Les succès qui ont couronné l'industrie des conserves de homard ont provoqué une concurrence très active, et plusieurs nouvelles fabriques sont en voie d'établissement pour la prochaine saison. Cette expansion exige des nouveaux règlements, afin d'éviter des complications pour l'avenir.

Les pêches au homard et au maquereau ont occupé sans interruption les pêcheurs pendant toute la saison.

La morue, la merluche et l'aigrefin ont été très rares, et on n'a pas beaucoup exploité ces pêches; aussi remarque-t-on une diminution de 1,414 qtx de morue, 8,119 qtx de merluche et 112,700lbs d'aigrefin,—soit un déficit de \$60,775 qui est plus que comblé par l'augmentation du maquereau. L'huile et les noues de poisson ont donné une diminution dans la même proportion.

Le hareng ayant cessé d'être un article d'exportation, il ne sert plus qu'à la boitte, et le rendement de cette année accuse une diminution de 6,059lbs. Augmentation de 297lbs dans celui du maquereau.

Bien que le rendement total du saumon ne soit que de 8,990lbs, on croit que le temps est venu de soumettre cette pêcherie à des règlements pour l'avenir des maisons ichthyogéniques. Le fretin de saumon sorti le printemps dernier de l'établissement de la rivière Dunk a été distribué avec succès, et à l'heure où j'écris ce rapport les perspectives pour l'année prochaine sont excellentes.

Je n'ai rien à dire au sujet du poisson des rivières. Plusieurs passes-migratoires ont été commandées. On s'est occupé d'un grand nombre de délits sans importance.

La nature des pêcheries ayant changé, il serait bon de faire une réorganisation du personnel des gardiens. En somme, le service est bon.

On a eu soin, en recueillant les statistiques, de les avoir aussi exactes que possible. Voici maintenant, sous leurs titres respectifs, des détails sur les différentes pêcheries.

MAQUEREAU.

À dire des journaux, le professeur Baird, l'éminent ichthyologiste, aurait exprimé l'année dernière que le rendement du maquereau dans le golfe serait abondant et bon. Des pêcheurs intelligents, raisonnant d'après l'observation de plusieurs symptômes et d'après l'expérience des années dernières, avaient également prédit que le maquereau de moyenne grosseur serait aussi abondant cette année que le jeune poisson l'avait été l'année dernière. La science du savant et les connaissances du pêcheur arrivaient à la même conclusion; elles ont eu raison toutes deux.

L'immense et rapide développement de l'industrie du homard a, dans une certaine mesure, changé la nature des autres pêcheries. On peut même se demander si la pêche au homard, toute lucrative qu'elle soit, est bien réellement un avantage sans mélange au point de vue de l'avenir des pêches maritimes, quoiqu'elle rapporte temporairement à la province un bénéfice pécuniaire plus considérable que celui de la pêche au maquereau, laquelle, pas plus tard qu'à l'époque de la sentence arbitrale d'Halifax, constituait la principale industrie de la partie de l'île du Prince-Edouard qui forme la baie de Saint-Laurent.

En examinant la question sous toutes ses faces, il est bon de ne pas perdre de vue que les principaux exploitants de nos pêches riveraines sont des cultivateurs, qu'ils travaillent pour leur propre compte sur leurs petites terres ou pour celui des autres, et que dans les deux cas ils donnent le surplus de leur travail au marché qui les rémunère le mieux. Autrefois il était d'habitude de s'engager pour la saison à des propriétaires de stations de pêche générale, car il n'y avait pas d'autres entreprises de pêche auxquelles on pût s'adonner. La loi locale reconnaissait les pêches au hareng, à la morue et au maquereau comme étant les pêcheries de la province, et mettait à l'abri des poursuites ou de toutes autres avaries, les personnes régulièrement autorisées à les exploiter. On pouvait donc toujours trouver aux stations un corps de pêcheurs habiles et rompus à la besogne pour exploiter les pêches maritimes, et ils n'avaient pas à chercher de l'emploi ailleurs pendant la saison de pêche. Ce personnel de pêcheurs était indépendant des habitants de la côte qui n'avaient pas de contrat et faisaient de temps à autre une pêche dont les produits contribuaient à grossir le chiffre du rendement de la province. Les goélettes qui formaient la flottille de pêche étaient montées chacune par trois ou quatre hommes, et on pouvait fixer la moyenne pour la première à 3 et 5 hommes par bateau. Cette année la moyenne des pêcheurs est à peu près la même, mais le nombre des bateaux est moindre. Un grand nombre d'hommes, disons un septième de l'ancien personnel, ont cessé de s'occuper des pêches maritimes pour faire la pêche au homard; c'est-à-dire que 700 hommes dont la pêche au maquereau, calculée à 80 barils par bateau, aurait rapportée 20,000 barils cette année, ont abandonné les autres pêches pour se lancer dans l'industrie du homard.

Quant à la valeur du maquereau déjà expédié ou sur le point de l'être, il est bon de dire qu'un taux officiel qui ne varie pas avec chaque année, quoique nécessaire pour établir la comparaison, ne saurait donner une idée exacte de l'augmentation ou de la diminution en valeur d'une pêche dont les prix subissent continuellement les fluctuations du commerce. Au contraire, lorsque les prix sont bas, il devient absolument nécessaire de prendre plus de poisson, afin de payer les gages et d'éviter la ruine. Ces années-là, la computation de la quantité au taux officiel accuse une valeur considérablement exagérée. L'année dernière, par exemple, le poisson était plus abondant que jamais, mais de médiocre qualité, et on craint fort que les expéditeurs n'aient pas un gros profit. Cette année on a lieu de croire que le profit sera plus grand sur la même quantité, bien que les pêcheurs, comme les cultivateurs, soient habi-

tuellement portés à déplorer les bas prix. Depuis quelque temps la cote des marchés américains est assez ferme: de \$13 à \$14 pour le maquereau n° 1, de \$5 à \$6 pour le n° 2 et jusqu'à \$4 pour le n° 3. Par conséquent une estimation officielle de \$3 pour tous ne varie pas tant cette année avec les prix qu'il est possible d'obtenir.

Au sujet de la flottille américaine qui vient au large de nos côtes, une personne autorisée, de Gloucester, Massachusetts, a bien voulu me transmettre les nouvelles suivantes qui sont corroborées par un article que publiait vers le milieu d'octobre l'*Advertiser* de Cap Anne, l'organe des pêcheurs de la Nouvelle-Angleterre: "Les chiffres seront faibles cette année. La pêche au maquereau dans la baie Saint-Laurent a presque totalement manqué pour la flottille américaine. Il n'est allé dans la baie que 53 bateaux pêcheurs américains, dont quelques-uns ne sont pas restés longtemps et n'ont rien pris. Dix bateaux restent encore dans la baie. Les 43 qui sont revenus ont rapporté 6,657 barils de maquereau, soit 155 barils chacun."

Il est difficile à nous qui restons à terre, de savoir au juste ce que font les bateaux américains au large; mais des rapports venant de l'île Longshore nous apprennent que les bateaux américains ont pris des chargements beaucoup plus considérables que les chiffres qui précèdent sembleraient l'indiquer. Ainsi, par exemple, une goëlette a expédié deux cargaisons composées de quelques centaines de barils par le chemin de fer I.P.-E pour être transportées, *viâ* Shédiac, aux Etats-Unis. Les Américains se plaignent que le poisson ne s'est pas réuni en bancs excepté au commencement de la saison. Sept de leurs bateaux sont restés au large de Cable Head, comté de King, du 7 au 12 août, attendant vainement l'occasion de jeter la seine, et sont ensuite partis pour aller on ne sait où. Comme il est venu peu d'Américains, le tort causé par l'usage de la seine a dû être moindre qu'autrefois. Le poisson vorace paraît avoir été plus nombreux qu'à l'ordinaire, ce qui expliquerait la dispersion des bancs à bonne heure.

On m'a fait plusieurs plaintes, qui ne sont pas d'ailleurs parfaitement soutenues par la preuve, à l'effet que les trappes au homard sont préjudiciables au maquereau, dont elles brisent les bancs. Comme nos pêcheurs ne font pas usage de la seine, la dispersion des bancs n'a pas tous les mauvais résultats qu'elle aurait s'ils se servaient de cet engin de pêche, à moins qu'elle ait pour effet de porter le maquereau à moins mordre. L'assertion que la boîte qui se détache des trappes à homard fournit de la nourriture au poisson et l'empêche de mordre à l'hameçon reste encore à être prouvée, attendu que le maquereau ne plonge pas, mais s'élève à la surface pour trouver sa nourriture. En outre le maquereau ne préfère pas, comme le homard, la boîte putride. Le rendement de cette année, égal à trois millions et demi de livres de homard mis en conserves, implique l'emploi de 35,000 trappes,—soit, pour 100,000 boîtes, 1,000 trappes tendues, ainsi que le disent les plaignants, sur les fonds à maquereau et enlevées deux fois par jour, 1,000 trappes couvrant une distance de 4 milles dans 8 brasses d'eau. On en conclut naturellement qu'un aussi grand nombre de trappes doit effrayer les bancs de poisson; mais, d'un autre côté, les pêcheurs à la ligne ont pris cette année autant de maquereau qu'ils ont voulu. Si, comme on le dit, les fabriques de conserves de homard se multiplient trop sur la côte, la chose pourra devenir sérieuse. Le seul remède suggéré jusqu'ici par les plaignants, c'est-à-dire que la pêche au homard soit restreinte à l'eau profonde, n'est guère pratique; il aggraverait plutôt le mal, pour la raison que les bancs pourraient également être brisés par les mêmes trappes tendues un peu plus au large. Les pêcheurs de hareng et de morue disent que leurs opérations sont également contrecarrées. Des trois c'est le pêcheur de hareng qui a le plus raison de se plaindre. Cette difficulté n'avait pas été prévue lorsque les lois de pêche furent édictées il y a douze ans, et elle est née des circonstances particulières de l'île du Prince-Edouard, où un si grand nombre de fabriques de conserves ont surgi à la fois sur une côte restreinte. Par suite la loi ne fournit pas un remède défini, et on ne peut juger les causes individuelles qu'en s'en rapportant à la teneur générale et à l'esprit plutôt qu'à la lettre des actes. Je soumetts cette question au ministère.

On dit que trente poissons d'assez bonne grosseur ont été pris au large de Souris, comté de King, dès la première semaine de juin; pourtant la pêche n'a pas coutume

de commencer avant le 20 de ce mois, et c'est très à bonne heure pour cette province. La dernière pêche a été faite au large de Skinner's Pond, comté de Prince, le 11 novembre; c'est dix ou quinze jours plus tard que d'habitude.

Un échantillon réel de maquereau espagnol, mâle, *Cibium maculatum* des Etats-Unis, fut pris à la ligne à New-London, comté de Queen, le 7 septembre. Il est rare de trouver ce poisson dans une latitude aussi élevée.

MORUE, MERLUCHE ET AIGREFIN.

La pêche à la morue, à la merluche et à l'aigrefin a été médiocre, pour des raisons, qu'on ne s'explique pas entièrement. D'abord ces poissons ont été rares sur leurs fonds respectifs; ensuite les pêcheurs, voyant que le maquereau de bonne qualité donnait en abondance, se sont appliqués spécialement à cette dernière pêche. Quoiqu'il en soit, la morue, la merluche et l'aigrefin accusent ensemble une diminution de \$60,775, laquelle est plus que compensée par l'augmentation de \$97,842.20 qu'a donnée le maquereau. Dans certaines localités il a été pris si peu d'aigrefin que les gardiens dans leurs relevés ont inclus ce poisson parmi la morue. La pêche commença vers le 10 juin. La morue prise en saison était de grosseur et de qualité ordinaires. Il est douteux qu'il en ait été pris une quantité appréciable dans la limite canadienne des trois milles.

Le fait est que la pêche à la morue est devenue une pêche maritime. Ce poisson s'est éloigné et s'éloigne tous les ans davantage de nos côtes. Un pêcheur qui possède une expérience de onze ans m'assure qu'autrefois la pêche à la morue était excellente dans cinq ou six brasses d'eau, mais qu'aujourd'hui elle n'est plus aussi bonne à douze brasses ou plus, quoique cette profondeur soit à quatre ou cinq milles de terre. Dans les eaux anglaises, la meilleure pêche se fait à vingt-quatre brasses et même jusqu'à soixante. Pour sortir et stationner à cinq milles de la terre il faut des bateaux supérieurs à ceux que nos pêcheurs possèdent, et pour la plupart ils n'ont pas les moyens de s'en procurer de meilleurs. Le principe de l'association en ces matières est encore peu compris ou pratiqué, bien qu'on admette généralement qu'il faudra en venir là pour faire une pêche profitable. Je dois dire que les quelques observations que j'ai consignées dans le rapport de l'année dernière sur la nécessité d'avoir de meilleurs bateaux paraissent avoir attiré l'attention, car j'ai reçu plusieurs communications sur ce sujet. Les pêcheurs sont d'opinion que la morue se tient toujours dans certains endroits du golfe, et qu'on pourrait l'atteindre si on avait des bateaux grées à cet effet. Aujourd'hui la pêche à la morue dure environ cent trente-trois jours, depuis la mi-juin jusqu'à la mi-octobre, après quoi le temps n'est plus favorable.

Un certain nombre de goélettes, venant pour la plupart de Caraquet, N.-B., ont fait la pêche au nord de l'île, et donné lieu à des plaintes, parce que les pêcheurs qui les montaient avaient jeté les déchets de poisson pardessus bord. Leur produit ne figure pas dans les relevés ci-joints, excepté 2,500 lbs de noues de morue débarquées et vendues à Cascumpec. Les petites embarcations font la pêche plus près de terre que les Américains, et par suite font plus de tort aux bateaux pêcheurs. On pourrait en partie remédier à cela par un arrêté du conseil décrétant que tous les bâtiments faisant la pêche dans les eaux canadiennes, en dedans de la baie Saint-Laurent, soient munis de cuvettes ou tinettes à déchets. On affirme, mais je n'ai pu vérifier l'exactitude de cette assertion, qu'un règlement de ce genre est observé à bord des bâtiments américains faisant la pêche dans les eaux américaines. Il devient de plus en plus évident que le nettoyage du poisson sur l'eau est évidemment préjudiciable, et cette année il s'est présenté plusieurs cas où des poissons sont morts en avalant l'épine dorsale ou autres déchets de leurs congénères. Il est impossible aux gardiens riverains d'empêcher des abus qui se commettent au large, mais les bateaux de pêche canadiens qui entrent dans un port sans être munis de tinettes à déchets devraient être passibles de saisie.

Fait digne d'être consigné, un marchand de Summerville, comté de Prince, a importé de Gaspé son approvisionnement de morue sèche, parce qu'il trouvait le poisson de cette côte plus gros et de meilleure qualité. Une maison de Georgetown, comté de King, et une autre de Miminigash, comté de Prince, ont fait une innovation

sous forme d'établissements où l'on désosse et met en boîtes la morue et merluche pour l'usage domestique. Ce produit est d'apparence attrayante, et nul doute que quand il sera mieux connu, il sera apprécié par le public.

Le personnage de Gloucester dont j'ai parlé plus haut m'écrira, à la date du 14 octobre, que vingt-sept bâtiments américains faisant la pêche dans la baie avaient alors pris 20,000 quintaux de morue.

HARENG.

La pêche au hareng a été languissante et accuse un déficit de \$24,316, ce qui équivaut à 6,059 barils de moins que l'année dernière. On aurait pu en prendre plus, s'il eût été en demande. Toute la pêche au hareng se fait le printemps; ce poisson est surtout converti en boîte pour les autres, excepté ce qu'il en faut pour la consommation locale. Son exportation comme substance alimentaire a cessé, et quelques stations de pêche en ont importé, pour servir de boîte, des localités où il abondait. En quelques années cette pêche a changé de caractère, et d'une source d'exportation elle est devenue l'auxiliaire des autres pêches. Autrefois les moules et autres boîtes dispendieuses étaient en usage; mais aujourd'hui les pêches au maquereau et à la morue dépendent du hareng, car nous n'avons sur cette côte ni capelan, ni encornet ni d'autres poissons à boîte en quantité suffisante. À ce point de vue la pêche au hareng le printemps est importante, mais elle est réglée par la demande. Le hareng n'est ni fumé ni préparé en sardines.

L'année dernière quelques-uns des principaux sauteurs ont parlé d'exporter cette année le hareng d'automne. Il faut être armé de confiance pour entreprendre des opérations qui sont dispendieuses. Les petits pêcheurs ne tenteraient la chose que dans une année où la pêche au maquereau ne vaudrait rien. Des capitalistes peuvent courir la chance de faire plus avec le hareng qu'avec le maquereau; mais la plupart des pêcheurs se contentent de ce dernier, et ne se soucient pas de laisser le certain pour l'incertain, surtout quand il leur faut faire des dépenses pour changer leurs appareils de pêche, car les rets qui conviennent à la pêche du printemps ne font pas pour celle de l'automne. Le maquereau ayant bien donné cette année, ils n'ont pas tenté la pêche d'automne, quoiqu'on sût que le hareng abondait sur la côte. Quantité totale rapportée par la pêche d'automne, moins de 50 barils de hareng.

L'arrivée du hareng de printemps sur les côtes de l'île est irrégulière. On croit généralement qu'il vient de la grande mer, et que par suite il doit aborder la côte de l'est avant celle de l'ouest. Les relevés recueillis à quatorze stations de pêche ne paraissent pas confirmer cette opinion. Le hareng a fait son apparition au cap Est le 5 mai, au cap Nord(ouest) le 1er mai, et à des époques irrégulières sur différents points intermédiaires. Même en comparant toutes les dates, on ne découvre pas la marche des bancs de hareng. Il est possible que des observations fassent vérifier plus tard l'ordre dans lequel il arrive sur nos côtes, et on fera bien de comparer les dates où il remonte un peu plus haut dans le golfe. Ce qui paraît être établi, c'est que le hareng du printemps arrive au large de cette côte à une époque indéterminée, vers le commencement de mai, qu'il se répand en quelques jours sur toutes les parties du rivage, où il reste une vingtaine de jours, puis s'en va. Ce qui est encore établi, c'est qu'on n'a pu découvrir jusqu'ici la règle qui préside à ses migrations: on suppose seulement qu'elles sont influencées plus ou moins par les courants, la température, les poissons de proie et par d'autres causes locales dont on ne peut se rendre compte.

GASPREAU.

La pêche au gaspureau a considérablement perdu de son importance et elle en perd tous les jours davantage, mais non pas en raison des excès commis les années précédentes. Les seuls endroits où elle est encore assez exploitée pour entrer dans la catégorie de nos pêcheries sont: le lac Nord, comté de King, et Cousin's Pond, comté de Queen. Un gardien spécial a été préposé à ces deux localités durant la dernière saison. Cousin's Pond est un étang d'environ un demi-mille de longueur sur une largeur d'un huitième de mille, dans lequel 300 brasses de rets ont été tendues, et comme son entrée est étroite, un gardien était nécessaire pour veiller à ce qu'elle ne

fût pas entièrement bouchée par les rets. Le lac Nord est plus grand, mais il est obstrué par un pont qui traverse l'étroite entrée. La pêche du lac Nord, qui rapportait naguère 3,000 barils par année, n'en produit plus que 800; mais il a encore son importance, attendu qu'il fournit assez de boitto pour une étendue considérable de côtes.

Autrefois, on prenait une certaine quantité de gaspareau dans les étangs de Bedford on du Tracadie, comté de Queen; mais ces étangs sont maintenant obstrués par des amas de vase, et faute d'un léger crédit affecté à les rouvrir, ils sont fermés à la pêche.

Dans la baie de Saint-Pierre et dans les estuaires qu'ils fréquentent aujourd'hui, les bancs de gaspareau sont plus petits qu'anciennement.

Il est fort possible que des excès de pêche ont aient diminué le rendement; mais je dois dire qu'avant la confédération le gaspareau était bien protégé, car il y avait des gardions spéciaux pour veiller sur cette pêche. On ne croit pas que le gaspareau rovient, comme le saumon, à la localité particulière où il a été produit. Si cette ouverture identique n'est pas disponible, la tribu du hareng, à laquelle le gaspareau appartient, en cherche une autre sur la côte. Par conséquent la fermeture de quelques étangs n'a qu'une faible influence sur le rendement général. Si le poisson, privé des étangs, cherche sur la grève jusqu'à ce qu'il puisse entrer dans les estuaires, on devrait le prendre là en plus grande quantité. Or, comme il n'en est pas ainsi, nous devons conclure que le poisson ne s'y trouve pas, mais que quelque cause autre que nos anciens excès de pêche ont diminué le rendement. Peut-être cette cause est-elle indiquée dans le paragraphe suivant:—

En consultant les livres bleus, on voit que, quelle que soit la cause, elle fait sentir son effet dans tout le golfe, et non pas seulement sur les côtes de l'île. Si nous prenons toute la côte des provinces maritimes, depuis le comté de Gloucester, N.-B., jusqu'à Inverness, N.-E., inclusivement, nous avons le résultat suivant:—

	1875.	1876.	1877.	1878.
Gaspereau pris sur la côte depuis la baie des Chaleurs jusqu'au Cap Nord, C.B.	10,225	8,196	5,336	3,178

Grâce à une augmentation fournie par le comté d'Inverness, l'année 1879 a donné un meilleur résultat. Dans leurs rapports, les inspecteurs attribuent cette regrettable diminution à l'emploi de la soie, au trop grand nombre de rots tondus et à d'autres abus continuellement commis dans leurs provinces. Il est évident que la destruction du gaspareau sur les principales côtes où il peut être difficilement protégé doit avoir un mauvais effet sur la pêche qui s'en fait ici, bien que cette pêche soit comparative-ment bien surveillée. Se trouvant dans l'anse de la baie, l'île du Prince-Edouard participe proportionnellement avec les autres provinces qui forment les côtes voisines à une migration plus ou moins grande du poisson. Dans ces conditions, ce ne serait qu'un remède partiel de recommander (comme je l'ai fait dans le rapport de l'année dernière) la prohibition absolue de cette pêche dans les eaux de l'île pendant trois ans, ou pendant une période équivalant à la maturité du gaspareau; mais une mesure de ce genre applicable à tout le golfe aurait peut-être pour effet de rétablir cette pêche des provinces maritimes qui dépérit.

Les règlements établis par l'arrêté du conseil du 16 mai 1879 sont moins restrictifs que les lois locales qui régissaient la pêche au gaspareau dans les eaux de l'île du Prince-Edouard. Ces lois décrétaient que les rets devaient être enlevés tous les matins et n'être pas tendus durant la journée, mais pouvaient rester tendus le dimanche pourvu qu'on n'y touchât pas ce jour-là. De la sorte on avait sept nuits et une journée par semaine, soit à peu près 85 heures, pour prendre le poisson. L'arrêté du conseil laisse un temps continu d'environ 105 heures. Le rendement est un peu plus considérable cette année: une augmentation d'à peu près 300 barils.

Je n'ai plus rien à ajouter au sujet de cette pêche, excepté qu'on pourrait avantageusement consacrer une petite somme pour dégager les passages du gaspareau. Tout le produit de cette pêche est affecté à la boitto, excepté une partie insignifiante qui sort à la consommation locale. Pas d'exportations. Le gaspareau est arrivé beaucoup plus à bonne heure que d'habitude cette année, mais en aucun temps il n'a été abondant. Il était de meilleure qualité que l'année dernière.

HOMARD.

Déjà très considérable l'année dernière, le produit de l'industrie du homard a encore augmenté d'un tiers cette année et a atteint le chiffre énorme de 3,500,000 lbs. mises en boîtes, ce qui représente au moins 10,000,000 de homards pris dans le court espace de temps accordé à cette pêche. Il n'y avait, l'année dernière, que 35 fabriques; aujourd'hui, elles sont au nombre de 53, et il y en a encore 47 autres en voie d'établissement pour l'année prochaine. Plusieurs de ces dernières seront de spacieuses bâtisses pourvu des améliorations les plus récentes en fait de machinerie, ainsi que d'appareils pour économiser la boîte, laquelle, en raison de la grande demande qui en était faite, est devenue rare vers la fin de la saison. Cette année, le homard, computed aux taux officiels, dépasse en valeur la pêche au maquereau de toutes les années précédentes.

Une fois arrivé, le homard a abondé durant toute la saison. Vers la fin de mai, les trappes tendues à New London et ailleurs en étaient tellement remplies que les fabriques n'y pouvaient plus suffire. De toutes les parties du pays, excepté des fabriques de MM. Forest et Cie, à Spry Point, Grande Rivière, et de Georgetown, comté de King, on apprend que le homard n'est guère plus petit que les années précédentes. C'est une question qui ne peut être élucidée que si chaque fabrique tient un registre pendant une série d'années. Dans le livre bleu de 1873 l'inspecteur des pêcheries de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick dit que dans des localités de sa division où il ne s'était pas fait de pêche, le homard pesait en moyenne 3 livres, et beaucoup de 3 à 4 ou même 5 livres. On ne trouve pas ce poids ici. Six homards de dimension ordinaire, choisis à différentes fabriques durant la présente saison, pesaient de 15 à 18 lbs., ce qui donne une moyenne de $2\frac{1}{2}$ à 3. La cause de la différence observée à des fabriques voisines n'est pas apparente. On dit que quand le homard pèse seulement $1\frac{1}{2}$ lb., son exploitation, telle que conduite aujourd'hui, cesse d'être profitable.

Cette industrie jette beaucoup d'argent dans la circulation. Indépendamment de la construction et de la réparation des bâtisses, des ouvrages en ferblanc et en fer, de la construction de bateaux, du combustible, du camionnage et de beaucoup d'autres déboursés, de bons gages sont payés, directement ou indirectement, à peut-être 2,000 personnes, hommes et femmes. Aussi, l'industrie est d'une importance considérable dans l'économie politique de la province. L'aide qu'elle donne au pays est encore plus considérable que l'argent qu'elle apporte. En effet, l'île du Prince Edward est pour ainsi dire la Suisse du Canada, car notre jeunesse est portée à chercher à l'étranger une fortune que notre système social l'empêche de faire ici, et tout ce qui peut l'empêcher de s'en aller dans un pays politiquement et commercialement opposé au Canada est d'une importance qui doit être hautement appréciée.

Les renseignements recueillis font voir que presque tous les produits de cette industrie sont expédiés en Angleterre, notamment à Londres et à Liverpool; une partie en est exportée en Allemagne *via* Hambourg. Une seule fabrique paraît faire des expéditions considérables aux Etats-Unis, et une autre représente que son marché est "tout l'univers."

La question de savoir quel serait le temps le plus favorable pour établir une saison réservée dans cette province n'a pas cessé d'être débattue. On pourra peut-être en arriver à une solution en faisant une courte biographie du homard tel qu'observé dans ces eaux.

Disons d'abord que les naturalistes, aussi bien que les pêcheurs, sont très avares de renseignements au sujet de ce crustacé. On sait que les œufs restent attachés à la femelle jusqu'à ce que les capsules se brisent et que l'alevin puisse vivre d'une vie indépendante, mais on ne connaît pas l'espace de temps qui s'écoule entre la sortie et l'éclosion finale. Aussitôt après avoir quitté la coquille, l'alevin ressemble à une araignée d'un tiers de pouce de longueur, y compris les nageoires. Quand le corps a atteint un pouce de longueur, il se trouve parfaitement développé sous la forme d'un homard en miniature, mais il a une couleur vermeille, comme s'il était bouilli. Sur la côte on en a trouvé à cet état, dans l'estomac de morues. Quand ils ont atteint deux ou trois pouces de longueur, ils sont quelques fois jetés sur le rivage après des tempêtes, et on en a trouvés de vivants cramponnés aux mailles des filets à casiers.

Après qu'ils sont parvenus à une plus grande dimension, la croissance se ralentit, ce qui donnerait à croire qu'ils vivent vieux,—ainsi que l'indiquent d'ailleurs quelques énormes échantillons, portant les marques de l'âge, qui ont été pris ici et dont l'un avait deux pieds de longueur de corps. Ailleurs on a trouvé des femelles chargées d'œufs et qui ne pesaient pas plus qu'une demi-livre; mais je n'ai pas eu l'occasion d'observer le même incident ici, et je crois qu'il est anormal. Des expériences faites dans les réservoirs du gouvernement français en Bretagne portent à croire qu'il faut cinq ans au homard pour arriver à maturité et autant à sa femelle pour atteindre l'âge de fécondité. La science n'a pas encore établi le nombre d'années consécutives pendant lesquelles les homards peuvent reproduire. La période exacte de la fraie reste dans l'ombre du mystère. Ce qu'on peut accepter comme acquis, c'est qu'elle varie sous les différentes latitudes et dans les diverses conditions de l'eau. Dans les eaux plus froides de la côte atlantique, quoique ce soit plus au sud, cette période semble être plus tard que dans la baie du Saint-Laurent. Les rives chaudes, peu profondes et sablonneuses de l'île du Prince-Edouard offrent des conditions différentes de celles de l'océan. Durant les trois dernières années la température moyenne des mois d'été, dans le nord de l'île, a été de 50° $56'$ en juin, 63° $40'$ en juillet et de 62° $27'$ d'août en août, et de plus d'un degré plus élevée sur la rive sud. La force d'un ardent soleil de juillet sur la calme surface de six à huit brasses d'eau, réfléchi par un fond de sable vermeil, doit donner une température que, sans en avoir fait l'expérience, je crois pouvoir porter à 55° degrés. Ce foyer de chaleur peut probablement expliquer pourquoi un aussi grand nombre de homards frayent dans ces eaux au mois de juillet, quoiqu'ils soient alors faibles et que leur enveloppe soit tendre. On peut expliquer de la même manière le fait que le mois d'août et non celui de juillet est l'époque de la fraie sur la rive sud, époque qui se trouve retardée par les courants et le flux plus grand de la marée dans le détroit de Northumberland, lesquels ont pour effet de refroidir l'eau. Parvenu à l'étape de son existence où il fraie et change d'enveloppe, le homard est sujet à une fièvre qui n'épargne pas les classes plus élevées de l'organisme. La chair diminue de poids et de teneur, les sucs sont viciés, et les personnes qui en mangent dans cette condition disent qu'elle a un goût âcre et désagréable. La période de la maladie ne dure probablement pas plus qu'un mois; après quoi la chair redevient ferme et mangeable; elle reste dans cet état jusqu'à ce que l'hiver mette fin à la pêche, mais la chair mise en boîte pendant l'époque de la reproduction n'est pas bonne à garder.

Comme les recherches les moins importantes peuvent aider la science, j'ai demandé à des gens qui font depuis longtemps la pêche de ce crustacé: "D'où vient le homard qui s'approche de l'île en myriades? Est-ce de l'Atlantique? C'est-à-dire, fait-il le tour de Terre-neuve, ou passe-t-il l'hiver dans la baie du Saint-Laurent?" Sauf une exception, les réponses que j'ai reçues confirment mon opinion qu'il reste dans la baie. Si c'est vrai, c'est autant d'acquis pour la science. L'habitat de ce crustacé qui a une si grande valeur pour l'île du Prince-Edouard est dans l'étendue de mer qui sépare l'île du Labrador et dans les autres eaux profondes environnantes.

Le dragage n'a pas fait découvrir le homard à une plus grande profondeur que trente brasses d'eau. Dans ce cas, c'est évidemment le même corps de crustacés qui revient tous les ans chez nous; mais il n'est pas soutenu par d'autres bancs inépuisables venant de l'océan. Dans le court espace de 70 à 80 jours de pêche bien remplis, il en a été pris pas moins que 10.000.000 dans nos eaux. Il n'est pas de puissance de reproduction qui puisse résister longtemps à une pareille consommation, à moins que l'on ne prenne des mesures rigoureuses pour préserver les reproducteurs. L'Etat du Maine, E.-U., devenu sage trop tard, a été forcé d'édicter une loi qui impose une amende de \$10 pour chaque reproducteur pris. A l'île du Prince-Edouard, heureusement, on n'en est pas encore arrivé à une crise qui menace l'extinction de cette industrie, mais l'expérience des autres devrait être pour nous une leçon. Le homard à enveloppe tendre se protège lui-même, il est trop paresseux pour prendre la peine de chercher sa nourriture, et de celui-là il n'en est pris que très peu; tant que les établissements de conserves paieront les pêcheurs à tant le cent, le homard n'ayant pas les dimensions voulues n'est pas en très grand danger, mais le système d'achat

en bloc n'offre aucune protection. La seule qu'on puisse établir, c'est d'empêcher les fabriques d'accepter à aucun prix les reproducteurs.

A ce propos, je dois dire qu'un article a été publié par certains journaux à l'effet que quelques-unes des premières expéditions faites de l'Île du Prince-Edouard cette année n'étaient composées que de "rebuts." L'auteur de cet article est évidemment un ennemi. Néanmoins, cette affaire mérite la sérieuse considération de l'association des expéditeurs de homard, car on peut se demander si cette tache imprimée au produit de l'Île n'est pas attribuable à l'aveuglement et à l'âpreté de un ou deux des fabricants, moins respectables que les autres, qui ont fait entrer dans leurs conserves du homard chargé de frai et à enveloppe tendre. Cette hypothèse est très admissible, et il est malheureux qu'une industrie aussi importante, qui fait vivre tant de gens et qui rapporte de bons bénéfices à cette petite province, soit compromise par la mesquine imprévoyance de prévaricateurs de la loi. Rien ne contribuerait plus à établir la confiance des consignataires européens dans les chargements de l'Île qu'une résolution adoptée par les fabricants et par laquelle ils s'engageraient à ne se servir dans leurs établissements que de homards en bonne condition et obligeraient les concurrents moins consciencieux à se soumettre au règlement sous peine d'être exposés. De cette manière seulement les relations entre les fabricants, les officiers des pêcheries et le public se feraient sur une base acceptable. La nomination d'un constable spécial chargé de surveiller le commerce de homard serait injurieuse pour les établissements respectables, et de plus inutile si l'idée que je viens de suggérer est adoptée. Je suis heureux de dire que plusieurs des principales fabriques ont mis en pratique le principe énoncé plus haut. D'un autre côté, il est à ma connaissance que bon nombre d'établissements font entrer du homard reproducteur dans la fabrication de leurs conserves, mais il est tout-à-fait impossible de savoir lesquels; la certitude morale ne constitue pas une preuve en loi. Comme je l'ai déjà dit, la seule protection réelle que puisse avoir cette industrie est celle que doivent lui donner ceux qui l'exploitent; elle devrait être universelle et venir de ceux qui en profitent. En outre, une action commune, de la part des fabricants, semble être éminemment désirable pour leurs intérêts, car alors ils pourraient faire, comme corps, auprès du gouvernement, des représentations qui auraient beaucoup plus de poids que l'expression d'opinions individuelles. Permettez-moi de profiter de cette occasion pour affirmer, d'après la connaissance personnelle que j'ai des faits, que les conserves de première classe de l'Île du Prince-Edouard—*pourvu qu'elles portent la marque de première classe*—peuvent être reçues en toute confiance.

Reprenons notre démonstration. Il est reconnu que la femelle du homard porte des œufs en toutes les saisons de l'année quand l'eau a atteint un degré de température suffisamment chaud pour lui permettre de rechercher le rivage, et en nombres plus ou moins grands selon la profondeur d'eau dans laquelle les trappes sont tendues. Cette circonstance a porté quelques pêcheurs à penser que le homard reproducteur fraie deux fois par année, et d'autres à affirmer qu'il fraie en tous temps. Cela se peut, mais le reste de la preuve tend à prouver que sur la côte de l'Île du Prince-Edouard le milieu de l'été est bien l'époque de la fraie, et que les exceptions proviennent de causes qui ne peuvent être expliquées. Il est raisonnable de supposer que le travail de la reproduction étant accompli en juillet ou août, le homard reprend sa vigueur et demeure sain jusqu'à ce qu'il se retire en eau profonde. Et l'expérience a démontré qu'il en est ainsi. L'année dernière j'ai moi-même fait tendre des trappes après le jour de clôture, et le homard qui s'y est pris était en bonne condition. Cette année il était de qualité absolument saine, dans toutes les parties de la province, le jour de la clôture, et pas beaucoup inférieur en nombre. En 1879, les relevés de presque toutes les fabriques alors en opération n'ont donné, pour tout le rendement, que de 3 à 10 pour cent de homards chargés de frai, et la plus grande proportion était pour le mois de juillet. En supposant que les sexes soient également divisés, comme il y a tout lieu de croire qu'ils le sont, il en résulte que sur cent homards il n'y a que cinquante femelles, et ces femelles ne deviennent fécondes qu'à l'âge de cinq ans. Et si dans la plupart des cas la proportion du homard chargé de frai n'excède pas, comme on me l'a dit, dix pour cent de tout le produit de l'Île en fait des deux

sexes, elle prouve qu'un cinquième des femelles portent des œufs tous les ans ; — c'est à dire qu'il se présente quatre fois autant de jeunes reproducteurs qu'il y a de femelles chargées d'œufs, et un quart de ce nombre fraie tous les ans. Par conséquent, en protégeant le homard qui n'a pas encore les dimensions voulues, on protège les reproducteurs à venir, et il y en a si peu actuellement que les mettre en conserves constitue un gaspillage que les exploiters de cette industrie n'excusent que d'une seule manière : c'est que le temps des conserves est si court, qu'ils sont obligés d'utiliser tout le homard qui leur tombe sous la main. En réalité le nombre des reproducteurs actuels est si petit que les retrancher totalement aurait un effet très peu appréciable sur les opérations d'une fabrique bien administrée, surtout s'il lui était accordé plus de temps pour exécuter les commandes. Donc, en restreignant cette demande à l'Île du Prince-Edouard seulement, quel serait le temps le plus convenable qu'il faudrait réserver aux reproducteurs pour se livrer en paix à l'œuvre de la reproduction ?

Au cours des communications que j'ai eues avec les fabricants, j'ai été prié de porter à l'attention du ministère des recommandations de tous genres : les propriétaires de quelques-uns des grands établissements se déclarent satisfaits de la loi telle qu'elle existe, tandis que les habitants d'un certain promontoire demandent aux autorités d'enlever toutes les restrictions et de supprimer les gardiens. C'est le temps de présenter quelques observations sur les plus intelligentes de ces recommandations, en n'oubliant pas que le problème qu'il s'agit de résoudre n'est point seulement de protéger le homard (ce qui pourrait être fait par une prohibition absolue), ni de plaire à tout le monde (ce qui serait impossible), mais d'établir en permanence dans cette partie du Canada une industrie importante qui n'a eu qu'une existence passagère ailleurs, et en ce faisant de ne pas compromettre l'entreprise ni de perdre les capitaux qui y sont engagés.

Indépendamment de ceux qui sont satisfaits des règlements actuels et ceux qui voudraient une prolongation de temps, les plans suivants ont des adhérents : fermer les fabriques pendant les chaleurs du milieu de l'été ; établir différentes époques pour l'ouverture et la clôture sur les rives nord et sud de l'île ; placer le homard sur le même pied que les poissons de mer, faire disparaître les réserves de temps et permettre de prendre le homard aussi longtemps qu'il peut être pris ; et quand l'approvisionnement est devenu insuffisant, fermer toutes les fabriques pendant une ou plusieurs années, selon qu'il sera nécessaire.

Quoique l'observation indique que l'époque de la fraie sur cette côte est le mois de juillet (ou celui d'août sur la rive sud), la proposition de réserver ce mois serait encore plus préjudiciable aux fabricants de conserves que le simple remède de refuser le homard chargé de frai. Un simple coup-d'œil permet aux fabricants expérimentés de dire si le frai a été enlevé au moyen du vilain mode appelé peignage. Cela suffit pour empêcher de recourir à la rigoureuse mesure d'arrêter complètement les opérations. Fermer les fabriques pendant un mois au milieu de la saison serait disperser des travailleurs qui ne pourraient ni trouver de l'ouvrage durant la suspension des travaux ni être rappelés à temps. L'enlèvement et l'éménagement des trappes seraient un autre sujet de griefs et de dépenses. De plus, le personnel restreint des officiers des pêcheries serait bien moins en mesure que maintenant de prévenir les infractions aux lois. Bref, réserver le mois de juillet, en supposant même que ce soit réellement l'époque de la fraie, est une chose qui pour le présent peut être considérée comme impraticable.

La demande d'abolir totalement la saison réservée semble fondée sur une absence de connaissance des habitudes différentes du homard et du poisson de mer, défaut de connaissance que j'ai signalé plus haut. Ni l'espérance, ni la théorie ne peuvent tenir devant le fait brutal que l'approvisionnement des autres côtes a été épuisé par les excès de pêche.

On ne pourrait raisonnablement s'attendre à d'autres résultats sur la côte de l'île s'il n'y avait pas de saison réservée. Les fabriques les plus importantes, conduites par des hommes responsables, ne sont pas celles qu'on doit craindre, mais bien cette foule de petits concurrents qui, sans capitaux et sans conscience, se lancent dans l'industrie des conserves avec la pensée de remplir le plus grand nombre de boîtes

sans s'occuper de la qualité du homard qu'ils y mettent. Aujourd'hui il n'existe aucune loi qui empêche la création de petits établissements borgnes à côté des grandes fabriques, dont chacune représente un capital de quelques milliers de piastres. Lorsque ces aventuriers cupides ont réussi à ruiner une localité, ils peuvent se retirer sans pertes, mais il n'en est pas de même des fabricants qui ont établi de grandes fabriques permanentes. Il faut encore observer que si la saison réservée était abolie, le gouvernement ne pourrait accorder les permis que plusieurs des fabricants ont demandés. Par conséquent, loin d'être préjudiciable, la saison réservée est une protection pour le pêcheur légitime. L'opinion des partisans de la pêche illimitée est exposée dans les communications suivantes que deux des principaux fabricants ont bien voulu me passer.

L'honorable M. Gavin, un membre du gouvernement local, s'exprime comme suit :—

“ Au sujet de la saison réservée, je désire faire quelques observations. Quant à moi je serais satisfait de celle qui existe actuellement, si je ne savais pas qu'elle opère avec désavantage dans d'autres parties de l'île. Aussi je me demande : pourquoi une saison réservée pour le homard ? J'ai étudié cette question, et quoique j'exploite moi-même cette industrie, je ne suis pas de ceux qui sont prêts à compromettre la pêche au homard pourvu qu'elle soit profitable pendant quelques années. Mais je suis convaincu que la saison réservée, tout en entravant considérablement les opérations des fabricants, ne remplit pas le but qu'avaient ceux qui l'ont établie. Je présume que l'objet de la saison réservée est, d'abord, de protéger le homard pendant qu'il dépose ses œufs, et, en second lieu, d'empêcher que la pêche en soit épuisée. Je suis certain, cependant, qu'elle n'a rien fait et ne peut rien faire pour atteindre le premier de ces objets, car tous ceux qui ont de l'expérience dans cette industrie admettent aujourd'hui que le homard chargé de frai est pris en toutes saisons et qu'il n'a pas d'époque particulière pour frayer. Quant au second objet, je ne vois aucune raison de craindre que le homard soit épuisé dans le détroit et le golfe Saint-Laurent plus tôt que les autres poissons, tels que le hareng, la morue, etc. Des hommes qui depuis plusieurs années ont fait des opérations sur la rive sud de l'île disent qu'ils ne voient aucune différence ou diminution dans l'approvisionnement, bien que le nombre des trappes et des autres appareils de pêche soit mille fois plus grand. Bien que pour mes affaires sur la rive nord, je sois satisfait de l'état de choses actuel, cependant je considère que la saison réservée est une erreur, et presque un malheur à cause des capitaux placés dans cette industrie. Ma principale objection contre la saison de prohibition, c'est qu'elle ne peut s'appliquer à toutes les parties de l'île en même temps. On voit très peu de homards à enveloppe tendre sur le côté nord de l'île, tandis que ceux qu'on prend dans le mois de juillet sur le côté sud sont impropres à la confection des conserves. Je crois que le plus tôt on abolira la saison réservée et laissera les pêcheurs exercer leur propre jugement, le mieux ce sera pour les industriels, et la pêche du homard n'en sera pas plus épuisée que maintenant.”

L'honorable M. Prowse, un autre membre du gouvernement local, et qui fait des opérations considérables sur la côte est, ajoute :—

“ Comme nous avons eu moitié des intérêts dans deux fabriques, nous avons fait des études assez minutieuses, et nous sommes plus que jamais convaincus que le homard est de toutes façons dans une meilleure condition après le 1er septembre qu'en tout autre temps avant cette époque, et, de plus, qu'il est aussi bon que les autres poissons durant toute l'année. Naturellement un homme tant soit peu doué de sens commun ne songera pas à mettre en conserves le homard à enveloppe tendre qui entre quelques fois dans les trappes durant tout l'été ; mais le nombre en est très petit, car le homard dans cette condition est incapable et ne se soucie guère de circuler. Plusieurs de nos voisins ont perdu cette année une quantité plus ou moins grande de homard, et ils sont divisés d'opinion quant à la cause. Naturellement, les ouvriers employés aux fabriques disent que ce n'est pas leur faute, et attribuent ces pertes à une maladie qui existerait chez le homard, d'autres qu'elle est dans l'air, etc. ; mais je suis fermement convaincu qu'elle est due au manque de soins et d'air dans les fabriques et autour. Quand le homard était abondant, il n'aurait pu être mis en,

conserves aussi vite que cela aurait été nécessaire, et en conséquence les tables, etc., trop longtemps saturées du fluide provenant du poisson sans être lavées, surtout en été, gâtaient la viande. Nous sommes encore d'opinion qu'il ne devrait pas y avoir de saison réservée, mais que chacun devrait avoir le loisir de mettre le homard en conserves tout comme les autres poissons ; alors il n'y aurait pas tant de hâte d'en préparer beaucoup en aussi peu de temps. Nous sommes convaincus que pour faire de bonnes opérations il faut des bâtisses spacieuses, exposées au grand air et proprement entretenues. Aussi nous agrandissons notre fabrique de Guernsey Cove, laquelle, une fois ces travaux terminés, aura près de 200 pieds de longueur, tandis que notre fabrique située sur le côté nord de Murray Harbor passe pour être la plus considérable qu'il y ait sur l'île et celle qui a fait le plus d'opérations. Espérant que vous pourrez recommander l'abolition de la saison réservée, etc."

La proposition de fermer complètement les fabriques pendant une ou plusieurs années quand l'approvisionnement manque est trop crue pour être acceptée. S'il faut cinq ans au homard après sa sortie de l'œuf pour devenir adulte, un repos d'un an ne peut avoir sur le rendement des années suivantes d'autre effet que de faire avancer d'un an le survivant dans l'échelle de l'âge. Un repos de cinq années consécutives serait nécessaire pour produire un homard de bonne qualité, et pour que l'approvisionnement ne soit pas diminué il faudrait cesser complètement la pêche durant chaque lustre alternatif de cinq ans. Inutile de dire que cet arrangement est à la fois compliqué et impossible.

Soumettre les côtes nord et sud de notre petite île à des règlements différents serait établir un précédent qui pourrait occasionner des embarras ici et ailleurs. Dans toute concurrence il se présente des chances plus ou moins bonnes auxquelles il est impossible à un gouvernement de suppléer. Ainsi, par exemple, le choix d'une localité pour y établir une entreprise est une question de jugement individuel qui ne peut changer les règlements généraux, excepté dans des circonstances très exceptionnelles. Néanmoins, les fabricants établis au sud de l'île, ayant pour la plupart choisi leurs emplacements avant que les règlements de pêche fussent établis dans la province, se trouvent dans des conditions désavantageuses. Leurs griefs sont exposés dans une lettre adressée à l'inspecteur par M. Anderson, propriétaire d'un établissement considérable situé à Belle Creek, comté de King. Il dit :—

" Sur le côté sud de l'île, des quatre mois qui sont aujourd'hui accordés, il n'y en a que deux et vingt-quatre jours au plus où la pêche puisse être faite de manière à rémunérer. C'est à peine si on peut prendre un homard avant le 20 mai ; à partir de cette date jusqu'au 1er août, alors qu'il commence à devenir plus mou, et il continue d'être impropre à être mis en conserves jusque vers la fin du même mois. En août il se prend beaucoup de homard, mais un tiers au moins ne vaut rien et il est jeté. Ce système conduit à la destruction du homard, car les pêcheurs tendent un plus grand nombre de trappes afin de compenser les pertes occasionnées par le triage. Or, la mise en conserves des deux autres tiers qui sont de qualité inférieure a évidemment compromis la réputation de notre homard sur le marché, car une grande partie de celui qui est préparé manque avant d'être expédié, ce qui n'arrive en aucune autre saison. Ce qu'il faudrait, ce serait de changer la saison réservée et de la fixer du 15 mai au 15 octobre, en laissant le mois d'août libre. On n'a placé des capitaux dans cette industrie que pour les perdre et ruiner la réputation de notre homard."

Je corrobore les assertions de M. Anderson, et je crois que le remède se trouve dans un changement général de la saison réservée. Je m'explique :

Le but du gouvernement, en fixant du 20 avril au 20 août l'époque de la pêche au homard, était évidemment de donner aux pêcheurs 106 jours pleins (cette année il y en a eu 116). En réalité, ils n'en ont pas plus que 70, au plus. Ainsi, les fabricants respectables ne laissent pas entrer le homard reproducteur ou à enveloppe tendre dans les conserves, et la période pendant laquelle le homard dans cette condition est en trop grande proportion pour laisser une marge au profit dans les opérations générales de la fabrique, elle dure environ un mois, celui de juillet ; en déduisant, disons la moitié des jours ouvrables de juillet, il ne reste plus que quatre-vingt-trois jours, desquels il faut encore en retrancher vingt de mauvais temps au commence-

ment de la saison, ce qui ne laisse aux opérations que soixante-treize jours beaux ou mauvais. Les fabriques *sont supposées* ouvrir leurs portes le 20 avril. D'après un relevé fourni par le chef du bureau météorologique établi sur la côte nord, les chevaux ont traversé la rivière sur la glace pour la dernière fois ce printemps le 22 avril, et pendant plusieurs jours cette glace s'est amassée sur la côte. Les 23, 23, 29 et 30 avril et les 1, 2, 4, 6, 7, 10, 12, 13, 14, 15, 18, 19 et 20 mai le vent a été assez violent pour grossir la mer au point qu'il était dangereux de tendre les trappes.

De plus, une circulaire que j'ai adressée à toutes les fabriques fait voir que celles d'entre elles qui ont ouvert leurs portes les premières ont commencé les opérations le 13 mai, et il n'y en a eu que deux ce jour-là, cinq le 15, seize entre le 18 et le 21, dix-neuf entre le 24 et le 30 mai, et les autres dans le mois de juin. En outre, à la demande "le homard était-il parfaitement sain le jour de la clôture?" tous les fabricants ont répondu par écrit qu'il n'avait jamais été en meilleure condition que le 30 août, jour où les fabriques ont dû cesser leurs opérations. Voilà une preuve qui ne peut être renversée par une théorie arbitraire touchant la saison réservée qui convient à cette province. Si on faisait commencer la saison de pêche le 20 mai pour la finir le 20 septembre, on donnerait les 106 jours qu'il avait d'abord été question d'accorder. Ayant, de fait, plus de jours où leurs employés pourraient travailler entre ces deux dates, les fabricants seraient moins tentés de faire un nombre donné de boîtes en pêchant durant la saison réservée. Le changement ferait face, dans une certaine mesure, aux exigences des côtes nord et sud de l'île. Jusqu'à ce qu'en ce développant davantage les affaires nécessitent d'autres arrangements, il donnerait satisfaction à tous les intéressés, à peu d'exceptions près. Les jalousies du commerce ne me regardent pas, sans quoi j'ajouterais que l'hostilité contre le changement ne vient pas des habitants de l'île, mais de concurrents établis sur la terre ferme.

N'étant en fonctions que vers la fin de l'année dernière, j'ai hésité à exprimer une opinion formelle dans le rapport annuel. De plus amples observations me portent à vous recommander, pour les raisons exposées plus haut, que la pêche du homard, pour la province de l'Île du Prince-Edouard seulement, commence le 20 mai et se termine le 20 septembre. Cette recommandation est faite, non pas dans le but d'augmenter le rendement, mais pour que les opérations de la saison, réparties sur un plus grand nombre de jours ouvrables, offrent moins de tentations de détruire les reproducteurs nécessaires à la propagation de l'espèce.

J'ai dit dans le dernier rapport annuel, pages 237-8, que tôt ou tard on serait obligé d'établir un système d'autorisation pour les emplacements des fabriques de conserves, et j'ajoutais qu'en présence des complications qui existaient et qui menaçaient de se multiplier, le plus tôt ce système serait établi le plus facilement on se rendrait maître de la situation. Une nouvelle année d'expérience confirme cette recommandation.

Plusieurs demandes de permis accompagnées d'observations que j'ai faites sur chacune d'elles ont été transmises au ministère. L'objet de ces demandes est d'obtenir certaines limites de grève nécessaires pour la bonne exploitation d'une industrie qui répand des capitaux considérables et emploie une main-d'œuvre presque exclusivement canadienne.

Aujourd'hui aucune fabrique n'est à l'abri d'une concurrence injuste. A grands frais et après beaucoup de recherches, l'industriel de bonne foi choisit un emplacement sur lequel il construit des bâtisses, et risque quelques milliers de dollars dans l'entreprise. Pour les opérations il faut une étendue de mer de deux à quatre milles, selon le nombre de trappes qu'il a l'intention de tendre. Son succès est épié durant les premières semaines, et si l'entreprise paraît devoir être profitable, la localité est bientôt encombrée par d'autres industriels qui établissent des fabriques concurrentes sur la grève ou sur quelque morceau de terre acheté à vil prix de quelque cultivateur dont la propriété donne sur la mer. Résultat direct : excès de pêche. Trois fois, au cours de la dernière saison, l'inspecteur a été appelé à régler des conflits survenus entre les propriétaires de fabriques voisines. Tel qu'il existe, le système ne donne pas la moindre satisfaction.

Le seul remède pratique serait des stations de pêche de homard d'après le même

principe suivi pour la cession des stations de pêche à saumon sur les côtes de la terre ferme.

On a représenté que le pouvoir d'accorder des permis appartient au gouvernement de la province, qui a acquis le droit aux réserves de pêche en devenant l'acquéreur des premiers octrois de terres. A ce propos, je vous renvoie à ma lettre du 12 avril dernier. Aujourd'hui la question est moins compliquée qu'elle pourra le devenir avec la rapide augmentation des fabriques. Le caractère particulier de la tenure des terres en cette province rend nécessaire, en vertu de la section 2 de l'acte des pêcheries, de soumettre aux officiers en loi de la couronne une cause dans laquelle les points à décider sembleraient être de savoir : si c'est le gouvernement fédéral, comme administrateur des intérêts de Sa Majesté, ou le gouvernement local (et par ce dernier les tenanciers), comme acquéreur des premiers octrois de la couronne, qui a le droit d'accorder des permis ; en d'autres mots, si c'est un pouvoir inhérent au seul gouvernement général d'administrer les pêcheries maritimes et s'il entre dans les attributs de cette administration (la pêche du homard étant une pêche riveraine et les crustacés tombant sous le coup de la loi) de convertir la grève de cette île et les eaux canadiennes voisines en stations de pêche à homard, comme les stations de pêche à saumon sur les autres côtes du Canada ?

Je crois que le sentiment général est en faveur d'un honoraire de permis annuel qui serait payé pour l'occupation exclusive d'une distance donnée de grève, ce qui amènerait la pêche du homard sous le coup de la sec. 13, sous-sec. 1 de l'acte des pêcheries de 1878 et permettrait aux fabricants de conserves de réclamer l'aide des officiers des pêcheries contre l'empiètement sur les terrains accordés. En supposant que le gouvernement général aurait le droit de donner des permis, l'établissement de nouvelles fabriques ne souffre pas de difficultés ; mais on se demande jusqu'à quel point les fabriques actuelles qui se trouvent sur des emplacements achetés peuvent être forcées de prendre un permis pour la protection de leurs stations quand elles n'ont pas été jusqu'ici protégées contre la concurrence de l'emplacement, mais renfermées dans des limites trop étroites pour leurs opérations.

Une solution pratique de l'importante question des permis pour pêche au homard — en ce qui regarde cette province seulement — serait de marquer sur la carte de la côte les stations assignées aux fabriques qui existent et à celles qui seront établies plus tard, et de laisser les fabriques actuelles libres de prendre un permis, suivant les circonstances. Et j'ai l'honneur de soumettre cette solution à votre examen.

HUITRES.

Les infractions aux lois commises dans la pêche aux huîtres donnent beaucoup de trouble. Tout le monde (à l'exception des officiers des pêcheries) peut se procurer des huîtres à Charlottetown et en quelques autres endroits durant toute la saison réservée. Le public paraît incapable de comprendre que le mollusque n'est pas bon à manger alors. Il suffit de demander des huîtres pour en avoir, et comme les restaurants sont assiégés par les mangeurs d'huîtres, même pendant les chaleurs de l'été, ils s'arrangent de manière à pouvoir satisfaire au goût dépravé de leurs clients. J'avais espéré que la nomination d'un gardien à Georgetown mettrait fin à cet abus, mais je vois bien qu'il faudra recourir à d'autres mesures l'année prochaine.

Bien que l'on doive désirer, même pour des raisons d'hygiène, que la vicieuse inclination à manger des mollusques impurs soit réformée, il est un agent encore plus nuisible aux huîtres : ce sont les détritiques de moules et la conversion des écailles en chaux. On peut dire aujourd'hui, à l'état où en sont rendues les choses, que l'extinction à peu près complète des huîtres dans l'île du Prince-Edouard n'est qu'une question de temps, et que ce temps viendra bientôt si des circonstances adverses ne sont pas réconciliées ensemble. Actuellement il y a lutte entre le cultivateur et le marchand de poisson, et le plus faible des deux devra aller au pied du mur. Qu'on me permette de m'expliquer.

Le sol de presque toute la province de l'île du Prince-Edouard est composé d'une glaise provenant d'une pierre à sablon rouge séparée par parties intégrantes, si dépourvue de chaux que les acides ne la mettent pas en effervescence. Il n'y a pas de

pierre à chaux, pour ainsi dire. Il faut importer de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et d'Anticosti la pierre brute nécessaire aux quelques fourneaux qui existent ici. Cependant, nos cultivateurs ont absolument besoin de chaux. Voilà pourquoi ils attachent tant de valeur aux détritits de moules, c'est-à-dire aux conques marines des vieux bancs d'huîtres, qui fournissent une proportion considérable de la chaux la plus pure, le reste étant composé de matières animales et d'alluvions marins qui constituent eux-mêmes un excellent engrais. Je ne vais pas trop loin en affirmant que les produits de l'herbe et du grain ont en quelques années augmenté d'un tiers à l'aide de ce composé depuis que son usage est devenu général. On en emploie vingt charges, et pas plus de trente, par acre. La quantité qu'on en a extraite des bancs d'huîtres l'année dernière ne doit pas être de moins de 200,000 charges, et comme il peut maintenant être expédié par chemin de fer, il est en grande demande. Pendant l'hiver, les machines qui servent aux fouilles, mues à force de cheval, et dont chacune occupe deux ou trois hommes, couvrent les criques d'huîtres comme un campement.

La côte de l'île est bordée de criques—que nous appelons ici embouchures de rivières—coulant sur des lits de sable, pavées de pièces de pierres à sablon brisées ou d'une boue d'alluvion pas assez molle pour être appelée vase. Plusieurs petites baies présentent les mêmes conditions. De temps immémorial, les huîtres se sont propagées sur ces lits. De même que le corail, les bivalves construisent constamment des bancs. Le flux et le reflux des marées qui recouvrent ces bancs d'huîtres ne sont pas assez rapides pour emporter les œufs à la mer,—la moyenne du flux sur le golfe étant d'environ trois pieds, et pas beaucoup sur le détroit de Northumberland dans les anses. Des indications géologiques démontrent que plusieurs des criques et petites rivières étaient autrefois plus profondes et plus étroites qu'aujourd'hui. Les couches d'huîtres s'y sont amassées les unes sur les autres, celles de dessus mourant à mesure qu'elles se gâtaient et chacune, à mesure qu'elle mourait, formant un lit pour celle qui devait lui succéder. Sur chaque couche s'en établissait une autre entremêlée d'amas qui s'accumulaient jusqu'à ce que le banc atteignit la région de la glace, où, naturellement la couche de surface, la seule vivante alors, périssait. C'est ce mélange d'écailles d'huîtres et de fumier qui s'appelle lit de détritits de moules. Les lits vivants subissent le même procédé de carie et augmentent continuellement en hauteur, quoiqu'ils soient encore au-dessous du niveau où ils viennent en contact avec les glaces flottantes. Au-dessus de ces lits, vivants et morts, sont les machines qui pratiquent de profondes entailles dans les bancs d'écailles.

On voit donc que, sans la destruction exercée par les fouilleurs, tous les bancs d'huîtres périssent naturellement avec le temps; mais si on ne les dérangeait pas, il s'en formerait de nouveaux dans un rayon sans cesse croissant. En trois, ou en quatre années tout au plus, après que le frai flottant s'est fixé dans une localité nouvelle, on y trouve des huîtres.

Avant la confédération, la législature locale s'est beaucoup occupée des huîtres. Sous le règne de Guillaume IV une loi fut édictée à l'effet de prévenir la pratique de brûler les huîtres vivantes pour en faire de la chaux. Je suis sous l'impression qu'une fois on en avait défendu l'exportation pendant une période de trois ans. En vertu d'une autre loi il était défendu à tout le monde, excepté aux habitants de l'île, de faire la pêche, sous peine d'amende et de confiscation. En 1865, on établit des règlements pour louer à l'enchère certaines localités marquées comme réserves publiques, et on encouragea les propriétaires de terrains donnant sur les criques à demander des permis pour se livrer à la culture des huîtres. Jusque-là, tout alla bien. Mais à la session suivante, une loi, remarquable par sa crudité d'expressions et qui ne tenait aucun compte de droits acquis, fut édictée, contenant cette disposition:—"Rien ne devra empêcher qui que ce soit de prendre de la rivière, soit dans les limites d'une pêcherie qui aura été ou qui pourra être accordée, soit ailleurs, la vase, les moules, ou la vase mélangée d'écailles de toutes sortes, qu'il a l'intention *bona fide* de convertir en engrais devant être utilisé dans les limites de cette île, quand même quelques huîtres ou couvées d'huîtres seraient en ce faisant inévitablement prises, enlevées ou dérangées."

Au bout de quelques années, cette section fut amondée, mais on laissa subsister la malheureuse disposition. Les choses en sont là, et il me semble qu'elles peuvent faire surgir quelques bonnes questions de jurisprudence,—comme, par exemple, celle de savoir si une loi fédérale concernant les pêcheries peut empêcher la législature locale de faire des lois sur un sujet spécifique différent, tel que l'encouragement de l'agriculture; et d'un autre côté, si la législature locale a le droit de méconnaître la législature fédérale en dérangeant l'économie des pêcheries coordonnées?

Voyons l'anomalie : la loi générale des pêcheries protège les bancs d'huîtres de l'île du Prince-Édouard et oblige les gardiens à les protéger en été contre les pêcheurs, afin qu'ils soient, à la faveur d'une loi locale, détruits en hiver par les cultivateurs. Telle est, en effet, la position faite par les juridictions en conflit.

Il est difficile de suggérer un remède pratique. Il s'agit à la fois d'empêcher que les bancs d'huîtres ne soient pas détruits et d'empiéter le moins possible sur les privilèges des agriculteurs. Il se peut que ces deux buts soient atteints en abrogeant l'odieux article de la loi locale, ou en le déclarant supprimé et en lui substituant un règlement qui mette de côté certaines réserves qu'on pourrait prendre à bail, et, de plus, en encourageant les intéressés à faire de nouvelles demandes de grèves pour la culture des huîtres. Lors même que cela serait fait dans une mesure raisonnable, et que ces baux et ces octrois seraient à l'abri, il resterait encore assez de bancs morts pour les besoins des cultivateurs. Théoriquement, les garde-pêche pourraient chaque année marquer des localités pour les fouilleurs; mais en pratique le personnel actuel ne serait pas suffisant pour remplir une besogne qui exige tant de soins, de temps et de frais.

Il serait puéril d'établir une comparaison entre la valeur relative des détritus de moules et des huîtres, pour la raison que le prix courant d'une charge d'engrais ne rapporte qu'une faible proportion. Les détritus se vendent, amenés sur la glace, à raison de 8c. la charge, et on peut calculer qu'il y a mille cultivateurs qui en consomment chacun 200 charges par année. Valeur de 200,000 charges de détritus à 8c., \$16,000, somme qui ne revient pas directement à l'île. Quantité d'huîtres prises l'année dernière, 30,000 barils, dont 20,000 ont été exportés à raison de \$1 le baril, soit \$20,000, argent qui revient à l'île; à cette quantité j'ajoute avec regret 500 barils qui ont été pris pendant le temps réservé pour la consommation locale. Les statistiques qui accompagneront les relevés du prochain recensement feront connaître le nombre exact des machines, dont je ne pourrais faire qu'une évaluation.

La culture des huîtres est maintenant une industrie de notre époque. Les comtés de Prince et de Quoon, ainsi que plusieurs localités de celui de King, sont spécialement bien adaptés à l'exploitation de cette industrie. Notre province a de plus la réputation de produire des huîtres. Pendant longtemps les fameuses *bédèques* ont fait les délices des épiciers. Aujourd'hui Bédèque n'a plus d'huîtres. Tout ce qu'il faudrait pour rétablir cette pêche serait un système peu dispendieux d'octrois ou de baux et d'empêcher que les bancs ne soient dérangés. Toutefois, il serait indispensable d'y mettre des conditions, car il n'y a rien de plus propre à faire disparaître les huîtres de la liste des produits de l'île que les fouilles pratiquées sur les trous innombrables dans lesquels le frai est déposé et où il périt quand ils sont obstrués par des amas de vase. Ceux qui cultivent les huîtres essayeront sans aucun doute d'y remédier au moyen de clôtures faites avec des fagots; mais ce n'est là, tout au plus, qu'un expédient partiel.

Comme ce rapport sera probablement lu par des personnes qui pourraient être disposées à tenter la clôture des huîtres sur une échelle plus ou moins grande, je vais dire quelques mots de l'établissement de Narrows, lot n° 12, comté de Prince, le seul qui existe dans la province, et propriété de l'honorable J. C. Pope. La localité se trouve sur la grande terre du comté de Prince et s'étend du rivage au milieu du chenal du détroit, qui en cet endroit a un quart de mille ou un demi-mille de largeur entre la terre ferme et l'île Lennox, propriété et résidence des derniers sauvages Micmacs. L'emplacement fut loué à bail avant la confédération, en vertu de la loi locale, pour l'encouragement de la culture des huîtres. Le système consiste à cultiver les bancs naturels et d'en établir de nouveaux dans les endroits où l'eau et le fond

de sable et de vase durs le permettent. Moyenne du flux et du reflux de la marée, 2 à 3 pieds. Quinze acres de bancs sont déjà plantés, et on est à en établir un autre de quatre acres. Durant la saison de pêche, une trentaine d'hommes et autant de petits bateaux y sont employés. Autrefois les œufs étaient expédiés en Angleterre, mais cette industrie n'a pas eu de succès. On a essayé de fouiller les bancs avec une drague, comme la chose se pratique sur les côtes d'Angleterre et de France; mais pour des causes toutes locales, l'essai n'a pas réussi, et aujourd'hui on prend les huîtres avec des "pincettes."

Un homme peut, dans une journée, en prendre deux ou trois barils, suivant les circonstances. Les bateaux déposent leurs chargements à une maison de réception, où les huîtres sont soigneusement triées à la main et séparées en deux qualités propres à la vente—n° un et n° deux—les n°s un étant les huîtres exceptionnellement grosses. Le reste, qui se compose de corps morts et de petites huîtres vivantes, est déposé séparément sur les nouveaux bancs en une couche d'environ six pouces d'épaisseur, sur laquelle les couvées se développent rapidement et deviennent en quatre ans de bonnes huîtres propres à la vente. Les n°s un sont expédiés principalement à Montréal et de là parviennent dans la capitale. Les n°s deux sont vendus ailleurs. On n'en met pas en conserve. Inutile de dire ici la quantité qui en est exportée tous les ans. La méthode française des *plats* n'est pas suivie dans cet établissement, et elle serait de trop quand les autres moyens font l'affaire; mais nul doute qu'elle réussirait si on l'essayait. On a dernièrement trouvé un morceau de fil télégraphique complètement incrusté dans de bonnes huîtres de grosseur uniforme, ce qui fait croire que c'est là la méthode par laquelle le jeune mollusque est recueilli sur des tessons garnis de fil métallique. Maintenant qu'une poterie est établie à Georgetown, quelques milliers de *plats* de terre cuite ne coûteraient qu'une bagatelle, et le résultat serait intéressant au double point de vue de la science et de la pratique. Je dois dire que les sauvages sont des voisins paisibles, et que les moins indolents sont employés à la pêche.

Les exportations de l'année n'étaient pas encore terminées lorsque ce rapport fut écrit.

Dans les endroits où il a été possible aux gardiens d'exercer une stricte surveillance durant les deux dernières saisons et où les bancs n'ont pas été dérangés par les pêcheurs de détritus de moules, un nombre considérable de jeunes huîtres se sont établies.

SAUMON.

Nous avons eu cette année 9,000 lbs de saumon, contre 6,805 l'année dernière,—différence qui résulte probablement du fait que les statistiques ont été recueillies avec plus de soin. On ne peut dire qu'il existe une pêche à saumon régulière, fluviale ou maritime, dans cette province. Tous les ans un M. O'Connor essaie l'exploitation de cette pêche sur une petite échelle aux caps Kildare, comté de Prince, mais ses travaux n'ont rapporté cette année que 350 livres. Quelques saumons ont été pris accidentellement par la trappe de Meyrick, à Tignish, même comté. Sur la rive nord, de Naufrage à Tracadie, principalement à Saint-Pierre, sont les seuls endroits où l'on essaie de faire une pêche régulière. Actuellement la pêche s'y fait au moyen de rets à mailles, par des pêcheurs d'occasion qui habitent les rives. Ces personnes ont été averties qu'il pourrait se faire qu'elles pourraient être forcées l'année prochaine de payer une taxe sur le poisson pris, si elles n'ont pas de permis; mais si cette taxe était imposée, il serait difficile de vérifier le rendement de la pêche tant que les services des gardiens ne seront pas distribués ainsi que je le propose dans une autre partie de ce rapport.

Comme le saumon provenant de l'établissement de pisciculture de la rivière Dunk devra revenir avant longtemps sur nos côtes, il est à désirer qu'on organise cette pêcherie dès maintenant, quelque peu importante qu'elle soit, en vue de l'avenir. Relativement à la pêche du homard, je vous ai signalé l'urgente nécessité d'établir un système de permis pour cette industrie; j'en dis autant pour les stations de pêche à saumon. Le principe une fois établi et la pratique étendue à cette province, le reste n'est plus qu'une affaire de détail, et le système peut être établi soit en donnant la

station à bail, ou en accordant un permis pour rets faits d'une certaine façon, ou en prélevant une taxe sur le produit de la pêche, ou de toute autre manière que le ministre pourra juger à propos.

Tout le saumon a été vendu à l'état frais pour la consommation locale, sauf quelques boîtes de saumon mis en conserves à la nouvelle fabrique de homard de Shaw et Rolffe, Américains, près l'embouchure de la baie Saint-Pierre.

On prétend que le saumon ne viendra pas dans les eaux imprégnées des déchets des trappes à homard. Comme le saumon aime l'eau la plus pure, il peut y avoir du vrai dans cette assertion; mais, par contre, les gardiens des trois rivières réservées qui débouchent sur la côte nord ne signalent aucune diminution perceptible dans le nombre des saumons qui montent. De plus, il n'y a jusqu'ici que peu de stations à homard près des endroits où le saumon a été pris, en sorte que les plaintes qui se sont fait entendre ont peu de poids pour le moment.

On n'a pu obtenir aucun renseignement sur les dimensions du saumon pris; mais on peut en établir le poids moyen à 10lbs.—ce qui donne environ 845 saumons et peut servir de base à l'organisation de cette industrie.

ETABLISSEMENT DE PISCICULTURE.

Dans l'automne de 1879, le nouvel établissement de pisciculture fondé sur la rivière Dunk fut inauguré sous la direction personnelle de M. Samuel Wilmot, surintendant de la pisciculture, d'après les plans duquel les bâtiments et les appareils avaient été construits et installés et les règlements dressés. Les auges furent remplies par 600,000 œufs de *salmo salar*, dont une partie avait été cueillie dans la rivière Dunk et l'autre partie importée de la Nouvelle-Ecosse; cette quantité était tout ce que le bâtiment pouvait contenir, avec un rang d'auges. L'éclosion s'est accomplie avec succès. Le printemps dernier, M. John Mowat, l'officier préposé à l'établissement, étant absent pour affaires, j'accompagnai, sur le désir exprimé par M. Wilmot, le gardien, M. Henry Clark, qui s'en allait faire la distribution de l'alevin. 80,000 alevins ayant l'apparence d'une pleine vigueur furent placés sans accidents dans les fourches de la rivière Morell, comté de King, et un pareil nombre dans le haut de la rivière à la Truite, lot n° 10, comté de Prince; dans cette dernière on en a depuis observé quelques-uns sur les battures quand l'eau était basse. Le reste fut placé dans la rivière Dunk en amont du barrage de l'établissement, et ce avec un égal succès.

J'ai fait de fréquentes visites officielles à la rivière Dunk et j'ai observé que l'établissement est tenu en bon ordre par M. Clark qui, depuis, a été nommé garde-pêche. L'automne dernier et ce printemps, de fortes crues d'eau ont mis à l'épreuve la solidité du barrage et des vannes, mais n'ont causé aucun dommage appréciable. Comme l'été a été extraordinairement sec, il est possible que la même chose se renouvelle cet automne. L'établissement excite un intérêt considérable, et le public le visite souvent.

Les eaux ont été si basses que plusieurs moulins ont dû cesser leurs opérations plus ou moins, et le directeur et moi avons craint que le saumon, qui n'avait pas été vu dans la rivière en aussi grand nombre qu'on aurait pu le désirer, ne pourrait parvenir à l'établissement et fraierait sur les battures sablonneuses près de la mer. Ces craintes se sont vérifiées jusqu'à un certain point. Le fait est qu'on subit l'effet de la honteuse destruction dont le saumon a été autrefois victime dans la rivière Dunk. Voyez les rapports officiels de mon prédécesseur, années 1876-7-8, dans lesquels il est dit qu'une bande organisée de braconniers armés et déguisés épuisait la rivière et se moquaient des gardiens. Quelques-uns de ces misérables ont avoué depuis que leur part du pillage s'est composée de 50 à deux cents saumons dans une seule nuit. C'est un vif plaisir pour les autres officiers et pour moi-même d'être en mesure de dire que cette bande, ne pouvant plus opérer, s'est dissoute. On soupçonne encore deux ou trois individus qui en faisaient partie et qui sont survoillés. Deux chaloupes, dont une fournie par le ministre, ont été d'une grande utilité, car elles ont permis aux gardiens de s'acquitter de leurs devoirs. Les gardiens Burns et McBride méritent des éloges pour le zèle qu'ils y mettent.

Une observation que j'ai faite à la faveur de flambeaux, avec le garde-pêche Clark, dans la nuit du 2 novembre, nous a permis de compter une centaine de saumons sur une distance d'un mille de l'établissement, l'eau étant très basse. Ce saumon était petit, mais c'est le résultat naturel de la destruction des années précédentes. Quelques-uns de ces saumons avaient évidemment frayé, car les lits de gravier étaient passablement sillonnés. Des dosses et autres corps morts nous ont empêché de nous servir d'un rets. Comme l'approvisionnement de la rivière Dunk cette année paraît se composer d'une centaine de saumons et qu'il en faut plus de deux cents pour remplir un rang d'auges, j'en ai donné avis au ministère et je me suis permis de faire quelques recommandations. En réponse, vous vous êtes empressé de donner des ordres à l'effet de nous procurer tous les saumons qu'il nous faut dans la rivière Winter ou dans d'autres cours d'eau. Au moment où j'écris, on est à exécuter ces instructions.

La rivière Dunk se trouvant sous ma surveillance, je demande l'autorisation de faire deux améliorations, indépendamment de celles que le surintendant Wilmot pourrait désirer. En certains endroits le lit de la rivière est si rempli de branches et d'autres rebuts qu'un rets ne peut pas être tendu ; par suite les officiers de l'établissement sont obligés d'attendre que le saumon entre de son propre gré dans les trappes. Ces obstructions devraient être enlevées. En second lieu, immédiatement en amont du pont, près de l'emplacement d'un vieux barrage de moulin et à quelque distance en aval de l'établissement, il s'est formé des lits de gravier qui offrent beaucoup d'attraits au saumon reproducteur. C'est là que le poisson se tient la plupart du temps lorsque l'eau est basse, et qu'il y fraie. Il s'agirait de couvrir ces lits avec de la glaise et de rouvrir un passage dans le vieux barrage, car alors le poisson n'aurait plus rien qui le retiendrait là et il continuerait sa route jusqu'à la trappe de l'établissement. Ces deux améliorations n'entraîneraient pas de grands frais.

De plusieurs côtés on a reçu des requêtes demandant que des alevins de saumon soient déposés dans certains cours d'eau.

RIVIÈRES RÉSERVÉES ET AUTRES.

Je n'ai rien de particulier à dire des rivières Morell, Midgell et Winter. Les gardiens qui ont été nommés le printemps dernier se sont mis à l'œuvre et exercent une surveillance active. Le braconnage paraît avoir beaucoup diminué, mais on ne peut dire qu'il ait tout à fait cessé. Le gardien Dingwell, préposé à l'embouchure de la Morell, dit qu'il "surveille de près, mais qu'il n'a pu découvrir jusqu'ici que le saumon soit molesté." Les autres gardiens, Duffy, McCullough, O'Brien et Mitchell, préposés aux rivières Morell et Midgell, en disent autant. Le gardien German, préposé à la rivière Winter, écrit que "les saumons sont actuellement dans la baie, attendant une crue d'eau; ils arrivent, pour la plupart, dans la première semaine de novembre. Quelques saumons libres de frai étaient dans la rivière durant l'été, ainsi qu'un grand nombre d'alevins. Il n'y a pas eu de braconnage depuis la poursuite intentée contre James Clow." Les gardiens des rivières réservées auraient grandement besoin de chaloupes; de plus, vu le peu de frais que cela occasionnerait, ils devraient être autorisés à enlever les vieux piquets dont les cours d'eau sont hérissés.

La rivière Marie, comté de King, est un beau cours d'eau de quelques milles seulement et parfaitement adapté à la réception des alevins de saumon. A mi-chemin entre la Morell (ne serait-ce pas plutôt *Morelle*?) et la Midgell, distance de 1½ mille de chacune d'elles, les personnes qui s'en vont pêcher dans la Marie sont portées à tenter fortune dans ces deux rivières réservées. On se demande si la Marie ne devrait pas être également réservée. Quant à moi, je recommande fortement que tous les cours d'eau dans lesquels on dépose des alevins de saumon le soient. Il y aurait peut-être des murmures d'abord; mais comme l'intention du gouvernement est sans doute de louer plus tard ces cours d'eau, tous les vrais pêcheurs et les bons Canadiens se soumettraient certainement à une mesure dont le seul objet est le bien public, car lorsque la saumonelle a plus d'un an et saute à la mouche, les pêcheurs inexpérimentés ne peuvent distinguer entre la truite et le saumon, et quelques fois ne le voudraient pas quand même ils le pourraient. Ces pêcheurs seraient capables de mettre au panier tout ce qui leur tomberait sous la main, sans plus se soucier de l'avenir de

cette pêcherie. Le système très libéral d'accorder gratuitement des permis de pêche à la ligne, qui existe actuellement, s'il était appliqué à tous les cours d'eau serait suffisant pour satisfaire les vrais sportmen. On a observé une assez bonne quantité de saumons dans les rivières non réservées. Le gardien Mathieson dit que dans la Bonshaw, comté de Queen, les alevins ont bonne apparence. Dès le 15 octobre, on y a vu quelques adultes qui passaient dans la baie de New London. Le gardien Murphy confirme qu'on y a vu d'assez bonnes quantités d'alevins. Quelques gros saumons ont été observés dans les rivières du comté de Prince.

Plusieurs rets ont été saisis sur différents cours d'eau, et détruits. Les délinquants, demeurant en général dans le voisinage du gardien, peuvent surveiller les allées et venues de ce dernier, et il est rare qu'il puisse les prendre en flagrant délit. Lorsque les rets confisqués sont mis à l'enchère, il ne s'y trouve d'ordinaire d'autres enchérisseurs que la personne soupçonnée ou ses amis qui les achètent à vil prix, avec l'intention de s'en servir encore à la première occasion. J'ai donc cru qu'il valait mieux détruire ces rets, en vertu de la section 16, sous-section 4 de l'acte. Dans la plupart des cas, ceux qui font la pêche aux huîtres contrairement à la loi appartiennent aux classes les plus pauvres de la société, souvent ce sont de jeunes garçons assez adroits pour emprunter un bateau en l'absence du propriétaire, sachant bien qu'il sera réclamé. Dans ces cas, quand ils n'ont pas de quoi solder l'amende, les délinquants sont condamnés aux frais et remis en liberté. Ces arrestations ont généralement suffi pour servir de leçon, et je n'ai pas voulu entraîner le gouvernement aux frais d'envoyer les délinquants en prison quand une punition moins sévère devait avoir l'effet désiré. Deux bateaux confisqués et vendus parce qu'ils étaient chargés d'huîtres durant la saison réservée ont été achetés pour l'usage du gardien et de l'inspecteur, et un troisième a été vendu pour couvrir les frais. Un ex-gardien, trouvé coupable d'avoir pêché sur une rivière réservée, fut condamné à l'amende ou à l'emprisonnement seulement; mais l'amende fut remise, sur l'ordre verbal du ministre, à condition que les frais de la poursuite seraient payés. Le propriétaire d'une scierie fut condamné à l'amende pour avoir jeté de la sciure dans la rivière, et a interjeté appel sur des points de loi. Enfin, un certain nombre de délinquants secondaires en ont été quittes pour recevoir un avertissement et promettre de n'y plus revenir.

Les dépenses faites pour protéger les rivières, quoique le résultat de cette protection doive être l'œuvre du temps, sont parfaitement justifiables, à mon sens. Le service des pêcheries sera parfait quand les officiers pourront faire rapport qu'il n'y a pas d'infractions aux lois; mais tant qu'il y aura des gens professant l'opinion que le premier venu, parce qu'il est pauvre, a le droit de voler la propriété publique pour son usage particulier, il faudra consacrer des deniers publics au service des pêcheries.

Comme résultat des renseignements personnels que j'ai pris sur les moyens de bon nombre des individus convaincus ou soupçonnés d'avoir fait du braconnage un métier, j'ai constaté que rarement leur pauvreté provient de l'impossibilité où ils se trouvent d'avoir de l'ouvrage, et que dans aucun cas cette pauvreté n'a été soulagée par le pillage qu'ils ont pratiqué sur les rivières.

DIFFÉRENTS POISSONS.

Une saison réservée est nécessaire pour le homard; il suffirait d'étendre à cette province les règlements établis dans la Nouvelle-Ecosse par l'arrêté du conseil du 28 avril 1875. Le bar, si prisé par le sportsman, ne se trouve plus que dans quelques endroits de l'île, où il est massacré sans pitié par les rets et le dard; mais il donne peu à la ligne. Je prends la liberté de renouveler les recommandations que je faisais, dans mon rapport de l'année dernière, d'établir des estacades pour retenir, sur la crique de Costain, Miminigash, comté de Prince, des blocs de bois flottants sous lesquels des centaines de bars sont écrasés tous les ans, à marée basse. Cet endroit étant le plus fréquenté par le bar, la destruction de celui-ci est plus grande.

Dans le comté de King on prend des anguilles en abondance avec des rets faits de fil métallique et de lattes; mais ailleurs c'est avec le dard, et l'anguille provenant de cette pêche sert à la consommation locale. On n'a pas essayé d'en exporter. Il serait peut-être utile de dire que l'anguille fumée est un mets délicat pour les Alle-

mands de New-York, et que l'anguille marinée est cotée très haut sur le marché de Gloucester.

Les coques abondent entre les hautes et basses eaux sur les bords sablonneux de presque tous les estuaires. Autrefois on s'en servait beaucoup comme boîtte à maquereau, mais aujourd'hui elle est remplacée par du hareng haché. Quatre centins la pinte était ce qu'on donnait à l'Acadien qui avait l'habitude de les cueillir. A ce prix les marchands peuvent calculer si ce serait pour eux une opération lucrative que de mettre les coques en conserves pour les expédier sur le marché de la Nouvelle Angleterre où ces bivalves paraissent être une espèce d'institution. Dans tous les cas, il n'en est pas mis en conserves ici; mais j'observe que les coques figurent parmi les produits des pêcheries américaines et que des échantillons en ont été envoyés à l'Exposition de Berlin.

La fabrication des *finnan haddies* (aigrefins fumés) n'a pas encore été tentée ici.

L'éperlan, abondant dans tous les ruisseaux, ne sert qu'à la consommation locale. Il semble étrange que les établissements de conserves, qui utilisent tous les poissons, laissent de côté l'éperlan qui a pourtant une grande valeur comme assaisonnement. Si on l'essayait, on verrait probablement que ce petit poisson ferait de meilleures sardines que l'alevin de hareng dont on se sert à Eastport, Maine, et ailleurs.

Aux expositions de Berlin et de Saint-Jean, N.B., des prix furent obtenus pour sardines préparées dans l'huile, le vinaigre, la moutarde et les épices, et certes les fabricants de conserves devraient essayer d'utiliser l'éperlan de la même façon. Une saison réservée n'est guère nécessaire pour le présent. On nous a signalé deux cas où des seines avaient été employées à prendre de l'éperlan pour engrais dans le comté de Queen, et j'ai pris des mesures à ce sujet.

La pêche au flétan figure à peine dans ce rapport; il en a été pris 1,800 lbs., par accident pour ainsi dire. Cette pêche exige, pour être bien exploitée, tout un équipement qu'aucun de nos pêcheurs ne possède. Les Américains qui viennent dans les eaux canadiennes expressément équipés pour faire la pêche au flétan tendent deux fois par jour à peu près 200,000 verges, ou dix milles, de lignes de fond munies d'hameçons de 6 pieds ou 6 pieds dans 200 ou 300 brasses d'eau, et le résultat de cette pêche est très lucratif. Il est évident qu'on ne peut pêcher du rivage; il faut pour cela des navires, non des bateaux. Et il ne faut pas oublier que les pêcheries de l'île du Prince-Edouard, qui ont rapporté cette année plus d'un million et trois quarts de dollars, n'admettent que les bateaux seulement. Leur développement est une question d'avenir.

PASSES-MIGRATOIRES.

Six passes-migratoires ont été établies: une dans le comté de Prince, deux dans le comté de Queen et trois dans le comté de King; d'autres le seront, à mesure que les circonstances l'exigeront. Nos rivières, dénuées de collines, n'ont pas de longs cours, et elles ne sont grossies que par les pluies qui tombent du ciel. Par suite, les pouvoirs d'eau sont si restreints que les scieries n'ont guère d'eau à épargner quand le poisson cherche à remonter aux frayères. Ajoutez à cela que la plupart des moulins ont peu de valeur et que les plus anciens, construits à une époque où il n'existait pas de restriction quant à l'emplacement, sont ceux qui obstruent le plus les cours d'eau. Quelques centaines de dollars suffiraient pour les acheter tous. L'établissement d'une passe-migratoire dispendieuse serait, par conséquent, une véritable oppression pour les propriétaires de ces scieries. Les excellentes mais coûteuses échelles en usage dans les autres provinces, ainsi que dans la Nouvelle-Angleterre, dans la Virginie et ailleurs, sont tout à fait inapplicables aux petits cours d'eau auxquels nous donnons par courtoisie le nom de rivières. M. W. H. Rogers, inspecteur des pêcheries de la Nouvelle-Ecosse, a eu l'obligeance de me signaler une passe-migratoire récemment brevetée par lui et d'après laquelle l'échelle est construite dans le corps de la digue. En admettant l'exactitude de la théorie de l'échelle Rogers, les frais qu'elle nécessite absorberaient une grande partie des revenus des scieries, et l'eau nécessaire à son fonctionnement paralyserait leurs opérations dans la saison même où les propriétaires ont le plus à faire. Vu ces circonstances, j'ai adopté, avec la permission du ministère, une échelle que j'ai inventée pour les petites rivières, qui économise l'eau et peut être

construite à peu de frais. Cette échelle fait éviter en partie les remous et renferme le principe d'une succession d'étangs de repos. Je ferai connaître en temps et lieu son fonctionnement au ministère.

Après la persistance que le public met à acheter des huîtres dans la saison réservée, la sciure et les rebuts de moulins font réellement l'exaspération des officiers des pêcheries. Il a été fait beaucoup cette année pour mettre fin à cet abus, mais il reste encore beaucoup à faire. Peu de scieries, même parmi les plus considérables, ont un personnel permanent, mais la main-d'œuvre y est d'occasion et c'est une succession perpétuelle de gens irresponsables. Quand même le propriétaire de l'établissement veut se conformer aux dispositions de la loi, ses employés trouvent plus commode de se débarrasser des rebuts en les jetant dans la rivière que d'obéir aux ordres qu'il donne de les charrier ailleurs. Il est vrai que la loi tient les employés responsables ; mais il n'ont pas les moyens de payer l'amende, et devant la perspective de la prison ils disparaîtraient entre le jour de l'assignation et celui du procès, pour être remplacés par d'autres également irresponsables. Nous avons communiqué avec plusieurs des propriétaires de scieries, et beaucoup d'entr'eux paraissent sincèrement désireux de satisfaire aux exigences de la loi. Dans une cause, la preuve a établi la culpabilité du propriétaire qui fut condamné à l'amende. Il faudra de la persévérance, de la patience, et surtout du temps, pour faire disparaître entièrement cette pratique déplorable. Je me suis attaché à trouver des mesures de répression plutôt que de châtimement, car ce sont les plus efficaces.

Il existe une certaine hostilité contre l'introduction des passes-migratoires ; mais on espère que quand les propriétaires de scieries verront combien peu ils y perdent en se conformant à la loi, ils finiront par se soumettre à ce qui est absolument nécessaire ; et lorsque l'esprit public se sera un peu calmé, il reconnaîtra au poisson le droit de se rendre dans ses frayères.

LES GARDIENS.

Depuis que j'ai eu l'honneur d'être préposé à cette division, je me suis efforcé de l'administrer avec beaucoup d'économie et de diminuer les frais du service. Le temps est venu où l'intérêt public exige que la dépense soit augmentée, mais il n'est pas nécessaire que cette augmentation soit bien considérable.

Le salaire uniforme que reçoivent les gardiens de pêche de l'Île du Prince-Edouard, \$30 par année, fut probablement basé sur les £5 de solde annuelle que les maîtres de port recevaient avant la confédération. Si l'on tient compte de l'économie avec laquelle le bureau était alors administré, cette rémunération était peut-être suffisante pour les services rendus. Mais les choses sont changées maintenant. Les gardiens ont aujourd'hui une besogne considérable à faire, et ils sont censés la faire. Leurs attributions sont loin d'être uniformes, sous le double rapport de la quantité et du genre. Sur quarante gardiens, vingt sont chargés de veiller sur les rivières, et les vingt autres sur les pêches maritimes. Pour quelques-uns des gardiens qui n'ont pas à sortir de chez eux pour veiller sur un court espace de rivière, \$20 suffisent. Pour d'autres qui, à part les rivières, ont à surveiller les bancs d'huîtres dans les estuaires, \$30, \$35 ou \$40 ne sont pas de trop. Pour d'autres encore qui sont préposés à la surveillance d'une côte, avec, durant la saison, un village de pêche temporaire renfermant une ou plusieurs fabriques de homard, sans compter un cours d'eau dans lequel on jette de la sciure, \$50 par année ne sont certainement pas exorbitantes. De quelque zèle qu'un gardien soit doué, on ne doit pas s'attendre qu'il donne une trop grande partie de son temps pour la rémunération qu'il reçoit aujourd'hui. C'est pour quoi je suggère que les salaires des gardiens soient basés sur une échelle établie d'après une note que j'ai tenue des services que chacun d'eux a accomplis l'année dernière.

L'augmentation des fabriques de homard a dépassé toutes les prévisions. Là où il n'y en avait que trente-deux l'année dernière, on croit qu'il y en aura cent cinq en opération le printemps prochain. Il est évident qu'il faudra un certain nombre de nouveaux gardiens. Indépendamment de ceux qui sont spécialement nécessaires dans les districts des fabriques, il est bon d'en nommer un pour les rivières Brudenel

et Cardigan et un autre pour la baie Richmond, deux points importants. Je demande surtout, et j'insiste fortement sur sa nécessité, la nomination d'un gardien spécial, avec rémunération au maximum, pour service privé sans aucun district particulier. De cette manière, le personnel du service des pêcheries serait à peu près complet.

Je dois aux gardiens actuels de dire que, sauf une exception ou deux, tous ont paru désireux de s'acquitter de leurs devoirs fidèlement et avec zèle, et que je n'ai pas à me plaindre de la manière dont ils ont exécuté mes instructions.

FIN.

Je me suis efforcé de vous faire connaître la condition des pêcheries de cette province, telle qu'elle est aujourd'hui; je ne pense pas avoir rien à ajouter, sauf que la visite du steamer de Sa Majesté la *Blanche* dans le golfe a été très bien accueillie par nos pêcheurs qui ont vu par là qu'on s'occupait d'eux aussi comme sujets d'un grand empire. Cela me conduit à dire que si le commandant du croiseur canadien préposé aux pêcheries avait instruction de venir tous les ans visiter notre île, cette visite affermirait l'autorité des officiers des pêcheries.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,

T. HUNTER-DUVAR,
Inspecteur des pêcheries, I.P.E.

RÉCAPITULATION du produit des pêcheries de l'Île du Prince-Edouard durant l'année 1880.

Espèces de poisson.	Quantités.	Valeur.
		\$ 100 1
Saumon, frais..... Lbs.	7,550	452 7
do en boîtes..... Bott.	1,440	288 00
Maquereau..... Brls.	82,570	660,560 00
do en boîtes..... Boit.	6,960	696 00
Hareng..... Brls.	18,020	72,080 00
Gaspereau..... do	1,734	5,172 00
Morue..... Q'tx.	28,045	112,180 00
Noues de morue et de merluche..... Lbs.	12,500	7,500 00
Merluche..... Q'tx.	8,213	24,639 00
Egrefin..... Lbs.	90,600	2,718 00
Flétan..... do	1,800	108 00
Bar..... do	2,000	120 00
Truite..... do	10,110	606 60
Eperlan..... do	37,700	2,262 00
Anguille..... do	25,680	1,540 80
Huitres..... Brls.	20,297	60,891 00
Homard, en boîtes..... Lbs.	3,551,050	710,210 00
Huile de poisson..... Galls.	12,099	6,049 50
Guano de poisson..... To'x.	400	6,000 00
Poisson pour engrais..... Brls.	2,030	1,015 00
Valeur totale du produit des pêcheries, I.P.E., en 1880.....		1,675,088 90
do do do 1879.....		1,402,301 40
Augmentation.....		272,787 50

**STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux
la quantité du poisson, et le nombre total des hommes employés,**

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS A LA PECHE.						MATÉRIEL DE PECHE.									
	Navires.				Bateaux.		Rets.		Nasses		Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.						
King's.			\$			\$		\$		\$						
Havre Savage à St-Pierre					12	400	36	500	120						350	
A Ore, ligne lot 42.....	1	15	300	4	42	840	123	15	10			4100			1364	
Naufrage au lot 46.....					63	1260	140	1000	250			3000			2500	
Lots 46 et 47, y compris le lac Nord.....					80	1800	250	2400	640						2800	2400
Little Harbor à la Pointe Scranton.....					40	1000	100	500	150						2000	
A la baie Rollo, y comp.Souris.	8	415	13000	35	88	1760	124	1476	820					1440	5000	
Baies Rollo, Fortune et Howe.					27	455	76	265	106						675	
Baie Cardigan, y compris Georgetown.....	2	60	1500	14	20	800	50	600	200						300	
Havre Murray à la ligne de comté de Queen.....	8	285	8000	60	20	5000	80	2400	1200						500	
Riv. Montague, Morell, Mid- gell, Marie, et autres.....																
Total.....	19	775	22800	113	392	13315	879	9156	3496			7100		1440	15489	2400

employés aux pêcheries, la quantité et la valeur du matériel de pêche, l'espèce et etc., dans la province de l'Île du Prince-Edouard, pendant l'année 1880.

ESPÈCES DE POISSON.															PRODUITS DU POISSON.			VALEUR.		
Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.	Gaspereau, barils.	Morue, quintaux.	Langues et noues de morue, barils.	Merlan, quintaux.	Merluche, quintaux.	Egrefin, lbs.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Bar, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huitres, barils. :	Homard, en boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, ton'x.	Poisson employé comme engrais, barils.	\$	cts.
100	250	50	130	2000									4000	210000	100	800			45,000 00	
290	39	40																	13,818 00	
1200	800	2500	800								3200	2000	102000	1500					21,617 00	
100		1500	1000	1000	10000														63,702 00	
785		1500	1500	1325															26,800 00	
96		7500	35								200	200	600	200000	2000				89,303 00	
450		400	500	600							100	900	1200	286320	24				93,225 00	
500		3000	5000	3500	50000						500	500	4000	221250	400				58,382 00	
											1500	1500		857300	3000		20		206,270 00	
																			180 00	
3521	1089	15180	8000	7250	62000						5500	3100	11800	1876870	7624	400	820		618,197 00	

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.										
	Navires.				Bateaux.		Rets.		Seines.								
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Saumon, barils.	Saumon, frais, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.
Queen's.			\$			\$			\$		\$						
New London				45	4500	180				100	100					6000	...
Cavendish				13	450	52	900									1391	...
District de New Glasgow, y compris Rustico	7	320	11800	30	104	10200	454	10000	2500							20000	...
A la tête de Wheatley				22	500	110	1000	300								4500	...
Covehead				12	250	36	800	400								800	...
Au havre de Tracadie				12	250	36	1000	500								1200	...
Tracadie				22	600	88	900	400	110	100						1900	...
Batture au co. de King, ligne N				35	900	100	875	300				100				1750	...
Co. de King, ligne S., à la Pointe Prim				18	400	40	600	200								30	...
Baie Hillsborough au co. de Prince, ligne S.E.																180	...
Rivières Orwell, Vernon, Hillsborough, N. E. et W. Trout, Winter et autres																	...
Total	7	320	11800	30	383	18050	1096	16075	4600	210	200	100				37751	...

bateaux employés aux pêcheries, etc.—Ile du Prince-Edouard—Suite.

ESPÈCES DE POISSON.														PRODUITS DU POISSON.		VALEUR.			
Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.	Gaspereau, barils.	Morue, qtx.	Langues et noues de morue, barils.	Merlan, qtx.	Merluche, qtx.	Egrefin, lbs.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Bar, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huitres, barils.	Homard, boîtes.		Huile de poisson, barils.	Guano de poisson, ton'x.	Poisson employé comme engrais.
1000		200	50								800	600	800		116000				\$ cts.
																			75,200 00
4000			10000				5000	800							15168	550			12,060 00
			500				10000				40	600	1000						219,506 60
200			50													30			38,398 40
750											100		3000						7,415 00
570			75	50							200	500	1500		24000	36			12,786 00
																			22,759 50
600			60	50							50					30			16,694 00
97			80	50	53	2100					200	800	200		436108	68			88,527 60
120			50												95000				21,120 00
		290									1500	19000	4200	1730					7,542 00
7337	490	10866	150	53	17100	800				2890	21500	10700	1730	686276	713				522,009 10

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.										
	Navires.				Bateaux.		Rets.		Seines.		Saumon, barils.	Saumon, frais, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	Harengs, brls.
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.							
<i>Prince.</i>			\$			\$			\$								
Baie Cascumpec.....	4	48	1200	16	30	3600	90	700	420	1200	1200	...	...	...	2400	...	2000
Au lot 12.....	2	24	600	8	50	800	106	242	140	...	...	...	...	...	354	...	1052
Lot 12 au lot 14.....	...	...	...	...	18	700	50	500	250	...	...	...	...	...	...	...	900
Kildare au Cap Nord.....	...	...	...	...	100	6000	350	1500	450	...	...	350	...	...	7000	...	2000
A Skinner's Pond.....	...	...	...	...	165	5560	419	1468	700	700	700	...	...	...	7788	1200	640
A Black Pond.....	...	...	...	...	100	2500	300	2000	1000	...	...	...	...	...	4200	...	200
Grand Miminigash.....	...	...	...	...	53	2400	206	1000	250	...	...	...	...	...	4000	3360	200
Petit Miminigash.....	...	...	...	...	20	805	80	500	250	...	...	...	...	...	1050	...	...
Campbellton.....	...	...	...	...	20	800	60	500	250	...	...	...	...	...	1120	...	...
A la Pointe Ouest.....	...	...	...	...	19	600	40	500	250	...	...	...	...	...	700	...	...
Baie Egmont.....	...	...	...	...	12	480	50	500	250	...	...	...	...	...	370	...	50
Baie Bedeque.....	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	50	...	...
Au comté de Queen.....	...	...	...	...	15	750	45	85	50	...	...	...	...	...	300	...	120
Baie de Richmond.....	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Rivières—Truite, lot 10, lot 13, Tryon, Enmore et autres.....	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Total.....	6	72	1800	24	608	24990	1787	9495	4260	1900	1900	...	350	...	29330	4560	7162

bateaux employés aux pêcheries, etc.—Ile du Prince-Edouard.—*Suite.*

ESPÈCES DE POISSON.															PRODUITS DU POISSON.			VALEUR.
Hareng, fumé, boîtes.	Gaspereau, barils.	Morue, quintaux.	Langues et noues de morue, barils.	Merlan, quintaux.	Merluche, quintaux.	Egrefin, lbs.	Flétan, lbs.	Alose, lbs.	Bar, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, barils.	Anguille, barils.	Huitres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, t. x.	Poisson employé comme engrais, brls	
.....		900	2500										100	220400	900		300	\$ 77,280 00
.....		165			35								1450		52			12,181 00
.....	100	500			200	10000	1000				2000	1000	2000		150960	1100		10,080 00
.....		235	720		95										185544	190	900	97,723 00
.....			680		500				2000	1020	100	80		77200	360		10	104,278 80
.....			300		30													24,400 00
.....															122000	1100		50,861 00
.....															145000			8,580 00
.....	25									200	1000	100	10	20000				34,000 00
.....		200	150		40	1500					8000			50000	60			34,600 00
.....													15000	16800				7,343 00
.....																		400 00
.....	20									500	2000	2000	7					14,445 00
.....	145	2000	4350	900	11500	1000	2000	1720	13100	3180	18567	987904	3762	1210	534,882 80			

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés aux pêcheries; la quantité et la valeur du matériel de pêche; l'espèce et la quantité du poisson, et le nombre des hommes employés, etc., dans la province de l'Île du Prince-Edouard, pendant l'année 1880.

COMTÉS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS AUX PÊCHERIES.							MATÉRIEL DE PÊCHE.				ESPÈCES DE POISSON.							
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Seines		Saumon, brls.	Saumon, frais, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, brls.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, brls.	Hareng, fumé, en boîtes.
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.								
King.....	19	775	\$ 22800	113	392	13315	979	9156	\$ 2296				7100		1440	15489	2400	3521	
Queen	7	320	11800	30	383	18050	1096	16075	4600	210	200		100			37751		7337	
Prince.....	6	72	1800	24	608	24990	1789	9495	4260	1900	1900		350			29330	4560	7162	
Total.....	32	1167	\$ 36400	167	1383	56355	3864	34726	11156	2110	2100		7550		1440	82570	6960	18020	

COMTÉS.	ESPÈCES DE POISSON.														PRODUITS DU POISSON.				VALEUR.
	Gaspereau, brls.	Morue, qt'x.	Langues et noues de morue, lbs.	Merlan, qt'x.	Merluche, qt'x.	Egrefin, lbs.	Flétan, lbs.	Alose, brls.	Bar, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, lbs.	Huitres, brls.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gall.	Guan de poisson, tonn'x.	Pois. empl. comme engrais, barils.		
King.....	1089	15180	8000	...	7265	63000		...		5500	3100	11800		1876876	7624	400	820	\$ cts	
Queen.....	490	10865	150	...	53	17100	800	...		2890	21500	10700	1730	686276	713			618,197 00	
Prince.....	145	2000	4350	...	900	11500	1000	...	2000	1720	13100	3180	18587	987904	3782		1210	522,009 10	
Total	1724	28045	12500	...	8213	80600	1800	...	2000	10110	87700	25680	20297	3551050	12099	400	2030	534,882 80	
																		1,675,088 90	

ANNEXE No 12

RAPPORT DE L'INSPECTEUR DES PÊCHERIES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, ANNÉE 1880.

VICTORIA, C.-B., 5 janvier 1881.

L'hon. J. C. POPE,
Ministre de la marine et des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, sous ce pli, des statistiques et autres documents relatifs aux pêcheries pendant l'année dernière.

2. Vous verrez que, de toutes sources, il y a eu une augmentation considérable sur le rendement de la saison précédente,—augmentation due en partie à celle qu'a donnée la pêche aux pelletteries de phoque. Dans l'article du saumon mis en conserves, qui peut être aujourd'hui considéré comme la denrée principale fournie par l'industrie de la pêche, l'augmentation n'a pas été très appréciable—un excédant de 756 caisses seulement (de 4 douzaines chaque). Bref, les opérations sur la rivière Fraser ont été moins heureuses que l'année dernière, parce que le saumon a moins donné; mais les quantités fournies par les établissements du nord ont plus que compensé cet insuccès.

3. Le garde-pêche Pittendreigh fait rapport qu'en somme les dispositions de la loi des pêcheries, telles que modifiées selon les circonstances de cette province, ont été bien observées dans son district. Il a été nécessaire d'infliger plusieurs légères amendes pour infractions partielles. On en transmet un rapport,—incomplet pour le moment, en attendant une décision en appel. Dans une visite que j'ai faite dernièrement à New Westminster en compagnie de M. Smith, le député du ministre, on s'est plaint devant ce monsieur de la trop grande sévérité que le garde-pêche mettait à faire observer les règlements. Renseignements pris, cette plainte ne nous parut pas être fondée. Il est évident que, certaines règles et restrictions ayant été jugées nécessaires à l'avantage général de l'industrie de la pêche et établies par l'autorité, l'officier chargé de veiller à ce qu'elles soient observées n'a pas à choisir entre leur exécution et leur relâchement. Autrement nous retournerions à l'état d'anarchie qui existait il y a quelques années, dont tout le monde se plaignait et qui a nécessité la nomination d'un gardien sur la rivière Fraser. Je dois dire en même temps que dès le début M. Pittendreigh a reçu instructions de remplir ses devoirs avec toute la douceur compatible avec l'efficacité du service, et je suis certain qu'il a exécuté ces instructions au meilleur de son jugement. Je suis heureux de pouvoir ajouter que, nonobstant le grand nombre de pêcheurs qui se réunissent tous les ans dans le bas de la rivière Fraser, un degré d'ordre a été établi qui fait grandement honneur à l'administration du garde-pêche. A ce propos je donne ici un extrait du rapport de M. Pittendreigh :

“J'ai eu occasion de signaler aux propriétaires des établissements de conserves le fait que quelques pêcheurs ont l'habitude de fouiller dans les filets des uns des autres. J'ai appris que cela se faisait à Sea Island, et je me suis rendu de suite dans cette partie de la rivière, où je suis arrivé à temps pour prévenir un sérieux attentat contre l'ordre public. A part cela, il n'y a pas eu de troubles.” A ma demande, M. Pittendreigh a tenu note des plus gros saumons pris l'été dernier dans la rivière Fraser, et en voici le résultat :—*

* Le plus gros esturgeon noté pesait mille livres (1,000 lbs.) ; il a été pris près de New Westminster. Il avait 12 pieds de long et 6 de circonférence. Il appartenait à la variété classée par le Dr. Richardson comme l'*Acipenser transmontanus* qui diffère beaucoup de celui qui fréquente les eaux du lac Winnipeg, lequel est *A. Sturio*. Les œufs de ce poisson, comme ceux du *beluga* russe, sont spécialement bons pour la confection du caviar.

Par un sauvage, un de 76 lbs.

Findlay, Durham et Cie, un de 60 lbs.

Haig et fils, un de 52½ lbs.

M. Herring, un de 52 lbs.

Inutile d'ajouter que ces saumons avaient plus que la moyenne du poids ordinaire, et qu'on en prend rarement d'aussi beaux. On m'a informé qu'il en a été pris un de 73 lbs. dans la rivière Skeena, ce qui est plus que la moyenne ordinaire en cet endroit.

4. Depuis les premiers établissements formés dans le haut de la rivière Fraser par la compagnie du Nord-Ouest en 1806, et depuis l'occupation du pays après la coalition de la compagnie de la baie d'Hudson avec cette association en 1821, jusqu'à nos jours, on a observé que le saumon était alternativement très rare et très abondant dans cette rivière. Il est difficile de connaître les causes qui ont influencé sur ces mystérieuses alternatives. D'après les observations qui ont été faites, nous sommes portés à croire que ces retours périodiques se produisent tous les quatre ans. En adoptant cette règle—si règle il y a—on peut s'attendre à une grande abondance pour la prochaine saison et la suivante, puisque les cycles ou périodes datant de 1877 et 1878 prendront alors fin. Pour la même raison, les deux saisons suivantes donneront probablement un déficit. J'ai déjà signalé plus d'une fois, dans des rapports précédents, le fait que le saumon qui entre dans les grandes rivières de cette côte ne retourne pas, comme ailleurs, à la mer après avoir frayé, mais meurt d'épuisement dans les eaux supérieures. L'admission de ce fait—qui n'a jamais été discutable, mais qui est maintenant reconnu par des savants de Washington qui ont visité nos côtes—servira probablement à faire découvrir les causes de l'apparente anomalie du rendement. Le nombre des jeunes saumons qui descendent à la mer tous les étés successifs pour remonter après être arrivés à maturité, dépend nécessairement dans une grande mesure du nombre des reproducteurs qui sont arrivés dans les frayères l'automne précédent. La conséquence évidente de cette hypothèse, c'est qu'une période de quatre ans est nécessaire au saumon pour parvenir à maturité et remonter aux frayères.

5. La rivière Skeena qui, comme vous le savez sans doute, se décharge à 500 milles au nord de la Fraser n'est pas sujette, ou du moins pas autant, aux vicissitudes qui caractérisent cette dernière. Quoique comparativement petite, l'approvisionnement du saumon dans la rivière Skeena est à la fois copieux et régulier. A l'embouchure de cette rivière il y a deux établissements de conserves qui ont produit cette année 19,694 caisses de saumon,—augmentation de 9,091 caisses due, non à l'accroissement du poisson, mais à de meilleurs arrangements.

6. Sur la rivière Naas, qui se décharge tout près de la frontière de l'Alaska, on n'a pas encore entrepris des opérations de conserves. Un millier de barils de saumon salé a été préparé, à part une grande quantité d'oolahan et d'huile d'oolahan. L'amélioration des fonds de pêche de cette rivière, entreprise par le ministère, a été partiellement effectuée et sera terminée, au commencement du printemps, sous la surveillance de l'agent du ministère des travaux publics.

7. Il est d'autres rivières qui se déchargent sur différents points des côtes de cette province et qui offrent toutes les conditions désirables pour y fonder plus tard des établissements de conserves. Avec la permission du ministère qui m'a été communiquée au mois de mars dernier, j'avais espéré les visiter dans une tournée d'inspection que devait faire le surintendant des affaires des sauvages que j'avais eu l'autorisation d'accompagner à bord du navire de Sa Majesté le *Rocket*. Diverses causes ont empêché le surintendant Powell d'accomplir, au commencement de la saison, son projet qui fut retardé jusqu'à ce qu'il fût trop tard pour le mettre à exécution. L'occasion que j'espérais m'a donc fait défaut. Toutefois, le colonel Powell m'informe qu'il se prépare à partir de bonne heure le printemps prochain, et je me propose de profiter des facilités qui me sont offertes pour recueillir des renseignements qu'il ne serait pas facile d'obtenir autrement.

8. Indépendamment des établissements permanents qui existent déjà sur la côte, on me dit qu'une association de Victoria se propose d'entreprendre des opérations au moyen d'un établissement mobile. Le projet, tel qu'il m'a été expliqué, est d'employer de grands bateaux plats à bord desquels se feront les conserves, et il y aura un remorqueur à vapeur pour transporter de temps en temps ces bateaux plats dans les endroits les plus favorables aux opérations. Il serait téméraire d'anticiper sur le succès pratique de cette entreprise, si elle est mise à exécution; mais on peut dire, ainsi que je le démontre dans mon rapport de l'année dernière, que la conformation des côtes de la province offre toutes les facilités de locomotion possibles.

9. La station d'huile de la compagnie Skidegate, dont je signalais l'année dernière l'établissement sur l'île de la Reine Charlotte, a modérément réussi et est apparemment rémunérative. L'huile préparée par cette compagnie, étant parfaitement claire et bien raffinée, est en grande demande pour le graissage et l'éclairage. Il est consommé dans la province, et surtout dans les chantiers, de grandes quantités d'huile de chien de mer préparée sur une petite échelle, en divers endroits, par les pêcheurs blancs et indigènes. Dans les chantiers l'huile est indispensable pour graisser la voie, afin que les attelages puissent traîner le bois géant à la rivière où se fait le flottage. Quand la demande locale est remplie, le reste de l'huile est expédié à Londres.

10. Dans le second paragraphe de ce rapport j'ai parlé en passant du commerce des pelleteries de phoque qui se fait sur cette côte, industrie qui acquiert une importance de plus en plus considérable et qui mérite d'être encouragée. N'ayant pu me procurer des relevés précis, les chiffres que je donne pour la dernière saison ne doivent être considérés que comme approximatifs et sont, je crois, au-dessous de la réalité. En outre, plus de 6,000 peaux ont été obtenues par des goélettes de la baie Neah dans le détroit de Fuca, côté du territoire de Washington. En tout, il a été fait plus de 20,000 peaux, durant la dernière saison, dans le voisinage immédiat de l'île Vancouver. Quelques-unes de ces peaux ont été payées \$14 la pièce à Victoria, et la moyenne du prix paraît avoir été de \$12; cependant, il est fort problématique que cette cote élevée se maintiendrait si le rendement était encore plus considérable. Au sujet de cette pêche au phoque, j'ai su l'honneur d'écrire au ministère, le 23 août et le 19 novembre derniers, suggérant l'adoption de certaines mesures pour régler le trafic à l'avenir. J'attire respectueusement votre attention directe sur la substance de ces recommandations.

11. Les bancs que fréquentent les phoques s'étendent le long de la côte ouest de l'île Vancouver et à différentes distances que des sondages irréguliers n'ont pas encore déterminées d'une manière précise. Je dois au capitaine Devereux, commandant du vapeur fédéral *Sir James Douglas*, la description approximative suivante qui est le résultat des observations qu'il a prises dans ses voyages :

" Dans la latitude 48° 10' N. et la longitude 125° 35' O., à trente-cinq milles au sud-ouest du cap Flattery, des sondages peuvent être obtenus sur le banc à une profondeur de 80 à 90 brasses d'eau (sable, gravier etc.,) touchant fond vers l'est à 60 brasses, puis une autre profondeur de 140 à 100 brasses à dix milles au large du cap. Ce chenal en eau profonde double le cap et continue son cours dans le milieu du détroit jusqu'à Race Rocks. De Port San Juan vers l'ouest jusqu'au Cap Beale les sondages varient de 18 brasses sur la côte à 30, 40 et 50 à dix ou douze milles au large.

" Au sud du cap Beale les sondages s'étendent à une distance de quarante milles, variant de 16 à 90 brasses (sable, gravier, pierre et vase), et à l'ouest du cap il y a un immense banc de cinquante-six milles de long, ayant à peu près le même fond (et très probablement quelques étendues moins profondes connues des sauvages qui y font la pêche au flétan, car on dit qu'il s'y trouve un banc qui n'est recouvert que par 13 brasses d'eau). Sur le bord de ce banc les sauvages du détroit de Barclay prennent le phoque au commencement de l'été.

" Au large de Clayoquot et du détroit Nootka le banc s'étend un peu plus vers le nord et ne se trouve qu'à vingt-cinq milles de la côte; et de là au triangle N. O., îles du cap Scott, sur la côte ouest de l'île Vancouver, les sondages s'étendent de cinq à dix milles au large et varient de 20 à 80 brasses; il y a là de bons fonds de pêche.

“ A l'extrémité nord de l'île, les sondages varient de 12 à 30 brasses, dix milles au large; puis, dans tout le détroit de la Reine Charlotte, de 30 à 90 brasses; et dans le détroit Hecate, des îles de la Reine Charlotte à la terre ferme, on peut avoir des sondages de 100 à 8 brasses.

“ Mais je crois que l'étendue et le caractère de ces bancs ne sont pas suffisamment connus. De fait, ils n'ont pas été complètement relevés—seulement au point de vue de la navigation.”

Afin de faire mieux comprendre la description que m'a si obligeamment fournie le capitaine Devereux, je joins un tracé, applicable à la carte officielle de la province, sur lequel j'ai représenté, approximativement, la position assignée à ces bancs de valeur.

12. La question des habitudes du phoque qui est pris sous ces latitudes méridionales est entourée d'incertitudes, de même que son identité probable ou sa différence avec celui qui fréquente annuellement les petites îles de l'Alaska à l'époque de la copulation. Un fait paraît être bien établi, c'est que le phoque naît dans la mer, et on en conclut qu'il ne s'approche de terre que pour la procréation. A ce sujet je vais citer une lettre de M. James G. Swan, de la commission des pêcheries des Etats-Unis, dans le Territoire de Washington, qui a eu l'occasion l'été dernier de faire des observations spéciales dans la baie Neah, et auquel je dois d'autres notes intéressantes. Voici ce qu'il dit :—

“ Le fait que le phoque naît dans l'eau a été démontré par de nombreux cas où la femelle a été tuée et son petit, pris avant, s'est approché du canot et a bélé comme un agneau. Plusieurs de ces petits ont été amenés à terre vivants. Le 22 mai j'ai fait voir au professeur D. S. Jordan, de la commission des pêcheries des Etats-Unis, qui se trouvait ici (baie Neah) un jeune phoque vivant dans une loge de Sauvage où on l'avait amené le jour précédent après l'avoir pris au large du cap Flattery. Il était plein de vie. Nous avons vu, aussi, onze femelles sur la grève où une goëlette venait de les déposer, et pendant que les Sauvages étaient en frais de leur enlever la peau nous avons remarqué que chacune d'elles portait un fœtus si avancé, que le professeur Jordan exprima l'opinion qu'il était impossible que les femelles eussent franchi la distance qui sépare le cap Flattery des îles Pribloff (Alaska septentrional) avant que ces fœtus fussent nés. De fait, je ne pense pas que les phoques qui fréquentent l'entrée du détroit de Fuca se rendent jusqu'à la mer de Behring. J'esuis d'avis qu'ils appartiennent à une variété distincte, et mon opinion est partagée par le capitaine John W. White, du cutter fiscal américain *Richard Rush*, qui était ici il y un mois et qui a eu l'occasion d'acquérir beaucoup d'expérience par les observations qu'il a faites dans l'Alaska, spécialement aux îles Saint-Paul et Saint-George.”

M. Swan, que je viens de citer, fait remarquer quelques différences spécifiques en apparence notées par le capitaine White; mais si ces observations admettent un doute, je me demande si des examens partiels qui ont été faits jusqu'ici on peut conclure qu'il existe une espèce positivement différente entre les phoques qui fréquentent des localités diverses. Les fourrures plus foncées des phoques tués sur les bancs qui se trouvent au large de l'île Vancouver—une des différences remarquées par le capitaine White—peuvent, je crois, être attribuées à la différence de condition: ces phoques étant tués dans tout leur embonpoint, tandis que ceux des îles Alaska se détériorent aussitôt après leur arrivée et que leur fourrure perd une partie au moins de son lustre et change probablement de couleur comme les animaux terrestres.

13. Néanmoins, quelle que soit la décision à laquelle on en arrive sur l'identité ou la différence de l'espèce, il ne paraît pas y avoir de doute que, sous le rapport des habitudes au moins, le phoque méridional diffère de son congénère de l'Alaska. Sir George Simpson, ci-devant gouverneur de la compagnie de la Baie d'Hudson (voir son ouvrage *Overland Journey round the World*, chap. 5) dit: “ Dans le mois de mai, avec la régularité de l'almanac, le phoque fait son apparition à l'île Saint-Paul, une des îles appartenant au groupe Alentien. Chaque vieux mâle amène sous sa protection un troupeau de femelles dont le nombre varie selon sa grosseur et sa force et s'élève quelques fois jusqu'à deux cents. Depuis le moment de l'arrivée en mai jusqu'à celui du départ en octobre, la plupart d'entre eux se tiennent sur la grève.

Enfin, toute la bande part pour aller on ne sait où." Sir George ajoute que les petits sont mis bas une quinzaine de jours après l'arrivée des bancs à Saint-Paul. Les renseignements que donne cet écrivain ont été obtenus directement du gouverneur Etholine, de la compagnie russe-américaine, et peuvent être acceptés comme authentiques.

14. D'un autre côté, la période où se fait la pêche au phoque dans les eaux méridionales ne s'accorde pas avec ce qu'on vient de lire. D'après les notes de M. Swan, le premier phoque pris cette année l'a été le 18 janvier, et le dernier le 20 juin. En quittant la côte, les bancs n'ont pas émigré vers le nord, car ils ont été rencontrés vers l'ouest par plusieurs navires, entr'autres par le navire de Sa Majesté le *Rocket*, qui revenait des îles Sandwich. Je dois le mémoire suivant à M. Henry Colling, payeur à bord de ce dernier navire :—" Un peu avant midi le 25 juin, nous trouvant dans la lat. 48° 31' N. et la long. 127° 6' O., à 95 milles de l'île Tatoosh, relèvement S. 85° E., nous avons passé trois bancs de phoques qui s'en allaient dans une direction apparemment opposée à la nôtre qui était N. E. quart E. Le premier était très considérable, et les animaux qui le composaient jouaient comme des saumons. Ce n'était pas la première fois que nous les observions, car nous en avions vus quelques-uns une couple de jours auparavant (23 juin,) à près de 400 milles du cap Flattery, c'est-à-dire dans lat. 49° 20' N, long. 134° 30' O. Ces phoques passèrent au sud à environ trois milles au large et paraissaient aller dans une direction opposée à la nôtre qui était vers l'est."

15. On en conclut nécessairement qu'il existe sur quelque point indéterminé du Pacifique quelques petites îles où les phoques se rendent ou se traînent pour la propagation de l'espèce. Telle paraît être la conviction générale parmi ceux qui sont intéressés dans cette industrie, et je suis informé que, partageant cette idée, la compagnie de pelleteries de l'Alaska a employé, durant les deux dernières années, deux de ses navires à croiser à la recherche de la position qui n'est pas encore découverte. Je trouve sur ma carte du Pacifique un groupe de petites îles sans nom marquées dans la lat. 34° N, et près du 180^{me} méridien; et si j'en juge d'après la marche approximativement vérifiée des bandes migratoires, je suis porté à croire que ces îles sont celles où elles se rendent, pourvu qu'il n'y en ait pas d'autres plus rapprochées. Et il n'est pas improbable qu'il existe des terres non encore découvertes. Tout considérable que soit le trafic sur le Pacifique septentrional, les mêmes lignes générales de transit sont suivies par les marins qui le naviguent, et il est fort possible que quelque groupe insignifiant, interposé entre les grandes voies de l'océan, échappe à leur observation. Je dois ajouter qu'il y a six ou sept ans une île fut signalée à l'amirauté entre 40° 40' et 40° 50' nord et long. 150° 50' et 151° ouest, mais ce rapport n'a pas été confirmé. La distance de cette île du Cap Flattery est d'environ 1,380 milles, c'est-à-dire 980 milles au-delà de l'endroit où les phoques avaient été d'abord rencontrés par le *Rocket* et presque dans la ligne de leur migration. Que cette terre existe réellement ou que, comme les célèbres montagnes Croker, elle n'ait qu'une existence *in nubibus*, c'est une question qui reste à résoudre. J'avoue que je suis disposé à m'inscrire dans l'affirmative; et pour des raisons de navigation, sinon pour d'autres, il est à désirer que les autorités dissipent tout doute à ce sujet.

16. Mais, laissant de côté ces observations hydrographiques qui ont pour moi un intérêt qu'elles n'offrent peut-être pas à tout le monde, je dois dire qu'indépendamment des bandes de phoques qui émigrent vers l'ouest et de celles qui se rendent dans les parties septentrionales de l'Alaska où elles restent jusqu'au mois d'octobre, il est une troisième division de ces phoques, peut-être moins nombreuse, dont les habitudes sont en apparence moins migratoires. Je sais cela d'après des observations personnelles, ayant rencontré plusieurs bandes pendant que je traversais le détroit de la Reine Charlotte, vers la fin d'août 1878, en revenant d'une visite aux pêcheries du nord. Je ne crois pas me tromper en disant que ces bandes étaient des détachements du corps principal qui avait commencé sa migration vers l'ouest, et se composaient de phoques qui n'étaient pas encore arrivés à maturité et que l'impulsion de la procréation n'entraînait pas au loin comme le reste. A l'appui de cette opinion, je dois ajouter, en m'appuyant sur l'autorité déjà citée, que la femelle du phoque ne produit pas avant l'âge de cinq ans.

17. Ce qui porte tant à découvrir les endroits que le phoque fréquente après avoir émigré des bancs qui se trouvent au large de notre côte, c'est la facilité et le peu de frais avec lesquels cet animal peut être tué quand il est à terre pour la copulation. C'est ce qui explique les efforts tentés depuis quelque temps par la compagnie de pelleteries de l'Alaska. Déjà cette association a un bail, avec privilèges exclusifs, du commerce des fourrures dans l'Alaska, commerce dont la chasse au phoque est le principal aliment. Le mode d'opération y est très-simple. On vient facilement à bout du phoque quand il est à terre. Cette chasse, intéressante dans plusieurs de ses détails, a été fort bien décrite il y a quelques années dans une publication de New-York, le *Harper's Magazine*. J'en donne ici une courte description faite par Sir George Simpson : "Au moment donné toute la bande est chassée, comme un troupeau de montons, à l'établissement qui se trouve à environ un mille de la mer; et là les mâles de quatre ans, à l'exception de quelques-uns qu'on conserve pour la propagation de l'espèce, sont séparés et tués." L'instrument employé est, je crois, un gourdin à long manche dont un seul coup appliqué sur la tête suffit, dit-on, pour donner la mort.

18. D'un autre côté, dans les eaux profondes où les habitants de la Colombie-Britannique font la chasse, elle est hasardeuse et difficile. Il est nécessaire que j'en donne une description, afin que mes observations ultérieures sur ce sujet soient mieux comprises. Je dois commencer par dire qu'aujourd'hui on ne peut réussir à cette chasse qu'avec l'aide des sauvages de la côte occidentale qui sont experts à diriger les canots et habitués à cette aventure. On les engage en leur donnant des parts sur le produit de la chasse, un tiers, je crois, ou l'équivalent en argent. On équipe de petites goëlettes à bord desquelles montent les chasseurs avec leurs canots, un canot pour deux chasseurs. Après avoir mis en panne sur les bancs, les canots sont lancés à la mer, si le temps le permet, et les chasseurs approchent avec précaution du phoque qui dort à la surface. On emploie le harpon dont la tête se dégage aussitôt que la proie est touchée. À cette tête barbelée est attachée une corde. Si elle n'est pas tuée sur le coup, la victime se retourne avec férocity sur son assaillant, mais un coup de gourdin qu'on a soin de tenir tout prêt termine bientôt ce combat inégal. Naturellement il arrive quelques fois des accidents, et cette scène est très excitante pour ceux qui, restés sur la goëlette, sont témoins de la chasse. Inutile d'ajouter qu'une température modérée est de première nécessité, et quelques fois pendant les tempêtes les goëlettes sont obligées d'aller se mettre à l'abri. Le nombre des goëlettes, appartenant à Victoria, qui ont fait la chasse durant la dernière saison, est de sept; et je dois au capitaine Spring, un des principaux exploitants de cette industrie, le mémoire suivant :

<i>Favorite</i>	79 tonneaux	5 matelots	40 chasseurs.
<i>Onward</i>	35 "	4 "	30 "
<i>Thornton</i>	35 "	4 "	24 "
<i>Anna Beck</i>	50 "	5 "	32 "
<i>Wunderer</i>	16 "	3 "	16 "
<i>Alert</i>	30 "	3 "	32 "
<i>Winifred</i>	15 "	3 "	12 "
	260 "	27 "	186 "

employant 93 canots.

Ainsi que je l'ai déjà dit, la chasse commence au mois de janvier et continue jusqu'à la fin de juin.

19. Je me suis étendu un peu longuement sur ce sujet parce que cette industrie, déjà considérable, promet de prendre de grandes proportions dans le cours de la saison qui approche. Pour démontrer l'importance qu'elle a acquise dans l'Alaska où, je l'ai déjà dit, une riche association possède des privilèges exclusifs en vertu d'un bail obtenu du gouvernement des Etats-Unis, je cite les chiffres suivants d'un article écrit il y a quelques années par M. W. H. Dall, un monsieur parfaitement au fait de ce sujet :

Loyer annuel des pêcheries au phoque	\$ 55,000 00
Taxe sur 50,000 peaux qu'il est permis de prendre en vertu des règlements.....	100,000 00
Bonus (62½ chaque) sur les peaux.....	31,250 00

Ces taxes directes ont été payées par la compagnie de l'Alaska dans une seule année (1870). Le rendement, cette année-là, a été comme suit :

Valeur des peaux de phoques au-dessus des taxes.....	\$318,750 00
Valeur estimée du commerce de la loutre (comprise dans le bail).....	65,000 00

Avec d'autres items de profits qu'il est inutile d'énumérer ici.

20. Ainsi qu'on le remarquera par l'extrait qui précède, les opérations de la compagnie de l'Alaska sont restreintes à un certain nombre de phoques (cinquante mille) par année. Sans cela, sans cette sage prudence commerciale qui encourage une judicieuse économie, la race serait bientôt extirpée de ses autres du nord. Le même sort atteindrait nécessairement les bandes qui fréquentent aujourd'hui les côtes méridionales, si le lieu de leur débarquement qui semble être l'objet de tant de recherches était découvert. Les observations suivantes que fait Sir George Simpson dans l'ouvrage que j'ai déjà cité ont ici leur à-propos. Parlant de l'Alaska, qui était alors une dépendance russe, il dit : " Il y a vingt ou trente ans ils se faisaient une ruineuse destruction de phoques : tous, jeunes et petits, mâles et femelles, étaient tués indistinctement. Comme on devait s'y attendre, cette imprudence a été doublement préjudiciable : on a presque totalement exterminé la race, et le marché s'est trouvé tellement encombré (on y a vu même jusqu'à 200,000 peaux par année), que les prix ne couvraient pas même les frais du transport. Cependant, les Russes ont maintenant à peu près adopté le plan que suit la compagnie de la Baie d'Hudson pour restaurer les districts épuisés : ils ne tuent qu'un nombre restreint de mâles parvenus à maturité, et ce plan est particulièrement applicable au phoque à pelleteries, attendu que ses habitudes rendent le système de lo ménager aussi facile et certain que celui de le détruire..... Avec le système actuel, les phoques augmentent rapidement. Avant son introduction, les chasses annuelles étaient tombées à trois ou quatre mille. Aujourd'hui (1841) elles ont graduellement triplé ce chiffre ; et il est assez probable qu'avant longtemps elles feront face à la demande, n'excédant pas trente mille peaux, du marché russe."

21. Il est donc évident que si on vient à découvrir les endroits où les phoques du sud se propagent,—que cette découverte soit faite par n'importe qui—il sera nécessaire d'adopter une politique restrictive pour perpétuer la race dans ces eaux.

22. D'après ce qui a été dit dans ce rapport, il est évident que dans la méthode adoptée pour capturer ces animaux en pleine mer il y a plusieurs choses à reprendre : témoins, les faits mentionnés au sujet des femelles fécondées. Mais il ne paraît pas y avoir moyen d'y obvier. D'un autre côté, les difficultés dont la chasse est entourée, avec alternatives de gros temps et de tempêtes qui forcent souvent de la discontinuer, empêchent de supposer que tous les efforts des chasseurs peuvent avoir pour effet de diminuer sensiblement la race. Néanmoins, s'il n'y a pas à craindre l'extirpation qui devra suivre nécessairement la destruction indistincte des phoques à terre, on court le risque, en les molestant imprudemment, de les chasser ailleurs. Ainsi par exemple, on peut affirmer en toute confiance que l'usage des armes à feu pour les tuer aura pour effet de faire partir les survivants pour une autre localité ; cette pratique, si on la continue, sera probablement suivie d'une migration générale vers des retraites moins troublées. Sur ce point il ne paraît y avoir qu'une opinion parmi ceux qui exploitent cette industrie et qui demandent qu'on interdise, si possible, les armes à feu.

23. C'est à cause de toutes ces circonstances que je me suis permis les recommandations contenues dans mes communications antérieures. Il est pour moi hors de doute que les Etats-Unis, de leur côté, coopéreraient à l'établissement de ces règlements, car en dehors de la limite des trois milles, ils y sont aussi intéressés que nous.

24. Pour en finir avec cette partie de mon rapport, je dois dire qu'il serait nécessaire que le département des sauvages prit des mesures pour co-opérer au développement de cette industrie, en réglant l'emploi des chasseurs indigènes sur la côte occidentale de l'île Vancouver. La chose ne souffre pas de délais, et ce n'est qu'en nommant des sous-agents compétents qu'on pourra atteindre cet objet. Je suis depuis quelque temps en communication avec le surintendant Powell à ce sujet, et ce monsieur comprend aussi bien que moi les exigences de la situation.

25. Revenons maintenant à la pêche au saumon. Des 61,849 caisses préparées durant la dernière saison, la plus grande partie en a été expédiée en Angleterre, comme suit :—

Par le <i>T. F. Whiton</i>	18,106 caisses.
“ <i>Rover of the seas</i>	17,502 “
“ <i>Pauline</i>	19,792 “

En tout 55,400 caisses ; restent 6,449 caisses qui ont été expédiées à d'autres marchés, y compris une partie par chemin de fer dans le Canada Est *vid* San Francisco. Le commerce ayant repris vigueur partout, les demandes d'Europe ont été très actives, et les prix réalisés ont donné un nouvel encouragement à ceux qui exploitent cette industrie en cette province et ailleurs. Pendant la dernière saison, les fabricants de conserves de l'Orégon ont paru généralement disposés à expédier directement en Angleterre pour leur propre compte, au lieu de recourir comme auparavant, à l'entreprise d'agents demeurant à San Francisco. De cette manière il a été expédié, de la rivière Colombie seulement, 189,952 caisses en Angleterre jusqu'au 12 octobre, époque où les chargements furent retardés parce que les bâtiments étaient rares. Mais quoique la demande européenne pour le saumon mis en conserves excède de beaucoup tout le reste, le marché d'Australie augmente en importance, ainsi que celui des îles Hawaïennes et d'autres ports parmi lesquels celui de la Chine.

De l'Orégon, il vient une demande qui augmente constamment ; les exportations se font par chemin de fer *vid* San Francisco et par mer jusqu'à Boston et New York pour les Etats de l'Atlantique ; Chicago est le principal point de distribution pour la division de l'ouest. C'est ainsi qu'on a disposé de 183,000 caisses l'année dernière, contre 133,000 en 1879—soit une augmentation de 50,000 caisses.

26. L'aperçu suivant, compilé sur le rapport de MM. H. Hughes et Cie., de San Francisco, cité par le *Weekly Bulletin* de San Francisco, indique quelle était la condition du commerce vers la fin de l'année dernière.

La conserve a été à peu près comme suit :—

Rivière Colombie.....	525,000 caisses.
Alaska	5,000 “
Rivière Sacramento.....	50,000 “
Rivières Eel et Rogue, etc.....	20,000 “
	600,000
Colombie-Britannique.....	62,000 “
Total.....	662,000 “

contenant chacune quatre douzaines de boîtes de 1 lb. De cette quantité les chargements suivants ont été notés jusqu'au commencement de décembre :—

Pour l'Europe.....	288,995 caisses.
l'Australie	27,814 “
les Etats de l'Est.....	182,601 “
Total.....	499,410 “

laissant 162,530 caisses dont il n'a pas été disposé, et la plus grande partie a très probablement été expédiée depuis. Il est permis de croire que les faibles consignations qui sont venues cette année de la Colombie-Britannique dans le Canada-Est se trouvent comprises dans les quantités qui figurent plus haut au compte des Etats-de l'Est.

27. Sur la rivière Colombie, en Orégon, malgré les sombres prédictions qui avaient été faites au sujet de la ruine des pêcheries comme résultat des excès commis, on remarque avec plaisir une notable augmentation dans le rendement de l'année dernière. Voici une comparaison des trois dernières années:—

Mis en conserves en 1878	449,000 caisses.
“ 1879	440,000 “
“ 1880	525,000 “

Ces 525,000 caisses sont le produit de vingt-huit établissements de conserves de différente capacité, et représentent une moyenne de 13,500 pour chacune, les extrêmes étant 40,000 et 3,000 caisses. Je cite les observations suivantes: “La pêche du mois de juillet n'a pas eu de précédents. Celle de juillet 1879 avait été extraordinairement abondante, hors de proportion avec tous les mois de juillet antérieurs; mais cette année elle a été encore plus considérable, elle a pris les fabricants de conserves par surprise, ils ne s'attendaient pas à de telles quantités, il a fallu saler plus de saumon qu'à l'ordinaire et en jeter même, et quelques bateaux ont dû cesser la pêche.” Ce rendement excessif doit être attribué aux causes naturelles et apparemment anormales qui influent jusqu'à un certain point sur les pêcheries de la Colombie, de même que sur celles de la rivière Fraser, et auxquelles, dans le cas de ces dernières, je me suis déjà efforcé de trouver une raison. Il n'y a pas de doute qu'on doit attribuer l'augmentation de 1880 aux effets de la propagation artificielle qui se pratique aujourd'hui dans les eaux de la Colombie. Ainsi que je le disais dans un rapport antérieur, un établissement de pisciculture a été mis en opération en cet endroit il y a quelques années, et on a tout lieu d'en attendre de bons résultats,—quoiqu'ils ne soient encore qu'en perspective. La première fournée de jeunes saumons sortie de cet établissement en 1878 était, d'après le rapport des pêcheries des Etats-Unis, estimée à 1,203,000. Si ce calcul n'est pas erroné, ces jeunes poissons on leurs suivantsdevront atteindre leur maturité et rentrer dans la rivière en 1882. Un petit détachement (le premier produit de l'établissement) fut distribué en 1877; mais cette distribution ne pourra avoir d'effet que sur le rendement de la prochaine saison.

28. Votre député, M. Smith, a eu l'occasion, dans sa récente visite en cette province, d'entendre les arguments que les propriétaires des fabriques de conserves ont fait valoir en faveur de la création d'un établissement de pisciculture sur la rivière Fraser, et d'obtenir des renseignements et recommandations sur d'autres points. Je vous renvoie respectueusement aux notes de ce monsieur ainsi qu'à mes communications précédentes sur le même sujet.

29. Plusieurs messieurs, parmi lesquels le Dr. Bean et le professeur D. S. Jordan, de Washington, employés par la commission des pêcheries des Etats, ont dans le cours de l'été dernier examiné les pêcheries de cette côte et recueilli des échantillons de leurs produits. Nul doute que les observations de ces messieurs, quand elles seront publiées, seront très utiles. Jusqu'ici je n'ai pu en avoir qu'une connaissance partielle, d'après le compte-rendu des réunions de l'académie des sciences de San Francisco. J'en fais l'extrait suivant relatif à la morue:—

“Ils ont spécialement étudié la morue et le flétan, et le Dr. Bean s'est convaincu que la morue du Pacifique est la même que celle de l'Atlantique; et il n'y a point de raison pour que, avec le temps, la morue du Pacifique n'acquiere pas sur ce côté du continent autant de valeur et d'importance que celle de Terre-Neuve sur l'Atlantique.” Il faut noter en même temps que si cette pêche n'a pas attiré l'attention de nos populations, elle a déjà atteint une certaine importance parmi nos voisins. Elle est faite

aujourd'hui par vingt-deux bâtiments équipés par des particuliers de San Francisco qui exploitent cette industrie sur une base solide. Ici, cependant, les raisons qui pourraient porter à l'exploiter sont très restreintes. La demande locale est nécessairement peu importante; et comme nous ne participons pas aux privilèges du Traité de Washington, nous sommes virtuellement exclus des seuls marchés considérables des Etats-Unis qui seraient à notre portée, tels que Portland, en Orégon, et San Francisco. Il nous faut donc, si nous voulons développer notre pêche à morue, trouver un marché plus éloigné mais facilement accessible. Toutefois, le champ est vaste. L'Australie, la Chine, le Japon et les îles Sandwich sont des consommateurs plus ou moins importants des produits de la pêche, et le Chili et le Pérou en feront très certainement une plus grande demande lorsqu'ils auront terminé la lutte qui achève. Avec tous ces pays nous faisons déjà, dans d'autres branches du commerce, un trafic considérable et qui va toujours augmentant. Donc, si nous réussissions à établir une demande pour les produits de nos pêcheries, nous aurions accès à leurs marchés.

30. Mais quoique la pêche à la morue de San Francisco ait déjà, comme je l'ai dit, atteint des proportions considérables, elle n'a pas été établie sans rencontrer des obstacles que la persévérance a fini par renverser. C'est ce qu'on peut voir par l'extrait suivant d'un article publié par le *Bulletin* :

"La pêche à la morue, telle que la font des marchands de San Francisco, a beaucoup souffert jusqu'ici (1878) de la concurrence active du marché de l'est, ainsi que du préjugé qui avait cours contre la morue du Pacifique, préjugé qu'entretenaient avec soin certains marchands qui faisaient plus de profits avec la morue de l'est et certains épiciers américains qui ne pouvaient voir (ou plutôt goûter) rien d'excellent en dehors du poisson pris en vue du Cap Cod. Cette année, cependant, des marchands de San Francisco ont pu placer notre morue sur le marché local à deux et trois centins meilleur marché que la morue de l'est aurait pu être vendue avec profit en cette ville. Par conséquent l'article indigène a beaucoup de chance sur son seul mérite, et les principaux épiciers le prennent pour le moins autant que celui de l'Atlantique..... Des capitaines qui font la pêche sur la côte du nord croient qu'il existe, au large de la côte de l'Alaska, d'autres bancs de morue qui valent pour le moins ceux des îles Choumagin. Mais comme les frais d'une exploration faite avec soin seraient considérables, les particuliers hésitent à faire une dépense dont d'autres pourraient recueillir les bénéfices aussi bien qu'eux. Nul doute que les ventes considérables dont la morue du Pacifique a été l'objet durant la dernière saison encourageront les marchands de poisson à renouveler leurs efforts, et si le gouvernement pouvait mettre quelques-uns de ses croiseurs à la découverte de bancs nouveaux et accessibles, il rendrait un service essentiel à ce marché."

Voilà pour le *Bulletin* de San-Francisco; mais j'ignore si la recommandation contenue dans son article a eu un résultat pratique et si le gouvernement des Etats-Unis a fait ce qu'on lui demandait.

31. En l'absence de leur développement positif, il serait oiseux pour moi d'entrer dans le détail de plusieurs industries secondaires se rattachant aux pêcheries de cette province, d'autant plus que je l'ai déjà fait dans des rapports précédents. Lorsque les rapports du Dr. Beau et du professeur Jordan dont il est question plus haut seront publiés, nous obtiendrons probablement beaucoup de renseignements sur les poissons de la côte du Pacifique, avec une bonne classification de quelques espèces douteuses. Je dois dire que les produits d'huile provenant de nos eaux, déjà considérables, sont susceptible d'un vaste développement. Jusqu'ici l'extraction de l'huile du chien de mer à l'aide d'un procédé systématique n'a été pratiquée que par une seule maison, la compagnie d'huile de Skidegate, dont les opérations ont été couronnées de succès, quoique faites sur une échelle assez restreinte. Mais beaucoup de pauvres gens, à force d'industrie, y trouvent leur subsistance. Ces gens prennent à préemption des pièces de terre sur différents points de la côte qu'ils habitent avec leur famille. Quelques acres en culture, une vache et autres accessoires suffisent pour soutenir le ménage: la mer pourvoit au reste. Pourvu qu'il y ait de l'économie, un homme de

capacités ordinaires dans ce genre de travail peut réussir. Un pêcheur industriel, placé dans une localité favorable, peut faire deux ou trois dollars par jour, ou plus, durant une bonne partie de l'année. C'est de cette manière et par le concours des indigènes qui se livrent aussi à cette exploitation qu'on obtient l'approvisionnement d'huile pour la consommation locale et l'exportation.

32. Je suis heureux de pouvoir dire que les services de la génération naissante de notre population indigène contribuent dans une large mesure à développer l'industrie de la pêche. Ses aptitudes naturelles, bien dirigées, la rendent éminemment propre à cette spécialité. Je ne doute pas que le département des Sauvages adopte toutes les mesures possibles pour développer et améliorer cette source féconde de main-d'œuvre de laquelle dépend, dans une large mesure, le succès de nos pêcheries et de plusieurs autres industries provinciales importantes. Ce n'est pas seulement à ce point de vue utilitaire que la question doit être étudiée; c'est en encourageant avec prudence les aspirations industrielles de la population et en tenant compte des leçons du passé que le gouvernement réussira le mieux à protéger les indigènes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

ALEX. C. ANDERSON.

Inspecteur des pêcheries, Colombie-Britannique.

NOMBRE et valeur des bateaux et des rets employés dans les différentes pêcheries de la province de la Colombie-Britannique pendant l'année 1880.

4 steamers, de 3 à 50 tonneaux.....	\$11,000
10 goëlettes, de 15 à 75 tonneaux.....	9,025
317 bateaux de pêche.....	15,340
93 canots en cèdre (avec la flottille de chasseurs de phoque).....	
16 bateaux plats.....	1,925
344 rets à saumon, 117,760 verges.....	36,065
15 rets à coléhan.....	450
51 seines à poisson.....	4,100
2 rets à hareng, 120 verges.....	120

Total \$78,025

9 établissements de conserves de saumon, valeur présumée de chacun, \$10,000.....	\$90,000
1 station à saumon, rivière Nass.....	5,000
1 station à huile, Ile de la Reine Charlotte.....	8,000
1 établissement pour l'huile de hareng.....	1,000

Total \$104,000

40 matelots.
1,178 pêcheurs.
665 gréviers.

ALEX. C. ANDERSON,
Inspecteur des pêcheries, Colombie-Britannique.

VICTORIA, C.B.,
19 janvier 1881.

RÉCAPITULATION

Du produit et de la valeur des différentes pêcheries dans la province de la Colombie-Britannique, pendant l'année 1880.

Espèces.		Quantités.	Valeur.
			\$ cts.
Saumon, salé.....	Barils.	2,345	18,769 00
do do	Dem-brls.	284	1,420 00
do do	Tinettes.	30	90 00
do frais.....	Pièces.	27,678	13,889 00
do en boîtes.....	Lbs.	2,968,752	400,781 52
do fumé.....			950 00
Poisson (assorti), salé.....	Barils.	50	300 00
Hareng, salé.....	do	10	40 00
do fumé.....	do	20	200 00
do do (non énuméré).....			1,550 00
Oolâban, salé.....	Dem-brls.	145	725 00
do fumé.....	Boîtes.	180	180 00
Oil—Oolâban.....	Gallons.	1,274	1,274 00
do Hareng.....	do	7,000	3,500 00
do Chien de mer, phoque et marsouin	do	119,362	47,744 80
do do raffinée.....	do	20,000	11,000 00
Truite, fraîche.....	Lbs.	2,500	150 00
Esturgeon, frais.....	do	80,000	3,200 00
Egrefin et autre poisson, séché.....			175 00
Flétan, frais, dans la glace, à San Francisco—rapport des douanes. Lbs.		17,176	1,182 00
Peaux de phoque à pelage doux.....		13,600	163,200 00
do do ordinaire.....		3,000	1,500 00
do loutre de mer.....		105	4,200 00
Poisson frais vendu sur les marchés.....			35,000 00
Poisson préparé pour la consommation locale.....			2,000 00
Guano de poisson (hareng de rebut).....	Ton'x.	54	324 00
Total en 1880.....			713,335 52
do 1879.....			631,766 64
Augmentation.....			81,568 88

Calcul de la valeur du poisson consommé par la population Sauvage (35,000) tel que détaillé l'an dernier:—

Saumon.....	\$4,375,000 00
Flétan.....	180,000 00
Esturgeon et autre poisson.....	250,000 00
Huile de poisson.....	80,000 00
Total.....	\$4,885,000 00

STATISTIQUE des espèces, quantités et valeur du poisson dans la province de la Colombie-Britannique, pendant l'année 1880.

NOM DES STATIONS.	NOM DU PROPRIÉTAIRE.	HUILES.														OÙ VENDU.							
		Saumon, préparé, barils.	Saumon, frais, No. à 50 cts.	Saumon, en boîtes, paq. 48 lbs. ch.	Saumon, fumé, valeur.	Esturgeon, lbs., à 4 cts.	Egrefin, etc., valeur.	Flétan, lbs.	Hareng, barils, à \$4.	Hareng, fumé barils, à \$10.	Truite, lbs., à 6 cts. par lb.	Oolâhans, demi-barils, à \$4.	Oolâhans, fumé, boîtes, à \$1.	Différents poissons, bris. à \$6.	No. de peaux de phoque à pelage doux, à \$12.		No. de peaux de phoque ordinaire, à 50 cts.	No. de p x de loutre de mer, à \$40.	Huile de chien de mer, raffinée, galls, à 55 c.	Huile de Oolâhan, galls, à \$1.	Huile de chien de mer, de phoque et marin, galls, à 40 cts.	Huile de hareng, galls, à 50 cts.	Hareng, rebut, tonneaux, à \$6.
Canoe Pass, rivière Fraser.....	Adair et Cie.....	112		4333	\$	8000																	Principalement à Londres et Liverpool. Une partie en Australie et un petit envoi au Canada Est par la voie de San Francisco, par ch. de fer.
New Westminster, rivière Fraser....	British Columbia Packing Co.....			2048		6000																	
Ladner's Landing, rivière Fraser....	Delta Canning Co....	200		9300		10000																	
New Westminster, rivière Fraser....	Ewen et Cie.....			6191		9000																	
Deaselsland, rivière Fraser.....	Findlay, Durham et Brodie.....	7		5300		8500																	
New Westminster, rivière Fraser....	English et Cie.....			5061		8000																	
Coquitlam, rivière Fraser.....	Haig et fils.....	15		9722		10000																	
New Westminster, rivière Fraser....	T. Herring.....		11500			10300				1500													
do	J. Ibbotson.....		9000			10000				1000													
do	F. Bateson (Riv. H.).....		178																				
do	L. Gould et autres.....																						
Burrard Inlet.....	Yale Hanson et Rouster.....	100	7000						10	20											7000	54	Vente locale à Victoria, New Westminster, Yale, etc. Londres et vente locale.
Rivière SkeenA.....	Inverness Cannery (Turner, Beeton et Cie.).....	19 brls. 91 1/2 brls 18 tin.		9924																			

do		Fabriq. de Windsor (Nempster et Cie.)	{ 92 brls. 183 1/2 bls 12 tinet.	} 9770																		do	
do		J. Cunningham	600																			} Londres et Australie.	
Rivière Nass		H. E. Croasdaile et Cie.	{ 900 brls. 40 1/2 bls	} 200																			
do		Nass River Packing Co.																				} Londres et vente locale.	
Baie Alert		J. Huson	50																				
Ile Reine Charlotte Côte de la Colom- bie-Britannique.		Slidegate Oil Co.																				Portland et vente locale	
do	...	March. de Victoria, y compris la Cie. de la baie d'Hudson...																				Londres, prin- cipalement. Londres.	
do	...	Exp. d'huile d'après le rapport des douanes																					
do	...	Consommation locale d'huile, moulins, mines, etc.																				Consomm'tion locale.	
do	...	Poisson dans la glace pour San Francisco par vapeurs.																					
do	...	Diverses parties dans Victoria, Esquimalt et autres places.																				San Francisco	
			250			950		175		\$ 1550				50								Vente locale principalem	
Total		{ brls. C.-brls. tinettes.	{ 2345 284 30	{ 27678	{ 61849 Lbs. 2968752	950	80000	175	17176	10	20 b'ls et \$1550 valant	2500	145	180	50	13600	3000	105	20000	1274	119362		7000

AJOUTEZ—Ventes de poisson frais sur les marchés évaluées à...	\$35,000 00
Poisson préparé pour la consomm. locale, évalué à...	2,000 00

VICTORIA, C.-B.,
19 janvier 1881,

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires et bateaux, rets, etc., dans la Colombie-Britannique, pour l'année 1880.

NOM DES STATIONS.	NOM DU GRÉEUR.	NAVIRES.				BATEAUX DE PÊCHE.		BA-TEAUX PLATS	Nombre de pêcheurs.	Nombre de gréviers.	RETS ET SEINES.													
		Nombre.	Ton'x.	Valeur.	Nombre de ma- telots.	Nombre.	Valeur.				Nombre.	Valeur.	Rets à saumon.			Rets à Oolâhan.			Seines.			Rets à Hareng.		
													Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.
				\$			\$	\$						\$		\$		\$			\$		\$	
Canoe Pass, Riv. Fraser..	Adair et Cie	*1	3	1000	1	20	600	2	175	80	60	20	4800	2500	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
New Westminster, Rivière Fraser.....	British Columbia Packing Co.....					29	670	...	...	75	67	25	2000	1875	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
Ladner's Landing, Rivière Fraser	Delta Canning Co.					33	1200	1	100	160	100	40	10000	4000	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
New Westminster, Rivière Fraser	Ewen et Cie					26	1000	3	400	104	70	45	9000	4500	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
do do	English et Cie.	†1	2	225	1	22	550	1	150	100	95	30	14400	2520	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
Dease Island, Riv. Fraser	Findlay, Durham et Brodie.....	*1	5	2000	2	27	1080	2	175	108	70	45	33600	4500	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
Coquitlam do	Haig et fils.....	*1	5	2000	2	22	440	5	625	100	73	53	22400	5000	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
New Westminster do	T. Herring					5	160	...	...	12	...	10	4000	1250	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
do do	J. Ibbotson.....					3	120	...	...	...	...	5	1000	500	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
do do	T. Bateson					1	15	...	...	2	...	1	40	20	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
Burrard Inlet.....	Hanson et Rouster					2	100	...	...	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
Rivière Skeena.....	Inverness Cannery.....					13	380	...	...	26	60	30	3800	4400	...	...	...	...	...	...	2	120	120	
do	Windsor Canning Co.....					13	450	...	...	24	40	20	6000	3000	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
do	J. Cunningham					2	100	...	...	4	...	2	400	250	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
Rivière Nass.....	H. E. Crosslaite et Cie....	†1	50	1100	2	10	500	2	300	20	25	16	1920	1000	15	450	...	...	...	...	...	...	...	
do	Nass River Packing Co					2	100	...	...	4	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
Ile Reine Charlotte.....	Skidegate Oil Co.....	*1	50	6000	5	12	300	...	...	15	5	...	...	...	...	...	1	...	100	...	...	...	...	
Le long de la côte (esti- mation).....	Divers pêcheurs	†1	60	1200	...	75	7500	...	...	150	...	...	...	...	...	...	50	...	4000	...	...	...	...	

ANNEXE

PROVINCE

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires, bateaux, rets, etc., ainsi que

STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS A LA PÊCHE.						RETS, LEUR NOMBRE, DIMENSION,									
	Navires.				Bateaux.		Rets à mailles.			Seines.		Rets à chambres.				
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.
<i>Division du Lac Supérieur.</i>			\$			\$				\$			\$			\$
Ile Salter.....					2	200	6	10	400	400						
Ile Fluor (Fort-Williams (Sau- vages).....					9	250	18	50	375	425						
Ile Fluor (Sauvages de Népigon).....					10	150	20	30	200	250						
Grand Saganash.....					1	150	3	17	928	300						
Pointe Porphyry.....					2	200	6	10	400	400						
Ile Welcome Ouest.....					1	100	2	10	550	200						
Ile Welcome Est.....					1	100	3	2	50	100						
Baie du Tonnerre.....	1	30	2000	4	5	435	12	44	2432	1125				2	70	500
Ile Spar.....					1	100	3	10	550	200						
Ile Michipicoten Ouest.....					2	325	4	20	500	600						
Baie du Lac Goulais Nord.....							8	8	125	150						
Rapides du Sault Sainte-Marie.....					6	150	12									
Lac Echo.....					2	150	4									
Grand Sable.....	1	43	1000	4	20	1000	40	40	1212	1454						
Total.....	2	73	3000	8	62	3310	141	251	7722	5604				2	70	500
<i>Division de l'Ile Manitouline.</i>																
Iles aux Canards.....	2	47	7000	7	17	1700	51	800	28000	5000						
Ile Cockburn.....																
*Lac Kakawong.....																
*Baie Providence.....																
*Baie Michaels.....																
Baie Sud.....					8	400	16	61	1220	305						
Manitouline Est.....					39	1500	60	224	4480	1120						
Total.....	2	47	7000	7	55	3600	127	1085	33700	6425						

* Pas de rapport.

No. 13.

D'ONTARIO.

du rendement et de la valeur du poisson dans la province d'Ontario, pendant l'année 1880.

VALEUR, ETC.				ESPÈCES ET QUANTITÉS DE POISSON.														VALEUR.		TOTAL.
Verveux		Parcs en rets.		Poisson blanc, brls	Poisson blanc, lbs.	Poisson blanc, nombre.	Truite, brls.	Hareng, brls.	Sciæcos, brls.	Maskinongé, brls.	Achigan, brls.	Brochet, brls.	Doré, brls.	Esturgeon, brls.	Poisson commun, brls	Poisson empl. pour la consommation locale, brls.	Nombre total de batils de poisson.	Frais.	Saumuré.	Valeur.
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.																	
.....	\$		\$	240			210									40	490		4660	\$ cts.
.....				25			50									20	95		830	830 00
.....				40			50									30	120		1020	1,020 00
.....				36	600		70									30	139	500	710	1,210 00
.....				225			200									50	475		4450	4,450 00
.....				25			60									20	105		930	930 00
.....				20			35									53	108		762	762 00
.....				143	51200		428						102			63	992	2562	6470	9,032 00
.....				10			75									5	90	400	470	870 00
.....				58	2600		318									20	409	1000	2970	3,970 00
.....							68									5	73	500	200	700 00
.....		6	36		26000											65	195	1560		1,560 00
.....		4	24										57			10	67	325		325 00
.....				550												15	565		5560	5,560 00
.....		10	60	1372	80400		1564						159			426	39 3	6847	29032	35,879 00
.....					190000		2750									100	3800	27500	99 0	37,400 00
.....				100												60	160		1240	1,240 00
.....																				
.....				29		300	135									30	197	890	900	1,790 00
.....				112		11400	467									140	833	3000	4490	4,490 00
.....				241	190000	11700	3352									330	1990	31390	16530	47,920 00

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des

STATION.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS A LA PÊCHE.						RETS, LEUR NOMBRE, DIMENSIONS,									
	Navires.				Bateaux.		Rets à mailles.			Seines.			Rets à chambres.			
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Verges.	Valeur	Nombre	Rods.	Valeur.	Nombre.	Rods.	Valeur.
<i>Division de la Baie Georgienne.</i>			\$			\$				\$			\$			\$
Byng Inlet.....					6	600	14	72	7200	2520						
Pointe Barril.....	*1	15	1000	3	4	400	9	50	5000	1750						
Shawinigan	1	15	500	2	3	150	8	45	540	225						
Ile au Vison					2	150	3	24	716	265						
Ile au Sable.....					4	100	8	28	536	210						
Stations Midland et Pénétancouchine, depuis la Pointe Cockburn jusqu'à la Pte à l'Original.					37	998	72	122	7560	1266	1	50	100			
Depuis Collingwood jusqu'à Thornburys					14	2100	28	196	32600	6270						
Depuis Killarney jus- qu'à Parry Sound.	*2	20	4500	6	25	3775	50	300	75000	7200						
Meaford.....	*2	25	2600	5	4	470	8	102	1875	580						
Cap Rich					2	170	4	24	400	140						
Owen Sound.....	*1	8	400	2	5	375	10	111	2000	476						
Pointe de Vail					3	165	6	28	425	160						
Wiar-ton					2	210	4	21	370	110						
Total	7	83	9000	18	111	9663	227	1123	134222	21152	1	50	100			

* Remorqueurs.

navires, bateaux, rets, etc.—Ontario—Suite.

VALEUR, ETC.				ESPÈCES ET QUANTITÉS DE POISSON.													VALEUR.		TOTAL.		
Verveux.		Parcs en rets.		Poisson blanc, brls.	Poisson blanc, lbs.	Poisson blanc, nombre.	Truite, brls.	Hareng, brls.	Sciacos, brls.	Maskinongé, brls.	Achigan, brls.	Brochet, brls.	Doré, brls.	Esturgeon, brls.	Poisson commun, brls.	Poisson empl pour la consom. locale, brls.	Nombre total de barils de poisson.	Frais	Saumuré.	Valeur.	
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.																		
¢	¢																			\$ cts.	
.....				200	80000	50										100	1150	8000	2900	10,900 00	
.....				20	30000											110	430	3000	640	3,640 00	
.....				90		10										100	200		1400	1,400 00	
.....				50	200	5										50	107	200	570	770 00	
.....				16												5	21		180	180 00	
.....				56		47	45						52		88	75	365		2142	2,142 00	
.....					45400											80	534	4860		4,860 00	
.....				520	311500											90	3725	31150	5560	36,710 00	
.....				298	2400	80									10	25	435	2140	2000	4,140 00	
.....				70	2200	150										70	312	1300	1400	2,700 00	
.....				160	11500	995	8									4	40	1342	7100	6008	13,108 00
.....				7	2200	70										30	129	500	610	1,110 00	
.....				20	1300	250	10									6	10	309	1500	1434	2,934 00
.....				1527	486700	1657	63						52		108	785	9059	59750	24844	84,594 00	

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des

STATION.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						RETS, LEUR NOMBRE, DIMENSION,									
	Navires.				Bateaux.			Rets à mailles.			Seines.			Rets à chambres.		
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Rods.	Valeur.	Nombre.	Rods.	Valeur.	Nombre.	Rods.	Valeur.
<i>Division du lac Huron.</i>																
Saugeen.....			\$			\$				\$			\$			\$
Southampton.....					11	2100	27	802		7920						
Batture de Sable.....					3	165	6				3		370			
Kincardine.....					4	1325	13	356		3560						
Goderich.....					7	6325	23	564	12168	5250						
Bayfield.....					3	625	9	234	5120	2300						
Lake View.....							100	260	2500	1400						
Bosanquet.....					5	300	20				5	330	1075			
Total.....					33	10840	198	2216	19788	20430	8	330	1445			
<i>Division de la rivière Thames et du lac Sainte-Clair.</i>																
Bale Mitchel.....					9	105	24				6	316	625			
*Petit Lac.....																
Rivière Thames.....					27	270	172				29	370	1535			
Total.....					36	375	196				35	686	2160			
<i>Division de la rivière Détroit.</i>																
Rivière Détroit.....					7	280	49				14	350	2100			
Ile du Bois Blanc.....					1	40	7				2	50	300			
Ile à la Bataille.....					5	220	38				10	275	1500			
Pointe aux Pêches.....					3	110	21				6	150	550			
Total.....					16	650	115				32	825	4450			

* Neuf permis spéciaux de pêche à la ligne.

navires, bateaux, rets, etc.—Ontario—Suite.

VALEUR, ETC.				ESPÈCES ET QUANTITÉS DE POISSON.														VALEUR.	TOTAL.	
Ver- veux.		Parcs en rets		Poisson blanc, brls.	Poisson blanc, lbs.	Poisson blanc, nombre.	Truite, brls.	Hareng, brls.	Scisnoa, brls.	Maskinongé, brls.	Achigan, brls.	Brochet, brls.	Doré, brls.	Esturgeon, brls.	Poisson commun, brls.	Poisson empl pour la consomm. locale, brls.	Nombre total de barils de poisson.	Frais.	Saumuré.	Valeur.
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.																	
.....	..		..		315800		850									100	950	8900	...	8,900 00
.....	..		..		2600		455									400	2434	21940	...	21,940 00
.....	..		..		34400		168									36	217	946	...	946 00
.....	..		..		232000		180	133								97	582	4440	...	4,440 00
.....	..		..		92000		555									920	2635	20830	...	20,830 00
.....	..		..		86000		285	130								470	1345	9850	...	9,850 00
.....	..		..				20	360								380	760	3160	...	3,160 00
.....	..		..				125				38		113	25		731	1462	8604	...	8,604 00
.....	..		..		762800		2345	916			38		113	25		3134	10385	78670	...	78,670 00
.....	..		..								135	36			63	7	241	1135	...	1,135 00
.....	..		..									1					1	5	...	5 00
.....	..	26	44	43	8800		35	350			32	1	571		636	385	2097	9724	...	9,724 00
.....	..	26	44	43	8800		35	350			167	38	571		699	392	2339	10864	...	10,864 00
.....	..		..																	
.....	..		..		27000		6		2	5	31	33	26	59	100	532	3845	...	3,845 00	
.....	..		..		5500							2		4	12	73	624	...	624 00	
.....	..		..		67000		400			4	4	30	25	50	236	1419	9769	...	9,769 00	
.....	..		..		4000			12				110	330	122	122	736	3636	...	3,636 00	
.....	..		..		103500		406		14	9	36	175	381	235	470	2760	17864	...	17,864 00	

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des

STATION.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						RETS, LEUR NOMBRE, DIMENSION,								
	Navires.			Bateaux.			Rets à mailles.			Seines.			Rets à chambres.		
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Rods.	Valeur.	Nombre.	Rods.	Valeur.	No.	Rods.	Valeur.
<i>Division du lac Erié.</i>			\$		\$				\$			\$			\$
Pointe Pelée.....	15	717		42									15	1165	3800
Ile de la Pointe Pelée.....	14	1645		32									16	1200	3900
Rondeau.....	10	300		13									8	650	1700
Aldborough.....	1	6		2						1	20	35			
Port Talbot.....	1	40		2									1	100	300
Port Stanley.....	1	75		2									2	200	600
Port Bruce.....	4	50		9						3	105	200	2	200	500
Port Burwell.....	1	6		2						1	40	50			
Pointe aux Dindons.....	4	67		12						4	240	850			
Port Dover.....	3	235		11									5	400	2000
Nanticoke.....	1	80		4									2	150	800
Grande Rivière, crique du Soufre, Dunnville, Haldimand et Port Maitland.....	9	150		22						10	210	630			
Grande Rivière (à la ligne).....															
Port Colborne.....	1	20		2	60	40									
Pointe Abino.....	7	1040		8									3	272	785
Pointe Shesler.....				2						2	110	475			
Vieux Fort Erié (à la ligne).....	13	390		13											
Total.....	85	4820		178			2	60	40	21	723	2240	54	4337	14385

navires, bateaux, rets, etc.—Ontario—Suite.

VALEUR, ETC.				ESPÈCES ET QUANTITÉS DE POISSON.													VALEUR.		TOTAL.	
Ver- veux.		Parcs en rets.		Poisson blanc, brls.	Poisson blanc, lbs.	Poisson blanc, nombre.	Truite, brls.	Harengs, brls.	Sciscoa, brls.	Maskinongé, brls.	Achigan, brls.	Brochet, brls.	Doré, brls.	Esturgeon, brls.	Poisson commun, brls.	Poisson empl. pour la consomm. locale, brls.	Nombre total de barils de poisson.	Frais.	Saumuré.	Valeur.
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.															\$	\$	
...	...	...	...	...	77000	...	...	1772	...	...	269	...	225	218	...	574	3443	16794	...	16,794 00
...	...	...	...	...	84400	...	...	902	...	...	...	...	...	170	64	311	1869	10178	...	10,178 00
...	...	...	...	75	...	...	...	376	...	1	5	...	192	346	26	201	1225	5891	...	5,894 00
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	20	4	24	96	...	96 00
...	...	...	...	...	1600	...	...	...	...	...	...	...	...	...	92	5	105	468	...	468 00
...	...	...	...	...	6000	...	...	...	...	...	...	...	...	...	180	42	252	1188	...	1,188 00
...	...	...	...	...	3000	...	...	...	...	...	...	...	...	...	189	40	244	1066	...	1,066 00
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	10	2	12	48	...	48 00
...	...	...	...	...	2100	...	...	85	...	...	2	8	40	4	21	34	206	950	...	950 00
...	...	...	...	...	3600	...	...	739	...	...	9	15	25	33	...	163	1007	4218	...	4,218 00
...	...	...	...	...	5000	...	...	200	...	...	10	5	35	50	...	65	390	1810	...	1,810 00
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	4	...	...	...	20	...	4	31	49	70	20	235	86	519	2374	...	2,274 00
...	...	...	...	...	...	...	...	10	...	5	10	15	15	4	10	13	82	377	...	377 00
...	...	...	...	...	...	...	...	20	...	...	5	...	5	3	...	7	40	173	...	173 00
...	...	...	...	26	...	...	...	116	...	...	3	3	54	104	...	61	367	1788	...	1,788 00
...	...	...	...	8	...	...	...	30	...	...	3	...	17	70	2	25	156	762	...	762 00
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	40	45	...	17	102	493	...	493 00
...	...	...	...	113	183000	...	...	4270	...	10	347	95	718	1067	849	1659	10043	48377	...	48,577 00

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des

STATION.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						RETS, LEUR NOMBRE, DIMENSION,									
	Navires.				Bateaux.		Rets à mailles			Seines			Rets à chambrés.			
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Rods.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Rods.	Valeur.
<i>Division de la rivière Niagara et du lac Ontario.</i>			\$			\$				\$			\$			\$
Port Érié, rivière Niagara.....					2	60	4				2	40	180			
Bertie.....					2	40	6				2	80	200			
Queenstown.....					5	110	8				4	360	650			
Niagara.....					7	140	9	5	900	210	4	150	350			
Rivière Niagara.....																
Crrique de 2 Milles.....					2	100	4	5	700	300	1	75	150			
Crrique de 4 Milles.....					6	311	12	9	2094	610	4	200	330			
Crrique de 10 Milles.....					1	40	1	1	150	60						
Port Dalhousie.....					1	120	3	4	550	210	1	50	60			
Crrique de 15 Milles.....					1	30	2	1	90	30						
Crrique de 16 Milles.....					2	180	3	2	170	90	1	30	100			
Crrique de 20 Milles.....					2	120	4	2	190	70	1	50	120			
Clinton.....					1	10	1	1	30	15						
Grimsby.....					1	75	2	4	600	150						
Winona.....					1	75	3	7	1080	310						
Grève Burlington.....					17	936	36	17	3169	1510	10	682	1255			
do (au dard).....																
Crrique de 12 Milles (pêche à la ligne pour l'usage local).....																
Bronte.....					5	375	13	15	1805	1550	2	150	180			
Port Crédit (pêche à la ligne pour l'usage local).....																
Port Crédit.....					2	65	6	4	260	70	2	70	80			
Le Humber.....					3	160	4	9	800	240	1	50	150			
Ile de Toronto.....					4	250	8	10	2145	850	3	150	520			
Baie Ashbridge.....					5	90	5	6	280	150						
Leslieville.....					2	250	3	6	520	270	1	50	150			
Gate's Gully.....					1	40	3	2	360	200	1	30	50			
Le Rouge.....					1	20	3				1	20	30			
Baie du Français.....					3	90	8	2	160	90	2	70	200			
Whitby.....					4	50	3	2	40	25	2	35	60			
Brighton.....					5	420	10	4	4000	800	2	50	200			
Colborne.....					5	265	12	5	2400	480						
Grafton.....					2	150	6							2		300
Cobourg.....					5	370	10	5	2560	500						
Hort Hope.....					1	20	2				1	20	50			
Port Britain.....					1	10	2				1	20	50			
Port Granby.....					1	10	2				1	15	30			
Bowmanville.....					3	35	6	1	300	60	2	35	110			
Total.....					104	5006	204	129	25293	8850	52	2482	5255	2		300

• Ret; à trappe.

navires, bateaux, rets, etc.—Ontario—Suite.

VALEUR, ETC.				ESPECES ET QUANTITÉS DE POISSON.																VALEUR.		TOTAL.
Ver- veux.		Rets en parcs.		Poisson blanc, brls.	Poisson blanc, lbs.	Poisson blanc, nomb.	Truite, brls.	Hareng, brls.	Sciscos, brls.	Maskinongé, brls.	Achigan, brls.	Brochet, brls.	Doré, brls.	Esturgeon, brls.	Poisson comm., brls.	Poisson empl. pour la consomm. locale, brls.	Nomb. total de barils de poisson.	Frais.	saumuré.	Valeur.		
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.																	\$ cts.		
...	...	...	...	...	...	...	...	80	...	...	5	...	110	...	10	41	246	1099	...	1,099 00		
...	...	...	...	...	...	...	...	60	...	...	3	...	60	...	25	29	177	771	...	771 00		
...	...	...	...	10	...	...	...	45	...	...	6	...	15	11	12	19	118	561	...	561 00		
...	...	...	...	149	...	...	...	11	...	...	...	...	88	20	12	56	336	2346	...	2,346 00		
...	...	...	...	...	...	...	...	10	...	...	49	...	...	7	25	18	109	492	...	492 00		
...	...	...	...	152	...	...	...	5	...	...	...	...	60	...	43	260	2012	...	2,012 00			
...	...	...	...	24	...	...	...	17	...	...	...	...	110	2	11	32	196	1040	...	1,040 00		
...	...	...	...	10	...	...	...	...	...	...	...	...	3	...	2	3	18	135	...	135 00		
1	6	...	...	31	...	...	1	5	5	...	19	2	...	7	12	16	99	612	...	612 00		
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	5	...	...	3	2	12	55	...	55 00		
...	...	...	...	50	...	...	...	...	...	...	9	5	...	...	8	14	86	658	...	658 00		
...	...	...	...	...	...	...	...	6	...	...	20	25	...	...	13	12	76	349	...	349 00		
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	1	4	16	...	16 00		
...	...	...	...	30	...	...	20	12	15	...	...	...	...	...	8	17	102	708	...	708 00		
...	...	...	...	35	...	...	20	10	13	...	...	...	...	...	10	17	105	750	...	750 00		
...	...	...	...	325	...	...	2	87	117	...	...	...	25	...	31	117	704	4803	...	4,803 00		
...	...	...	...	...	...	...	...	5	...	...	59	70	...	...	...	25	150	720	...	720 00		
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...		
...	...	...	...	...	...	...	10	54	228	...	4	10	...	...	...	30	6	36	144	...	144 00	
...	...	...	...	18	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	20	68	412	1830	...	1,830 00		
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	40	8	48	192	...	192 00	
...	...	...	...	15	...	...	...	2	...	...	...	...	8	...	11	7	43	270	...	270 00		
...	...	...	...	8	...	...	...	18	...	...	...	...	17	...	21	13	80	385	...	385 00		
...	155	600	...	...	200	100	30	...	...	25	...	...	...	...	80	27	164	873	...	873 00		
3	15	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	44	...	...	18	12	76	350	...	350 00		
2	12	...	...	50	...	...	...	6	...	...	...	25	...	...	17	19	117	793	...	793 00		
...	...	...	...	10	...	...	8	8	...	...	...	...	...	...	3	6	35	248	...	248 00		
...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	2	1	5	27	...	27 00		
...	...	...	...	27	...	...	...	...	...	...	...	...	4	...	8	8	47	354	...	354 00		
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	14	...	...	...	3	17	82	...	82 00		
...	...	...	...	...	125000	...	325	100	...	...	...	...	...	...	500	310	1860	13140	...	13,140 00		
6	33	155	600	945	125200	100	416	541	378	25	169	255	453	40	938	950	5737	35818	...	35,818 00		

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des

STATION.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS A LA PÊCHE.						RETS, LEUR NOMBRE, DIMENSION,									
	Navires.				Bateaux.		Rets à mailles			Seines.			Rets à chambrés.			
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes	Nombre.	Rods.	Valeur.	Nombre.	Rods.	Valeur.	Nombre	Rods.	Valeur.
<i>Division du comté du Prince-Edouard et de la Baie de Quinté.</i>			\$			\$				\$			\$			\$
Baie Weller et le lac Consecon.....	...	...	...	...	2	50	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...
De la Grève de Weller à la Pointe Spencer.....	...	...	...	...	8	240	25	8	1500	600	...	...	...	...	...	...
Pointe au Saumon	2	10	800	6	5	150	15	8	1500	600	...	...	...	...	...	...
Lac Est et Grève	...	...	...	...	3	90	20	...	...	...	3	200	600	...	...	...
Grève Wellington.....	...	...	...	...	8	240	40	...	...	...	6	300	950	...	...	...
Lac Ouest et Pointe Atkins.....	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Pointe Pierre.....	...	...	...	...	9	270	24	...	...	...	...	...	...	...	...	...
De la Pte Pierre à la Pte Traverse, y comp. la Pte Petticoat, Gull Pond, les îles aux Vrais Canards, aux Faux Caaards et aux Bois	3	30	3000	9	30	1200	80	135	35000	7000	...	...	...	...	...	...
Baie Smith, Pointe Plaisante et Ile de Green	2	10	800	6	20	400	40	15	3500	1200	...	...	...	...	...	...
Pêche en hiver dans la baie de Quinté, baie Sud, baie Smith, lac Consecon et baie Weller.....	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Sophiasburgh	...	...	...	...	1	30	6	...	...	...	1	60	100	...	...	...
Grande Baie.....	...	...	...	...	3	130	10	2	300	300	...	...	...	...	...	...
Ameliasburgh.....	...	...	...	...	3	95	18	...	...	...	3	180	600	...	...	...
Ile Zuick.....	...	...	...	...	1	30	6	...	...	...	1	60	200	...	...	...
Pointe Anne.....	...	...	...	...	5	195	20	...	...	...	4	210	550	...	...	...
Tyendinaga.....	...	...	...	...	9	300	36	...	...	...	8	480	900	...	...	...
Crique Saugeen.....	...	...	...	...	4	400	13	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Total.....	7	50	4600	21	111	3820	362	168	41800	9700	26	1490	3900	...	...	...

navires, bateaux, rets, etc.—Ontario—Suite.

VALEUR, ETC.				ESPÈCES ET QUANTITÉS DE POISSON.														VALEUR.		TOTAL.	
Nombre	Ver- veux.	Parcs en rets		Poisson blanc, brls.	Poisson blanc, lbs.	Poisson blanc, nombre.	Truite, brls.	Hareng, brls.	Sciscon, barrels.	Maskinongé, barils.	Achigan, brls.	Brochet, brls.	Doré, brls.	Esturgeon, brls.	Poisson commun, brls.	Poisson employé p. la consomm. locale, brls.	Nombre total de barils de poisson.	Frais.	Saumuré.	Valeur.	
		Valeur.	Valeur.																		
	\$		\$															\$	\$	\$ cts.	
10	6														120	10	130	520		520 00	
					25000	100										30	255	2370		2370 00	
					25000	100										25	250	2350		2350 00	
					16000											20	100	890		890 00	
					30000	75										20	245	2330		2330 00	
															150	15	165	660		660 00	
															75	10	85	340		340 00	
					214600	125										100	1298	12380		12380 00	
					65000	279										120	724	6520		6520 00	
															2825	50	2875	10000	1500	11500 00	
				16				13		3	4	5		3	10	54	202	122		324 00	
				16				23		7	9	14		23	13	107	390	164		554 00	
				42				23	1	11	8	14		25	15	138	438	400		838 00	
				11				20	2	2	3	6		5	5	54	295			295 00	
2	100			35				73		24	34	73		172	37	441	611	1494		2105 00	
				79				93		66	51	57		15	20	377	2146			2146 00	
22	1100													230	20	250	500	500		1000 00	
34	1206			199	375600	679	250	3	103	109	169		3643	515	7548	42932	4180			47112 00	

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des

STATION.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS A LA PÊCHE.						RETS, LEUR NOMBRE, DIMENSION,									
	Navires.				Bateaux.		Rets à mailles			Seines.			Rets à chambres.			
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Rods.	Valeur.	Nombre.	Rods.	Valeur.	Nombre.	Rods.	Valeur.
<i>Division des Comtés de Lennox et Addington.</i>			\$			\$				\$			\$			\$
Napanee.....					6	135	11	46	520	156	2	13	52			
Fredericksburgh					2	25	2	4	70	21						
Baie au Foin.....					2	20	4	1	20	6						
Adolphustown.....					6	130	11	29	570	181						
Grass Island.....					3	115	7	56	830	209						
Ile Amherst.....					9	325	16	184	2170	722						
Total					29	750	51	320	4180	1345	2	13	52			
<i>Division de Kingston.</i>																
Grande baie					1	25	1	10	100	40						
Horse Shoe Island.....					1	100	2	20	200	80						
Baie Grannis.....					1	35	1	8	80	32						
Ile aux Pigeon.....					2	150	6	75	750	290						
Ile de Howe					1	30	2									
Ile Burnt Rock.....					1	31	1	10	100	40						
Ile au Foin.....					1	40	2	17	170	70						
Terrains submergés (Can. Rideau)					1	30	2									
Lac du Chien					1	35	2									
Lacs du comté de Frontenac (nord du lac Loughborough).....					41	341	69	45	608	222						
Total					51	817	88	185	2008	774						
<i>Division de Cornwall</i>					52	816	56				2	20	13			
<i>Division des Comtés de Carleton et Russell</i>																
<i>* Division de Muskoka.</i>																
Lacs Muskoka, Rosseau, Joseph, Trading, Trois Milles et Clair...					25	205	50									

*37 permis de pêche ont été émis.

navires, etc., employés aux pêcheries, etc.—Ontario—Suite.

VALEUR, ETC.				ESPÈCES ET QUANTITÉS DE POISSON.												VALEUR.		TOTAL.		
Ver- veux.		Parcs en rets.		Poisson blanc, bris.	Poisson blanc, lbs.	Pois- son blanc, nombre	Truite, barils.	Hareng, barils.	Scolos, barils.	Macinongé, barils.	Achigan, barils.	Brochet, barils.	Doré, barils.	Kesturgeon, barils.	Poisson commun, barils.	Poisson employé pour la consommation locale, barils.	Nombre total de barils de poisson.	Frais.	Saumuré.	Valeur.
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.																	
	\$		\$																	
.....						3000								40	21	15	106	644		644
6	180					600									1	10	17	104		104
10	200					400						12			15	5	32	140		140
.....						7100							45		20	5	74	365		365
.....						23500	50							2		10	81	750		750
.....																15	302	2920		2920
16	380					34600	50					12	47	40	57	60	612	4923		4923
.....																				
4	80										11	6	6		40	10	73	315		315
.....											2		8			2	12	58		58
.....											1	5			2	1	9	42		42
5	90						103				1		4			6	113	1075		1075
.....															16	1	17	68		63
3	54										3	5	5		2	2	17	81		81
8	120										6	10	5		46	4	71	305		305
15	270														16	2	18	72		72
.....															130	5	135	540		540
52	762			9			13	68			4	5		21	313	36	463	2014		2014
87	1376			9			116	68			28	31	28	21	565	61	928	4570		4570
.....										10	20	20	25		345	60	49	1995		1995
50	50															90	90	360		360
.....					2600		34	74			5	7				10	143	866		866

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des

STATION.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS A LA PÊCHE.						RETS, LEUR NOMBRE, DIMENSION,									
	Navires.			Bateaux			Rets à mailles.			Seines.			Rets à chambres.			
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Rods.	Valeur.	Nombre.	Rods.	Valeur.	Nombre.	Rods.	Valeur.
<i>Division du Lac Simcoe.</i>			\$			\$				\$			\$			\$
Orillia.....					1	25	2	2	600	100						
Hawkestone					1	20	1	1	500	100						
Barrie.....					5	328	8	6	3600	1075						
Lacs Simcoe et Couchiching (pêche au dard avec licence spéciale).....																
*Port Bolter.....																
*Île Thorah.....																
Total.....					7	373	11	9	4700	1275						
<i>Division du Lac Scugog.....</i>											(739 permis spéc. p. la pêche					
<i>Divis. du Lac Rice et de la Riv. Trent</i>											(617	do	do			
<i>Division des Comtés de Peterboro' et Victoria</i>					20	385	20									
<i>Division des Lacs Charleston et Ga- nanoque</i>																
<i>Div. de la Riv. et des Lacs Mississippi</i>					5	60	9	1	20	5						
<i>Rivière et Lacs Madawaska et Bonne- chère, dans les comtés de Lanark et Renfrew.....</i>					64	314	103	60	575	211						

* Pas de rapport.

navires, etc., employés aux pêcheries, etc.—Ontario—Suite.

VALEUR, ETC.				ESPÈCES ET QUANTITÉS DE POISSON.													VALEUR.	TOTAL.		
Verveux		Parcs en rets.		Poisson blanc, barils.	Poisson blanc, lbs.	Poisson blanc, nombre.	Truite, barils.	Hareng, barils.	Sciaros, barils	Maskinongé, barils.	Achigan, barils.	Brochet, barils.	Doré, barils.	Esturgeon, barils.	Poisson commun, brls.	Poisson employé pour la consommation locale, barils	Nombre total de barils de poisson.	Frais.	Saumuré.	Valeur.
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.																	
	\$		\$															\$	\$	\$
.....						100	1	88								6	96	396		396
.....						300	1									10	14	80		80
.....						1200	61									5	78	750		750
.....						700	3	2								8	20	140		140
.....																				
.....						2300	66	90								29	208	1366		1366
à la ligne, accordée.)										800	230					100	1130	5550		5550
do	do	do	do							750	300		350		100	70	1570	7680		7680
.....							54	38		193	186				47	70	588	3055		3055
5	85						15				20	10			20	30	95	500		500
4	100										30	262	15		140	20	467	2175		2175
.....				46			60			44	78	154	67	18	282	40	789	4153		4153

RÉCAPITULATION du nombre et de la valeur des navires, bateaux, rets, etc., ainsi que du produit et de la valeur du poisson .
dans la province d'Ontario, pour l'année 1880.

No.	DIVISIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						RETS, LEUR NOMB'E, DIMENSION, VALEUR, ETC.													
		Navires.				Bateaux.		Rets à mailles.			Seines.			Rets à chambres.			Verveux.		Pares en rets		
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Rods.	Valeur.	Nombre.	Rods.	Valeur.	Nombre.	Rods.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
		\$		\$		\$				\$			\$			\$		\$		\$	
1	Lac Supérieur.....	2	73	3000	8	62	3310	141	251	7722	5604				2	70	500			10	60
2	Iles Manitoulines.....	2	47	700	7	55	3600	127	1085	33700	6425										
3	Baie Georgienne.....	7	83	9000	18	111	9663	227	1123	134222	21152	1	60	100							
4	Lac Huron.....					33	10840	198	2216	19788	20430	8	330	1445							
5	Rivière Thames et lac Ste. Claire.....					36	375	198				35	686	2160						26	44
6	Rivière Détroit.....					16	650	115				32	825	4450							
7	Lac Érié.....					85	4820	178	2	60	40	21	725	2240	54	4337	14385				
8	Rivière Niagara et lac Ontario.....					104	5005	204	129	25293	8850	52	2482	5255	2		300	6	33	155	600
9	Comté du Prince-Edouard et baie de Quinté.....	7	50	4600	21	111	3820	362	163	41800	9700	26	1490	3900				34	1200		
10	Comtés de Lennox et Addington.....					28	750	51	320	4180	1345	2	13	52				16	380		
11	Division de Kingston.....					51	817	88	185	2008	774							87	1376		
12	Cornwall.....					52	816	56				2	20	13							
13	Comtés de Carleton et Russell.....																	50	50		
14	*Muskoka.....					25	295	50													
15	Lac Simcoe.....					7	373	11	9	4700	1275										
16	†Lac Scugog.....																				
17	†Lac Rice et rivière Trent.....																				
18	Comtés de Peterboro' et Victoria.....					20	385	20													
19	Charleston et Gananoque.....																				
20	Rivière et lacs Mississippi.....					5	60	9	1	20	5										
21	Rivières et lacs Madawaska et Bonnechère, dans les comtés de Lanark et Renfrew.....					64	314	103	60	575	211										
	Total.....	18	253	17300	54	865	45704	2076	5544	274105	75811	179	6621	19615	58	4407	15185	202	3224	191	704

* 37 permis de pêche été accordés. † 739 ditto. ‡ 817 ditto.

RÉCAPITULATION du nombre et de la valeur des navires, bateaux, rets, etc.—Ontario—Fin.

11 9-20

No.

DIVISIONS.

ESPÈCES ET QUANTITÉS DE POISSON.

VALEUR.

TOTAL.

Poisson blanc, brls.

Poisson blanc, lbs.

Poisson blanc, nomb.

Truite, brls.

Hareng, brls.

Sciscos, brls.

Maskinongé, brls.

Achigan, brls.

Brochet, brls.

Doré, brls.

Esturgeon, brls.

Poisson comm., brls.

Poisson empl. pour la

consomm. locale, brls.

Nomb. total de barils

de poisson.

Frais.

Saumuré.

Valeur.

\$ cts.

1	Lac Supérieur.....	1374	80400		1564					159			426	3923	6847	29032	35,879 00	
2	Iles Manitoulines.....	241	190000	11700	3352								330	49' 0	31390	16530	47,920 00	
3	Baie Georgienne.....	1527		4867' 0	1657	63				5		108	785	9059	59760	24844	84,594 00	
4	Lac Huron.....		762800		2345	916			38		113	25	3134	10385	78670		78,670 00	
5	Rivière Thames et lac Ste-Claire.....	43	8800		35	350			167	38	571		699	392	2339	10864	10,864 00	
6	Rivière Détroit.....			103500		406		14	9	35	175	381	235	470	2760	17861	17,861 00	
7	Lac Érié.....	113	18' 000		4270			10	347	95	718	1067	849	659	10043	48577	48,577 00	
8	Rivière Niagara et lac Ontario.....	945	125' 00	100	416	541	378	25	168	255	453	40	938	950	5737	35818	35,818 00	
9	Comté du Prince-Edouard et baie de Quinté.....	199	375600		679	250		3	103	109	169		3643	515	7548	42932	47,112 00	
10	Comtés de Lennox et Addington.....			34600	70				12	47	40	57	60	612	4923		4,923 00	
11	Division de Kingston.....	9			118	68			28	31	28	21	765	62	928	4570	4,570 00	
12	Cornwall.....							10	20	20	25		316	60	480	1995	1,995 00	
13	Comtés de Carleton et Russell.....													90	90	180	360 00	
14	*Muskoka.....		2600		34	74			5	7				10	143	866	866 00	
15	Lac Simcoe.....			2300	66	90								29	208	1368	1,368 00	
16	Lac Scugog.....							800	230					100	1130	55' 0	5,550 00	
17	Lac Rice et rivière Trent.....							750	300		350		100	70	1570	7690	7,690 00	
18	Comtés de Peterboro' et Victoria.....				54	38		193	186				47	70	588	3035	3,035 00	
19	Charleston et Gananoque.....				15				20	10			20	50	95	500	500 00	
20	Rivière et lacs Mississippi.....								30	262	15		140	20	467	2175	2,175 00	
21	Rivières et lacs Madawaska et Bonnechère, dans les comtés de Lanark et Renfrew.....	46			60			44	78	154	67	18	282	40	789	4153	4,153 00	
Total.....		4495	7728400	638900	10443	7066	378	1849	1730	1028	2942	1592	8028	9302	63-81	369905	74586	444,491 00

RÉCAPITULATION

Du rendement et de la valeur des pêcheries dans la province d'Ontario,
pendant l'année 1880.

Espèces de poisson.	Quantité.	Prix.	Valeur.
		\$ cts.	\$ cts.
Poisson blanc.....	4,495 barils	10 00	44,950 00
do	1,728,400 livres.....	0 05	86,420 00
do	638,900 pièces.....	0 10	63,890 00
Truite.....	10,443 barils.....	10 00	104,430 00
Hareng.....	7,066 do	4 00	28,264 00
Sciscos.....	378 do	4 00	1,512 00
Maskinougé.....	1,849 do	5 00	9,245 00
Achigan.....	1,730 do	5 00	8,650 00
Brochet.....	1,023 do	5 00	5,140 00
Doré.....	2,942 do	5 00	14,710 00
Esturgeon.....	1,592 do	5 00	7,960 00
Poisson commun.....	8,028 do	4 00	32,112 00
Poisson employé pour la consommation locale	9,302 do	4 00	37,208 00
Valeur totale des pêcheries en 1880.....			444,491 00
do do do 1879.....			367,133 00
Augmentation.....			77,358 00

ANNEXE No. 14.

ANALYSE DES RAPPORTS DES GARDE-PÊCHE DE LA PROVINCE
D'ONTARIO, POUR L'ANNÉE 1880.

DIVISION DU LAC SUPÉRIEUR.

JAMES DICKSON, } garde-pêche.
JOSEPH WILSON, }

Etat comparatif du rendement et de la valeur des pêcheries dans cette division.

Espèces de poisson.	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Poisson blanc... brls.	1,958	2,275	2,580	2,117	2,043	2,178	832	220	1,372
do frais, lbs...		7,000			40,700	72,200	159,000	41,800	80,400
do do nomb.								5,400	
Truite, brls.....	1,252	1,500	1,684	995	3,392	4,414½	1,015	943	1,564
Doré, brls.....	70						575		159
Poisson employé pour la consom. loc... brls								320	426
Total en barils....	3,280	3,755	4,264	2,172	5,642½	6,963½	3,217	1,746	3,923
Valeur	\$19,384	\$18,035	\$44,664	\$21,720	\$56,425	\$69,635	\$29,295	\$15,540	\$35,879

Le garde-pêche Wilson fait rapport que le poisson blanc et la truite ont été aussi abondants qu'autrefois. Il attribue la légère diminution de la pêche dans la division inférieure du lac Supérieur aux grandes facilités que certaines localités facilement accessibles aux steamers du lac Huron offrent pour expédier le poisson frais aux Etats-Unis, ainsi qu'au fait que plusieurs pêcheurs sont passés aux Etats-Unis afin d'éviter de payer le droit dont leur poisson était frappé. Il dit que les règlements ont été bien observés. Il a visité la rivière Nipigon au mois d'août dernier et tenu tout en ordre. L'eau était d'au moins un pied plus haute qu'à l'ordinaire.

La truite mouchetée était abondante et aussi belle que jamais. Le plus gros poisson pris cette année pesait sept livres. Il n'y a pas eu de feux dans les bois.

Le garde-pêche Dickson dit que le rendement de la pêche dans la division supérieure du lac Supérieur a de beaucoup dépassé celui de l'année dernière. Il attribue ce résultat, d'abord aux capitaux plus considérables qui ont été placés dans cette industrie, ensuite à un approvisionnement plus abondant de poissons, puis au fait que les pêcheurs ont tendu leurs filets au large au lieu de les tendre près de terre, comme auparavant. Il a été pris du doré en grandes quantités. Quand ce poisson est mariné, on ne peut en disposer que sur les marchés américains et lorsque la navigation est fermée. Cependant, grâce à l'esprit d'entreprise et à l'énergie de quelques pêcheurs, on a trouvé cette année un marché pour le doré frais, et il s'y est fait de bonnes affaires. Le commerce du poisson frais n'est pas restreint au doré, mais il embrasse d'autres poissons, et le garde-pêche pense qu'à ce fait est principalement attribuable à la grande augmentation du rendement.

DIVISION DES ILES MANITOULINES.

G. B. ABREY, *garde-pêche.*

Etat comparatif du rendement et de la valeur des pêcheries dans cette division.

Espèces de poisson.	1877.	1878.	1879.	1880.
Poisson blanc..... brls.	1,368	337	250	241
do .. nombre	2,000	3,000		190,000
do .. lbs.			389,600	11,700
Truite..... brls.	1,633	293	330	3,352
Poisson empl. pour la consommation locale. "			780	330
Total en barils.....	3,021	660	3,308	4,990
Valeur ..	\$30,210	\$10,700	\$28,400	\$47,920

Les relevés de cette division accusent une augmentation considérable dans le rendement de la pêche, comparé à celui de 1879. Cette augmentation est attribuée à l'établissement d'un commerce de poisson frais avec les États-Unis, industrie qui donne plus d'émulation et d'énergie aux pêcheurs. On paraît abandonner graduellement la salaison du poisson.

DIVISION DE LA BAIE GEORGIENNE.

GEO. S. MILLER, *garde-pêche*, du cap Hurd au cap Rich.

JAMES PATTON do de Collingwood à Killarney.

SAMUEL FRAZER do de la pointe Colborne à la pointe à l'Original.

WM. MCGOWN, *gardien*, de la pointe à l'Original à Byng Inlet.

Etat comparatif du rendement et de la valeur des pêcheries dans cette division.

Espèces de poisson.	1877.	1878.	1879.	1880.
Poisson blanc..... brls.	2,256	504	551	1,527
do frais .. lbs.	149,200	100,000		
do .. nombre.	205,800	341,600	157,500	485,700
Truite..... brls.	910½	519	713	1,657
Hareng..... "	289	176	177	63
Brochet..... "	36		98	
Doré..... "	31	58	30	52
Poisson commun..... "	71		22	108
do empl. pour la consommation locale. "			1,123	785
Total en barils.....	7,297½	5,173	4,289	9,059
Valeur ..	\$70,769	\$50,560	\$34,318	\$84,594

Ces chiffres font voir une augmentation considérable. Les différents gardes-pêche s'accordent à dire que le poisson était très abondant. A toutes les stations la pêche a été bonne, et elle aurait été meilleure encore s'il n'y avait pas eu autant de tempêtes et de mauvais temps dans les divisions de MM. Fraser et McGown durant la meilleure partie de la saison. Les coups de vent étaient si violents que les filets ont été perdus dans bien des cas, et le froid si intense que les pêcheurs ont considérablement souffert;

cependant le rendement a été très rémunérateur. La seule diminution est celle qu'a donnée la pêche du hareng dans le district de M. Fraser, et ce dernier l'attribue au fait que la bonne condition des affaires a porté grand nombre de pêcheurs vers d'autres industries.

DIVISION DU LAC HURON.

JAMES MUIR, garde-pêche, du cap Hurd à la pointe Clark.
 A. C. McKINNON do de la pointe Clark à la pointe Kettle.
 DAVID McMASTER do de la pointe Kettle à Baby's Point.
 HUGH McFAYDEN do rivière Saugeen.

Etat comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1877.	1878.	1879.	1880.
Poisson blanc.....	brls.	51	2		
do.....	lbs.	118,100	361,600	726,600	762,800
do.....	nomb.		321,000		
Truite.....	brls.	2,594½	1,048	1,920	2,345
Hareng.....	"	4,262	3,262	5,159	916
Achigan.....	"	76	64	53	38
Brochet.....	"	2	2	9	
Doré.....	"	524½	568	528	113
Esturgeon.....	"			210	25
Poisson commun.....	"		105	13	
Poisson empl. pour la consommation locale..	"			1,870	3,134
Total en barils.....		13,469	10,069	13,435	10,385
Valeur.....		\$109,007 50	\$81,480 00	\$87,888 00	\$78,670 00

Le garde-pêche Muir rapporte que la pêche a été très passable et que les prix ont donné satisfaction à ceux qui exploitent cette industrie. La saison de prohibition a été bien observée, et il n'a pas reçu de rapports que la loi relative à la sciure et aux rebuts des scieries ait été violée.

Le garde-pêche McKinnon rapporte pour le rendement de sa division un excédant sur celui de 1879; le nombre total de barils a été de 3,751, contre 3,250 l'année dernière. Il mentionne une nouvelle espèce de poisson blanc qu'on n'avait pas encore vue jusqu'ici et qu'il présume provenir de l'établissement ichthyogénique de Sandwich. Les règlements ont été bien observés, et il termine en disant que les pêcheurs savent maintenant apprécier les avantages qu'ils retirent en se conformant à la loi.

Le garde-pêche McFayden rapporte que le rendement est à peu près le même que l'année dernière. Il dit que l'abus de la sciure diminue, grâce aux poursuites intentées contre ceux qui violaient la loi.

DIVISION DU LAC SAINTE-CLAIRE ET DE LA RIVIÈRE THAMES.

PETER McCANN,
P. McCARRON,
A. BRADY,
T. McQUEEN,
C. W. RAYMOND,
JOHN B. MOODY, } *garde pêche.*

Etat comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Poisson blanc..... brls.....		299	141	235	200	43
do lbs.....						8,800
do nomb.....						
Truite..... brls.....		140	190	135	110	35
Hareng..... ".....		560	445	378	288	330
Maskinongé..... ".....		1	1½		4	
Achigan..... ".....	39	96	302	233	310	167
Brochet..... ".....		4	39	64	113	38
Doré..... ".....	1,302	492	642	414	621	571
Poisson commun..... ".....	704	635	531	655	836	699
Poisson emp. pour la consom. locale ".....					366	392
Total en barils.....	2,045	2,167	2,291½	2,114	2,848	2,339
Valeur.....	\$10,225 00	\$12,395 00	\$12,581 50	\$11,767 00	\$14,300 00	\$10,864 00

DIVISION DE LA RIVIÈRE DÉTROIT.

ED. BOISMIER, *garde-pêche.*

Etat comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Poisson blanc nomb.....	72,275	72,000	45,800	77,700	103,500
Hareng..... brls.....			623	301	408
Maskinongé..... ".....		4	10	8	14
Achigan..... ".....	2	14	15	16	9
Brochet..... ".....			39	13	35
Doré..... ".....	4	10	93	143	175
Esturgeon..... ".....				460	381
Poisson commun..... ".....	117	217	436	157	255
Poisson empl. pour la cons.loc. ".....				177	470
Total en barils.....	1,051½	860	1,677	1,992	2,760
Valeur.....	\$8,025 50	\$7,158 00	\$10,239 00	\$13,270 00	\$17,864 00

Le rendement de la pêche dans cette division continue d'augmenter ; cette année il a considérablement dépassé celui de toutes les années antérieures. Le garde-pêche Boismier n'hésite pas à attribuer cet heureux résultat aux opérations de pisciculture qui se font à l'établissement de Sandwich, et il dit que la plus grande partie du poisson pris cette année se composait des alevins qui ont été mis dans la rivière Détroit et qui parvenaient à maturité. Le rendement aurait été plus considérable encore si le froid n'avait pas pris tout le monde par surprise et n'avait pas nui aux opérations des pêcheurs.

DIVISION DE LA POINTE PELÉE.

WILLIAM PROSSER, *gardien.*

Etat comparatif du rendement et de la valeur des pêcheries dans cette division.

Espèces de poisson.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Poisson blanc..... brls.		161	127	200	
do lbs.		10,500	88,800	62,800	77,000
do nombre	13,850				
Hareng..... "	1,952	1,038	201	880	1,772
Achigan..... "	55	97	355	241	269
Doré..... "	37	75½	320	169	225
Esturgeon..... "				174	218
Poisson commun..... "	131½	285	373	44	
do empl.p.la consom local lbs.				100	574
Total en barils.....	- 2,341½	1,710	1,820	2,124	3,443
Valeur.....	\$12,131 00	\$9,332 50	\$11,582 00	\$12,166 00	\$16,794 00

DIVISION DE L'ILE DE LA POINTE PELÉE.

JAMES CUMMINS, *garde-pêche.*

Etat comparatif du rendement et de la valeur des pêcheries dans cette division.

Espèces de poisson.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Poisson blanc..... brls.			76		
do lbs.	1,800	10,400	15,600	70,000	84,400
Hareng..... "	201	90	259	200	1,772
Maskinongé..... "				20	
Achigan..... "	42	10	84	80	
Esturgeon..... "				75	170
Poisson commun..... "	14	15	87	70	64
do employé pour la consommation locale.... "				100	311
Total en barils.....	266	167	554	895	1,869
Valeur.....	\$1,361 00	\$1,080 00	\$1,463 00	\$5,855 00	\$10,178 00

* Les devoirs qui incombent au garde-pêche de l'île de la Pointe Pelée ont été très fidèlement remplis par M. Cummins, qui n'épargne ni travail ni trouble pour voir à ce que la loi soit bien observée, tout en veillant aux intérêts des pêcheurs.

DIVISION DU LAC ÉRIÉ.

JOHN McMICHAEL, garde-pêche, sur le lac Érié, comté de Kent.
 ALEX. McBRIDE, do do comté d'Elgin.
 C. L. BINGHAM, do do comté de Norfolk.
 HENRY LAWE, do do comté d'Haldimand.
 W. P. CROOME, do do Grande Rivière et
 ses tributaires, de Brantford et au-dessus.

Etat comparatif du rendement et de la valeur des pêcheries dans cette division.

Espèces de poisson.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Poisson blanc..... brls.	300½		46	29	113
do lbs	7,045	87,000	22,009	22,400	11,600
do nombre	1,000	300	3,200		
Hareng..... brls.	1,149	1,644	2,648	1,677	1,596
B'askinongé..... "	1	7	4	9	10
Achigan..... "	43½	76	134	115	78
Brochet..... "	28½	44	65	61	95
Doré..... "	686	839	664	393	493
Esturgeon..... "				459	1,456
Poisson commun..... "	1,019	872½	1,046	1,119	185
do employé pour la consommation locale.... "				245	774
Total en barils.....	3,262	3,920½	4,748	4,228	5,312
Valeur.....	\$17,071 25	\$20,920 00	\$23,634 00	\$18,849 00	\$23,05 00

Le garde-pêche McMichael dit que le rendement a dépassé un peu celui de l'année dernière, parce qu'il y a eu un plus grand nombre de pêcheurs. Il n'a pas été fait rapport d'infractions à la loi.

Le garde-pêche Lawe accuse aussi une augmentation de rendement. Il l'attribue à la prohibition des rets à enclos dont on faisait usage à l'embouchure de la Grande Rivière.

Le garde-pêche Croome dit que le rendement du doré et de l'achigan a été très bon dans sa division. Il fait rapport que les règlements ont été bien observés; il n'a eu à juger qu'un seul cas de violation de la saison réservée, et le coupable a été puni comme il le méritait.

DIVISIONS DE LA RIVIÈRE NIAGARA ET DU LAC ONTARIO.

J. W. KERR,
CHAS. GILCHRIST,
ANDREW HUGHSON, } *garde-pêche.*
W. HULL,

Etat comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans ces divisions.

Espèces de poisson.	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1890.
Poisson blanc. brls.	615	498	482	623	433	9	351	859	945
do lbs.		93,958	96,500			59,600		100,000	125,200
do nomb.		466			2,000				100
Truite..... brls.	166	55	99	43	786½	943	1,172	825	416
Hareng..... "	512	405	405	268	431½	462½	529	690	541
Sciacos..... "	219	288	134	189	304	1,495	770	650	378
Maskinongé.... "	8	12	42	77	35	31	500	636	25
Broc. et achig.. "	280	488	620	251	271	487½	1,022	1,003	424
Doré..... "	261	444	723	156	337	216	120	494	453
Poisson com'n. "	653	780	798	236	524½	744½	835	1,175	938
Poisson empl. pour la consom locale								554	950
Total en barils.	2,714	3,436	3,303	1,842	3,132½	4,687½	5,303	7,296	5,737
Valeur.....	\$16,601	\$25,899	\$24,783	\$13,542	\$21,286.50	\$28,943	\$33,295	\$44,421	\$35,818

Ce tableau accuse une augmentation dans le rendement du poisson blanc, mais une légère diminution dans celui des autres poissons. Le garde-pêche Kerr dit que ce dernier résultat n'est pas dû à une diminution dans la quantité du poisson qui fréquente sa division, mais à plusieurs causes parmi lesquelles on peut signaler les suivantes: 1o Le poisson blanc était si abondant que les pêcheurs se sont consacrés à cette pêche, négligeant celle de la truite saumonée; 2o Le hareng est venu en grande quantité dans la baie Burlington pour y frayer, mais trop tard pour que les pêcheurs pussent profiter de sa présence; 3o L'arrivée extraordinairement prématurée de l'hiver a forcé les pêcheurs d'enlever leurs filets plus tôt qu'à l'ordinaire, et plusieurs d'entre eux n'ont pas pêché du tout. M. Kerr attribue l'augmentation du poisson blanc à la culture artificielle et aux mesures de protection adoptées par le ministère. Pendant la fraie, on a observé du saumon en bon nombre dans la crique de Duffin, la rivière Crédit et la crique de Douze-Milles. Neuf de ces poissons ont été pris accidentellement par des pêcheurs, qui les ont libérés aussitôt. Sept pêcheurs ont été condamnés à l'amende pour avoir enfreint les règlements, mais le garde-pêche dit qu'en général les gens montrent un désir louable d'obéir à ses ordres et de se conformer à l'acte des pêcheries.

Le garde-pêche Hughson dit que le rendement dans son district a été satisfaisant. Il a dû intenter des poursuites contre quatorze personnes qui ont pêché durant la saison réservée et contre neuf propriétaires de scieries qui ont violé la loi concernant la sciure et les rebuts de moulins. La pêche (à la ligne) de la truite mouchetée a été très bonne.

Le garde-pêche Hull dit que la truite mouchetée est plus nombreuse qu'autrefois dans son district.

DIVISIONS DU COMTÉ DU PRINCE-EDOUARD ET DE LA BAIE DE QUINTÉ.

CHARLES WILKINS, } garde-pêche.
JOS. REDMOND, }

Etat comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans ces divisions.

Espèces de poisson.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Poisson blanc..... brls.	2,668	1,162	361	1,435	355	199
do lbs.		114,825	296,600	411,400	368,200	375,600
do nomb.		22,327	2,950			
Truite..... brls.	430	853	737½	587	1,226	679
Hareng..... "	1,945	2,608	1,980	643	431	250
Sciscos..... "	8					
Maskinongé..... "	58		10		5	3
Achigan..... "	24	10	116	20	77	103
Brochet..... "	30	35	73	9	94	109
Doré..... "	77	31	248	51	118	169
Esturgeon..... "					3	
Poisson commun..... "	232	1,999	1,093	2,654	3,499	3,643
Poisson employé pour la consommation locale..... "					682	515
Total en barils.....	5,472	7,391½	6,131	7,456	8,331	7,548
Valeur	\$43,293	\$49,539 95	\$42,617	\$55,021	\$54,153	\$47,112

Le garde-pêche Remond fait rapport d'une diminution dans le rendement des pêches de sa division. Il attribue ce résultat au fait que de grandes quantités d'aloses sont mortes et ont été rejetées sur les fonds fréquentés par le poisson blanc et la truite saumonée, ce qui a empêché ces derniers d'y aller. Le mauvais temps a beaucoup nui à la pêche d'automne.

Le garde-pêche Wilkins accuse, dans le rendement du poisson, une diminution qu'il attribue aux mauvais temps de l'automne. La pêche à l'achigan et au poisson commun à travers la glace a été très bonne.

DIVISION DES COMTÉS DE LENNOX ET ADDINGTON.

A. D. SILLS,
J. H. CAMERON, } *garde-pêche.*

Etat comparatif du rendement et de la valeur des pêcheries dans cette division.

Espèces de poisson.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Poisson blanc..... brls.	46	18		5	202	
do lbs.			7,800	400	4,800	
do nombre		6,500			300	34,600
Truite..... brls.	8	54	13	3		
Hareng..... "	4	48	10			
Sciscos..... "		12				
Maskinongé..... "	10	20				
Achigan..... "	8	14	50	21		
Brochet..... "	53	51	63	44	7	12
Doré..... "	92	89	97	52	53	47
Esturgeon..... "						40
Poisson commun..... "	124	146	69	65	45	57
do employé pour la consommation locale... "					33	60
Total en barils.....	344	497½	341	191	367	612
Valeur.....	\$1,994	\$3,124	\$1,896	\$935	\$2,902	\$4,923

Ce tableau indique, pour le poisson blanc, une diminution que le garde-pêche Sills attribue au grand nombre d'aloses mortes qui couvraient les fonds.

DIVISION DE KINGSTON—ILES WOLFE ET AMHERST.

P. KIEL,
R. BELL,
J. A. CAMERON, } *garde-pêche.*
JOHN COX,

Etat comparatif du rendement et de la valeur des pêcheries dans cette division.

Espèces de poisson.	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Poisson blanc..... brls.	310	151	302	694	256	311	33	149	9
do lbs.		1,500							
do nombre		3,950							
Truite..... brls.	554	418	272	325	217	310	51	141	116
Hareng..... "	12	12		12			14		68
Brochet et achigan..... "	77	182	591	317	46	133	18	272	59
Doré..... "	27	56	110	172	46	142	10	190	28
Esturgeon..... "								3	21
Poisson commun..... "	166	217	639	647	564	539	355	442	565
do empl. p. la consommat. loc... "								74	62
Total en barils.....	1,146	1,036	1,914	2,167	1,129	1,435	481	1,221	928
Valeur.....	\$8,310	\$8,945	\$11,100	\$15,942	\$7,446	\$9,741	\$2,470	\$7,039	\$4,570

Le garde-pêche Kiel dit que le poisson augmente rapidement dans les eaux de sa division, et il cite l'exemple d'une chaloupe à voiles montée par trois hommes qui ont pris, en deux nuits, sur les battures Charity, 450 truites pesant 3,500 livres. Cependant, la demande a été très restreinte, et les prix étaient si bas que bon nombre de pêcheurs ont dû chercher dans d'autres occupations les moyens de vivre. Voilà comment s'explique la diminution qu'indique le tableau. Les eaux basses ont considérablement nui à la pêche aux verveux. Les pêcheurs devront aller aux eaux profondes ou abandonner ce genre de pêche.

Les garde-pêche Bell, Cox et Cameron rapportent aussi une notable augmentation dans leurs divisions. Ils s'accordent à dire que les règlements ont été bien observés.

DIVISIONS DE PRESCOTT, CORNWALL ET GANANOQUE.

JOHN MOONEY,
JOHN D. McMILLAN, } *garde-pêche.*
T. McGARRITY,

Les officiers de cette division s'accordent à dire que les différentes espèces de poisson augmentent, grâce aux mesures adoptées et mises à effet dans ces dernières années. Les règlements ont été bien observés.

DIVISION DE MUSKOKA.

WM. E. FOOT, *garde-pêche.*

Etat comparatif du rendement et de la valeur des pêcheries dans cette division.

Espèces de poisson.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Poisson blanc brls	8	4	10		
do lbs.				3,200	2,600
Truite brls	6	15	15	60	34
Hareng "	18	17	21	72	74
Achigan "		34	6	8	5
Doré "	2	34	10	5	7
Poisson empl. p. la consom. loc. "				20	10
Total en barils.....	34	43	62	181	143
Valeur.....	\$240	\$310	\$435	\$1,193	\$866

Le garde-pêche Foot fait observer que ce tableau est très incomplet; il est difficile d'avoir des renseignements des pêcheurs qui ne sont généralement pas disposés à faire connaître les résultats de leurs opérations ou qui ne les donne pas exacts. En général la saison réservée et la loi relative à la sciure et aux rebuts de moulins ont été bien observées; aucune plainte à ce sujet n'est parvenue au garde-pêche.

DIVISION DU LAC SIMCOE.

A. McKENZIE, } *garde-pêche.*
 WM. HASTINGS, }

Etat comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Poisson blanc.... brls.	60		116	124	5	268			
do nombre		4,940			19,250		7,700	6,000	2,300
Truite..... brls.	46		308	347		619	199	57	66
do frais nombre		2,930			17,875				
Hareng..... brls.	7		30	20	30	40	25	45	90
Brochet et Doré. "		75			60	1	70	4	
Poisson employé pour la consom- mation locale... "								22	29
Total en barils.	113	203	454	491	543	933	373	158	208
Valuer	\$1,010	\$1,677	\$4,390	\$4,836	\$5,830	\$9,100	\$3,245	\$1,158	\$1,366

Il y a, dans le rendement des pêches de cette division, une augmentation qui aurait été plus considérable si le garde-pêche McKenzie avait pu obtenir des pêcheurs un relevé complet. Le hareng a considérablement augmenté en nombre et en grosseur. Treize causes d'infractions à la loi ont été jugées par M. McKenzie, qui a imposé des amendes au montant de \$75.

DIVISION DU LAC SCUGOG.

A. J. HARRINGTON, } *garde-pêche.*
 JOHN McALLISTER, }

Etat comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Maskinongé..... brls.	47½	120	550	1,138	800
Achigan..... "	3	2	61	171	230
Poisson empl. p. consom. locale "				90	100
Total en barils	50½	122	611	1,398	1,130
Valeur	\$252 50	\$610 00	\$3,055 00	\$6,900 00	\$5,550 00

DIVISION DU LAC RICE.

CHARLES GILCHRIST, *garde-pêche.*

Etat comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Maskinongé brls.	500	500	400	500	750
Achigan..... "	300	400	690	800	300
Brochet..... "					350
Poisson commun..... "					100
Poisson empl p. consom. locale "					70
Total en barils.....	800	900	1,000	1,300	1,500
Valeur.....	\$1,000 00	\$1,500 00	\$5,000 00	\$6,740 00	\$7,680 00

Cinq cent quatre-vingt-cinq permis de pêche à la ligne ont été accordés durant la dernière saison, dont soixante et quinze à des étrangers, et ont rapporté \$100.

DIVISIONS DE PETERBOROUGH ET VICTORIA.

GEORGE COCHRANE,
R. GRAHAM,
DANIEL BOWEN, } *garde-pêche.*

Etat du rendement et de la valeur des pêches dans ces divisions pour les quatre dernières années.

Espèces de poisson.	1877.	1878.	1879.	1880.
Truite..... brls	50	60	85	54
Hareng..... "	5	5	30	38
Maskinongé..... "	75	289	184	193
Achigan..... "	60	188	212	186
Doré..... "		12	3	
Poisson commun..... "	30	50	80	47
Total en barils.....	240	604	594	518
Valeur.....	\$1,420 00	\$3,270 00	\$3,285 00	\$1,775 00

Les garde-pêche de cette division s'accordent à dire que le poisson augmente et attribuent ce résultat au fait que la loi est mieux observée. La légère diminution dans le rendement de cette année s'explique par les relevés incomplets qui en ont été faits.

DIVISION DES LACS GANANOQUE ET CHARLESTON.

W. H. JOHNSTON, }
 JAMES GREER, } *garde-pêche.*
 WM. HICKS, }

Etat comparatif du rendement et de la valeur des pêcheries dans cette division.

Espèces de poisson.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Poisson blanc..... brls.	2	3	7	8	
Truite..... "	15	9	12	10	15
Sciscos..... "			21		
Achigan..... "	63	46	47	20	20
Brochet..... "	68	50	28	110	10
Doré..... "			11		
Poisson commun..... "	203½	17	13	35	20
Total en barils.....	352½	125	139	183	65
Valeur.....	\$1,646 50	\$670 50	\$777	\$970	\$390

Le garde-pêche Johnston, se trouvant absent, n'a pu donner aucun permis de pêche à la ligne durant la dernière saison.

Le garde-pêche Green dit que la pêche s'améliore considérablement, parce qu'on a diminué le nombre des permis. Il dit aussi que les règlements ont été strictement observés.

DIVISION DE LANSDOWNE, ROCKPORT ET BROCKVILLE.

JOHN WALLACE, }
 HENRY HUNT, } *gardiens.*
 WM. POOL, }

Les rapports de ces officiers font voir que la pêche à la ligne a été aussi bonne que d'habitude. L'emploi des rets n'est pas permis dans cette division.

M. Wallace dit que les braconniers sont plus nombreux qu'autrefois. Il est parvenu à saisir deux rets—une trappe et un verveux.

DIVISION DE LA RIVIÈRE ET DU LAC MISSISSIPPI.

JOHN MCFADDEN, }
 EPHRAIM DEACON, } *garde-pêche.*

Etat comparatif du rendement et de la valeur des pêcheries dans cette division.

Espèces de poisson.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Achigan..... brls.	13	18	25	27	30
Brochet..... "	160	270	360	276	262
Doré..... "	25	25	28	35	15
Poisson commun..... "	30	70	128	181	140
Poisson empl. p. la consommation locale..... "					20
Total, barils.....	217	383	541	519	467
Valeur.....	\$1,065 00	\$1,845 00	\$2,577 00	\$2,414 00	\$2,175 00

Le gardo-pêche McFadden dit que les règlements ayant été mieux observés, la pêche a donné un meilleur rendement en haut de Carleton Place, mais qu'en aval de cette localité il y a eu diminution, résultat de l'accumulation de la sciure et des rebuts de moulins.

Le garde-pêche Deacon dit que le poisson est aussi nombreux qu'à l'ordinaire dans sa division, mais qu'un seul pêcheur s'est servi de rets.

DIVISION DU COMTÉ DE RENFREW.

Garde-pêche { ANDREW TELFER, bas des rivières Bonnehère et Madawaska.
M. L. RUSSELL, haut de la rivière Bonnehère.
JOHN MORROW, partie centrale de la rivière Madawaska.
J. R. McDONALD, haut de la rivière Madawaska.
THOS. McKIBBON, lac au Vison et lac du Doré.
GEORGE DOUGLAS, lac au Rat Musqué et rivière au Serpent.
ARCHD. ACHESON, bas des lacs Allumettes et Coulonge.
JOHN GRANT, rivière des Outaouais, du haut du lac aux Allumettes aux Joachims.

Etat comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.	1876.	1877.	1878.	1879.	1890.
Poisson blanc..... brls.	30	50	68	55	46
Truite..... do	90	87	83	71	60
Sciscos..... do		10	30	40	
Maskinongé..... do	35	27	48	30	44
Achigan..... do	40	66	73	120	78
Brochet..... do	75	30	111	29	154
Doré..... do	55	63	102	44	67
Esturgeon..... do					18
Poisson commun..... do	120	103	228	153	282
Poisson employé pour la consom. locale... do				40	40
Total, barils.....	445	436	743	582	789
Valeur.....	\$2,705	\$2,762	\$4,212	\$3,347	\$4,153

Ce tableau accuse une augmentation sur le rendement de 1879. Les gardes-pêche attribuent ce résultat au fait que les règlements ont été mieux observés.

DIVISION DES COMTÉS DE CARLETON ET RUSSELL.

WILLIAM BOUCHER, } *garde-pêche.*
OLIVIER MIRON,

Le ministère ayant jugé nécessaire, pour l'efficacité du service, d'avoir des garde-pêche dans ces comtés, M. Boucher fut chargé du comté de Carleton, et M. Miron de la rivière Nation du Sud, comté de Russell. Ces nominations ont eu un bon effet.